

N° 2 – 13 FÉVRIER 2025
2025

BULLETIN OFFICIEL

Courses plates

Avis et communiqués	III
Décisions	V
Résultats (n° 111 à 252) :	

jeudi 16 janvier 2025	
CHANTILLY	1
vendredi 17 janvier 2025	
DEAUVILLE	5
PAU	8
samedi 18 janvier 2025	
CAGNES-SUR-MER	11
dimanche 19 janvier 2025	
PAU	14
lundi 20 janvier 2025	
CAGNES-SUR-MER	17
mardi 21 janvier 2025	
CAGNES-SUR-MER	21
PAU	25
mercredi 22 janvier 2025	
LYON-LA-SOIE	26

jeudi 23 janvier 2025	
DEAUVILLE	29
PAU	33
vendredi 24 janvier 2025	
DEAUVILLE	34
PAU	39
samedi 25 janvier 2025	
CAGNES-SUR-MER	41
PORNICHET	44
dimanche 26 janvier 2025	
DURTAL	47
MARTINIQUE	48
lundi 27 janvier 2025	
CAGNES-SUR-MER	51
mardi 28 janvier 2025	
CAGNES-SUR-MER	54
PORNICHET	57
mercredi 29 janvier 2025	
PAU	63

Index des chevaux cités dans ce numéro 27

FRANCE GALOP

Département Technique
15 Bld de Douaumont
75017 Paris

ISSN 2998-9620

France Galop - Imprimeur
Dépôt légal: février 2025
Quantité de tirage: 200 ex.



Avis et communiqués

Liste des oppositions IV

Liste des oppositions

(Mise à jour le 29 janvier 2025)

DÉBITEUR	DEMANDEUR	CAUSE
Oliver MATKOVIC	Stéphane CERULIS	Non-paiement factures de frais de pension
Nicolas LEMEUNIER	STE ENT Mathieu BRASME	Non-paiement factures de frais de pension
Rashed Saeed Mohamed Abdulla ALMAZROUEI	Mme Jean-François BERNARD	Non-paiement factures de frais de pension
Vincent ZAZURCA	STE ENT Gabriel LEENDERS	Non-paiement factures de frais de pension
Paolo BOSCHI	Stéphane Richard SIMON	Non-paiement factures de frais de pension
Ivana KANTKOVA	STE ENT Antoine de WATRIGANT	Non-paiement factures de frais de pension
Nicholas WILLIS	STE ENT François MONFORT	Non-paiement factures de frais de pension
Daniel PIERI	STE ENT Benjamin LEGROS	Non-paiement factures de frais de pension
Nelva DE ALMEIDA	Carla O'HALLORAN	Non-paiement factures de frais de pension
Stéphanie GACHELIN	STE ENT Massimo CESANDRI	Non-paiement factures de frais de pension
SCUDERIA BLACK STAR	Gianluca BIETOLINI	Non-paiement factures de frais de pension
Jérôme GUILLET	STE ENT. Alain COUETIL	Non-paiement factures de frais de pension
Carole TRANCHANT	Christophe CHEMINAUD	Non-paiement factures de frais de pension
Thierry DURAND	STE ENT. Olivier SAUVAGET	Non-paiement factures de frais de pension
Jade Prescillia ANGELINI	ST ENT Jean-Marc CAPITTE	Non-paiement factures de frais de pension
Fang SUN	ST ENT Charles GOURDAIN	Non-paiement factures de frais de pension
Bachir YAHYA	Benjamin LEGROS	Non-paiement factures de frais de pension
SOUTH KENSINGTON STABLES	STE ENT. J. BERTAN DE BALANDA	Non-paiement factures de frais de pension
GAAR Racing	Nicolas BELLANGER	Non-paiement factures de frais de pension
Claude DONDI	STE COURSES NANCY-BRABOIS	Non-paiement location de boxes et utilisation installations
Ildefonso LEON-SOTELO GARCIA	Christian DELCHER-SANCHEZ	Non-paiement factures de frais de pension
Ildefonso LEON-SOTELO GARCIA	Yannick FOUIN	Non-paiement factures de frais de pension
Arnaud COUDEVILLAIN	Jockey Club Español	Extension d'inscription Forfeit-list et suspension agréments - non-paiement frais de pension
David ELBAZ	Fabrice FOUCHER	Non-paiement factures de frais de pension
Guy ARMENGOL JADOT	Christophe FERLAND	Non-paiement factures de frais de pension
Guy ARMENGOL JADOT	Hubert de NICOLAY	Non-paiement factures de frais de pension
Didier VISSE	Anthony CLEMENT	Non-paiement factures de frais de pension
Bethe KLODAWSKI	Fabrice CHAPPET	Non-paiement factures de frais de pension
ECURIE DES CLOS	Fabrice CHAPPET	Non-paiement factures de frais de pension
Valérie MOTHEU	R. MARTENS	Non-paiement factures de frais de pension
Valérie MOTHEU	Eric WIANNY	Non-paiement factures de frais de pension
Claude ROESCH	Jérôme CLAIS	Non-paiement factures de frais de pension
Timothy CLAYDON	Eric DANIEL	Non-paiement factures de frais de pension
David ATAR	France Galop	Non-paiement excédent de réclamation
Eric DRAI	Centre d'Entr. Parc du Cheval	Non-paiement factures de frais de pension
Fabio BROGI	Centre d'Entr. Parc du Cheval	Non-paiement factures de frais de pension
Raynald ELBAZ	Alexandre FRACAS	Non-paiement factures de frais de pension
Marion SCHRUFER	Cyril MORINEAU	Non-paiement factures de frais de pension
Laurent RAULIC	Yannick FERTILLET	Non-paiement factures de frais de pension
Thierry CHERON	Jean-Luc PELLETAN	Non-paiement factures de frais de pension
Beryl Violet CHENNELLS	Eric LIBAUD	Non-paiement factures de frais de pension
Elisabeth GANE	Fabrice CHAPPET	Non-paiement factures de frais de pension
Christian MUNICH	Ste Courses de DAX	Non-paiement location de boxes et utilisation installations
ECURIE FABIEN OUAKI	Arnaud CHAILLE-CHAILLE	Non-paiement factures de frais de pension
Jaime CARUANA DE LA HERRAN	Luis A. URBANO GRAJALES	Non-paiement factures de frais de pension
Daniel FOUCault	Franck FIQUET	Non-paiement factures de frais de pension
Daniel FOUCault	Franck FIQUET	Non-paiement factures de frais de pension

Décisions

Les décisions publiées au présent BO sont susceptibles de recours en application des dispositions du Code des Courses au Galop

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP

CAGNES-SUR-MER - 24 DECEMBRE 2024 - PRIX DU CAP ROUX

Les Commissaires de France Galop, agissant en qualité de juges d'appel conformément aux dispositions des articles 172, 218, 232, 233 et 234 du Code des Courses au Galop ;

Saisis d'appels interjetés par :

- le jockey Estelle FONTAINE, l'entraîneur David WINDRIF, puis par Mickaël SEROR, en sa qualité d'entraîneur et de copropriétaire, et au nom du copropriétaire M. Georges MOLLIER, des entraîneurs Thierry POCHE et David WINDRIF, des jockeys Clément LEFEBVRE, Nathanaël FERREIRA et Estelle FONTAINE, interjetant appel de la décision des Commissaires de courses d'avoir annulé l'arrivée, celui-ci mentionnant également Mme Marie-Gabrielle BOUDOT et M. Didier-Henri DUBOIS qui sont des associés minoritaires non habilités à interjeter appel au nom de l'association qui doit être représentée devant France Galop par l'associé dirigeant ;

Après avoir dûment appelé les entourages (propriétaires, entraîneurs et jockeys) de l'ensemble des chevaux ayant participé à l'épreuve ;

Après avoir examiné les éléments du dossier, notamment la décision des Commissaires de courses, le film de contrôle et pris connaissance des explications des appelants, des courriers électroniques du représentant de PASSION RACING CLUB et des jockeys Alexis GAUTRON, Estelle FONTAINE, Chris POINCOT, ainsi que de la représentante de TENUTA DEI PRINCIPI ;

Après avoir entendu les déclarations des entraîneurs Mickaël SEROR, qui était assisté d'un agent de jockeys dûment mandaté à cet effet, et David WINDRIF, étant observé qu'il leur a été proposé de signer la retranscription écrite de leurs déclarations, possibilité non utilisée ;

Cet appel est recevable sur la forme ;

Après en avoir délibéré sous la présidence de Jean d'INDY ;

Sur le fond ;

Vu les éléments du dossier et les courriers de procédure ;

Vu le courrier électronique de Mme Estelle FONTAINE, en date du 25 décembre 2024, mentionnant notamment :

- que suite à une triple chute intervenue au 2ème tour, une lice a été mise en place pour dévier la trajectoire du peloton lors de son dernier passage ;
- que 2 hommes de pistes situés avant la haie du « tournant de la cantine » ont prévenu les jockeys de s'écartez de la corde à l'aide d'un drapeau à damier noir et blanc ;
- qu'un autre homme de piste situé à la sortie du tournant a fait de nouveau signe aux jockeys de s'écartez ;
- que suite à cela, les 5 jockeys devant elle se sont arrêtés ;
- que ne comprenant pas cette décision sachant que le Code des Courses mentionne le drapeau à damier comme étant seulement le signalement d'un danger et non d'une neutralisation de course et qu'aucun signal sonore n'ayant retenti, elle a pris la décision de poursuivre son parcours ;
- qu'elle sollicite donc une révision de la décision des Commissaires de courses ;

Vu le courrier de l'entraîneur David WINDRIF, en date du 26 décembre 2024, mentionnant notamment :

- qu'il n'y a pas de circonstances exceptionnelles, que suite à une triple chute, une déviation a été mise en place dans les temps avec un drapeau à damier qui indique (à sa connaissance) un danger, mais en aucun cas un arrêt de course ;
- que la sirène n'a pas été utilisée ;
- que la lice et le drapeau à damier étaient placés avant la haie du tournant, le soleil n'étant à cet endroit du parcours en aucun cas gênant, d'autant plus que le jockey gagnant a déclaré sur la chaîne des courses hippiques après la course, qu'il avait bien vu le drapeau ;
- que le jockey en tête dans le dernier tournant ayant pensé à une neutralisation, a arrêté son cheval, semant le doute chez certains autres jockeys ;
- que le jockey Estelle FONTAINE, quant à elle, sûre d'elle, a pris la décision de terminer son parcours ;
- que l'on peut éventuellement concevoir vis-à-vis de la presse et des parieurs une annulation de la course, mais en aucun cas en référence au Code des Courses de France Galop, c'est pourquoi il demande la révision de la décision des Commissaires de courses ;

Vu le courrier de l'entraîneur Mickaël SEROR en son nom et au nom des personnes visées ci-dessus, en date du 26 décembre 2024, mentionnant notamment :

- que le personnel de l'hippodrome qui avait mis en place une déviation a clairement indiqué par le drapeau à damiers, des gestes et des cris, la nécessité de se décaler vers l'extérieur ;
- que jamais il n'a été question d'une neutralisation de la course qui aurait donné lieu à la mise en place de la sirène de l'hippodrome ou au drapeau rouge ;
- que si certains jockeys ont mal interprété les consignes du porteur de drapeau, les suivants ont très bien vu et entendu ses paroles et gestes et ne peuvent être privés ainsi que les entourages respectifs du résultat de la course ;
- qu'en outre, l'argument selon lequel le soleil aurait ébloui certains jockeys et pas d'autres est contredit par l'exposition du soleil à CAGNES-SUR-MER à cette heure de la journée ;

Vu le courrier électronique du représentant de PASSION RACING CLUB, en date du 31 décembre 2024, indiquant qu'il sera absent lors de la Commission d'appel ;

Vu le courrier électronique du jockey Alexis GAUTRON, en date du mercredi 1er janvier 2025, mentionnant notamment qu'étant tombé au tour d'avant il ne se sent pas concerné par cet appel ;

Vu les explications de la SCUDERIA TENUTA DEI PRINCIPI reçues le 6 janvier 2025 mentionnant notamment :

- que dans cette course, MESSI BLUE, monté par Chris POINCOT, était en passe de gagner avec une avance abyssale lorsque son jockey, juste avant la ligne d'arrivée, a décidé de l'arrêter ;
- que cette manœuvre a induit en erreur les jockeys qui suivaient à grande distance le cheval en tête de la course ;
- que ces derniers ont alors été incités à arrêter leurs chevaux en voyant l'« ignoble » manœuvre de Chris POINCOT et qu'on n'avait jamais vu cela dans une course hippique française ;
- qu'en voulant être particulièrement bienveillant avec Chris POINCOT, on peut dire qu'au minimum il ne connaît pas les règles, si l'on n'émet pas des hypothèses bien

- plus inquiétantes ;
- qu'en plus d'être totalement incapable de faire son travail correctement, Chris POINCOT s'est également montré particulièrement grossier dans l'après-course en refusant de donner des explications aux propriétaires ;
 - que cela est une page particulièrement honteuse des courses hippiques françaises qui a rapidement suscité l'hilarité de tous les observateurs et la déception de tous les parieurs ;
 - qu'elle demande donc par la présente que les mesures les plus sévères soient prises à l'encontre du jockey Chris POINCOT, auteur d'un épisode d'une telle gravité ;
 - qu'en même temps, elle demande que Chris POINCOT soit condamné à une amende égale au prix de la première place de la course en question et que cette somme soit transférée à la SCUDERIA TENUTA DEI PRINCIPI à titre de dédommagement ;

Vu les explications écrites du jockey Chris POINCOT reçues le 9 janvier 2025 mentionnant notamment :

- qu'il était en tête à l'entrée du tournant et qu'avant de sauter la haie du tournant il a aperçu un homme qui agitait un bâton, mais pas de couleur ni de motif sur le drapeau, puisqu'il avait l'air enroulé et qu'à son passage un des deux hommes annonçait « Arrêtez-vous » ;
- qu'après le saut de l'obstacle, il s'est retourné pour savoir comment réagissaient les autres jockeys et que les deux suivants ont fait la même chose que lui et ont tourné la tête ;
- que sur les images on peut voir une autre personne à la sortie du tournant qui se situe sur la piste, mais au moment de la course, il ne l'a pas vu ;
- que pour information, lors du premier tour, il a vu la chute qui a été brutale, mais le soleil étant bas à cette heure-là, cela ne permettait pas de voir ce qu'il se passait derrière cet obstacle au second tour ;
- que vu l'avance qu'il avait, il n'aurait pas été rejoint sauf incidents de parcours aux derniers obstacles ;
- que la situation et les éléments invoqués précédemment forçaient à prendre une décision rapide ;
- qu'il se demande si les jockeys en queue de peloton ont entendu les demandes de s'arrêter des personnes à l'amorce du tournant ;
- que s'il n'avait pas entendu les demandes de stopper sa course et s'il avait vu un « vrai drapeau déplié », il n'aurait pas arrêté son cheval et aurait gagné cette épreuve ;

Vu les explications écrites reçues le 9 janvier 2025 du jockey Estelle FONTAINE reprenant son courrier d'appel et mentionnant donner mandat à l'entraîneur David WINDRIF de la représenter en séance ;

L'agent de jockeys qui assistait l'entraîneur Mickaël SEROR en séance a indiqué qu'il allait reprendre oralement l'ensemble des observations qu'il a jointes par écrit en séance et qui sont portées au dossier ;

Il a notamment indiqué que dans une course à obstacles une chute n'est pas une circonstance exceptionnelle, mais fréquente, ainsi que le contournement du cheval tombé ou du jockey ;

Il a ajouté que le fait pour un jockey de mal interpréter des instructions et signes du personnel n'est pas une circonstance exceptionnelle, mais une faute de sa part ;

Qu'il conteste une phrase du communiqué des Commissaires de courses mentionnant que les jockeys n'étaient pas certains de la neutralisation, car ceux qui ont continué étaient certains que ceux s'arrêtant se trompaient au vu des informations visibles et audibles sur la piste ;

Que personne ne peut ignorer les signaux pour l'arrêt d'une course : drapeau rouge, signal sonore, deux bras agités en l'air par le personnel et que ces signaux n'étaient pas visibles et audibles ce jour-là, et que donc les 3 premiers ont fait une erreur ;

L'agent de jockeys a fait visionner une vidéo permettant de constater l'état de la luminosité du soleil à la même heure que celle de la course sur le même hippodrome avec le même type de soleil prise deux jours après la course en cause ;

Il a indiqué en quoi l'ombre et le soleil rasant ne sont pas un argument entendable au vu de cet exemple de film ;

Il a également souhaité diffuser les propos de Nathaniel FERREIRA, le gagnant sur la piste, lequel mentionne que les jeunes jockeys ont mal compris, mais qu'un drapeau à damier c'est pour faire attention et non pas une neutralisation ;

Il a rappelé le très peu d'expérience des 4 jockeys arrêtés en premier, mais que cela ne peut pas être mis au préjudice de ceux qui ont continué ;

Il a diffusé une vidéo du jockey Clément LEFEBVRE en séance qui indique qu'il était sixième quand ça s'arrête devant lui, qu'il a continué et s'est classé troisième, car il n'entendait pas la sirène ni ne voyait de drapeau signifiant une neutralisation de la course ;

Il a ajouté qu'il avait entendu les hommes de piste dire d'aller vers l'extérieur et que c'est pour ça qu'il a sollicité jusqu'au bout et a été étonné de l'annulation ;

L'agent a également diffusé une vidéo du jockey Kenegan DENIEL qui a indiqué que le cheval JOUR DE GARDE a mis du temps à se relever et que les Commissaires ont décidé de mettre en place une lice provisoire et un drapeau à damiers pour éviter le danger ;

L'agent a indiqué que le drapeau est peut-être mal déplié, mais qu'on voit des damiers et qu'il est incompréhensible que certains disent qu'on leur demandait d'aller à l'extérieur et d'autres qu'on leur disait « Arrêtez-vous » ;

L'entraîneur David WINDRIF a :

- demandé si tous les apprentis ont passé un examen relatif au Code, puis a ajouté qu'il y avait eu beaucoup d'agitation dans les balances ce jour-là, se demandant si les Commissaires de courses ont davantage réagi à la pression de cette agitation qu'autre chose ;
- indiqué que, selon lui, il n'y a pas des circonstances exceptionnelles, car un drapeau visible était là ;
- que son jockey qui était troisième, s'est arrêté, car a vu un drapeau, mais ne savait pas ce que c'était et que sa deuxième jockey a, quant à elle, continué le parcours et actionné sa partenaire qui allait bien à ce moment-là, produisant son effort, qu'il se place donc des deux côtés du dossier ;
- qu'il ne lui apparaît pas évident que Chris POINCOT aurait gagné, car les physionomies de courses à CAGNES-SUR-MER sont bien spécifiques et qu'il faut, en tout état de cause, se baser sur des faits réels ;
- que sur cet hippodrome le soleil est très dangereux de face, mais que ce n'était pas le cas à ce moment-là sur la piste ;
- que l'erreur de Chris POINCOT et les doutes des deux concurrents derrière lui ont créé cette situation ;
- qu'une erreur peut arriver, mais que cela a semé le doute, ajoutant que ceux qui se sont arrêtés ont dit avoir vu un drapeau, mais ne savaient pas ce que c'était comme drapeau ;

L'entraîneur Mickaël SEROR a indiqué :

- que seuls les 3 premiers se sont arrêtés et que le 4ème s'arrête, car il sollicitait son cheval à ce moment du parcours, mais son cheval n'avait plus de ressources ;

- qu'à aucun moment l'homme présent sur la piste arrête la course, mais indique de se pousser vers l'extérieur ;
- qu'il estime le cas si évident qu'il n'a pas grand-chose à ajouter ;

L'entraîneur David WINDRIF a indiqué que le premier a peut-être perçu une équivoque entre les mots « Ecartez-vous » et les mots « Arrêtez-vous » car il n'entendait peut-être pas bien à cheval, que cela est une possibilité ;

M. Pierre-Yves LEFEVRE a demandé si les employés de la Société des Courses se sont exprimés, mais qu'il n'y a rien d'officiel au dossier, Mickaël SEROR indiquant avoir eu des échanges informels avec le Président de CAGNES-SUR-MER à ce sujet ;

L'entraîneur Mickaël SEROR a indiqué concernant les 3 concurrents de tête que « dans son esprit », c'est comme s'ils s'étaient trompés de parcours ;

L'agent de jockeys assistant Mickaël SEROR a indiqué qu'on doit remercier ceux qui ont fini la course ;

L'entraîneur David WINDRIF a indiqué que les 3 jockeys professionnels au départ de cette épreuve ont d'ailleurs fini la course ;

M. Jean d'INDY a souhaité indiquer, sans que sa phrase ne soit une conclusion au dossier, qu'il faut quand même faire remarquer que le drapeau sur le bâton est très enroulé au moment du passage des 3 premiers concurrents ;

Les entraîneurs David WINDRIF et Mickaël SEROR ont pour leur part indiqué que le drapeau se déroule une foulée sur deux tout de même et que le sens du vent sur la piste permettait de le voir selon eux depuis la piste, ajoutant que tout le monde a dû entendre les hommes de piste parler ;

L'agent de jockeys susvisé a indiqué vouloir évoquer le deuxième homme sur la piste à côté de celui qui a le drapeau sur le mât et qui, selon ce qu'il voit sur le film, repousse vers le loin avec ses bras ;

L'entraîneur David WINDRIF a rappelé que, selon lui, il n'y a pas de circonstances exceptionnelles et qu'il y a une erreur du premier jockey, c'est tout, confirmant que le second homme de piste n'a pas de drapeau rouge et repousse avec sa main, mais ne dit pas de s'arrêter ;

L'entraîneur a ajouté que selon lui il n'y a pas de faute de l'hippodrome, car tout le monde fait les bons gestes sur la piste ;

M. Jean d'INDY demande aux intéressés si, selon eux, la position de ce cheval grièvement accidenté et le déroulé des faits ne permet pas de caractériser une situation exceptionnelle, ajoutant leur demander si le fait que la moitié des concurrents s'arrêtent ou décélèrent n'est pas une circonstance exceptionnelle, les intéressés confirmant leur position que ce n'est pas une circonstance exceptionnelle en l'espèce ;

L'entraîneur Mickaël SEROR a indiqué que son concurrent arrivé 3ème sur la piste est parti à la réforme, que son gagnant a pris 8.000 euros dans sa carrière et qu'on les lui retire alors que c'était ce jour-là son jour ;

Il a indiqué qu'il a mérité de gagner cet argent en sa qualité d'entraîneur, l'entraîneur David WINDRIF indiquant que, selon lui, ce n'est pas vraiment le sujet ;

M. Jean d'INDY a pris la parole pour tenter de résumer la pensée de l'entraîneur Mickaël SEROR en demandant si ce qu'il veut dire c'est qu'il se sent victime d'une injustice, l'intéressé indiquant que c'est exactement cela ;

L'entraîneur David WINDRIF a indiqué que si on laisse en l'état les choses, les jockeys ayant fait une erreur et ceux n'en n'ayant pas fait sont jugés de la même manière ;

Il a ajouté que, selon lui, l'hippodrome ne doit pas être mis en cause, car tout le monde est bien placé ;

Les intéressés ont indiqué ne rien avoir à ajouter suite à une question posée en séance par le

Président ;

Vu les dispositions de l'article 172 du Code des Courses au Galop et les éléments du dossier ;

En abordant la haie du dernier tournant, le jockey Chris POINCOT menait la course d'environ 5 ou 6 longueurs devant son confrère Alexandre CHESNEAU qui devançait quant à lui Bastien MARCHAND de plusieurs longueurs également, Quentin JACOB se trouvant en 4ème position à distance en n'ayant plus de ressources manifestes, son partenaire paraissant décélérer et être rejoint par le peloton qui était donc à de nombreuses longueurs de la tête ;

Le jockey Chris POINCOT devançait ainsi le peloton d'environ 12 ou 13 longueurs lors du saut de la haie du tournant, son partenaire paraissant avoir encore des ressources, tout comme son poursuivant immédiat ;

Il est visible sur le film de contrôle qu'environ 4 foulées avant le saut de la haie du tournant deux hommes étaient positionnés sur la piste intérieure un peu en amont du tournant, l'un effectuant des gestes peu visibles, l'autre tenant un mât au bout duquel un drapeau était, certes visible sur la vidéo, mais ledit drapeau s'étant cependant un peu déroulé seulement au moment du passage du troisième concurrent et étant à peu près déroulé de manière totalement visible au moment du passage du reste du peloton plusieurs secondes après le passage des premiers ;

Il ressort en effet des images de la course que lors du passage de Chris POINCOT et d'Alexandre CHESNEAU, le drapeau tenu par l'un des hommes à pied en retrait de la piste et dans le tournant était très peu visible, car en grande partie enroulé autour du mât le supportant ;

Après le saut de la haie du tournant, le jockey Chris POINCOT et le jockey Alexandre CHESNEAU, dont l'avance sur le reste du peloton était très importante et confortable, laissant envisager qu'ils allaient probablement obtenir les deux premières places de la course, avaient semblé dans l'incompréhension des évènements et des signes manifestés par les hommes de piste, les deux jockeys se retournant ainsi que le jockey Bastien MARCHAND qui était en 3ème position et encore en avance sur le reste du peloton pour essayer de comprendre ce qu'il se passait ;

Les 3 jockeys de tête avaient alors décidé d'arrêter leurs partenaires, alors qu'une telle décision leur portait nécessairement un important préjudice, puisqu'ils paraissaient en capacité de dominer la majorité de leurs rivaux ;

Il résulte des images que sur 10 concurrents 6 d'entre eux se sont alors arrêtés ou ont fortement ralenti et que 4 concurrents au préalable encore en retrait pour les 3 premières places avaient terminé le parcours dans la plus grande confusion, passant le poteau d'arrivée en 1ère, 2ème, 3ème et 4ème position ;

Les Commissaires de courses ont alors, au vu des évènements et de cette arrivée très chaotique, décidé d'appliquer l'article 172 du Code des Courses au Galop en mentionnant que des circonstances exceptionnelles ont influé sur le résultat de la course et décidé d'annuler la course ;

En appel, les Commissaires d'appel sont habilités à maintenir la décision ainsi prise par les Commissaires de courses, puisque leur décision apparaît suffisamment justifiée et motivée, ainsi qu'en conformité avec leurs pouvoirs d'interprétation et avec la rédaction du paragraphe II de l'article 172 du Code ;

L'arrivée intervenue dans les circonstances susvisées ne permettait effectivement pas de manière évidente :

- d'assurer la probité de son résultat ;
- d'assurer la protection des parieurs, puisque l'arrivée en question a été totalement dictée par l'arrêt ou le ralentissement d'une très grande partie des concurrents, certains concurrents qui semblaient en mesure de prendre les 2 ou 3 premières places ayant privilégié leur sécurité pensant que la course était neutralisée, ce qui peut se comprendre au vu des signaux peu visibles et difficiles à interpréter en bord de piste dans le dernier tournant et d'un grave accident sur la piste, un cheval étant à

terre dans un tournant ;

Il apparaît ainsi difficile de reprocher à des jockeys, pour une partie importante d'entre eux de s'être arrêtés ou d'avoir fortement ralenti, après avoir été mis en grande confusion, par :

- les gestes trop timides du personnel placé trop en retrait sur le bord de la piste,
- la présence d'un drapeau mal déployé donc difficile à identifier, car enroulé sur son mât au moment du passage de plusieurs d'entre eux,
- un cheval gravement accidenté allongé sur la piste,
- une visibilité difficile en plein tournant,

d'avoir pensé qu'un cas de force majeure les empêchait de poursuivre leur parcours en toute sécurité et limpidité ;

Pour ces raisons, la décision prise par les Commissaires de courses apparaît avoir été une décision :

- protectrice de l'image des courses,
- protectrice de la probité de leur résultat,
- protectrice des parieurs qui se sont vus remboursés leurs enjeux grâce à l'annulation de la course,
- respectueuse de la sécurité, celle-ci apparaissant avoir dicté le choix de plusieurs jockeys qui se sont retrouvés dans une confusion manifeste et visible suite à un incident grave sur la piste,
- protectrice de l'intégrité physique des jockeys dont la décision de s'arrêter ne saurait leur être reprochée au point de les sanctionner, étant observé que le jockey Chris POINCOT ne peut pas avoir prémedité l'accident d'un concurrent et l'arrêt de sa course, cette décision lui ayant été fortement préjudiciable à titre personnel, puisqu'il semblait en mesure de gagner cette épreuve ;
- conforme aux dispositions du paragraphe II de l'article 172 du Code des Courses au Galop que les Commissaires de courses étaient en droit d'appliquer de cette manière ;

Leur décision a donc été prise dans le respect de l'image des courses, de l'égalité des chances vis-à-vis des concurrents et dans le respect des parieurs ;

Il y a donc lieu, pour ces raisons objectives et suffisamment nombreuses, de maintenir la décision des Commissaires de courses ;

PAR CES MOTIFS :

Décident de :

- maintenir la décision des Commissaires de courses.

Paris, le 16 janvier 2025

M. G. HOVELACQUE - M. P-Y. LEFEVRE - M. J. d'INDY

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP

Les Commissaires de France Galop, agissant en application des dispositions de l'article 213 du Code des Courses au Galop sous la présidence de M. Robert FOURNIER SARLOVEZE ;

Les Commissaires de France Galop ont été saisis du rapport du Service Contrôles de France Galop du 10 janvier 2025, accompagné de ses pièces jointes, dont il ressort que :

- le hongre CALEB a été déclaré auprès de France Galop à l'effectif d'entraînement de M. Mathieu PITART depuis le 2 février 2024, avec comme propriétaire mentionné à 100% : M. Carlos ROBBA ; à cette date, la carte d'immatriculation émise par l'IFCE

- mentionnait M. Carlos ROBBA comme étant propriétaire ;
- la propriété déclarée auprès de France Galop du hongre CALEB a été modifiée en date du 8 octobre 2024 comme devenant la propriété à 100% de M. Mathieu PITART ; à cette date, la carte d'immatriculation émise par l'IFCE mentionnait M. Carlos ROBBA comme étant propriétaire ;
 - le hongre CALEB était inédit pour courir le 13 octobre 2024 le Prix du SYNDICAT DES ELEVEURS DU SUD-EST sur l'hippodrome de HYERES en étant déclaré comme étant la propriété de M. Mathieu PITART, course à l'issue de laquelle il s'est classé 9ème ;
 - l'entraîneur M. Mathieu PITART a déclaré auprès de France Galop le hongre CALEB comme étant sous le statut « changement d'entraîneur » le 19 octobre 2024 ;
 - suite à cette déclaration, et conformément aux démarches prévues par l'article 32 du Code des Courses au Galop, un courrier électronique a été envoyé au propriétaire déclaré auprès de France Galop à cette date, à savoir M. Mathieu PITART, demandant d'informer le Service Contrôles de France Galop du lieu exact de stationnement du cheval sous 8 jours sinon le cheval sera déclaré en fin de carrière en France conformément aux règles édictées en la matière ;
 - sans réponse du propriétaire déclaré auprès de France Galop, M. Mathieu PITART, le hongre CALEB a donc été déclaré en fin de carrière le 31 octobre 2024, ce qui impliquait, en application du Code des Courses au Galop, de l'interdire de courir pour une durée de 6 mois ;
 - le 27 décembre 2024, M. Hervé PICHARDIE a envoyé au Service Contrôles une demande de dérogation afin de ne pas se voir appliquer 6 mois d'interdiction de courir et une annulation de la déclaration de « fin de carrière » pour le hongre CALEB, en fournissant les pièces justificatives et en indiquant :
 - qu'il avait acheté le hongre CALEB à M. Carlos ROBBA en date du 18 octobre 2024 ;
 - qu'il a effectué le changement de la carte d'immatriculation dudit hongre auprès de l'IFCE à son nom en date du 1er novembre 2024 ;
 - que le hongre CALEB était parti au repos en sortie provisoire chez son ancien propriétaire M. Carlos ROBBA depuis le 19 novembre 2024 où il se trouve encore à ce jour ;
 - qu'il ne comprenait pas la déclaration de « fin de carrière » pour son cheval sur le site public de France Galop et qu'il souhaitait qu'il soit déclaré en « sortie provisoire » ;
 - le Service Contrôles a demandé le 3 janvier 2025 à M. Mathieu PITART de fournir des preuves de propriété dudit hongre et celui-ci a indiqué qu'« après avoir fait l'acquisition du cheval CALEB, M. Carlos ROBBA l'a trouvé moyen à l'entraînement et n'en voulant plus il l'a donc débuté sous ses couleurs pour voir réellement les capacités du cheval, mais cette course n'étant pas concluante M. ROBBA a récupéré le cheval et l'a vendu à la société SASU LEPACTOL » (courriel en pièce jointe à ce rapport) ;
 - M. Carlos ROBBA a confirmé ces faits par retour de courriel le 8 janvier 2025 (courriel en pièce jointe à ce rapport) ;
 - le hongre CALEB a donc été déclaré auprès de France Galop comme étant la pleine propriété de M. Mathieu PITART à compter du 8 octobre 2024, ce qui n'est pas conforme à la réalité et ce qui a entraîné la déclaration en fin de carrière dudit hongre suite au courrier envoyé au mauvais destinataire ;

Après avoir dûment demandé des explications écrites à M. Carlos ROBBA et à l'entraîneur Mathieu PITART pour l'examen contradictoire de ce dossier, leur avoir proposé d'être entendus par les Commissaires de France Galop et avoir mentionné qu'ils avaient le droit de ne pas adresser d'explications ;

Après avoir examiné les éléments du dossier, les explications écrites de M. Carlos ROBBA et de

l'entraîneur Mathieu PITART ;

Sur le fond ;

Vu les éléments du dossier ;

Vu le courrier de M. Hervé PICHARDIE, associé dirigeant de la société LEPACTOL, en date du 10 janvier 2025, mentionnant notamment :

- qu'il est indiqué sur la fiche France Galop que le hongre CALEB est la propriété de M. Mathieu PITART et en « fin de carrière en France » depuis le 20 novembre 2024 ;
- qu'il a acheté ce cheval à son propriétaire M. Carlos ROBBA par l'intermédiaire de son éleveur M. Jean-Claude CAMPOS ;
- qu'une proposition lui a été faite le 14 octobre 2024 par M. Carlos ROBBA ;
- qu'un règlement par virement a été effectué suivant le courrier de M. Carlos ROBBA en date 18 octobre 2024 ;
- que le hongre CALEB a été placé au repos le 19 novembre 2024 chez M. Jean-Claude CAMPOS au Haras des BROUSSES, 86480 SAINT-MAURICE-LA-CLOUERE ;
- qu'il a effectué le changement à l'IFCE, ce qui lui a été confirmé le 1er novembre 2024 ;
- que M. Carlos ROBBA était l'unique propriétaire de ce cheval acheté directement à l'élevage de M. Jean-Claude CAMPOS, même s'il a couru avec comme propriétaire M. Mathieu PITART ;
- que M. Mathieu PITART, sauf contrat chez France Galop, n'a jamais été propriétaire du hongre CALEB ;
- que le hongre CALEB est toujours en repos et sortie de l'entraînement chez M. Jean-Claude CAMPOS au Haras des BROUSSES, 86480 SAINT-MAURICE-LA-CLOUERE ;
- qu'il ne comprend pas la qualification de « fin de carrière en France » pour son cheval signifiée par son ancien entraîneur Mathieu PITART ;
- que pour mémoire, il a saisi France Galop (Services propriétaire et vétérinaire) par lettre recommandée avec accusé de réception le 11 septembre 2024 au sujet d'un différend avec l'entraîneur Mathieu PITART ;
- qu'il souhaiterait que le hongre CALEB soit qualifié en « sortie provisoire » ;
- que le hongre CALEB doit retourner dans le premier trimestre 2025 chez un entraîneur « obstacle » non défini à ce jour et qu'il lui sera difficile d'attendre 6 mois avant de pouvoir courir après le 1er jour de la déclaration d'entraînement ;

Vu le courrier de M. Mathieu PITART, entraîneur et propriétaire déclaré auprès de France Galop du hongre CALEB à compter du 8 octobre 2024, en date du 3 janvier 2025, mentionnant notamment :

- que M. Carlos ROBBA, après avoir fait l'acquisition du cheval, l'a trouvé moyen à l'entraînement ;
- que n'en voulant plus il l'a donc fait débuter sous sa propriété pour voir réellement les capacités du cheval ;
- que cette course n'étant pas concluante, M. Carlos ROBBA a récupéré le cheval et l'a vendu à la société LEPACTOL ;

Vu le courrier de M. Carlos ROBBA en date du 6 janvier 2025 mentionnant notamment qu'il confirme la vente du hongre CALEB à la société LEPACTOL pour 2.000 euros ;

Vu le courrier de M. Mathieu PITART du 14 janvier 2025 mentionnant notamment :

- que M. Jean-Claude CAMPOS s'est occupé de la vente dudit hongre à M. Carlos ROBBA ;
- que le cheval est revenu à l'entraînement, mais n'ayant montré aucune amélioration

dans ses aptitudes au vu de sa période à l'entraînement, M. Carlos ROBBA n'était plus désireux de le garder, il lui a donc proposé de l'essayer en le déclarant sous sa propriété pour une course ayant eu lieu le 13 octobre 2024 à HYERES ;

- qu'après cette course, M. Carlos ROBBA a donc décidé de vendre ledit hongre à la société LEPACTOL dont le dirigeant est M. Hervé PICHARDIE ;
- que comme convenu avec M. Jean-Claude CAMPOS, il a noté sur France Galop le hongre CALEB en changement d'entraînement, puisqu'il devait repartir chez un autre entraîneur directement après avoir été récupéré à son écurie sur CHAZEY-SUR-AIN ;
- que sur ses dires, M. Jean-Claude CAMPOS devait effectuer le changement de situation et d'entraînement lui-même, car M. Mathieu PITART étant en litiges financiers avec M. Jean-Claude CAMPOS et M. Hervé PICHARDIE, le nouveau propriétaire du hongre, leurs relations n'étant pas vraiment cordiales, et donc il ne voulait pas donner d'informations, aucune, à ce sujet ;

Vu les articles 13, 22, 28, 30, 32, 39, 79, 80, 216 et 224 du Code des Courses au Galop ;

I. Sur la caractérisation des manquements relatifs aux déclarations de propriété

M. Carlos ROBBA est titulaire d'une autorisation de faire courir en qualité de propriétaire depuis le 10 décembre 1993 d'une autorisation de faire courir en tant que gérant et porteur de parts depuis le 1er mars 2012 ;

M. Hervé PICHARDIE est titulaire d'une autorisation de percevoir des primes à l'élevage en qualité d'éleveur depuis le 1er janvier 2012, de faire courir en tant que propriétaire depuis le 24 août 2023 et de faire courir en tant que propriétaire gérant et porteur de parts de la société LEPACTOL depuis le 7 mars 2024 ;

M. Mathieu PITART est titulaire d'une autorisation d'entraîner en qualité d'entraîneur public depuis le 15 novembre 2017, de faire courir en tant que propriétaire depuis le 13 décembre 2017 et de percevoir des primes à l'élevage en tant qu'éleveur depuis le 10 mai 2024 ;

M. Mathieu PITART a fait courir le hongre CALEB en le déclarant comme étant sa pleine propriété à l'occasion du Prix du SYNDICAT DES ELEVEURS DU SUD-EST couru sur l'hippodrome de HYERES le 13 octobre 2024, alors qu'en réalité ledit hongre était à cette date encore la propriété de M. Carlos ROBBA à 100% ;

Par la suite, M. Carlos ROBBA a vendu ledit hongre le 18 octobre 2024 à la société LEPACTOL, ce que les parties au dossier confirment et reconnaissent unanimement ;

Or, les Commissaires de France Galop sont habilités à statuer sur d'éventuels manquements aux dispositions du Code des Courses au Galop en matière de déclarations de propriété et d'entraînement de chevaux de courses et ne peuvent, au regard de l'ensemble des éléments susvisés, que constater la non-conformité avérée et reconnue de la déclaration de propriété relative au hongre CALEB intervenue à compter du 8 octobre 2024 ;

II. Sur les conséquences disciplinaires des manquements constatés

Il convient, en conséquence, au vu de son infraction, de sanctionner M. Mathieu PITART par une amende de 1.000 euros pour avoir mis en place une situation non conforme au Code des Courses au Galop en matière de déclaration de propriété d'un hongre en vue de le faire courir une course publique ;

Il ressort également des éléments du dossier que M. Carlos ROBBA, propriétaire expérimenté, ne pouvait ignorer la situation de non-conformité susvisée et y a participé, puisqu'il était en lien direct avec l'entraîneur du hongre CALEB, Mathieu PITART, qui a ainsi fait courir ledit hongre sans que sa propriété ne soit conforme à la réalité ;

M. Carlos ROBBA a eu un comportement contraire à la probité attendue de la part d'une personne s'étant vu délivrer une autorisation par les Commissaires de France Galop et il convient donc de sanctionner sa complicité dans la situation irrégulière mise en place par une amende de 1.000 euros ;

Il appartient à l'avenir aux intéressés de ne plus mettre en place ou se rendre complice de telles déclarations mensongères au sens du Code des Courses au Galop, puisqu'elles portent préjudice à la filière dans son ensemble mettant à mal les devoirs de probité, de transparence attendue de la part des acteurs des courses dûment agréés et étant précisé, qu'en l'occurrence, leur infraction a eu une incidence importante sur la qualification du cheval déclaré en « fin de carrière » par erreur ;

PAR CES MOTIFS :

Décident :

- de sanctionner M. Mathieu PITART par une amende d'un montant de 1.000 euros ;
- de sanctionner M. Carlos ROBBA par une amende de 1.000 euros.

Paris, le 22 janvier 2025

Mme C. du BREIL - M. K. HUYBERS - M. R. FOURNIER SARLOVEZE

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP

Les Commissaires de France Galop, agissant en application de l'article 82 du Code des Courses au Galop sous la Présidence de M. Nicolas LANDON ;

Saisis par la Société d'Entraînement François ROHAUT d'une demande d'inscription sur la liste des oppositions prévue par l'article 82 dudit Code à l'encontre de M. Abdullah Mohammed Ah AL ATTINYAH, en raison du non-paiement de factures ;

Après avoir dûment appelé ce dernier à se présenter à la réunion fixée au 29 janvier 2025 pour l'examen contradictoire de cette demande et constaté la non-présentation de l'intéressé ;

Après avoir examiné les éléments du dossier ;

Vu les courriers adressés spontanément par France Galop en dates des 16 janvier 2025, 23 janvier 2025 et 27 janvier 2025 visant à connaître les explications ou suites que M. Abdullah Mohammed Ah AL ATTINYAH souhaitait donner à ce dossier en l'alertant sur les risques que son silence engendre puisque cela engendre l'absence de toute justification au non-paiement en cause ;

Après en avoir délibéré ;

Sur le fond ;

Les Commissaires de France Galop ont constaté, le 29 janvier 2025, l'absence de paiement effectif de la somme due, ainsi que l'absence de justification, malgré le délai octroyé, et malgré les courriers restés sans réponses sur les suites données au dossier par M. Abdullah Mohammed Ah AL ATTINYAH ;

Il y a donc lieu de :

- maintenir le blocage du compte France Galop de M. Abdullah Mohammed Ah AL ATTINYAH à concurrence de la somme due ;
- suspendre l'ensemble des autorisations lui ayant été délivrées, conformément aux dispositions de l'article 82 dudit Code, à compter du 14ème jour qui suit la notification de la présente décision ;

étant observé que :

- si la situation est régularisée de manière effective et dûment justifiée dans les 30 jours qui suivent la notification de la présente décision, celle-ci ne produira plus d'effets ;
- si la situation n'est pas régularisée de manière effective et dûment justifiée dans les 30 jours qui suivent la notification de la présente décision, l'inscription sur la liste des oppositions sera prononcée et l'ensemble des autorisations délivrées, supprimé ;

PAR CES MOTIFS

Décident :

- de maintenir le blocage du compte France Galop de M. Abdullah Mohammed Ah AL ATTIYAH à concurrence de la somme due ;
- de suspendre l'ensemble des autorisations ayant été délivrées à M. Abdullah Mohammed Ah AL ATTIYAH à compter du 14ème jour qui suit la notification de la présente décision ;
- de demander l'extension de cette décision à l'Autorité Hippique du QATAR laquelle lui a délivré des autorisations ;

étant observé que :

- si la situation est régularisée de manière effective et dûment justifiée dans les 30 jours qui suivent la notification de la présente décision, celle-ci ne produira plus d'effets ;
- si la situation n'est pas régularisée de manière effective et dûment justifiée dans les 30 jours qui suivent la notification de la présente décision, l'inscription sur la liste des oppositions sera prononcée et l'ensemble des autorisations délivrées, supprimé.

Paris, le 29 janvier 2025

M. R. FOURNIER SARLOVEZE - M. G. HOVELACQUE - M. N. LANDON

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP

Les Commissaires de France Galop, agissant en application de l'article 82 du Code des Courses au Galop sous la Présidence de M. Jean d'INDY ;

Saisis par l'entraîneur Giada MENATO d'une demande d'inscription sur la liste des oppositions prévue par l'article 82 dudit Code à l'encontre de M. Yannick DESMET, en raison du non-paiement de factures de pensions d'entraînement ;

Après avoir dûment appelé ce dernier à se présenter à la réunion fixée au 15 janvier 2025 pour l'examen contradictoire de cette demande et constaté la non-présentation de l'intéressé, étant observé qu'il avait à cette date, décidé de payer une partie de la somme due en s'expliquant sur les raisons de ce paiement partiel comme détaillé ci-dessous ;

Après avoir examiné les éléments du dossier ;

Vu les courriers adressés spontanément par France Galop en date des 23 décembre 2024, puis 6 janvier 2025, 9 janvier 2025, 14 janvier 2025 et 15 janvier 2025 visant à connaître les explications ou suites que M. Yannick DESMET souhaitait donner à ce dossier avant la réunion du 15 janvier 2025 en l'alertant sur les risques que son silence engendre ;

Vu les nombreux appels téléphoniques spontanés de France Galop visant à sensibiliser M. Yannick DESMET et à lui demander ses observations sur le dossier avant le 15 janvier 2025 ;

Vu le courrier adressé à M. Yannick DESMET en date du 15 janvier 2025 prenant acte du règlement partiel de sa part en faveur de l'entraîneur Giada MENATO et lui indiquant, pour le reste de la somme due, avoir pris acte de sa décision de l'assigner en justice en raison de son désaccord sur une partie du dossier ;

Il était alors demandé à M. Yannick DESMET, dans ce courrier du 15 janvier 2025, de bien vouloir adresser la copie de l'assignation telle que dûment enregistrée par la juridiction qu'il aurait saisie à l'encontre de Mme Giada MENATO pour le litige les opposant concernant le restant de la somme due ;

Le 29 janvier 2025, malgré plusieurs rappels écrits et téléphoniques alertant sur le délai à respecter par M. Yannick DESMET pour leur justifier de son action en justice à l'encontre de l'entraîneur Giada MENATO, les Commissaires de France Galop ne peuvent que constater

l'absence de tout dépôt effectif d'une assignation ou d'un éventuel accord amiable conclu entre les parties ;

Vu les échanges de courriers entre M. Yannick DESMET et Giada MENATO en date du 23 janvier 2025 concernant des propositions de compensations à effectuer entre la propriété du cheval objet des factures et le restant dû et mentionnant leurs observations sur la situation du cheval ;

Après en avoir délibéré ;

Sur le fond ;

Il y a donc lieu en l'absence de justificatif permettant de clore la procédure au vu des éléments qui précédent de :

- maintenir le blocage du compte France Galop de M. Yannick DESMET à concurrence de la somme due ;
- suspendre l'ensemble des autorisations lui ayant été délivrées, conformément aux dispositions de l'article 82 dudit Code, à compter du 14ème jour qui suit la notification de la présente décision ;

étant observé que :

- si la situation est régularisée de manière effective et dûment justifiée dans les 30 jours qui suivent la notification de la présente décision, celle-ci ne produira plus d'effets ;
- si la situation n'est pas régularisée de manière effective et dûment justifiée dans les 30 jours qui suivent la notification de la présente décision, l'inscription sur la liste des oppositions sera prononcée et l'ensemble des autorisations délivrées, supprimé ;

PAR CES MOTIFS

Décident :

- de maintenir le blocage du compte France Galop de M. Yannick DESMET à concurrence de la somme due ;
- de suspendre l'ensemble des autorisations ayant été délivrées à M. Yannick DESMET à compter du 14ème jour qui suit la notification de la présente décision ;

étant observé que :

- si la situation est régularisée de manière effective et dûment justifiée dans les 30 jours qui suivent la notification de la présente décision, celle-ci ne produira plus d'effets ;
- si la situation n'est pas régularisée de manière effective et dûment justifiée dans les 30 jours qui suivent la notification de la présente décision, l'inscription sur la liste des oppositions sera prononcée et l'ensemble des autorisations délivrées, supprimé.

Paris, le 29 janvier 2025

M. Pierre-Yves LEFEVRE - M. G. HOVELACQUE - M. J. d'INDY

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP

Les Commissaires de France Galop, agissant en application de l'article 82 du Code des Courses au Galop sous la Présidence de M. Nicolas LANDON ;

Saisis par l'entraîneur Manon SCANDELLA-LACAILLE d'une demande d'inscription sur la liste des oppositions prévue par l'article 82 dudit Code à l'encontre de M. Thomas LINES, en raison du non-paiement de factures ;

Après avoir dûment appelé ce dernier à se présenter à la réunion fixée au 29 janvier 2025 pour l'examen contradictoire de cette demande et constaté la non-présentation de l'intéressé ;

Après avoir examiné les éléments du dossier ;

Après en avoir délibéré ;

Sur le fond ;

Les Commissaires de France Galop ont constaté, le 27 janvier 2025, le paiement de la somme due ;

Cependant :

- au vu du nombre de saisines intervenues concernant ce propriétaire en matière de non-paiements de factures au cours des 5 dernières années (8) ;

il est indiqué à M. Thomas LINES que tout nouveau retard de paiement ou non-paiement pourra conduire à un retrait de ses autorisations en qualité de faire courir, la situation récurrente n'étant plus tolérable et portant préjudice à la filière dans son ensemble, France Galop étant en effet saisie à de beaucoup trop nombreuses reprises concernant ce titulaire d'autorisations, ce qui est intolérable et ne correspond pas à une attitude conforme au Code et aux exigences attendues de la part d'une personne agréée ;

PAR CES MOTIFS

Décident :

- de prendre acte de la régularisation de la situation par M. Thomas LINES à l'égard de l'entraîneur Manon SCANDELLA LACAILLE ;
- d'indiquer à M. Thomas LINES que le nombre de saisines concernant des impayés de factures de frais de pension et d'entraînement de sa part est intolérable et que toute nouvelle saisine pourra impliquer un retrait de ses autorisations.

Paris, le 27 janvier 2025

M. R. FOURNIER SARLOVEZE - M. G. HOVELACQUE - M. N. LANDON

Résultats des courses plates

(Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées à la suite de réclamation, d'appel ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.)

Article 205 III (extrait) Les Commissaires des courses ou les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer dans une course dans laquelle ils seraient directement intéressés.

CHANTILLY

jeudi 16 janvier 2025

Terrain STANDARD

Commissaires de courses : Stéphanie DABURON - Thierry ADENOT - Isabelle de la ROCHEBROCHARD

111 ⁸⁴ **PRIX DES TROIS CLAIRIERES** 1600 m
(PSF)
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

27000 € (13500, 5400, 4050, 2700, 1350)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans** n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 kg. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° Z3 : Plat, Dist. 1 600 m env.

Nofix (IRE) , h, b, 3 ans, par No Nay Never USA et Spiritfix (GB) (Invincible Spirit IRE), 58 k, Wertheimer & Frere (<i>M. Guyon</i>), Ed. Monfort (s) - (n° corde 5)	1
Shamaki IRE , m, b, 3 ans, par Siyouni et Shamiyla [Kingman (GB)], 56 k, S.A. Aga Khan (<i>C. Lecoeuvre</i>), FH. Graffard (s) - (n° corde 9)	2
Apogeo , m, gr, 3 ans, par Yafta GB et Dancing Wing AUT (Soldier Hollow GB), 58 k (55 ^{1/2} k), G. Vellucci (<i>G. Sias</i>), M. Guarnieri - (n° corde 10)	3
Tywin , m, b, 3 ans, par Mehmias IRE et Louversey GB (Arcano IRE), 58 k, b, M ^{me} S. Gavrois (<i>R. Thomas</i>), C. & Y. Lerner (s) - (n° corde 1)	4
Dream Index , m, b.f, 3 ans, par Siyouni et C'Est Ca IRE (Galileo IRE), 58 k, \otimes , H. Saito (<i>P. Bazire</i>), Chr. Head (s) - (n° corde 3)	5
Modern Spirit , m, 3 ans, 58 k, Gousserie Racing (<i>C. Demuro</i>), P. Groualle (s) - (n° corde 8)	6
Heracles , m, 3 ans, 58 k, J. Seror (<i>A. Madamet</i>), E. Libaud (s) - (n° corde 6)	7
Baby Hartwood , m, 3 ans, 58 k, b, D. Guindon (<i>R. Mangione</i>), M ^{me} V. Dissaux - (n° corde 7)	8
Breizhy Boy , h, 3 ans, 58 k, A. & G. Botti (s) (<i>S. Pasquier</i>), A. & G. Botti (s) - (n° corde 4)	9
Rigolettos , m, 3 ans, 58 k, HA. Pantall (s) (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 2)	10

10 partants; 16 eng.; 10 part def. - Total des entrées: 869 € tête, $\frac{1}{2}$ long, $\frac{1}{2}$ long, courte tête, $\frac{3}{4}$ long, 1 long $\frac{1}{4}$, 2 long, 5 long, $\frac{3}{4}$ long.

13500€ - 5400€ - 4050€ - 2700€ - 1350€

Primes aux propriétaires:

10125€ Nofix (Ire).

4050€ Shamaki IRE, prime non attribuée.

3037€ Apogeo.

2025€ Tywin.

1012€ Dream Index.

Primes aux éleveurs :

2008€ Wertheimer & Frere.

921€ Werner Neumann.

459€ S.A. Aga Khan, prime non attribuée.

401€ Ecurie Des Monceaux, Les Amis Du Musée, David Redvers Bloodstock, Meridian International Sarl.

307€ China Horse Club International.

Temps total: 1'39"54"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires

ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé le poulain BABY HARTWOOD à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Stéphane PASQUIER a déclaré que le hongre BREIZHY BOY, arrivé non placé à la cote de 3.3/1, avait été très allant et ne s'était pas oxygéné correctement.

Le poulain SHAMAKI (IRE) et le hongre NOFIX (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

112 ⁸⁵ **PRIX DE LA ROUTE DES PINS** 1600 m
(PSF)
(Femelles)
(Maiden)

27000 € (13500, 5400, 4050, 2700, 1350)

Pour pouliches de **3 ans** n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 kg.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° Z3 : Plat, Dist. 1 600 m env.

Pyramide , f, b, 3 ans, par Zelzal et Alhania USA (Medaglia D'Oro USA), 58 k, \otimes , L. Broomhead (<i>A. Madamet</i>), G. Hernon (s) - (n° corde 10)	1
Ambra Antica , f, al, 3 ans, par Waldegeist GB et Bayargal USA (Bernstein USA), 58 k, M. Guarnieri (<i>C. Demuro</i>), M. Guarnieri - (n° corde 13)	2
Clavis Aurea , f, b, 3 ans, par Wooded (IRE) et Kahina IRE (Camelot GB), 56 k, Beaumelles Racing (<i>C. Lecoeuvre</i>), P. Groualle (s) - (n° corde 3)	3
Misty Quality IRE , f, b, 3 ans, par Quality Road USA et Roly Poly USA [War Front (USA)], 58 k, ϕ , Manzanita Stables LLC (<i>S. Pasquier</i>), N. Clement (s) - (n° corde 12)	4
Rheinland , f, b, 3 ans, par Persian King (IRE) et Resistance [King'S Best (USA)], 56 k, Stall Bethke-Jaenicke (<i>T. Hammer-Hansen</i>), S. Smrczek - (n° corde 8)	5
Cape Jewel (IRE) , f, 3 ans, 56 k (54 ^{1/2} k), b, Salabi Racing (<i>L. Carboni</i>), FH. Graffard (s) - (n° corde 2)	6
Happy Hours , f, 3 ans, 58 k, F. Bellemere (<i>C. Berge</i>), F. Bellemere - (n° corde 4)	7
La Ferretcapienne , f, 3 ans, 58 k (55 ^{1/2} k), Δ , G. Rivases (<i>G. Sias</i>), G. Rivases - (n° corde 6)	8
Specialissima , f, 3 ans, 58 k, b, B. Sacre (<i>R. Thomas</i>), G. Bietolini - (n° corde 5)	9
Bandalight , f, 3 ans, 58 k, Δ , M ^{me} C. Precy-Baroni (<i>A. Baron</i>), A. Baron - (n° corde 1)	10
Katana Des Rocs , f, 3 ans, 56 k, M ^{me} W. Szczesniak (<i>H. Journiac</i>), M ^{me} W. Szczesniak - (n° corde 7)	-
Chantal , f, 3 ans, 58 k, \otimes , Genets SRL (<i>M. Guyon</i>), A. & G. Botti (s) - (n° corde 9)	-
Ciccio Girl , f, 3 ans, 56 k (54 ^{1/2} k), Δ , A. Salikbayev (<i>M. Eon</i>), I. Endaltsev - (n° corde 11)	-

13 partants; 19 eng.; 14 part def. - Total des entrées: 1188 €

Certif. vétérinaire: *Drink That Smile*

enclosure, enclosure, 1 long $\frac{1}{4}$, 1 long $\frac{3}{4}$, 1 long $\frac{1}{4}$, $\frac{3}{4}$ long, nez, 5 long, 3 long $\frac{1}{2}$.

13500€ - 5400€ - 4050€ - 2700€ - 1350€

Primes aux propriétaires:

10125 € Pyramide.
 4050 € Ambra Antica.
 3037 € Clavis Aurea.
 2 025 € Misty Quality Ire, prime non attribuée.
 1 012 € Rheinland.

Primes aux éleveurs:

3 071 € S.C.E.A. Des Prairies, Ecurie De Castillon, Sas I. E.I..
 921 € Suc. Francis Joseph Gillespie.
 803 € Francesco Loi, Allevamento Il Grifone Srl.
 307 € Alexander Bethke-Jaenicker.
 229 € Coolmore Stud, prime non attribuée.

Temps total: 1'38"75"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé les pouliches SPECIALISSIMA et KATANA DES ROCS à être munies d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentées au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Maxime GUYON a déclaré, que le port des oeillères n'avait pas été bénéfique à la pouliche CHANTAL, arrivée non placée à la cote de 2/1.

Les pouliches PYRAMIDE et MISTY QUALITY (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

113	87	PRIX LEON FLAVIEN (CHMPT PARIS TURF DES APPRENTIS & JEUNES JOCKEYS)	1900 m (PSF)
		(À réclamer - Apprentis & Jeunes Jockeys)	

19 000 € (9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids: 56 kg**. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1,5 kg; pour 17.000, 3 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 16 août 2024 inclus reçus une allocation de 8.500 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 8.500 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 kg.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Parcours n° Z5 : Plat, Dist. 1 900 m env.

14	7	Felicia Storm GB , f, b, 3 ans, par Cable Bay IRE et Rosaceous GB (Duke Of Marmalade IRE), 57 ^{1/2} k (55 k), (17 000), M. Guarneri (G. Sias), M. Guarneri - (n° corde 9)	1
		Honneur'S Oracle , f, b.f, 3 ans, par Birchwood IRE et Honneur Sublime [Le Havre (IRE)], 57 ^{1/2} k (54 ^{1/2} k), (17 000), Ecurie Atropas (L. Nomis), Y. Barberot (s) - (n° corde 4)	2
		Power'S Princess , f, b, 3 ans, par Slade Power IRE et Arthurs Princess IRE (Monashee Mountain USA), 56 k (53 ^{1/2} k), Δþ, (14 000), P. Poncelet (J. Pelicier), S. Jesus - (n° corde 7)	3
30		Mandatory (IRE) , h, al, 3 ans, par Without Parole GB et Morlanda [Excelebration (IRE)], 59 k (56 ^{1/2} k), (17 000), M ^{me} RG. Ehrnrooth (G. Meury), X. Blanchet - (n° corde 5)	4
		Princess Inga GB , f, b, 3 ans, par Zelzal et Aljaaziah GB (Medaglia D'Oro USA), 54 ^{1/2} k (52 k), (11 000), S. McPhee (M.Z. Sahebjan), A. West - (n° corde 1)	5
		King Return , m, 3 ans, 57 ^{1/2} k (56 k), (14 000), P. Dolle (D. Provost), P. Dolle - (n° corde 8)	6
		La Memoria , f, 3 ans, 56 k (53 ^{1/2} k), Δþ, (14 000), A. Fracas (W. Levesque), A. Fracas - (n° corde 6)	7
		Lahomi , f, 3 ans, 54 ^{1/2} k (52 ^{1/2} k), (11 000), Ecurie Crocodile (A. Vilchien), G. Courbot - (n° corde 10)	8
		Eleonora , f, 3 ans, 57 ^{1/2} k (56 k), Δþ, (17 000), D. Zarrola (L. Carboni), D. Zarrola - (n° corde 2)	9
36		Bombonera , f, 3 ans, 56 ^{1/2} k (54 k), (11 000), M ^{me} D. Domminguer (D. Salmon), M ^{me} D. Domminguer - (n° corde 3)	10

10 partants; 13 eng.; 2 eng. sup.; 10 part def. - Total des entrées: 1103 €

Eng. Sup.: *Mandatory (IRE)*, *Eleonora*

courte encolure, tête, 1 long ½, tête, 1 long, tête, 8 long, 5 long, 1 long ¼.

9 500 € - 3 800 € - 2 850 € - 1 900 € - 950 €

Primes aux propriétaires:

7125 € *Felicia Storm Gb*, prime non attribuée.
 2850 € *Honneur'S Oracle*.
 2137 € *Power'S Princess*.
 1425 € *Mandatory (Ire)*.
 712 € *Princess Inga Gb*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs:

864 € Ecurie Atropas.
 807 € M^{me} Gary Middlebrook, Gary Middlebrook, prime non attribuée.
 648 € Earl De La Belle Aumone.
 282 € Elevage Haras De Bourgeauville.
 80 € Byerley Thoroughbreds Ltd, prime non attribuée.

Temps total: 2'3"48"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé:

- la pouliche FELICIA STORM (GB) à être munie d'une couverture de protection pour rentrer dans sa stalle de départ,
- le poulain KING RETURN à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Les pouliches BOMBONERA, LAHOMI et PRINCESS INGA (GB) ont fait l'objet d'un prélevement biologique avant la course.

Les pouliches FELICIA STORM (GB) et PRINCESS INGA (GB) ont fait l'objet d'un prélevement biologique après la course.

114	89	PRIX JIM AND TONIC	1900 m (PSF)
		(Classe 2)	

27 000 € (13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Poids: 4 ans, 56 kg; 5 ans et-dessus, 56,5 kg. Les chevaux ayant depuis le 1^{er} mars 2024 inclus gagné un Groupe III porteront 1 kg; un Groupe II, 2 kg; un Groupe I, 3 kg.

Dans cette épreuve, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs handicaps.

En cas d'égalité de valeur, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des gains reçus en victoires et places depuis le 1^{er} janvier 2024, avec tirage au sort en cas d'égalité de sommes reçues.

Parcours n° Z5 : Plat, Dist. 1 900 m env.

Zabeel Light , f, b, 4 ans, par City Light et Hasay (GB) (Lomitas GB), 54 ^{1/2} k, J. Abdullah (C. Demuro), A. Schutz (s) - (n° corde 7)	1
Cambronne , h, b, 5 ans, par Alex The Winner USA et Candie (Kendargent), 56 ^{1/2} k, Δþ, Gousserie Racing (M. Guyon), P. Cottier - (n° corde 5)	2
Gold Index IRE , h, b, 4 ans, par Night Of Thunder IRE et Golden Legend (Doctor Dino), 56 k (54 ^{1/2} k), Δ, M ^{me} H. Devin (M ^{me} M. Eon), HF. Devin (s) - (n° corde 4)	3
Kendly , h, gr, 5 ans, par Kendargent et Kindly Dismiss [Excellent Art (GB)], 56 ^{1/2} k, HIC Racing (C. Santangelo), M ^{me} F. Jacobs - (n° corde 1)	4
Wakaburn , h, b, 6 ans, par Wootton Bassett GB et Akasti (IRE) (Holy Roman Emperor IRE), 56 ^{1/2} k, þ, Ecurie Griezmann (R. Thomas), P. Decouz (s) - (n° corde 2)	5
Grand Son Of Calyx IRE , h, 4 ans, 56 k (53 ^{1/2} k), A. Jathiere (D. Provost), Y. Barberot (s) - (n° corde 9)	6
Magellan , h, 5 ans, 56 ^{1/2} k (54 ^{1/2} k), Ecurie Lenglet (L. Carboni), FH. Graffard (s) - (n° corde 8)	7
Aggenstein GER , m, 6 ans, 56 ^{1/2} k, M. Schieberinger (B. Marie), R. Rohne - (n° corde 6)	8
Morradi , m, 4 ans, 56 k, þ, F. Blichfeldt (S. Planque), P. & J. Brandt (s) - (n° corde 3)	9
Hello Cotai IRE , h, 4 ans, 56 k (53 ^{1/2} k), R. Deacon (M.Z. Sahebjan), A. West - (n° corde 10)	10

10 partants; 17 eng.; 10 part def. - Total des entrées: 847 €

1 long ½, 2 long, 2 long, 1 long, 1 long ½, 1 long, 3 long ½, ¾ long, courte encolure.

13 500 € - 5 400 € - 4 050 € - 2 700 € - 1 350 €

Primes aux propriétaires:

6 075 € *Zabeel Light*.
 2 430 € *Cambronne*.
 1 822 € *Gold Index IRE*, prime non attribuée.
 1 215 € *Kendly*.
 607 € *Wakaburn*.

Primes aux éleveurs:

2 544 € M^{me} Genevieve Neveux, Ecurie Euroling.
 1 017 € M^{me} Lisa Lemiere Dubois.
 508 € Guy Pariente Holding.
 344 € M^{me} Henri Devin, M^{me} Victoria Devin, prime non attribuée.
 254 € Sas Racing D, Christophe Mongin.

Temps total: 1'54"86"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

La pouliche ZABEEL LIGHT et le hongre GOLD INDEX (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

115⁸⁶ PRIX DU CARREFOUR DES CHARMES 1300 m
(À réclamer) (PSF)

19 000 € (9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11 000, 14 000 ou 17 000. **Poids: 56 kg.** Les chevaux mis à réclamer pour 14 000 porteront 1,5 kg; pour 17 000, 3 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 16 août 2024 inclus reçu une allocation de 8 500 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 8 500 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 kg.

Parcours n° Z0 : Plat, Dist. 1 300 m env.

Lilas Trezy, f, al, 3 ans, par Goken et Papou GB 1
(Medicean GB), 56^{1/2} k, (11 000), E. Sauren (*T. Hammer-Hansen*), H. Grewé - (n° corde 7)

16 Bradiancourt, h, b, 3 ans, par Footstepsinthesand GB 2
et Brocottes [Lando (GER)], 56 k, (11 000), G. Augustin-Normand (*A. Crastus*), Y. Barberot (s) - (n° corde 3)

Marvin Of Success, m, b.m, 3 ans, par Yafta GB et 3
Secret Of Success (GB) (Johannesburg USA), 59^{1/2} k
(58 k), ♀, (14 000), de F. Borja Romero Amantegui
(*Mme M. Eon*), A. Sanchez-Martin - (n° corde 1)

25 Key To Victory, f, b, 3 ans, par Goken et Key Success 4
IRE (Kodiak GB), 58 k (56^{1/2} k), ♂, (14 000), V. Nicolato
(*Mme F. Valle Skar*), M. Boutin (s) - (n° corde 8)

Davallia, f, b.f, 3 ans, par Sommerabend GB et 5
Demeter GER (Soldier Hollow GB), 54^{1/2} k (53 k), Δ, (11
000), Ladritta SRL (*G. Sias*), M. Guarneri - (n° corde 2)

Yakfeek IRE, m, 3 ans, 56 k, Δ, (11 000), K. Geerts
(*F. Lefebvre*), A. Schepens - (n° corde 10)

Bell Boy, m, 3 ans, 59 k, (17 000), F. Blichfeldt
(*S. Pasquier*), N. Clement (s) - (n° corde 13)

Indication Ember GB, f, 3 ans, 54^{1/2} k, (11 000), 8
Kendy Hatzyk & Doreen Muller (*A. Madamet*),
S. Smrczek - (n° corde 4)

Senechale (GB), f, 3 ans, 57^{1/2} k (55 k), Δ, (17 000), 9
M. Lagasse (*D. Provost*), Y. Barberot (s) - (n° corde 5)

Boundary Park, h, 3 ans, 57^{1/2} k (55 k), ♀, (14 000), 10
AM. Balding (*G. Meury*), M. Brasmae (s) - (n° corde 9)

25 Inhebhaa, f, 3 ans, 54^{1/2} k, (11 000), E. Elhrari 11
(*D. Breux*), J. Carayon - (n° corde 6)

Eurasia, f, 3 ans, 59^{1/2} k, ♀, (17 000), N. Bizakov
(*C. Demuro*), HA. Pantall (s) - (n° corde 12)

25 El Chiripa, h, 3 ans, 59 k, ♀, (17 000), M^{me} G. Reille-Villedey (*R. Thomas*), Butel & Beaunez (s) - 12
(n° corde 11)

13 partants; 22 eng.; 13 part def. - Total des entrées: 864 €
1 long, ¾ long, tête, ½ long, 2 long ½, courte encolure, 3 long ½,
1 long, ¾ long.

9 500€ - 3 800€ - 2 850€ - 1 900€ - 950€

Primes aux propriétaires:

7125 € **Lilas Trezy**,
2850 € **Bradiancourt**,
2137 € **Marvin Of Success**,
1425 € **Key To Victory**,
712 € **Davallia**.
Primes aux éleveurs:
2161 € **Eric Feurtet**,
648 € **M^{me} Marie-Laure Besnouin, Jean-Michel Feuillet-Besnouin**,
565 € **Franklin Finance S.A.**,
432 € **Barberot (S)**, **M^{me} Axelle Vitse, M^{me} Valentine Vitse, Guy Pariente Holding**,
216 € **Suc. Hannelore Kneip**.
Temps total: 1'17"93"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0,5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

La pouliche LILAS TREZY et DAVALLIA, le hongre BRADIANCOURT ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

116⁹¹ PRIX DE LA DEMOISELLE DU RHUIS 1400 m
(Handicap divisé)
(Classe 4)

Deuxième épreuve

15 000 € (7 500, 2 850, 2 100, 1 200, 600, 450, 300)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Parcours n° Z1 : Plat, Dist. 1 400 m env.

Référence: +37.

Herodion, h, b, 9 ans, par Planteur (IRE) et Bernadette GB (Bahamian Bounty GB), 55^{1/2} k, ♀, FX. Belvisi (*C. Lecoeuvre*), FX. Belvisi - (n° corde 3) 1

46 Stranger, h, b, 8 ans, par Charm Spirit (IRE) et Al Zarqa IRE (Lord Shanakill USA), 53^{1/2} k (51 k), G. Paillusson (*M^{me} J. Lacroix*), B. Legros (s) - (n° corde 13) 2

Sable Du Pyla, h, gr, 5 ans, par Gengis et Slice Of Life [Nombre Premier (GB)], 59 k, ♀, PL. Guerin (*G. Bon*), PL. Guerin - (n° corde 5) 3

46² John Style, h, gr, 5 ans, par Johnny Barnes IRE et Aussie Style (Literato), 54^{1/2} k, M^{me} G. Gadbled (*B. Marie*), M^{me} G. Gadbled - (n° corde 15) 4

Achki, h, b.f, 10 ans, par Penny'S Picnic (IRE) et Dill IRE (High Chaparral IRE), 56 k, Δ, F. Gregoire (*J. Moutard*), V. Devillars - (n° corde 1) 5

Parmenide, h, b, 5 ans, par Cloth Of Stars IRE et Phenomenologie (GB) (Dawn Approach IRE), 56^{1/2} k, Δ, J. Bouvry (*A. Madamet*), E. Libaud (s) - (n° corde 4) 6

46¹ Zaahir, h, b, 9 ans, par Charm Spirit (IRE) et Ampersand GB (Rail Link GB), 60 k (58^{1/2} k), L. Guilloux (*M^{me} M. Eon*), L. Guilloux - (n° corde 9) 7

Le Chat Botte, h, 7 ans, 58 k, Terrains d'Avilly Saint-Leonard (*C. Demuro*), Rob. Collet (s) - (n° corde 2) 8

Gin Gembre, h, 8 ans, 54^{1/2} k (53 k), ♀, M^{me} C. Auvray (*G. Sias*), M^{me} C. Auvray - (n° corde 8) 9

Palmero GER, h, 8 ans, 59 k, ♀, K. Sansen (*L. Boisseau*), K. Sansen - (n° corde 10) 10

Viking D'Aumont, h, 5 ans, 57 k, Δ, M^{me} C. Rondele-Lancelin (*E. Hardouin*), M^{me} C. Rondele-Lancelin - (n° corde 11) -

2 Haaricia, f, 5 ans, 57^{1/2} k (56 k), ♀, L. Boualem (*M^{me} A. Molins*), L. Boualem - (n° corde 14) -

Fille Du Roi, f, 5 ans, 58 k, ♀, D. Dumoulin (*S. Breux*), M. Rosseel - (n° corde 16) -

Ever Ready FR, h, 5 ans, 53^{1/2} k, F. Carnevali (*D. Breux*), F. Carnevali - (n° corde 12) -

Welcome Thou Lez, f, 7 ans, 53 k (51^{1/2} k), A. Cochard (*M.Z. Sahebjan*), A. Cochard - (n° corde 6) -

15 partants; 14 eng.; 2 eng. sup.; 16 part def. - Total des entrées: 919 €

Eng. Sup.: **Achki**, **Ever Ready (FR)**

Certif. vétérinaire: **Empiric (GB)**

1 long ¼, encolure, courte encolure, nez, courte encolure, 1 long, 1 long ½, 1 long ¼, 3 long.

7 500€ - 2 850€ - 2 100€ - 1 200€ - 600€ - 450€ - 300€

Primes aux propriétaires:

3375 € **Herodion**.

1282 € **Stranger**.

945 € **Sable Du Pyla**.

540 € **John Style**.

270 € **Achki**.

202 € **Parmenide**.

135 € **Zaahir**.

Primes aux éleveurs:

1413 € **Philippe Joncoux**.

537 € **Scea Du Haras De Victot**.

395 € **Pierre-Louis Guerin, Wh & Sourcings**.

226 € **Henri Soler**.

113 € **Jean-Marc Ainciboure**.

84 € **Ghislain Deslandes**.

36 € **Scea Du Haras De Victot**.

Temps total: 1'25"90"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0,5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé:

- le hongre ZAAHIR à être muni d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ,

- le hongre ACHKI à être monté sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés,

- la jument HAARICIA et le hongre JOHN STYLE à être accompagnés en main au départ non montés, leurs entraîneurs en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Agissant sur réclamation du jockey Augustin MADAMET (PARMENIDE), arrivé 6^e, se plaignant d'avoir été gêné à environ 350 mètres du poteau d'arrivée, par le hongre ACHKI (Jérôme MOUTARD), arrivé 5^e, les Commissaires ont ouvert une enquête.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que le hongre PARMENIDE n'aurait pas devancé le hongre ACHKI lors du passage du poteau d'arrivée, sans qu'aucune gêne n'ait été constatée.

Les hongres HERODION et ACHKI ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

117	90	PRIX DU MENHIR DES INDROLLES (Handicap divisé) (Classe 4)	1400 m (PSF)
		Première épreuve	
18000 €		(9 000, 3 420, 2 520, 1 440, 720, 540, 360)	
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus .			
La référence applicable dans ce Handicap sera +35.			
Parcours n° Z1 : Plat, Dist. 1 400 m env.			
Référence : +35.			
1		Laura Trezy , f, b, 6 ans, par Scissor Kick AUS et Chantilly Creme USA (Johannesburg USA), 60 k (58½ k), R. Oberhauser (<i>Mme F. Valle Skar</i>), S. Schleppi - (n° corde 13)	
2		Crack City , h, b, 5 ans, par Elusive City USA et Calia Grace [Della Francesca (USA)], 59½ k, ♀, E. Bernhardt (<i>G. Millet</i>), E. Bernhardt - (n° corde 14)	
3		Red Nude Rouge (GB) , f, b, 7 ans, par Charm Spirit (IRE) et Faithfully IRE (Red Clubs IRE), 60½ k, Ecurie Cama (<i>H. Journiac</i>), T. Speicher - (n° corde 5)	
4		Zanona , f, al, 5 ans, par Siyouni et Zayva [Raven's Pass (USA)], 64 k, A. Schepens (<i>C. Lecoeuvre</i>), A. Schepens - (n° corde 16)	
5		Captainefly , f, b, 5 ans, par Captain Marvelous IRE et Social Butterfly [Gold Away (IRE)], 59 k, Mme M. Baron (<i>A. Baron</i>), A. Baron - (n° corde 1)	
6		Galik , h, al, 7 ans, par Galivay (GB) et Revedargent (Kendargent), 59 k (57½ k), J. Grassick (<i>M. Le Callonec</i>), J. Grassick - (n° corde 9)	
7		Jumano , h, al, 7 ans, par Ajaya GB et Jummana [Cadeaux Genereux (GB)], 59 k, Mme MJ. Goetschy (<i>M. Guyon</i>), Y. Barberot (s) - (n° corde 3)	
8		Uri , m, 6 ans, 60 k, ♀, N. Caullery (<i>R. Thomas</i>), N. Caullery - (n° corde 12)	
9		Sixtus , h, 5 ans, 63 k (61½ k), ♂, Ph. Bellaiche (<i>Mme M. Velon</i>), D. Bonilla (s) - (n° corde 15)	
10		Eaglehawk , m, 6 ans, 59½ k, ♀, EARL de La Vallee (<i>D. Breux</i>), M. Nigge (s) - (n° corde 8)	
-		Louve Precieuse , f, 6 ans, 60 k, ♀, R. Meder (<i>C. Demuro</i>), M. Krebs (s) - (n° corde 2)	
-		Un Plus Une , h, 5 ans, 61½ k (60 k), ♀, Aventurin Racing (<i>Mme M. Eon</i>), MF. Weissmeier - (n° corde 10)	
-		Vanille Bleue , f, 6 ans, 58½ k (57 k), ♀, F. Boualem (<i>Mme A. Molins</i>), F. Boualem - (n° corde 11)	
-		Heart Shining , h, 6 ans, 59½ k, ♂, Ecurie Lemaitre (<i>H. Boutin</i>), E. Lemaitre - (n° corde 7)	
-		Two Two Two , f, 5 ans, 59½ k (58 k), ♀, Mme C. Janssen (<i>Mme L. Bails</i>), Mme C. Janssen - (n° corde 4)	
-		Moon Rider , h, 5 ans, 61½ k, ♀, Rob. Collet (s) (<i>S. Planque</i>), Rob. Collet (s) - (n° corde 6)	
16 partants; 50 eng.; 2 eng. sup.; 16 part def. - Total des entrées: 1124 €			
Chev. élim.: <i>Ghayadh GB, Boken</i>			
Chev. retir.: <i>Lord Post Office, Grand Libya GB, Micoleo, Space Quake (GB), October Choppe, Kavakney BEL, Khabesa, Stanto, Youm In Love</i>			
tête, tête, tête, courte encolure, 1 long ¼, ½ long, courte tête, courte tête, 1 long.			
9 000€ - 3 420€ - 2 520€ - 1 440€ - 720€ - 540€ - 360€			
Primes aux propriétaires:			
4050 € <i>Laura Trezy</i> .			
1539 € <i>Crack City</i> .			
1134 € <i>Red Nude Rouge (Gb)</i> .			
648 € <i>Zanona</i> .			
324 € <i>Captainefly</i> .			
243 € <i>Galik</i> .			
162 € <i>Jumano</i> .			
Primes aux éleveurs:			
1696 € <i>Scea Eric Feurtet</i> .			
644 € <i>Rene-Marc Giraud, Francois-Alain Giraud, Philippe Giraud, Vincent Giraud</i> .			
310 € <i>Haras De Sainte Gauburge, Earl Haras De L'Hotellerie</i> .			
271 € <i>S.A. Aga Khan</i> .			
135 € <i>Mme Anita Louboutin</i> .			
101 € <i>Guy Pariente Holding</i> .			
44 € <i>Gestut Zur Kuste Ag</i> .			
<i>Temps total: 1'26"93"</i>			
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.			
Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment le changement de ligne vers l'extérieur à environ 250 mètres du poteau d'arrivée, de la jument LOUVE PRECIEUSE (Cristian DEMURO), arrivée non placée et ses conséquences sur la progression du hongre MOON RIDER (Simon PLANQUE), arrivé non placé, de la jument TWO TWO TWO (Léa Bails), arrivée non placée ainsi que du hongre CRACK CITY (Guillaume MILLET), arrivé 2 ^e .			
Après audition des jockeys précités et examen du film de contrôle, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que l'incident constaté, n'avait pas eu de conséquence sur l'ordre d'arrivée.			
Toutefois, ils ont sanctionné le jockey Cristian DEMURO par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours pour avoir eu un comportement fautif en se décalant vers l'extérieur, gênant ainsi ses concurrents, notamment la pouliche CRACK CITY et par contre coup à la jument TWO TWO TWO ainsi qu'au hongre MOON RIDER.			
La jument LAURA TREZY et le hongre CRACK CITY ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			

118	88	PRIX SOLOW (Classe 2)	1400 m (PSF)
		27000 € (13500, 5400, 4050, 2700, 1350)	
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus .			
Poids : 56,5 kg. Les chevaux ayant depuis le 1 ^{er} mars 2024 inclus gagné un Groupe III porteront 1 kg; un Groupe II, 2 kg; un Groupe I, 3 kg.			
Dans cette épreuve, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs handicaps.			
En cas d'égalité de valeur, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des gains reçus en victoires et places depuis le 1^{er} janvier 2024, avec tirage au sort en cas d'égalité de sommes reçues.			
Parcours n° Z1 : Plat, Dist. 1 400 m env.			
1		Mclean House , h, al, 5 ans, par Dream Ahead USA et Private Cashier GB (Leroïdesanimaux BRZ), 56½ k, ♀, R. Wilmut-Smith (<i>T. Piccone</i>), Mme A. Wattel - (n° corde 7)	
2		Ferrari Fever , h, b, 4 ans, par Panis USA et Enough Paint (IRE) (New Approach IRE), 56½ k (55 k), ♀, Ecurie Foret Jaune (<i>Mme M. Eon</i>), Jul. Philippon - (n° corde 8)	
3		Lucky Wine , h, b, f, 4 ans, par Wootton Bassett GB et Miryale [Anabaa (USA)], 56½ k, ♀, Ecurie Elag (<i>M. Guyon</i>), C. Ferland (s) - (n° corde 11)	
4		Maturlo IRE , m, b, 4 ans, par Starspangledbanner AUS et Purlain GB (Camelot GB), 56½ k, ♀, Scuderia Scolari (<i>C. Demuro</i>), M. Baratti (s) - (n° corde 2)	
5		Ten Horns , m, b, 4 ans, par Ten Sovereigns IRE et Rivalba USA (Street Cry IRE), 56½ k, Ecurie Gribomont (<i>A. Crastus</i>), P. Cottier - (n° corde 12)	
6		Le Nomade (IRE) , h, 7 ans, 56½ k, ♀, Ecurie Mathieu Offenstadt (<i>S. Pasquier</i>), FH. Graffard (s) - (n° corde 9)	
7		Rochelle , f, 4 ans, 55 k, ♀, D. Curran (<i>E. Hardouin</i>), Mme A. Wattel - (n° corde 1)	
8		Clavus , m, 4 ans, 56½ k, ♂, F. Blichfeldt (<i>A. Madamet</i>), P. & J. Brandt (s) - (n° corde 10)	
9		Qualixia GER , f, 4 ans, 55 k, Ecurie Skymarc Farm (<i>R. Thomas</i>), P. Decouz (s) - (n° corde 4)	
10		National Service , h, 8 ans, 56½ k, ♂, Mme E. Gilliar (<i>H. Boutin</i>), J. Reynier (s) - (n° corde 6)	
-		Brilliant Blue IRE , h, 6 ans, 56½ k, ♀, K. Geerts (<i>F. Lefebvre</i>), K. Geerts - (n° corde 5)	
11 partants; 22 eng.; 12 part def. - Total des entrées: 1112 €			
Consigne spéciale: <i>Pumalin Park (IRE)</i>			
courte encolure, 1 long ¼, ¾ long, 1 long, ¾ long, ¾ long, 1 long ¼, 6 long, 4 long ½.			
13 500€ - 5 400€ - 4 050€ - 2 700€ - 1 350€			
Primes aux propriétaires:			
6 075 € <i>McLean House</i> .			
2 430 € <i>Ferrari Fever</i> .			
1 822 € <i>Lucky Wine</i> .			
1 215 € <i>Maturlo IRE</i> , prime non attribuée.			
607 € <i>Ten Horns</i> .			
Primes aux éleveurs:			
2 544 € <i>Richard Wilmut-Smith</i> .			
1 017 € <i>Alain Chopard</i> .			
763 € <i>Erwan Robin, Mme Albane Robin, Aymeric Robin, Mme Carine Robin</i> .			
229 € <i>Semplice Agricola Di Pine</i> , prime non attribuée.			
166 € <i>Ecurie Gribomont, Ecurie Du Sud</i> .			
<i>Temps total: 1'26"15"</i>			
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.			
Les Commissaires, après avoir entendu en ses explications la société d'entraînement Gérald MOSSE, ont interdit au hongre PUMALIN PARK (IRE) de participer à la course, la mise à jour du document d'identification du cheval castré n'ayant pas été faite			

dans les délais fixés et ont sanctionné ladite société d'entraînement, par une amende de 300 euros.

Le hongre MCLEAN HOUSE et le poulain MATURLO (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

DEAUVILLE

vendredi 17 janvier 2025

Terrain STANDARD

Commissaires de courses : Christine du BREIL –
Dominique Le BARON DUTACQ – Laurent BEUVIN

119 29 PRIX DE BENERVILLE 1300 m
(Classe 2) (PSF)

28 000 € (14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed ni depuis le 1^{er} juillet 2024 inclus deux Classe 2. **Poids : 57 kg.** Les chevaux ayant gagné une Classe 2 ou été classés 2^e ou 3^e d'une Listed porteront 2 kg. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1,5 kg; ceux n'ayant jamais couru, 2,5 kg.

Parcours n° ZO : Plat, Dist. 1 300 m env.

Valmacca, f, b, 3 ans, par Ribchester IRE et Rivalba USA (Street Cry IRE), 55^{1/2} k, þ, Ecurie Gribomont (*H. Besnier*), P. Cottier – (n° corde 4) 1

Mehmist, m, b, 3 ans, par Mehmas IRE et A Mist Opportunity AUS (Foxwedge AUS), 57 k, þ, Haras d'Etreham (*C. Demuro*), N. Le Roch – (n° corde 3) 2

Sweet Chop, m, b, 3 ans, par Van Beethoven CAN et Sweet To Remember (Siyouni), 57 k, þ, H. Devillairs (*A. Werle*), G. Lemer (s) – (n° corde 5) 3

Lawliet, m, b, 3 ans, par Profitable IRE et Liberty Tree (IRE) (Lope De Vega IRE), 55^{1/2} k, þ, Leram S.R.O. (*C. Lecoeuvre*), V. Luka – (n° corde 1) 4

Lady Winner, f, b, 3 ans, par Almanzor et Lady Nearctica GB (Kodiak GB), 55^{1/2} k, Ecurie Jean-Louis Bouchard (*M. Forest*), de B. Montzey (s) – (n° corde 2) 5

5 partants; 8 eng.; 5 part def. - Total des entrées: 436 €

1 long ¼, 1 long ½, 3 long ¼, 5 long ½.

14 000€ - 5 600€ - 4 200€ - 2 800€ - 1 400€

Primes aux propriétaires:

10 500 € *Valmacca*.

4 200 € *Mehmist*.

3 150 € *Sweet Chop*.

2 100 € *Lawliet*.

1 050 € *Lady Winner*.

Primes aux éleveurs:

2 082 € Ecurie Gribomont, Ecurie Du Sud.

9 55 € Alain Chopard, Rayan Khaddam.

8 33 € Haras D'Etreham, Katalanis Bloodstock.

4 16 € Thierry Storne, Thierry Lohest.

3 18 € Ecurie Jean-Louis Bouchard.

Temps total : 1'18"7"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0,5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé, le poulain MEHMIST à être muni d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

La pouliche VALMACCA et le poulain MEHMIST ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

120 28 PRIX DE LA PERDRIERE 1900 m
(Femelles) (PSF)
(Maiden)

27 000 € (13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de **3 ans** n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 kg.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° Z4 : Plat, Dist. 1 900 m env.

Jones, f, b, 3 ans, par Elarqam GB et Sans Peur [Halling (USA)], 58 k, H. Roux (*C. Demuro*), S. Cerulis – (n° corde 10) 1

Three Pearls, f, b, 3 ans, par Intello (GER) et Perle D'Auge [Le Havre (IRE)], 58 k (56^{1/2} k), M^{me} C. Head (*D. Provost*), M^{me} V. Head – (n° corde 16) 2

Defully, f, al, 3 ans, par De Treville GB et Gleefully IRE (New Approach IRE), 58 k, R. Shaykhutdinov (*S. Pasquier*), N. Clement (s) – (n° corde 1) 3

My Queen, f, al, 3 ans, par Toronado (IRE) et Inner Beauty [Pivotal (GB)], 56 k, J. Ouechec (*F. Veron*), Fr. Monfort (s) – (n° corde 4) 4

Strung Ahead, f, al, 3 ans, par Dream Ahead USA et High Strung IRE (Mastercraftsman IRE), 58 k, M^{me} G. Varet (*A. Baron*), A. Baron – (n° corde 7) 5

Codice IRE, f, 3 ans, 58 k (56^{1/2} k), þ, M^{me} AG. Kavanagh (*L. Carboni*), G. Bietolini – (n° corde 6) 6

Lady Love, f, 3 ans, 58 k, þ, M^{me} G. Guillard (*L. Boisseau*), JPh. Dubois – (n° corde 15) 7

Selma De Vary, f, 3 ans, 58 k, C^{te} de G. Saint-Seine (*A. Madamet*), M. Brasme (s) – (n° corde 8) 8

Gidleigh GB, f, 3 ans, 58 k, Manzanita Stables LLC (*E. Hardouin*), N. Clement (s) – (n° corde 5) 9

Magnificent Seven, f, 3 ans, 58 k, Le Thenney (*R. Thomas*), C. & Y. Lerner (s) – (n° corde 14) 10

Lady Achillia, f, 3 ans, 56 k, J. van der Weide (*R. Mangione*), G. Pannier – (n° corde 2) 11

Prettylady, f, 3 ans, 58 k, Haras de Saint-Julien (*T. Piccone*), F. Chappet (s) – (n° corde 12) 12

Kubrycka, f, 3 ans, 58 k, O. Seite (*L. Rousseau*), E. & G. Leenders (s) – (n° corde 9) 13

Ancolie, f, 3 ans, 58 k, þ, Haras d'Etreham (*A. Crastus*), N. Le Roch – (n° corde 13) 14

Dariya Ka De Saon, f, 3 ans, 58 k, þ, M^{me} A. Dupont (*C. Berge*), M^{me} A. Tinchin – (n° corde 11) 15

15 partants ; 25 eng. ; 16 part def. - Total des entrées : 1641 €

1 long ½, 2 long, 2 long, ½ long, tête, 1 long, 1 long ¼, ¾ long, 1 long ½.

13 500€ - 5 400€ - 4 050€ - 2 700€ - 1 350€

Primes aux propriétaires :

10 125 € *Jones*.

4 050 € *Three Pearls*.

3 037 € *Defully*.

2 025 € *My Queen*.

1 012 € *Strung Ahead*.

Primes aux éleveurs :

3 071 € D & C Bloodstock Llp, Charles Wilson.

1 228 € Haras Du Quesnay.

9 21 € Rashit Shaykhutdinov.

6 14 € Joubrene Ouechec.

3 07 € S.C.E.A. Du Grenat.

Temps total : 1'59"41"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0,5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé les pouliches SELMA DE VARY, DARIYA KA DE SAON, CODICE (IRE), MAGNIFICENT SEVEN et GIDLEIGH (GB) à être munies d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentées au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Tony PICCONE a déclaré que la pouliche PRETTYLADY, arrivée non placée à 7,9/1, n'avait pas été en mesure d'accélérer efficacement.

Les pouliches JONES et STRUNG AHEAD ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

121 27 PRIX DE LA BARELIERE 1900 m
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

27 000 € (13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans** n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 kg.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° Z4 : Plat, Dist. 1 900 m env.

Without (IRE), h, al, 3 ans, par Lope De Vega IRE et You Alone (IRE) (Frankel GB), 56 k (54 k), Wertheimer & Frere (*L. Nomis*), Y. Barberot (s) – (n° corde 2) 1

Zodd (IRE), m, gr, 3 ans, par U S Navy Flag USA et Five Fifteen [Zafeen (FR)], 58 k, GL Racing (*P. Bazire*), Chr. Head (s) – (n° corde 9) 2

Talakan, m, b, 3 ans, par Golden Horn GB et Taniya [High Chaparral (IRE)], 58 k, S.A. Aga Khan (*C. Lecoeuvre*), FH. Graffard (s) – (n° corde 4) 3

Yamanaka, m, b, 3 ans, par Sottsass et Arletta [Lethal Force (IRE)], 58 k, Leram S.R.O. (*H. Besnier*), V. Luka – (n° corde 10) 4

Samwest, h, n.p, 3 ans, par Romanised IRE et Andastr GER (Kamsin GER), 58 k, Haras de Treli (*T. Piccone*), F. Chappet (s) – (n° corde 1) 5

Innamorato, h, 3 ans, 58 k, þ, C. Butler (*H. Boutin*), M^{me} AS. Crombez – (n° corde 5) 6

Kenostorm, h, 3 ans, 58 k, M^{me} A. Berger (*C. Demuro*), L. Pontoir (s) – (n° corde 6) 7

RexEEK GB , m, 3 ans, 56 k, Bokabau S.R.O (A. Madamet), V. Luka - (n° corde 3)	8
My Secret Light , h, 3 ans, 58 k, ♀, M. Mascolo (R. Thomas), G. Bietolini - (n° corde 8)	9
Toca Boca , m, 3 ans, 58 k (56 ^{1/2} k), ♀, Haras d'Etreham (Mme M. Velon), N. Le Roch - (n° corde 7)	10
10 partants; 16 eng.; 10 part def. - Total des entrées: 869 €	
$\frac{1}{4}$ long, $\frac{1}{4}$ long, 1 long, 1 long, 2 long, tête, $\frac{1}{4}$ long, courte encolure, 1 long $\frac{1}{4}$.	
13500€ - 5400€ - 4050€ - 2700€ - 1350€	
Primes aux propriétaires:	
10125€ <i>Without (IRE)</i> .	
4050€ <i>Zodd (IRE)</i> .	
3037€ <i>Talakan</i> .	
2025€ <i>Yamanaka</i> .	
1012€ <i>Samwest</i> .	
Primes aux éleveurs:	
2008€ <i>Wertheimer & Frere</i> .	
803€ <i>Haras Du Mont Dit Mont</i> .	
602€ <i>S.A. Aga Khan</i> .	
401€ <i>Ecurie De Castillon, S.C.E.A. Des Prairies, Sas I. E.I.</i> .	
307€ <i>Haras De Treli</i> .	
<i>Temps total: 2'1"0"</i>	
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.	
Les Commissaires ont autorisé les poulaillons ZODD (IRE) et YAMANAKA ainsi que le hongre INNAMORATO à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.	
Le hongre WITHOUT (IRE) et le poulain TALAKAN ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	
122 30 PRIX DU SARCOPHAGE MEROVINGIEN (Handicap de catégorie)	1500 m (PSF)
25000 € (12500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500)	
Pour poulaillons entiers, hongres et pouliches de 3 ans .	
Seront qualifiés dans cette épreuve les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 36 k.	
Parcours n° Z1: Plat, Dist. 1 500 m env.	
Référence: +24,5.	
25 1 Hacqueville , f, al, 3 ans, par Goken et Hallotiere IRE (Hurricane Run IRE), 58 ^{1/2} k, G. Augustin-Normand (H. Journiac), Y. Barberot (s) - (n° corde 13)	1
Mellow Yellow , m, b, 3 ans, par Hello Youmzain FR et Rose Petal IRE (Exchange Rate USA), 57 k, Mme I. Corbani (A. Madamet), S. Wattel (s) - (n° corde 7)	2
Lewis Grey , h, gr, 3 ans, par Dark Angel IRE et Tasleya GB (Frankel GB), 59 k (57 ^{1/2} k), Ecurie David R. Layani Famille (Mme M. Eon), J. Boisnard (s) - (n° corde 12)	3
Inter Pol , h, b, 3 ans, par Seahenge USA et Interlope [Intello (GER)], 58 ^{1/2} k, ♀, S. Vidal (T. Piccone), F. Chappet (s) - (n° corde 6)	4
Star Of Light , f, b, 3 ans, par City Light et Forecaster GB (Fastnet Rock AUS), 56 k (54 ^{1/2} k), Δ♀, Ecuries Andre Coo (Mme A. Massin), S. Wattel (s) - (n° corde 10)	5
Docteur Safi , f, b,f, 3 ans, par Birchwood IRE et Princess Emma [Ski Chief (USA)], 59 k (57 ^{1/2} k), Mme C. Barande Barbe (Mme F. Valle Skar), Mme C. Barande Barbe - (n° corde 4)	6
25 Sapodilla IRE , f, b, 3 ans, par Oasis Dream GB et Sassandra (GB) (Lope De Vega IRE), 55 ^{1/2} k (53 k), Haras du Logis Saint-Germain (G. Sias), A. & G. Botti (s) - (n° corde 14)	7
Survivol , m, 3 ans, 52 ^{1/2} k, ♀, T. Kereoff (A. Crastus), N. Caullery - (n° corde 9)	8
Boavista (IRE) , f, 3 ans, 58 ^{1/2} k (57 ^{1/2} k), Kresk Developement Horses (L. Carboni), FH. Graffard (s) - (n° corde 8)	9
Lavis (IRE) , h, 3 ans, 57 ^{1/2} k (56 k), Wertheimer & Frere (Mme M. Velon), Ed. Monfort (s) - (n° corde 5)	10
16 Ganzeville , f, 3 ans, 54 k, ♀, G. Augustin-Normand (B. Marie), M. Guarnieri - (n° corde 1)	-
Prea Gianca , f, 3 ans, 56 ^{1/2} k, M. Guarnieri (C. Demuro), M. Guarnieri - (n° corde 3)	-
12 partants; 18 eng.; 2 eng. sup.; 14 part def. - Total des entrées: 1780€	
Eng. Sup.: <i>Lewis Grey, Sapodilla IRE</i>	
Certif. vétérinaire: <i>Larmes D'Or</i>	
$\frac{1}{2}$ long, 1 long $\frac{3}{4}$, $\frac{3}{4}$ long, $\frac{1}{2}$ long, $\frac{3}{4}$ long, $\frac{1}{2}$ long, encolure, 1 long $\frac{1}{4}$, 1 long $\frac{3}{4}$.	

12500€ - 4750€ - 3500€ - 2000€ - 1000€ - 750€ - 500€

Primes aux propriétaires:

9375€ *Hacqueville*.3562€ *Mellow Yellow*.2625€ *Lewis Grey*.1500€ *Inter Pol*.750€ *Star Of Light*.562€ *Docteur Safi*.375€ *Sapodilla IRE*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs:

2843€ *Franklin Finance S.A.*1080€ *Thierry De La Heronniere*.520€ *Herald Bloodstock Ltd*, Jean-Etienne Dubois.455€ *Moez Miladi*.227€ *S.A. S. Gerard Larrieu*.170€ *Mme Charlene Durand*.42€ *Haras Du Logis Saint Germain*, prime non attribuée.*Temps total: 1'29"63"*

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé:

- la pouliche DOCTEUR SAFI à sortir en 1^{re} du rond et à être montée sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés,

- les pouliches DOCTEUR SAFI et SAPODILLA (IRE), le hongre LAVIS (IRE) ainsi que le poulain SURVIVOL à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

La pouliche HACQUEVILLE et le hongre INTER POL ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

123 31	PRIX DE NEUFBOURG (Classe 3)	1500 m (PSF)
---------------	--	------------------------

19000 € (9500, 3800, 2850, 1900, 950)Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** ayant une valeur inférieure ou égale à 35 k. **Poids: 56 kg**. Les chevaux ayant depuis le 17 juillet 2024 inclus reçu une allocation de 4.500 porteront 1 kg; une allocation de 7.000 ou plusieurs allocations de 4.500, 2 kg; une allocation de 9.500 ou plusieurs allocations de 7.000, 3 kg.

Parcours n° Z1: Plat, Dist. 1 500 m env.

Cosmo Beau , m, b, 5 ans, par Shalaah IRE et Crystals Sky (Hernando), 56 k, ♀, M. Motschmann (J. Moutard), G. Mosse (s) - (n° corde 6)	1
Guadalupe IRE , f, b, 4 ans, par Holy Roman Emperor IRE et Glittering Star (Lomitas (GB)), 57 ^{1/2} k, ♂, Nearco Producciones S.L. (C. Demuro), M. Baratti (s) - (n° corde 2)	2
Le Rockeur (GB) , m, gr, 5 ans, par Siyouni et Night Music GER (Sea The Stars IRE), 59 k, ♀, G. Moser (L. Boisseau), Mme Y. Vollmer - (n° corde 1)	3
77 3 Sassica , f, al, 6 ans, par Dariyan et Sassicaia GER (Doyen (IRE)), 54 ^{1/2} k, ♀, M. Assed (P. Remoue), E. Lyon - (n° corde 8)	4
Vibrato , h, b, 4 ans, par Dabirsim et Resaca GER (Touch Down GER), 56 k, ♀, A. Gilibert (A. Madamet), X. Blanchet - (n° corde 5)	5
True Tedesco GER , h, 6 ans, 56 k, Stall Mydlingoven (H. Boutin), A. Suborics - (n° corde 11)	6
Baggala , f, 4 ans, 54 ^{1/2} k (55 k), Haras du Logis Saint-Germain (T. Piccone), H.A. Pantall (s) - (n° corde 4)	7
Maywe IRE , f, 4 ans, 54 ^{1/2} k, P. Power (C. Berge), G. Hernon (s) - (n° corde 10)	8
Tokyo Dreamer GB , f, 4 ans, 54 ^{1/2} k, H. Ghabri (E. Hardouin), H. Ghabri - (n° corde 7)	9
Melody , f, 4 ans, 54 ^{1/2} k, Δ, Roland Johansson Konsult Ab (G. Trolley de P.), Tim. Donworth (s) - (n° corde 13)	10
Zaya De La Plata , f, 8 ans, 54 ^{1/2} k, Δ, J. Derobertmasure (R. Mangione), J. Leroy - (n° corde 12)	-
46 Apash , f, 5 ans, 54 ^{1/2} k (52 k), ♀, G. Guillermo (S. Just), G. Guillermo - (n° corde 9)	-
Vitesse , f, 4 ans, 54 ^{1/2} k (53 k), P. Montauban Van Swijndregt (Mme M. Eon), A. Montauban Van Swijndregt (s) - (n° corde 3)	-
13 partants; 24 eng.; 1 eng. sup.; 13 part def. - Total des entrées: 1257 €	
Eng. Sup.: <i>Sassica</i>	
tête, $\frac{3}{4}$ long, $\frac{1}{2}$ long, 2 long, $\frac{3}{4}$ long, $\frac{1}{2}$ long, courte encolure, 1 long $\frac{3}{4}$, $\frac{3}{4}$ long.	
9500€ - 3800€ - 2850€ - 1900€ - 950€	

Primes aux propriétaires:

4275 € *Cosmo Beau*.
 1710 € *Gualda Ire*, prime non attribuée.
 1282 € *Le Rockeur (Gb)*.
 855 € *Sassica*.
 427 € *Vibrato*.

Primes aux éleveurs:

1790 € Ali Thamer Al-Mehshadi, Nasser Abdulla A. A. Al-Mesned.
 358 € Mme Erika Muller.
 351 € Ecurie Haras Du Cadran, Scea Bissons, Ecurie Melanie.
 323 € Nearco Producciones S. L., prime non attribuée.
 179 € Ecurie Vivaldi, Antoine Gilibert.

Temps total: 1'27"89"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé:

- le hongre TRUE TEDESCO (GER) et la pouliche BAGGALA à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ,
- la jument ZAYA DE LA PLATA à être accompagnée en main au départ non montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Les chevaux COSMO BEAU et LE ROCKEUR (GB) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

124	32	PRIX DE L'AIGLE	2500 m (PSF)
		(Handicap divisé)	
		(Classe 3)	
		Deuxième épreuve	
27000 €		(13 500, 5130, 3780, 2160, 1080, 810, 540)	
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus .			
Dans cette épreuve, conformément aux Conditions Générales, les 4 ans bénéficieront d'un avantage d'1,5 kg.			
Parcours n° Z9 : Plat, Dist. 2 500 m env.			
Références : 0ans, +29 ; 1ans et +, +30,5.			
		Radetsky Marsch , h, b, 5 ans, par Seahenge USA et Baileys Applause GB (Royal Applause GB), 59 k, ⊗, SC Thierry Pigeon (<i>C. Demuro</i>), Fr. Monfort (s) - (n° corde 16)	1
		Mister Goken , h, b, 5 ans, par Goken et Mummy'S Konig [Konig Shuffle (GER)], 56½ k, ♀, Jesus (<i>R. Mangione</i>), S. Jesus - (n° corde 7)	2
		Alonzo , h, al, 4 ans, par Seabiac USA et America'S Best USA (Union Rags USA), 60 k (58½ k), E. Harivel (Mme A. Duporte), S. Cerulis - (n° corde 3)	3
33	5	Grease , h, b, 5 ans, par The Grey Gatsby (IRE) et Lily Paramount [Hurricane Cat (USA)], 57½ k (56 k), ⊗, Mme P. Jouanneteau (<i>G. Meury</i>), E. & G. Leenders (s) - (n° corde 2)	4
		Situmeledemandais , h, b, 8 ans, par Oasis Dream GB et Scalambra (GB) (Nayef USA), 59½ k (57 k), M. Lagasse (Mme M. Peslier), D. Smaga - (n° corde 10)	5
		Stamp The Ground , h, gr, 6 ans, par Morandi et First Zita GER (Zieten USA), 57½ k, Δ♀, J. Bossert (<i>H. Journiac</i>), J. Bossert - (n° corde 4)	6
		Plumbago , h, b, 5 ans, par Mekhtaal (GB) et Petite Sonate (Siyouni), 57½ k (56½ k), ♀, JM. Angles (<i>P. Remoue</i>), A. Fouquassier - (n° corde 6)	7
		Kaleo Salsa , f, 6 ans, 53½ k, Δ, Couetil Elevage (F. Veron), A. Couetil (s) - (n° corde 1)	8
12	3	Salma , f, 4 ans, 59½ k (58 k), ♀, Mme S. Coiffard (Mme L. Poggionovo), Ch. Plisson (s) - (n° corde 13)	9
11		Strangelove IRE , h, 4 ans, 53½ k (52 k), ♀, O. Chiteoui (Mme D. Santiago), E. Lyon - (n° corde 9)	10
		Judicious Game , h, 6 ans, 53½ k (52 k), ♀, Ecurie Haras du Chateau (Mme M. Velon), Gab. Leenders (s) - (n° corde 5)	-
		Madame De Saxe (IRE) , f, 5 ans, 56½ k (55 k), P. Fellous (Mme M. Eon), F. Bresson (s) - (n° corde 8)	-
12	1	Sindia , f, 4 ans, 59½ k, Ecurie Gribomont (<i>H. Besnier</i>), P. Cottier - (n° corde 11)	-
		Visilanda , f, 5 ans, 56½ k, ⊗, SC Thierry Pigeon (<i>E. Hardouin</i>), A. Couetil (s) - (n° corde 12)	-
44		Liking , h, 4 ans, 58 k (56½ k), Δ♀, A. Andrieu (<i>G. Sias</i>), A. Andrieu - (n° corde 14)	-
		Hermeville IRE , f, 5 ans, 57 k (55½ k), ♀, Mme D. Bureller (Mme L. Bails), Mme J. Le Stang - (n° corde 15)	-
16 partants; 16 eng.; 16 part def. - Total des entrées: 950 €			
¾ long, 1 long ¼, courte encolure, courte tête, ½ long ¼, tête, ¾ long, tête.			
13 500€ - 5130€ - 3780€ - 2160€ - 1080€ - 810€ - 540€			

Primes aux propriétaires:

6075 € *Radetsky Marsch*.
 2308 € *Mister Goken*.
 1701 € *Alonzo*.
 972 € *Grease*.
 486 € *Situmeledemandais*.
 364 € *Stamp The Ground*.
 243 € *Plumbago*.

Primes aux éleveurs:

2544 € *Pierre Jabot*.
 966 € *Jacques Leconte*, Jean-François Leconte.
 712 € *Suc*, Larissa Kneip.
 407 € Mme Flora Vidal.
 152 € *Jeremie Bossert*.
 133 € *Gestut Zur Kuste Ag*.
 101 € *Bonne Marie-Louise Van Demedem*, Pierre Joyaux.

Temps total: 2'40"54"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé:

- la jument MADAME DE SAXE (IRE) et le hongre MISTER GOKEN à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ,
- la jument MADAME DE SAXE (IRE) à être accompagnée en main au départ non montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Le jockey Hugo BESNIER a déclaré que la pouliche SINDIA, arrivée non placée à la cote de 3.8/1, avait été trop allante et avait mal respiré.

Le jockey Maryline EON a déclaré que la jument MADAME DE SAXE (IRE), arrivée non placée 4.5/1, avait fait trop d'efforts durant le parcours.

Le jockey Fabrice VERON a déclaré que la jument KALEO SALSA, arrivée 8^e à 9.4/1, était trop fraîche.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jeune jockey Giovanni SIAS, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour ne pas avoir strictement conservé sa ligne après le départ jusqu'au signal prévu à cet effet sans que cela n'ait eu de conséquence sur le bon déroulement du départ.

Les hongres RADETSKY MARSCH et SITUMELEDMANDAIS ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

125	33	PRIX DE RUGLES	2500 m (PSF)
		(Handicap divisé)	
		(Classe 3)	
		Troisième épreuve	
22000 €		(11 000, 4180, 3 080, 1760, 880, 660, 440)	
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus .			
Dans cette épreuve, conformément aux Conditions Générales, les 4 ans bénéficieront d'un avantage d'1,5 kg.			
Parcours n° Z9 : Plat, Dist. 2 500 m env.			
Références : 0ans, +36,5 ; 1ans et +, +38.			
		Felix Felicis , h, b, 5 ans, par Olympic Glory IRE et Sorina [Le Havre (IRE)], 59 k, ♀, C. Restout (<i>R. Juteau</i>), C. Restout - (n° corde 9)	1
		Maestro Chop , h, b, 8 ans, par Kheleyf USA et Miss Fantastica [Fantastic Light USA], 54½ k (55 k), Δ, C. Dolle (<i>T. Piccone</i>), P. Dolle - (n° corde 14)	2
		On A Souffert , h, b, 5 ans, par Recorder GB et Fleur Enchante [Marchand De Sable (USA)], 59 k, ♀, G. Pannier (<i>B. Marie</i>), G. Pannier - (n° corde 8)	3
		Kick Boxing , m, b, 7 ans, par Scissor Kick AUS et Dulce De Leche (Victory Note USA), 59 k, Δ, S. Cerulis (<i>C. Demuro</i>), S. Cerulis - (n° corde 5)	4
		Brave Evan , h, b, 4 ans, par Brave Mansonnien et Furies Colombe (Racinger), 60 k, Δ, D. Dumoulin (<i>H. Boutin</i>), J. Leroy - (n° corde 2)	5
		Checkpoint Charlie IRE , h, gr, 10 ans, par Foxwedge AUS et Guiletta IRE (Dalahani IRE), 59½ k (58 k), ♀, S. Cerulis (Mme A. Duporte), S. Cerulis - (n° corde 3)	6
47	6	Pennywell , f, b, 5 ans, par Penny'S Picnic (IRE) et Cherry Swallow (Dream Well), 53 k, ♀, Mme H. Geerlandt (<i>L. Boisseau</i>), S. Morineau - (n° corde 11)	7
		Parfaite Merill , f, 8 ans, 59 k, ♀, Δ♀, Mme C. Auvray (<i>A. Madamet</i>), Mme C. Auvray - (n° corde 10)	8
		Breeze D'Auteuil IRE , h, 4 ans, 58 k, ⊗, Mme V. Devaux (<i>R. Mangione</i>), S. Dehez (s) - (n° corde 7)	9
		44	6
		Munaadram , f, 7 ans, 60 k, Mme M. Bruere (<i>P. Remoue</i>), Mme M. Bruere - (n° corde 16)	10

	Dance The Blues , h, 10 ans, 53 ^{1/2} k (52 k), φ, W. Beetens (<i>Mme D. Santiago</i>), W. Beetens - (n° corde 12)	-	Kosakenzipfel , h, 6 ans, 62 k, Stall Wo Laufen Sie Denn ? (<i>R. Piechulek</i>), Mme S. Steinberg - (n° corde 16)	9
34	4 Marinella , f, 4 ans, 56 ^{1/2} k (55 k), ⊗p, JC. Bertin (<i>G. Siás</i>), JC. Bertin - (n° corde 15)	-	Goldyway De Saon , h, 5 ans, 51 k (52 ^{1/2} k), φp, Mme A. Dupont (<i>C. Berge</i>), Mme A. Tinchon - (n° corde 8)	10
21	Queen Of Night , f, 4 ans, 60 k, Δp, Haras du Bocage (<i>F. Lefebvre</i>), J. Leroy - (n° corde 1)	-	Combermere , h, 9 ans, 61 k, ⊗p, D. Dumoulin (<i>H. Boutin</i>), J. Leroy - (n° corde 10)	-
11	4 Si Passione , h, 4 ans, 60 k (58 ^{1/2} k), Uma Racing (<i>Mme L. Poggionovo</i>), G. Fourrier - (n° corde 4)	-	Bosioh , m, 8 ans, 59 k, p, J.N. Temam (<i>A. Crastus</i>), N. Perret (s) - (n° corde 1)	-
21	Falabella , f, 4 ans, 58 k, Δp, A. Junk (s) (<i>A. Crastus</i>), A. Junk (s) - (n° corde 6)	-	Qualiand , h, 5 ans, 54 k, φ, SC Thierry Pigeon (<i>E. Hardouin</i>), A. Couetil (s) - (n° corde 13)	-
48	Full Of Grace , f, 7 ans, 53 k (51 ^{1/2} k), p, G. Guillermo (<i>S. Just</i>), G. Guillermo - (n° corde 13)	-	Massimo GER , h, 5 ans, 54 ^{1/2} k (55 k), H. Gisi (<i>S. Pasquier</i>), N. Clement (s) - (n° corde 2)	-
16 partants; 13 eng.; 3 eng. sup.; 16 part def. - Total des entrées: 1566 €	Eng. Sup.: <i>Breeze D'Auteuil IRE</i> , <i>Munaadram</i> , <i>Dance The Blues</i> 1 long ¼, tête, 2 long ½, courte tête, ½ long, ¾ long, courte encolure, ¾ long, ½ long.	16 partants; 49 eng.; 1 eng. sup.; 16 part def. - Total des entrées: 1503 €	Nekolet , h, 5 ans, 55 k, Mme N. Aiken (<i>G. Meury</i>), X. Blanchet - (n° corde 14)	-
11000 € - 4180 € - 3080 € - 1760 € - 880 € - 660 € - 440 €	Chev. retir.: <i>Orion Rock</i> , <i>Breath Of Fire</i> ½ long, courte encolure, 1 long ¼, courte encolure, 1 long, courte encolure, nez, ½ long, courte encolure.	16 partants; 49 eng.; 1 eng. sup.; 16 part def. - Total des entrées: 1503 €	Beautiful Memory , f, 5 ans, 55 k, p, K. Lamonarca (<i>M. Forest</i>), G. Hue & Taupin (s) - (n° corde 4)	-
Primes aux propriétaires:	4950 € <i>Felix Felicis</i> . 1881 € <i>Maestro Chop</i> . 1386 € <i>On A Souffert</i> . 792 € <i>Kick Boxing</i> . 396 € <i>Brave Evan</i> . 297 € <i>Checkpoint Charlie IRE</i> , prime non attribuée. 198 € <i>Pennywell</i> .	Primes aux propriétaires:	11925 € <i>Step Morning</i> . 4531 € <i>Devil In The Sky (IRE)</i> . 3339 € <i>Thirsty (IRE)</i> . 1908 € <i>Kaleo Palace</i> . 954 € <i>Ideal King</i> . 715 € <i>Eternal'S Beaute</i> . 477 € <i>Vadirum (Gb)</i> .	-
Primes aux éleveurs:	2073 € Mme Amelie Martin, Sylvain Julien Martin. 787 € Alain Chopard. 580 € Antoine Sauty De Chalon. 331 € Gerard Samain. 165 € Paul Doyle. 82 € Mme Herve Geerlandt. 56 € Kellsgrange Stud, John Dwan, prime non attribuée.	Primes aux éleveurs:	4995 € Jeremy Barthelemy. 1241 € Ecurie Skymarc Farm, Scea Marmion Vauville, S.C.E.A. De La Fontaine. 914 € Wertheimer & Frere. 799 € Ecurie Lafeu, Mme Emilie Lafeu. 399 € Haras D'Haspel. 299 € Mme Helene Dargent, Michel Dargent, Mme Caroline Pansin, Cedric Pansin. 199 € Earl Freddy Head.	-
Temps total: 2'40"95"	La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.	Temps total: 2'36"92"	La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.	-
Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Stéphane CERULIS par une amende de 60 euros pour couleurs non conformes.	Les Commissaires ont autorisé:	- le hongre GOLDYWAY DE SAON à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.	- le hongre GOLDYWAY DE SAON à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.	-
Les hongres FELIX FELICIS et MAESTRO CHOP ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		- le hongre QUALIAND à sortir en 1 ^{er} du rond de présentation et à être monté sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.	- le hongre QUALIAND à sortir en 1 ^{er} du rond de présentation et à être monté sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.	-
126 26 PRIX DU PAYS D'OUCHÉ (Handicap divisé) (Classe 2) Première épreuve	2500 m (PSF) 53 000 € (26 500, 10 070, 7 420, 4 240, 2 120, 1 590, 1 060) Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus . Dans cette épreuve, conformément aux Conditions Générales, les 4 ans bénéficieront d'un avantage d'1,5 kg. Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.	1	Le jockey Stéphane PASQUIER a déclaré que le hongre MASSIMO (GER), arrivé non placé à la cote de 6.1/1, n'avait jamais eu de ressources. Le jockey Rene PIECHULEK a déclaré que le hongre KOSAKENZIPFEL arrivé non placé à 5.7/1, n'avait pas pu accélérer. A l'issue de la course, suite à un mouvement survenu à environ 200 mètres de la ligne d'arrivée, les Commissaires ont entendu en leurs explications le jockey Fabrice VERON (KALEO PALACE), arrivé 4 ^e et le jeune jockey Pierre REMOUE (THIRTY (IRE)), arrivé 3 ^e . Après audition desdits jockeys et examen du film de contrôle, il résulte que le hongre KALEO PALACE avait très légèrement changé de ligne vers l'intérieur, sans toutefois que cela ait de conséquence sur la progression du hongre KALEO PALACE. Le mouvement constaté n'a pas eu de conséquence sur l'ordre d'arrivée de la course. Les hongres STEP MORNING, DEVIL IN THE SKY (IRE), KALEO PALACE et IDEAL KING, le cheval THIRTY (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	1
Parcours n° Z9: Plat, Dist. 2 500 m env.	Références: 0 ans, +19,5 ; 1 ans et +, +21.	0539 017	PAU vendredi 17 janvier 2025 Terrain STANDARD Commissaires de courses : Nicolas LANDON - Jacques CAMY - Bernard PONS - Stéphanie UHEL	1
Step Morning , h, b, 7 ans, par Sidestep AUS et By Chaparral [High Chaparral (IRE)], 52 ^{1/2} k, Δp, Mme G. Beilvert (<i>A. Vilchen</i>), Mme L. Hebrard de Veyrinas - (n° corde 5)	1			
Devil In The Sky (IRE) , h, al, 5 ans, par Starspangledbanner AUS et Diablesse (GB) [High Chaparral (IRE)], 57 ^{1/2} k, p, P. Allaire (<i>C. Demuro</i>), Y. Barberot (s) - (n° corde 3)	2			
Thirsty (IRE) , m, b, 8 ans, par Oasis Dream GB et Gwenseb [Green Tune (USA)], 54 k, G. Augustin-Normand (<i>P. Remoue</i>), A. Fouassier - (n° corde 6)	3			
Kaleo Palace , h, b, 8 ans, par Palace Episode USA et Balbeli (IRE) [Lando GER], 53 ^{1/2} k, p, Mme MC. Rabreau (<i>F. Veron</i>), A. Couetil (s) - (n° corde 12)	4			
Ideal King , h, b, 8 ans, par Sidestep AUS et Ideal World IRE [Singspiel IRE], 57 k, Leram S.R.O. (<i>Mme D. Santiago</i>), V. Luka - (n° corde 9)	5			
Eternal'S Beaute , f, al, 4 ans, par Galiway (GB) et Lady Marmalade [Hurricane Run (IRE)], 57 ^{1/2} k, J. Mahiques (<i>B. Marie</i>), G. Pannier - (n° corde 7)	6			
Vadirum (Gb) , h, b, 6 ans, par Zeljal et Manucha [Naaqoos (GB)], 62 k, p, HJ (<i>A. Madame</i>), M. Geisler - (n° corde 15)	7			
26 3 Reventador (IRE) , h, 8 ans, 51 ^{1/2} k (52 k), Ecurie Crocodile (<i>F. Lefebvre</i>), G. Courbot - (n° corde 11)	8			
	127 3109 PRIX BELLABRE (Classe 3)			1400 m (PSF)
	18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop			

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** n'ayant pas depuis le 17 avril 2024 inclus gagné une Classe 2 (Handicaps exceptés). **Poids : 56 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 17 avril 2024 inclus : 1 kg par 5.000.

Parcours n° Z5 : Plat, Dist. 1 400 m env.

Skylight Brochard HOL , h, b, 4 ans, par Mehmas IRE et Fonseca IRE (Red Clubs IRE), 62 k (61 k), \otimes , M ^{me} J. Brochard (<i>M^{me} A. Molins</i>), Tim. Donworth (s) - (n° corde 6)	1
IT'S Chico Time IRE , h, b, 5 ans, par Dark Angel IRE et Bear Cheek IRE (Kodiak GB), 60 k (60 $\frac{1}{2}$ k), ϕ , JM. Perez Armas (<i>G. Guedj-Gay</i>), TJ. Martins Novais - (n° corde 1)	2
Montigny , h, b, 6 ans, par Dream Ahead USA et La Mouche (GB) (Dubawi IRE), 56 k (55 k), $\Delta\phi$, S. Faye (<i>V. Chenet</i>), D. Morisson (s) - (n° corde 3)	3
Hot Spot (IRE) , h, b, 9 ans, par Siyouni et Excellent Girl GB (Exceed And Excel AUS), 56 k (56 $\frac{1}{2}$ k), ϕ , DM. Batista Ribeiro (<i>V. Seguy</i>), G. Vaz - (n° corde 4)	4
Sevenday , h, b, 4 ans, par Goken et Hurricane Day [Hurricane Run (IRE)], 58 k (58 $\frac{1}{2}$ k), ϕ , Ecuries Serge Stempniak (<i>J.B. Eyquem</i>), JC. Rouget (s) - (n° corde 2)	5
Maroon Six , m, 6 ans, 61 k (59 k), $\otimes\phi$, G. Bellocq (<i>M. Le Callonec</i>), M ^{me} J. Soubagne - (n° corde 5)	6

6 partants; 18 eng.; 6 part def. - Total des entrées: 570 €
 $\frac{1}{4}$ long, $\frac{1}{2}$ long, 1 long $\frac{1}{2}$, courte encolure, 1 long.
 9 000€ - 3 600€ - 2 700€ - 1 800€ - 900€

Primes aux propriétaires:

4050 € *Skylight Brochard Hol*, prime non attribuée.

1620 € *It's Chico Time IRE*, prime non attribuée.

1215 € *Montigny*.

810 € *Hot Spot (IRE)*.

405 € *Sevenday*.

Primes aux éleveurs:

765 € M^{me} Jill Brochard, prime non attribuée.

508 € Genets Srl.

339 € Aleyron Bloodstock Ltd.

306 € Bt Bloodstock, P O'Callaghan, prime non attribuée.

169 € Guy Pariente Holding.

Temps total: 1'24''30''

Le hongre HOT SPOT (IRE) a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

Le hongre IT'S CHICO TIME IRE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

128 3108 PRIX DE BIELLE 2000 m (PSF)

(Classe 4)

14 000 € (7000, 2800, 2100, 1400, 700) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans** ayant une valeur inférieure ou égale à 28 k. **Poids : 56 kg.** Les chevaux ayant depuis le 17 juillet 2024 inclus reçu une allocation de 3.000 porteront 1 kg; une allocation de 4.500 ou plusieurs allocations de 3.000, 2 kg; une allocation de 6.000 ou plusieurs allocations de 4.500, 3 kg.

Parcours n° Z4 : Plat, Dist. 2 000 m env.

Krungthepmahanakon , h, b, 4 ans, par Pour Moi IRE et Angel City [Soul City (IRE)], 56 k (56 $\frac{1}{2}$ k), $\phi\Delta\phi$, M ^{me} A. Vigreux (<i>M. Foulon</i>), M ^{me} A. Vigreux - (n° corde 11)	1
Seven Angels , f, b, 4 ans, par Dabirsim et Silent Sunday (IRE) (Testa Rossa AUS), 54 $\frac{1}{2}$ k (55 k), ϕ , Choosearing SL (<i>G. Guedj-Gay</i>), M ^{me} B. Valenti - (n° corde 15)	2
Iconic Stars , h, b, 4 ans, par Cloth Of Stars IRE et Zylpha (IRE) (Elusive City USA), 56 k (55 k), M ^{me} M. Sogorb (<i>D. Alberca-Gavilan</i>), P. Sogorb - (n° corde 5)	3
Louis D'Alice , h, b, 4 ans, par Marmelo (GB) et Isopyre [Cat Junior (USA)], 56 k (56 $\frac{1}{2}$ k), ϕ , M ^{me} B. Sablon (<i>C. Cadel</i>), M ^{me} B. Sablon - (n° corde 16)	4
El Kalbito , h, b, 4 ans, par Sommerabend GB et Just Married IRE (Tamatuz GB), 56 k (56 $\frac{1}{2}$ k), \otimes , JI. Landa Mena (<i>M. Lauron</i>), A. Sanchez-Martin - (n° corde 1)	5
Speedy Record , h, 4 ans, 58 k (58 $\frac{1}{2}$ k), $\phi\phi$, JI. Landa Mena (<i>V. Seguy</i>), A. Sanchez-Martin - (n° corde 2)	6
Eskandani , h, 4 ans, 56 k (56 $\frac{1}{2}$ k), Ch. Plisson (s) (<i>Y. Rousset</i>), Ch. Plisson (s) - (n° corde 14)	7
Lezama Dreams , f, 4 ans, 54 $\frac{1}{2}$ k (55 k), $\otimes\phi$, A. Lezama Menendez (<i>J. Plateaux</i>), A. Lezama Menendez - (n° corde 9)	8
Nashville , h, 4 ans, 56 k (53 k), ϕ , M ^{me} M. Sogorb (<i>M^{me} S. Topin</i>), P. Sogorb - (n° corde 6)	9

Goiz Argi, f, 4 ans, 54 $\frac{1}{2}$ k (55 k), ϕ , IM. Luzuriaga Telleria (*A. Gutierrez Val*), M. Alonso Roldan - (n° corde 13)

Jubbah, f, 4 ans, 54 $\frac{1}{2}$ k (55 k), \otimes , K. Lauilhe (*C. Merille*), RC. Montenegro - (n° corde 7)

Force Navale, f, 4 ans, 54 $\frac{1}{2}$ k (52 $\frac{1}{2}$ k), M^{me} A. Negre de Watrigant (*M. Protti*), de D. Watrigant (s) - (n° corde 10)

Iamichop, h, 4 ans, 59 k (59 $\frac{1}{2}$ k), G. Ortiz (*A. Gavilan*), G. Ortiz - (n° corde 3)

Timmy Trumpet, h, 4 ans, 56 k (56 $\frac{1}{2}$ k), ϕ , JL. Pelletan (*H. Mouesan*), JL. Pelletan - (n° corde 8)

Padme FR, f, 4 ans, 54 $\frac{1}{2}$ k (53 $\frac{1}{2}$ k), M. Alonso Roldan (*M^{me} A. Molins*), M. Alonso Roldan - (n° corde 12)

15 partants ; 24 eng. ; 16 part def. - Total des entrées: 789 €
 Sans motif: *Masdream*

Chev. élim.: *Madame Lydia*
 courte tête, 3 long $\frac{1}{2}$, courte tête, 1 long, 2 long $\frac{1}{2}$, encolure, 2 long $\frac{1}{2}$, tête, tête.

7000€ - 2800€ - 2100€ - 1400€ - 700€

Primes aux propriétaires:

3150 € *Krungthepmahanakon*.

1260 € *Seven Angels*.

945 € *Iconic Stars*.

630 € *Louis D'Alice*.

315 € *El Kalbito*.

Primes aux éleveurs:

1319 € Claude Maynard.

527 € Suc. Erich Schmid.

395 € Mariol Racing.

263 € Ronny Van Aertselaer, M^{me} Daniele Brihat.

131 € Eric Puerari.

Temps total: 2'22''90''

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné l'entraîneur A. SANCHEZ MARTIN par une amende de 60 euros pour couleurs non conformes.

Agissant sur réclamation du jockey Guillaume GUEDJ-GAY (SEVEN ANGELS), arrivé 2^e, se plaignant d'avoir été gêné à environ 150 mètres du poteau d'arrivée par le hongre KRUNGTHEPMAHANAKON (Maxime FOULON), arrivé 1^{er}, les Commissaires ont ouvert une enquête.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que la pouliche SEVEN ANGEL n'aurait pas devancé le hongre KRUNGTHEPMAHANAKON lors du passage du poteau d'arrivée, la pouliche SEVEN ANGELS penchant seule vers la lice extérieure.

A l'issue de la course, le jockey Alexandre GAVILAN a déclaré aux Commissaires que le hongre IAMICHOP a bénéficié d'un bon parcours et qu'il a été contrarié dans sa progression, dans le dernier tournant, par un concurrent sur ses fins, et que dans la ligne d'arrivée, ledit hongre ne disposait pas des ressources suffisantes.

Par ailleurs, les Commissaires ont rappelé au jockey Alexandre GAVILAN qu'il devait accompagner en sollicitant le hongre IAMICHOP jusqu'au passage du poteau d'arrivée.

Les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Clément CADEL, l'ont sanctionné par une amende de 200 euros (2^e infraction) pour s'être présenté à la pesée après la course, à un poids supérieur de plus de +800 grammes au poids résultant des conditions de la course et de l'application des surcharges et/ou des remises de poids.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu en ses explications l'entraîneur Philippe SOGORB, l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour avoir présenté le hongre NASHVILLE au public non muni de ses oreilles australiennes, ce hongre ayant été déclaré comme devant en être muni lors de la déclaration des parts.

Le hongre KRUNGTHEPMAHANAKON a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

129 3111 PRIX D'ACCOUS 2000 m (PSF)

(Handicap divisé)

(Classe 3)

Deuxième épreuve

19 000 € (9 500, 3 610, 2 660, 1 520, 760, 570, 380) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Parcours n° Z4 : Plat, Dist. 2 000 m env.

Référence : +36.

La Fille De Berlin, f, gr, 8 ans, par Rajsaman et Kilea [Della Francesca (USA)], 51 k (49 $\frac{1}{2}$ k), M^{me} C. Lauffer (*M^{me} A. Mekouche*), J. Resimont - (n° corde 6)

Royal Etincelle, h, gr, 5 ans, par Polarix (GB) et Ramy (Kendargent), 57 $\frac{1}{2}$ k, ϕ , R. Aon Picardo (*H. Mouesan*), TJ. Martins Novais - (n° corde 1)

52	4	Gabija , f, b,f, 5 ans, par Lawman et Georgine (GB) (Frankel GB), 54 k, ♀, M ^{me} S. Felicite (<i>C. Merille</i>), M ^{me} S. Gavilan - (n° corde 8)	3
		Charm King , h, 8 ans, par Charm Spirit IRE et Shahad IRE (Galileo IRE), 58 k, ♂, H. dos Santos (<i>A. Gavilan</i>), L. Larrigade - (n° corde 14)	4
52	7	Karkhov (IRE) , h, al, 7 ans, par Lope De Vega IRE et Akriwi IRE (Toboggan IRE), 54 k (52 ^{1/2} k), ♂, M ^{me} C. Lauffer (<i>M^{me} A. Molins</i>), J. Resimont - (n° corde 12)	5
		Cocoa , f, b,f, 8 ans, par Diamond Green et Malrose (Apeldoorn), 55 k (53 ^{1/2} k), ♀, M ^{me} B. Sablon (<i>M^{me} M. Romary</i>), M ^{me} B. Sablon - (n° corde 13)	6
		Twin Scat , h, b, 5 ans, par Seahenge USA et Twinkly [Zanzibari (USA)], 60 k, ♂, Ph. Desbois (<i>Y. Rousset</i>), Ch. Plisson (s) - (n° corde 4)	7
		Pedrozio , h, 6 ans, 57 ^{1/2} k, M ^{me} S. Sanchez Lepaysan (<i>G. Guedj-Gay</i>), F. Sanchez - (n° corde 11)	8
52		Grisgrises , h, 9 ans, 53 ^{1/2} k, ♀, ♂, JL. Chapsal (<i>M. Lauron</i>), D. Morisson (s) - (n° corde 5)	9
		Morea , f, 6 ans, 57 k, ♀, A. Leray (<i>M. Foulon</i>), L. Larrigade - (n° corde 9)	10
52	3	Le Rafale , h, 10 ans, 53 ^{1/2} k, Centro Ecuestre El Sable S.L. (<i>V. Seguy</i>), E. Puente Simon - (n° corde 10)	-
		Ten Air , h, 8 ans, 51 k (48 ^{1/2} k), ♀, F. Covinhes (<i>M^{me} S. Topin</i>), G. Soulie - (n° corde 2)	-
		Super Cute (IRE) , f, 7 ans, 57 k, ♂, F. Pardon (<i>A. Gutierrez Val</i>), F. Pardon - (n° corde 15)	-
53		Morello Di Vento IRE , h, 5 ans, 57 ^{1/2} k (56 k), R. Avial Sanchez (<i>C. Loaiza</i>), R. Avial Lopez - (n° corde 16)	-
52		Dirty Dozen , h, 9 ans, 54 k (52 ^{1/2} k), ♂, A. Lezama Menendez (<i>M. Le Callonec</i>), A. Lezama Menendez - (n° corde 7)	-
		Tite Nana , f, 6 ans, 55 k, M ^{me} S. Sanchez Lepaysan (<i>G. Sanchez</i>), F. Sanchez - (n° corde 3)	-
16 partants ; 16 eng. ; 16 part def. - Total des entrées: 668 € nez, ½ long, courte tête, ½ long, 1 long ¼, nez, encolure, ½ long, 1 long ¼.			
9 500€ - 3 610€ - 2 660€ - 1 520€ - 760€ - 570€ - 380€			

Primes aux propriétaires:

4275 € *La Fille De Berlin*.
 1624 € *Royal Etincelle*.
 1197 € *Gabija*.
 684 € *Charm King*.
 342 € *Karkhov (Ire)*.
 256 € *Cocoa*.
 171 € *Twin Scat*.

Primes aux éleveurs:

1790 € Patrice Camacho.
 680 € Haras Des Etincelles.
 501 € Haras De La Perelle.
 286 € Scea Du Haras De Victot.
 107 € Jean-Raymond Pailhes.
 93 € Alain Jathiere, Stilvi Compania Financiera S.A.
 71 € Michel Pehu, Christophe Plisson, Philippe Desbois, Louis-Rene Kambrun-Herve.

Temps total: 2'1"80"

Les Commissaires ont autorisé la jument TITE NANA et le hongre TEN AIR à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Les Commissaires ont autorisé le hongre PEDROZIO à être accompagné en main au départ non monté et à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Les Commissaires ont autorisé le hongre LE RAFALE à être accompagné en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

A l'issue de la course, le jockey Guillaume GUEDJ-GAY a déclaré aux Commissaires que le hongre PEDROZIO ne disposait plus des ressources suffisantes dans la ligne d'arrivée et qu'il devait se ressentir de ses précédentes courses.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Anaelle MEKOUCHE, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1^{re} infraction - 5 sollicitations).

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Carlos Andres LOAIZA, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée d'un jour pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2^e infraction - 5 sollicitations).

La jument LA FILLE DE BERLIN a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

130	3110	PRIX DE LA VALLEE D'OSSAU (Handicap divisé) (Classe 3) Première épreuve 21000 € (10500, 3990, 2940, 1680, 840, 630, 420) - dotation France Galop Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus . La référence applicable dans ce Handicap sera +28 . Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 000 m env. Référence : +28.5.	2 000 m (PSF)
		Mad Whip , h, b, 7 ans, par Whipper USA et La Maddalena [Kahyasi (IRE)], 52 ^{1/2} k (50 k), ♂, M ^{me} A. Sainjon (<i>M^{me} S. Topin</i>), C. Bonin (s) - (n° corde 16)	1
		Pas Radine (IRE) , f, b, 5 ans, par Anodin (IRE) et Parade Music USA (Giant'S Causeway USA), 59 ^{1/2} k (55 k), ♂, H. Chamarty (<i>V. Seguy</i>), C. Bonin (s) - (n° corde 3)	2
		Angel Charly GB , f, al, 5 ans, par Harry Angel IRE et Marasima IRE (Barathea IRE), 56 ^{1/2} k (55 k), M ^{me} A. Garavaglia-Drion (<i>M^{me} A. Mekouche</i>), Ch. Gourdain (s) - (n° corde 7)	3
		Presa Directa , f, b, 6 ans, par Sidestep AUS et Ghada Amer [Anabaa (USA)], 58 k (56 ^{1/2} k), Cuadra Mazantinni (<i>M. Le Callonec</i>), A. Carrasco Sanchez - (n° corde 10)	4
		Fly D'Aspe , h, b, 10 ans, par Planteur (IRE) et Villerville IRE (Gulch USA), 55 k, ♀, Le Haras des Sens (<i>A. Gavilan</i>), de A. Watrigant (s) - (n° corde 2)	5
		Zokoa , h, b, 5 ans, par Johnny Barnes IRE et Hybris Shade [Motivator (GB)], 55 ^{1/2} k, ♀, M ^{me} S. Sanchez Lepaysan (<i>G. Sanchez</i>), F. Sanchez - (n° corde 8)	6
		Heaven City , h, b, 8 ans, par Elusive City USA et Azarra (IRE) (Green Tune USA), 53 ^{1/2} k, ♂, M ^{me} N. Schlatter (<i>C. Merille</i>), M ^{me} S. Gavilan - (n° corde 1)	7
		Balegrio , h, 7 ans, 53 k, ♀, M ^{me} N. Garde Dubord (<i>M. Foulon</i>), M ^{me} N. Garde Dubord - (n° corde 6)	8
		Belinskov , h, 5 ans, 59 ^{1/2} k, ♂, E. Fernandez de Vega (<i>A. Gutierrez Val</i>), RC. Montenegro - (n° corde 13)	9
		Agamemnon (GER) , h, 7 ans, 56 k (54 ^{1/2} k), ♂, M ^{me} Aud. Caron Chevalier (<i>M^{me} M. Romary</i>), S. Chevalier - (n° corde 14)	10
		Puerto Madero , h, 6 ans, 59 ^{1/2} k, ♀, T. Marie (<i>V. Chenet</i>), D. Morisson (s) - (n° corde 9)	-
		Kolplet , h, 5 ans, 57 ^{1/2} k, ♀, M ^{me} S. Pelletan (<i>H. Mouesan</i>), JL. Pelletan - (n° corde 11)	-
		Twin Boy , h, 7 ans, 55 ^{1/2} k, ♂, Ch. Plisson (s) (<i>M. Lauron</i>), Ch. Plisson (s) - (n° corde 4)	-
53		Great Promise , h, 5 ans, 53 ^{1/2} k, NT. Benmahrez (<i>G. Guedj-Gay</i>), J. Resimont - (n° corde 15)	-
		Massa Chop , h, 6 ans, 58 ^{1/2} k (56 k), ♂, M ^{me} N. Langlois (<i>D. Rodriguez</i>), JL. Pelletan - (n° corde 12)	-
		Dazzle At Dawn (GB) , h, 5 ans, 60 k, ♀, JL. Foursans-Bourdette (<i>C. Cadet</i>), JL. Foursans-Bourdette - (n° corde 5)	-
		16 partants; 35 eng. ; 1 eng. sup. ; 16 part def. - Total des entrées: 1369 €	
		Eng. Sup.: <i>Angel Charly GB</i>	
		Chev. élim.: <i>Penhead</i> , <i>Ma Cherie Amour</i> , <i>De Quevedo</i> , <i>Marchelo IRE</i>	
		Chev. retir.: <i>Roi De Flandre (FR)</i> , <i>Cafe Saigon</i>	
		tête, encolure, 1 long ¼, courte encolure, nez, ½ long, ½ long, nez, 1 long.	
		10 500€ - 3 990€ - 2 940€ - 1 680€ - 840€ - 630€ - 420€	
		Primes aux propriétaires:	
		4725 € <i>Mad Whip</i> . 1795 € <i>Pas Radine (Ire)</i> . 1323 € <i>Angel Charly Gb</i> , prime non attribuée. 756 € <i>Presa Directa</i> . 378 € <i>Fly D'Aspe</i> . 283 € <i>Zokoa</i> . 189 € <i>Heaven City</i> .	
		Primes aux éleveurs:	
		1979 € Francois Maillot. 491 € Jean-Claude Seroul. 316 € Haras Du Grand Lys, Guido Berardelli. 249 € Petches Farm Ltd, prime non attribuée. 158 € M ^{me} Veronika Pucci. 118 € Patrick Jeanneret. 79 € M ^{me} Nicole Schlatter.	
		<i>Temps total: 2'3"40"</i>	
		Les Commissaires ont autorisé la jument PAS RADINE et le hongre ZOKOA à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.	

A l'issue de la course, le jockey Alejandro GUTIERREZ VAL a déclaré aux Commissaires que le hongre BELINSKOV n'avait pas été en mesure de suivre le rythme de la course.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications l'apprenti Mael LE CALLONEC, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1^{re} infraction - 5 sollicitations).

Le hongre MAD WHIP a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

CAGNES-SUR-MER

samedi 18 janvier 2025

Terrain

Commissaires de courses : Dominique de La PERRIERE - Alain LE TUTOR - Didier MAYOUX - Jean-Michel COSTAMAGNA

131 3212 **PRIX DES COQUELICOTS** 1600 m
(À réclamer) (PSF)

16 000 € (8000, 3200, 2400, 1600, 800) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. **Poids : 56 kg.** Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 18 août 2024 inclus reçu une allocation de 7.000 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 kg.

Parcours n° Z2: Plat, Dist. 1 600 m env.

25 2 **Silver Tower**, f, al, 3 ans, par Kendargent et La Tour Rouge GB [Monsun GER], 58½ k, Δ, (16 000), M. Haag (B. Marie), C. Tolaini - (n° corde 10)

Wickbury (GB), f, al, 3 ans, par Galiway (GB) et Peace Melody IRE [Dubawi IRE], 56½ k (55 k), (16 000), G. Augustin-Normand (Mme M. Velon), P. Decouz (s) - (n° corde 7)

36 4 **Sissi Imperatrice**, f, n.p., 3 ans, par Romanised IRE et Dont Teutsch [Country Reel (USA)], 54½ k (53 k), b, (12 000), JP. Vanden Heede (Mme F. Valle Skar), B. Goudot (s) - (n° corde 9)

New Way Baby (IRE), f, b, 3 ans, par Wooded (IRE) et Nouvelle Voie [Olympic Glory (IRE)], 54½ k, φ, (12 000), JP. Vanden Heede (C. Demuro), S. Labate (s) - (n° corde 8)

Lilarose, f, aub, 3 ans, par Goken et Lilas Mauve [Rip Van Winkle (IRE)], 56½ k, (16 000), JP. Delaporte (H. Boutin), R. Chotard - (n° corde 6)

36 3 **Making Waves**, f, 3 ans, 54½ k, φ, (12 000), JP. Folacci (A. Orani), Mme M. Scandella-Lacaille - (n° corde 2)

98 **Maya Chop**, h, 3 ans, 56 k (54½ k), φ, (12 000), Mme A. Chopard (Mme M. Germain), J. Parize - (n° corde 4)

Americadream, f, 3 ans, 54½ k, b, (12 000), R. Sorrentino (M. Grandin), E. Mikhalides (s) - (n° corde 3)

Histoire D'Artois, f, 3 ans, 54½ k (52½ k), Δφ, (12 000), D. Grandin (Mme E. Tunmar), M. Boutin (s) - (n° corde 1)

Fuji Hana, f, 3 ans, 56½ k, b, (16 000), S. Mayan (A. Crastus), R. Chotard - (n° corde 5)

10 partants; 15 eng.; 1 eng. sup.; 10 part def. - Total des entrées: 656 €

Eng. Sup.: *Lilarose*

1 long ½, ½ long, 1 long, encolure, 1 long ¾, 1 long ¼, 2 long ½, 4 long, 3 long.

8000€ - 3200€ - 2400€ - 1600€ - 800€

Primes aux propriétaires:

6000€ *Silver Tower*.

2400€ *Wickbury (Gb)*.

1800€ *Sissi Imperatrice*.

1200€ *New Way Baby (Ire)*.

600€ *Lilarose*.

Primes aux éleveurs:

1820€ Mme Stella Thayer.

728€ Philippe Decouz.

546€ Suc. Herve De Talhouet-Roy.

364€ Al Shaqab Racing, S.C.E.A. Des Prairies.

182€ Philippe Allaire, Mme Gitte Poulsen-Allaire.

Temps total: 1'37"8"

Le jockey Coralie PACAUT étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche NEW WAY BABY (IRE) par le jockey Cristian DEMURO au poids de 54.5 kg.

Les Commissaires ont autorisé la pouliche AMERICADREAM à être accompagnée en main au départ non montée munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

La pouliche SILVER TOWER a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

132 3211 **PRIX DE COGOLIN**

2150 m

(Femelles)

(Maiden)

23 000 € (11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans** n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 kg.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 2 150 m env.

Beautiful Mess, f, b, f, 3 ans, par Almanzor et Marie Rossa (GB) (Testa Rossa AUS), 58 k, Free Man Racing (C. Demuro), JC. Rouget (s) - (n° corde 8)

Ginalyah (IRE), f, b, 3 ans, par Chachnak et Creamcake USA (Mr. Greeley USA), 58 k, H. Boudouaia (H. Boutin), J. Andreu (s) - (n° corde 2)

Azote, f, al, 3 ans, par Chemical Charge (IRE) et Tres Froide [Bering (GB)], 56 k, A. Maubon (C. Lecoeuvre), M. Pitart - (n° corde 3)

Bella Vita, f, b, 3 ans, par Great Pretender IRE et La Petite Maison [Enrique (GB)], 56 k, G. Cohen (S. Pasquier), D. & P. Prod'Homme (s) - (n° corde 6)

Miss Du Chauffour, f, al, 3 ans, par Captain Chop et Miss Fantastica [Fantastic Light (USA)], 58 k (56½ k), φ, Mme A. Chopard (Mme M. Germain), J. Parize - (n° corde 7)

Surboum (IRE), f, 3 ans, 56 k, Wertheimer & Frere (H. Journiac), Y. Barberot (s) - (n° corde 4)

Lady Cool, f, 3 ans, 58 k, φ, V. Nicolato (A. Orani), K. Tavares (s) - (n° corde 1)

Blanche Sacree, f, 3 ans, 58 k, M. Delaunay (H. Besnier), P. Cottier - (n° corde 5)

8 partants; 15 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 749 €
2 long, 3 long ½, ½ long, ½ long, 1 long ¼, courte tête, 9 long.
11 500€ - 4 600€ - 3 450€ - 2 300€ - 1 150€

Primes aux propriétaires:

8625€ *Beautiful Mess*.

3450€ *Ginalyah (Ire)*.

2587€ *Azote*.

1725€ *Bella Vita*.

862€ *Miss Du Chauffour*.

Primes aux éleveurs:

2616€ Oceanic Bloodstock Sarl, Mme Ariane Gravereaux.

1046€ Ecurie La Vallee Martigny Earl.

784€ Antoine Maubon, Mme Pascale Maubon, Louis Maubon, Mme Gabrielle Maubon-Variet.

523€ Agence Caballis, Gerard Cohen.

261€ Scea Le Chauffour.

Temps total: 2'22"8"

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment le changement de ligne vers l'extérieur, à environ 250 mètres du poteau d'arrivée de la pouliche GINALYAH (IRE) (Hugo BOUTIN), arrivée 3^e, et ses conséquences sur la progression et la performance des pouliches BLANCHE SACREE (Hugo BESNIER), arrivée non placée et LADY COOL (Antonio ORANI) arrivée 7^e.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Hugo BOUTIN, Hugo BESNIER et Antonio ORANI, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que les pouliches BLANCHE SACREE et LADY COOL n'auraient pas devancé la pouliche GINALYAH (IRE) lors du passage du poteau d'arrivée, sans la gêne constatée.

Toutefois, les Commissaires ont sanctionné le jockey Hugo BOUTIN par une interdiction de monter pour une durée d'1 jour, pour avoir eu un comportement fautif en laissant pencher la pouliche GINALYAH (IRE) vers l'extérieur, contrariant ainsi ses concurrents.

La pouliche GINALYAH (IRE) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

133 3216 **PRIX DU VAL CAREI**

2 000 m
(PSF)

(Handicap divisé)

(Classe 4)

Deuxième épreuve

17 000 € (8 500, 3 230, 2 380, 1 360, 680, 510, 340) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 000 m env.

	Références: Oans, +36 ; 1ans et +, +36,5.		
Moudir , h, b, 9 ans, par Joshua Tree IRE et Mayyadah (IRE) [Invincible Spirit IRE], 51 ^{1/2} k (50 k), ⊗b, JC. Sarais (M ^{me} M. Germain), JC. Sarais - (n° corde 5)	1	Sijoux IRE , f, b, 4 ans, par Decorated Knight GB et Woodland Scene IRE [Act One GB], 60 k, ⊗b, M ^{me} M. Pasler (A. Madamet), N. Guibert - (n° corde 5)	2
Marcan , h, b, 8 ans, par Canford Cliffs IRE et Blue Sail USA (Kingmambo USA), 59 ^{1/2} k, JP. Zaoui (S. Pasquier), JP. Gauvin (s) - (n° corde 7)	2	Arlino , h, gr, 4 ans, par Gutaifan IRE et Glittering Crystal [Wootton Bassett (GB)], 55 ^{1/2} k (54 k), b, N. Hoepfner (M ^{me} M. Michel), F. Foresi - (n° corde 2)	3
French Defense , h, b, 5 ans, par Anodin (IRE) et Iffraja IRE (Ifraaj GB), 60 k, b, E. Seguin-Maure (H. Besnier), Y. Bonnefoy (s) - (n° corde 1)	3	Golden Globe , h, b, 4 ans, par Intello (GER) et Katelyns Kiss USA (Rahy USA), 60 k, ⊗b, O. Martinelli (A. Crastus), J. van Handenhove - (n° corde 3)	4
Prince Los , m, b, 7 ans, par Los Cristianos et Princesse Polia [Creachadoir (IRE)], 57 ^{1/2} k, ⊗b, M. Escuder (C. Demuro), S. Labate (s) - (n° corde 8)	4	11 1 Apophtegme , h, al, 4 ans, par Adlerflug GER et Normandy Dream [Dream Ahead (USA)], 60 k, Δ, M ^{me} L. Baudouin (H. Boutin), M. Boutin (s) - (n° corde 10)	5
Elusive Nelson , f, b, 7 ans, par Mount Nelson GB et Elusive Pearl [Elusive City (USA)], 51 ^{1/2} k, ⊗b, M ^{me} R. Bouckhuyt (E. Hardouin), S. Labate (s) - (n° corde 11)	5	Zhanna , f, b, 4 ans, par Recorder GB et Zaula GB (Dark Angel IRE), 53 ^{1/2} k (52 k), b, S. Molks (M ^{me} M. Germain), J. Parize - (n° corde 9)	6
Varinka , f, b.f, 6 ans, par Johnny Barnes IRE et Fashion School GB (Shamardal USA), 55 ^{1/2} k, b, J. Carayon (D. Breux), J. Carayon - (n° corde 12)	6	56 Liane , f, b, 4 ans, par Honolulu IRE et Extra Terrestrial [Astronomer Royal (USA)], 56 k, ⊗b, Ecurie du Haras de La Borde (B. Marie), D. Chenu - (n° corde 1)	7
Surprise Me , f, b, 5 ans, par Ultra IRE et Lia Waltz (Linamix), 58 ^{1/2} k, b, R. Capozzi (A. Orani), M ^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 9)	7	L'Elu De Saddle , h, 4 ans, 57 ^{1/2} k, b, JF. Anthore (C. Lecoeuvre), M. Pitart - (n° corde 8)	8
Illois (IRE) , h, 7 ans, 53 k, ⊗, G. Manson (B. Marie), S. Labate (s) - (n° corde 6)	8	La Mazi Gogo , f, 4 ans, 56 ^{1/2} k, Ecurie Kura (G. Legras), F. Foresi - (n° corde 11)	9
O'Ssitol (IRE) , h, 5 ans, 59 ^{1/2} k, b, M ^{me} I. Essig (F. Foresi), F. Foresi - (n° corde 10)	9	99 6 Belhad Jelois , f, 4 ans, 59 ^{1/2} k, b, J. Parize (A. Orani), J. Parize - (n° corde 6)	10
Whatlington , f, 5 ans, 59 ^{1/2} k, b, JF. Anthore (A. Madamet), M. Pitart - (n° corde 4)	10	10 partants ; 11 eng. ; 11 part def. - Total des entrées: 552 €	
De Quevedo , h, 5 ans, 52 k, ⊗b, P. Desplaces (M ^{me} F. Valle Skar), C. Martinon - (n° corde 3)	-	Certif. vétérinaire: <i>Malva</i>	
Terre Sacree , f, 7 ans, 54 k (52 ^{1/2} k), b, M ^{me} C. Couturon (M ^{me} M. Michel), F. Foresi - (n° corde 2)	-	1 long ½, 2 long ½, ½ long, ¾ long, 1 long ¾, 1 long ½, 1 long ¾, courte tête, ¾ long.	
Dragon Love , h, 9 ans, 60 k, M ^{me} E. Drouet (A. Crastus), N. Perret (s) - (n° corde 13)	r.p	10 500€ - 3 990€ - 2 940€ - 1 680€ - 840€ - 630€ - 420€	
13 partants; 12 eng.; 1 eng. sup.; 13 part def. - Total des entrées: 690 €		Primes aux propriétaires:	
Eng. Sup.: <i>Dragon Love</i>		4725 € <i>Pomeleo</i> .	
1 long ½, 1 long ½, 1 long ½, 1 long ½, ¾ long, courte tête, courte encolure, 5 long, ½ long.		1795 € <i>Sijoux ire</i> , prime non attribuée.	
8 500€ - 3 230€ - 2 380€ - 1 360€ - 680€ - 510€ - 340€		1323 € <i>Arlino</i> .	
Primes aux propriétaires:		756 € <i>Golden Globe</i> .	
3 825 € <i>Moudir</i> .		378 € <i>Apophtegme</i> .	
1 453 € <i>Marcan</i> .		283 € <i>Zhanna</i> .	
1 071 € <i>French Defense</i> .		189 € <i>Liane</i> .	
612 € <i>Prince Los</i> .		Primes aux éleveurs:	
306 € <i>Elusive Nelson</i> .		1 979 € European Bloodstock Management, Srl Probios.	
229 € <i>Varinka</i> .		362 € Haras Du Mont D'it Mont.	
153 € <i>Surprise Me</i> .		339 € M ^{me} Marianne Pasler, prime non attribuée.	
Primes aux éleveurs:		316 € Select Bloodstock Ltd.	
1 602 € <i>Scea Du Haras De Victot</i> .		118 € Sumbe.	
448 € <i>Thierry De La Heronnierre</i> , Sarl Jedburgh Stud.		103 € <i>Boutin (S)</i> .	
398 € M ^{me} Elisabeth Ferron, M ^{me} Delphine Fruhauff.		79 € M ^{me} Dominique Basset.	
256 € <i>Suc. Francois Carre</i> , Julien Carayon.		Temps total: 2'19"2"	
96 € <i>Mathieu Daguzan-Garros</i> .		Le jockey Coralie PACAUT étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le poulain POMELEO par le jockey Cristian DEMURO au poids de 60 kg.	
83 € <i>Jean-Claude Seroul</i> .		Les Commissaires ont autorisé la pouliche ZHANNA à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.	
64 € <i>Ecurie La Vallee Martigny Earl</i> .		A l'issue de la course, le jockey Hugo BOUTIN a déclaré que le hongre APOPHTEGME arrivé 5 ^e (1 ^{er} favori (3.7/1) n'avait pas apprécié le terrain proposé (3.6 couple).	
Temps total: 2'1"45"		Le hongre ARLINO a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	
Le jockey Coralie PACAUT étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le poulain PRINCE LOS par le jockey Cristian DEMURO au poids de 57.5 kg.			
Les Commissaires ont autorisé la pouliche SURPRISE ME à être accompagnée en main au départ non montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.			
A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu en leurs explications le juge du départ et la société d'entraînement Nicolas PERRET (S), représentée par Nicolas PERRET, lui ont indiqué que le hongre DRAGON LOVE serait interdit de courir pour une durée de 8 jours (1 ^{re} fois), suite à son refus de s'élançer de sa stalle de départ.			
Le cheval PRINCE LOS a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
134 3214 PRIX DU SERPOLET 2150 m		135 3210 PRIX DE GRIMAUD 2150 m	
(Handicap divisé)		(Mâles et Hongres)	
(Classe 3)		(Maiden)	
Deuxième épreuve		23 000 € (11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop	
21 000 € (10 500, 3 990, 2 940, 1 680, 840, 630, 420) - dotation France Galop		Pour poulains entiers et hongres de 3 ans n'ayant jamais gagné.	
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans .		Poids: 58 kg . Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 kg.	
Parcours n° P3: Plat, Dist. 2 150 m env.		Parcours n° P3: Plat, Dist. 2 150 m env.	
Référence: +33,5.		Killary King , h, gr, 3 ans, par Hunter'S Light IRE et Lady Speedy (IRE) (Speedmaster GER), 58 k, HA. Pantall (s) (T. Piccone), HA. Pantall (s) - (n° corde 3)	1
Pomeleo , m, b.f, 4 ans, par Pomellato GER et Count The Cost USA (Cozzene USA), 60 k, ⊗b, M. Escuder (C. Demuro), N. Perret (s) - (n° corde 7)	1	Aidan'S Phone , h, al, 3 ans, par Prince Gibraltar et Emeraude Flower [Canford Cliffs (IRE)], 58 k, Ecurie Gribomont (H. Besnier), P. Cottier - (n° corde 8)	2
		Prado , m, b, 3 ans, par Chachnak et Pentaiade [Makfi (GB)], 58 k, JPJ. Dubois (A. Crastus), P. Cottier - (n° corde 6)	3
		38 3 Diego Bello , h, b, 3 ans, par Romanised IRE et Red Whisper [Redoute'S Choice (AUS)], 58 k, b, Ecuries Puglia (C. Demuro), M. Pitart - (n° corde 5)	4
		Camelor , m, b, 3 ans, par Camelot GB et Golden Lips IRE (Golden Horn GB), 58 k, JC. Seroul (S. Pasquier), N. Perret (s) - (n° corde 11)	5
		5 Piero The Best , h, 3 ans, 58 k, C. Faure (H. Boutin), R. Chotard - (n° corde 10)	6

Mayamar , h, 3 ans, 58 k, ♀, M ^{me} C. Philippart (<i>B. Marie</i>), J. Carayon - (n° corde 9)	7
5 4 Get Baraka , m, 3 ans, 58 k, M ^{me} C. Martina (<i>G. Legras</i>), N. Perret (s) - (n° corde 2)	8
Marsannay , m, 3 ans, 56 k, M ^{me} K. Klaey (<i>E. Hardouin</i>), D. & P. Prod'Homme (s) - (n° corde 1)	9
Masculiniste , h, 3 ans, 58 k, ♀, SARL Ecurie Borgel (<i>M. Grandin</i>), S. Labate (s) - (n° corde 4)	10
Bleurusse , h, 3 ans, 58 k, ♂, Boisselières Racing (<i>A. Madamet</i>), X. Blanched - (n° corde 7)	-
11 partants; 18 eng.; 11 part def. - Total des entrées: 864 € enclosure, 2 long, ½ long, enclosure, 2 long ½, nez, 9 long, ½ long, 1 long. 11500€ - 4600€ - 3450€ - 2300€ - 1150€	
Primes aux propriétaires:	
8625 € <i>Killary King</i> . 3450 € <i>Aidan'S Phone</i> . 2587 € <i>Prado</i> . 1725 € <i>Diego Bello</i> . 862 € <i>Camelot</i> .	
Primes aux éleveurs:	
2616 € M ^{me} Yvette Pantall, Henri-Alex Pantall. 1046 € Ecurie Gribomont, Ecurie Du Sud. 784 € Jean-Pierre-Joseph Dubois. 523 € Elevage Pierre Levesque, Ecurie Thomas Levesque. 171 € Jean-Claude Seroul.	
Temps total: 2'21"5"	
Le jockey Coralie PACAUT étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le poulain MARSANNAY par le jockey Eddy HARDOUIN au poids de 56 kg.	
Le hongre AIDAN'S PHONE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	
136 3217 PRIX DE TOURRETTES-SUR-LOUP	3200 m
(Handicap) (Classe 3)	
25000 € (12 500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500) - dotation France Galop	
Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus .	
Les références applicables dans ce Handicap seront +23; +25.	
Parcours n° P6: Plat, Dist. 3 200 m env.	
Références: 0ans, +23 ; 1ans et +, +25.	
Barbadin (GB) , h, al, 8 ans, par Anodin (IRE) et Barbaybam (GB) (Stormy River), 52½ k, ♂, Ecurie Ascot (<i>C. Demuro</i>), D. & P. Prod'Homme (s) - (n° corde 8)	1
26 4 Turania , h, b, 10 ans, par Air Chief Marshal IRE et Montoria [Montjeu (IRE)], 58 k, ♀, J. Caulery (<i>S. Pasquier</i>), N. Caulery - (n° corde 9)	2
Auen Adventure GER , h, b, 9 ans, par Poseidon Adventure IRE et Auenprincess GER (Kornado GB), 52 k, ♂, C. Foeller (<i>M^{me} A. Molins</i>), J. Parize - (n° corde 10)	3
Saint Langis , h, b, 7 ans, par Sidestep AUS et Super Lina (<i>Linamix</i>), 51 k, ♂, A. Gabryszewski (<i>E. Hardouin</i>), M ^{me} B. Re-Scandella - (n° corde 1)	4
3 4 I'M On My Way , h, b, 5 ans, par Blek et Dispol Diva GB (Deportivo GB), 52 k, M ^{me} K. Bentley (<i>M^{me} M. Velon</i>), M ^{me} N. Bentley - (n° corde 4)	5
Avernes (IRE) , f, b, 7 ans, par Intello (GER) et Annouville [Air Chief Marshal (IRE)], 52 k, ♂, Ecurie Joya Racing SAS (<i>D. Breux</i>), M ^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 3)	6
3 Interstella GER , f, b, 7 ans, par Nutan IRE et Invisible Flash GB (Invincible Spirit IRE), 59½ k, ♂, Ecurie Joya Racing SAS (<i>A. Crastus</i>), M ^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 7)	7
Belafonte , h, 5 ans, 59½ k, ♂, M ^{me} C. Leoni (<i>B. Marie</i>), C. Tolaini - (n° corde 2)	8
39 2 Catch The Stars , h, 5 ans, 54 k (52½ k), Stall Mountain River (<i>M^{me} F. Valle Skar</i>), FX. Weissmeier - (n° corde 12)	9
Mona Trezy , f, 5 ans, 60 k (57½ k), ♀, M. Sauret (<i>E. Puillet-Roda</i>), M. Pitart - (n° corde 5)	10
The Dubliner , h, 4 ans, 53½ k, ♂, B. Dunn (<i>A. Madamet</i>), X. Blanched - (n° corde 11)	-
11 partants; 27 eng.; 2 eng. sup.; 12 part def. - Total des entrées: 1857 €	
Eng. Sup.: <i>Belafonte, Catch The Stars</i>	
½ long, nez, nez, 5 long ½, nez, 2 long, 9 long, ½ long, ½ long.	
12500€ - 4750€ - 3500€ - 2000€ - 1000€ - 750€ - 500€	

Primes aux propriétaires:	
5625 € <i>Barbadin (Gb)</i> . 2137 € <i>Turania</i> . 1575 € <i>Auen Adventure Ger</i> , prime non attribuée.	
900 € <i>Saint Langis</i> . 450 € <i>I'M On My Way</i> . 337 € <i>Avernes (Ire)</i> . 225 € <i>Interstella Ger</i> , prime non attribuée.	
Primes aux éleveurs:	
2356 € <i>Wertheimer & Frere</i> . 895 € <i>Nebojsa Petrovic</i> , Francis Gorman. 377 € <i>Jean-Pierre-Joseph Dubois</i> . 297 € <i>Gestut Hofgut Heymann</i> , prime non attribuée.	
188 € <i>M^{me} Karen Bentley</i> . 141 € <i>Franklin Finance S.A.</i> . 42 € <i>M^{me} Ursula Imm</i> , Juergen Imm, prime non attribuée.	
Temps total: 3'30"68"	
Les Commissaires ont autorisé le hongre TURANIA à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.	
Le hongre SAINT LANGIS a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	
137 3215 PRIX DU PETIT JUAS	2000 m (PSF)
(Handicap divisé) (Classe 3)	
Première épreuve	
20 000 € (10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) - dotation France Galop	
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus .	
Les références applicables dans ce Handicap seront +30,5; +31.	
Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 000 m env.	
Références: 0ans, +30,5 ; 1ans et +, +31.	
58 Elauneil (IRE) , f, b, 5 ans, par Dabirsim et Age Of Refinement IRE (Pivotal GB), 59 k, ♂, G. Bellon (<i>C. Lecoeuvre</i>), M. Pitart - (n° corde 8)	1
Perrou , h, b, 6 ans, par Brametot IRE et Pride Dancer (IRE) (Fasliyev USA), 55½ k, ♂, A. Gabryszewski (<i>E. Hardouin</i>), M ^{me} B. Re-Scandella - (n° corde 5)	2
Madouss , f, gr, 7 ans, par Myboycharlie IRE et Japan GER (Key Royal GER), 57 k, ♀, F. Ziglioli (<i>B. Marie</i>), F. Ziglioli - (n° corde 14)	3
3 2 Beijinho , m, b, 6 ans, par Morandi et Joha Fong [Dr Fong (USA)], 61½ k, ♂, JL. Medina (<i>G. Millet</i>), M ^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 7)	4
Merci Elie , h, b, 5 ans, par Ectot (GB) et Elegante [On Est Bien (IRE)], 60 k, ♀, L. Mineo (<i>T. Piccone</i>), N. Perret (s) - (n° corde 1)	5
Vizindi , h, gr, 5 ans, par Gutaifan IRE et Visorana [Rock Of Gibraltar (IRE)], 56 k, ♂, Stall Kapellebuckl (<i>B. Flandrin</i>), G. Geisler - (n° corde 2)	6
Mr Coalville IRE , h, b, 6 ans, par Cotai Glory GB et Worthington IRE (Kodiac GB), 63 k, ♂, Picchi Galoppo SRL/A. Picchi (<i>A. Orani</i>), Picchi Galoppo SRL/A. Picchi - (n° corde 9)	7
6 3 Picnic Royal , h, 9 ans, 55½ k, ♀, D. Ortú (<i>A. Crastus</i>), JC. Sarais - (n° corde 12)	8
Lejendario , h, 7 ans, 57 k, S. Henriroux (<i>H. Boutin</i>), JP. Gauvin (s) - (n° corde 13)	9
60 4 Son Vida GER , f, 4 ans, 60½ k, Stall Sternstunde (<i>C. Demuro</i>), FX. Weissmeier - (n° corde 3)	10
83 4 Roi De Flandre FR , h, 5 ans, 58 k (55½ k), ♂, C. Martinon (<i>M^{me} N. Martel</i>), C. Martinon - (n° corde 11)	-
58 2 Ridwaan , h, 8 ans, 58 k (56½ k), ♀, S. Grandin (<i>M^{me} F. Valle Skar</i>), C. Martinon - (n° corde 4)	-
4 1 Matgiwell , f, 5 ans, 55½ k (54 k), M ^{me} K. Bentley (<i>M^{me} M. Velon</i>), M ^{me} N. Bentley - (n° corde 6)	-
13 partants; 39 eng.; 1 eng. sup.; 14 part def. - Total des entrées: 1647 €	
Eng. Sup.: <i>Son Vida GER</i>	
Sans motif: <i>Moonflight</i>	
1 long ½, ½ long, 1 long, nez, 1 long, nez, 2 long, 1 long, nez.	
10 000€ - 3 800€ - 2 800€ - 1 600€ - 800€ - 600€ - 400€	
Primes aux propriétaires:	
4500 € <i>Elauneil (Ire)</i> . 1710 € <i>Perrou</i> . 1260 € <i>Madouss</i> . 720 € <i>Beijinho</i> . 360 € <i>Merci Elie</i> . 270 € <i>Vizindi</i> . 180 € <i>Mr Coalville IRE</i> , prime non attribuée.	

Primes aux éleveurs :

1232 € Sam Sangster.
 716 € Stall Im Morgenpark.
 527 € Ecurie Haras Du Cadran, M^{me} Martina Stadelmann.
 301 € Patrick Guedj.
 150 € Florian Bouvarel, Sylvain Lellouche, M^{me} Ghislaine Blohorn, M^{me} Severine Dupuch.
 73 € Haras De Beauvoir.
 34 € Mountarmstrong Stud, prime non attribuée.

Temps total : 2'2"37"

Le jockey Marie VELON a déclaré que la jument MATGIWELL avait été déséquilibrée à l'entrée de la ligne d'arrivée et que de ce fait, celle-ci n'avait pas été capable d'accélérer efficacement.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Cristian DEMURO concernant la performance de la pouliche SON VIDA (GER) (3^e favorite (7/1)) arrivée non placée.

L'intéressé a déclaré que ladite pouliche était tendue avant la course et que la distance de 2000 mètres était certainement trop longue pour ses aptitudes. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

La jument MADOUSS a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

138 3213 **PRIX DES VALLIERES** 2150 m

(Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

25000 € (12500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +24.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 2 150 m env.

Référence : +24.

1	Cocktail Dress GB , f, b, 4 ans, par Too Darn Hot GB et Honoria GB (Sea The Stars IRE), 53 k (51 ^{1/2} k), M ^{me} R. Philips (M ^{me} M. Germain), J. Reynier (s) - (n° corde 9)
2	Lavendin , h, b.f, 4 ans, par Anodin (IRE) et Lvenir [Makfi (GB)], 57 ^{1/2} k (55 ^{1/2} k), þ, Ecurie du Sud (E. Puillet-Roda), M. Pitart - (n° corde 6)
3	American Glory , f, b, 4 ans, par American Devil et Glory Dream (Sagacity), 59 k, A. Ren (C. Demuro), N. Perret (s) - (n° corde 7)
4	Skimbleshanks , h, gr, 4 ans, par Stormy River et Red Confiture [Red Dubawi (IRE)], 57 ^{1/2} k, L. Mineo (S. Pasquier), N. Perret (s) - (n° corde 11)
5	Carlston , h, b.f, 4 ans, par Dabirsim et Amadea GER (Lauro GER), 56 k, L. Cohen (A. Crastus), N. Perret (s) - (n° corde 5)
6	Belle De Saba , f, b, 4 ans, par Dariyan et As Speed (Keltos), 56 ^{1/2} k (55 k), C. Lahmi (M ^{me} M. Michel), N. Perret (s) - (n° corde 2)
20	Topy'Sim , f, gr, 4 ans, par Seabiac USA et Top Sensation (Kouroun), 56 k, þ, N. Guilbert (A. Madamet), N. Guilbert - (n° corde 4)
7	
37	Palazzo , h, 4 ans, 61 ^{1/2} k (60 k), M ^{me} I. Smits (M ^{me} M. Velon), L. Baudron (s) - (n° corde 8)
8	
	Probably Me , m, 4 ans, 57 k, M ^{me} P. Demercastel (R. Thomas), N. Caullery - (n° corde 12)
9	
	Cartimandua , f, 4 ans, 58 k, þ, J. Pouchin (H. Besnier), Y. Bonnefoy (s) - (n° corde 1)
10	
	Roofstop , h, 4 ans, 61 ^{1/2} k, Stars Of Fortune (B. Marie), Y. Bonnefoy (s) - (n° corde 3)
-	
	Human Evolution IRE , m, 4 ans, 57 k, þ, Y. Borotra (T. Piccone), HA. Pantall (s) - (n° corde 10)

12 partants; 31 eng.; 1 eng. sup.; 12 part def. - Total des entrées: 1527 €

Eng. Sup.: *Probably Me*

1 long, 1 long ¼, ½ long, 1 long ¾, nez, 1 long ½, 8 long, 3 long ½, tête.
 12500€ - 4750€ - 3500€ - 2000€ - 1000€ - 750€ - 500€

Primes aux propriétaires:

5 625 € *Cocktail Dress Gb*, prime non attribuée.
 2137 € *Lavendin*.
 1575 € *American Glory*.
 900 € *Skimbleshanks*.
 450 € *Carlston*.
 337 € *Belle De Saba*.
 225 € *Topy'Sim*.

Primes aux éleveurs:

1062 € The Honorina Partnership, prime non attribuée.
 895 € Ecurie Du Sud.
 659 € Frederic Landais, Olivier Foucher, William David.
 377 € Suc. Larissa Kneip.
 188 € Ecurie Normandie Pur Sang.
 141 € Christian Presse, M^{me} Melina Presse, Louison Hamon.
 94 € M^{me} Audrey Lendel.

Temps total : 2'17"60"

Le jockey Coralie PACAUT étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche AMERICAN GLORY par le jockey Cristian DEMURO au poids de 59 kg.

Les Commissaires ont autorisé les hongres PALAZZO et ROOFTOP à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Ronan THOMAS concernant la performance du poulain PROBABLY ME (1^{er} favori (5.9/1)).

L'intéressé a déclaré que ledit poulain faisait une rentrée après une longue absence et qu'il manquait certainement de compétition. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

Le hongre LAVENDIN a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

PAU

0539 019

dimanche 19 janvier 2025

Terrain STANDARD

Commissaires de courses : Jean d'INDY, Jacques CAMY, Bernard PONS, Christophe RIOM

139 3112 **PRIX SECTION PALOISE PELOTE (PRIX D'OGUE-LES-BAINS)** 2000 m (PSF)

(Femelles)
 (Maiden)

21000 € (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans** n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 kg**. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° Z4 : Plat, Dist. 2 000 m env.

Sieglinde, f, b, 3 ans, par Toronado (IRE) et True Caller (Siyouni), 58 k (56^{1/2} k), þ, Scuderia Micolo SNC (M^{me} D. Santiago), M^{me} D. Schoenherr - (n° corde 1)

L'Amiraute IRE, f, b, 3 ans, par Sottsass et Hergame (GB) (Motivator GB), 58 k, M^{me} I. Smits (JB. Eyquem), JC. Rouget (s) - (n° corde 9)

Ezo Fuji FR, f, b, 3 ans, par Lope De Vega IRE et Malicieuse (IRE) (Galileo IRE), 58 k, Flaxman Stables Ireland Ltd (A. Gutierrez Val), P. Sogorb - (n° corde 8)

Lady Wanda, f, b, 3 ans, par Toronado (IRE) et Lady Walli (Anodin [IRE]), 58 k, þ, Scuderia Micolo SNC (G. Guedi-Gay), M^{me} D. Schoenherr - (n° corde 6)

Biak Lescribaa, f, b, 3 ans, par Robin Of Navan et Della Valle GER (Lando GER), 58 k, D. Bouland (M. Forest), RC. Montenegro - (n° corde 5)

Pretty Nat, f, 3 ans, 58 k, þ, Ph. Jeanneret (V. Seguy), de A. Watrignant (s) - (n° corde 2)

Fromista, f, 3 ans, 58 k, C. Reyero Sanchez (M. Foulon), RC. Montenegro - (n° corde 3)

Zeralda, f, 3 ans, 56 k, þ, PL. Guerin (A. Werle), O. Trigodet (s) - (n° corde 7)

Joly Star, f, 3 ans, 58 k, JL. Pelletan (H. Mouesan), JL. Pelletan - (n° corde 4)

9 partants; 14 eng.; 9 part def. - Total des entrées: 583 €

1 long ¼, 1 long, nez, 1 long, tête, 4 long, 1 long, 5 long.

10 500€ - 4 200€ - 3 150€ - 2 100€ - 1 050€

Primes aux propriétaires:

7875 € *Sieglinde*.
 3150 € *L'Amiraute IRE*, prime non attribuée.
 2362 € *Ezo Fuji (Fr)*, prime non attribuée.

1575 € *Lady Wanda*.

787 € *Biak Lescribaa*.

Primes aux éleveurs:

2388 € Scuderia Micolo Snc.
 477 € Scuderia Micolo Snc.
 357 € Lynch-Bages Ltd, prime non attribuée.
 267 € Suc. S. Niarchos, prime non attribuée.
 238 € M^{me} Louis Lafitte, Gabriel Ayagueur.

Temps total : 2'5"60"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé les pouliches BIAK LESCRIBAA et LADY WANDA à être munies d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentées au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

A l'issue de la course, le jockey Guillaume GUEDJ-GAY a déclaré aux Commissaires, que la pouliche LADY WANDA lui avait échappé un court instant, à l'approche de la zone d'ombre située à environ 50 mètres du poteau d'arrivée.

La pouliche SIEGLINDE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

140	3113	PRIX PAU FOOTBALL CLUB (PRIX DE LOUVIE-SOUBIRON)	1600 m (PSF)
		(À réclamer valeur handicap) (Classe 4)	

13 000 € (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** ayant une valeur inférieure ou égale à 34 k. et mis à réclamer pour 11.000 ou 13.000. **Poids: 56 kg.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 19 août 2024 inclus reçu une allocation de 6.500 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 6.500 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg.

Parcours n° Z9 : Plat, Dist. 1 600 m env.

Shooter , m, b, 4 ans, par Fas IRE et Antalia [Indian Rocket (GB)], 56 k, ♀, (11 000), M ^{me} C. Ribera (<i>J. Plateaux</i>), S. Brogi - (n° corde 4)	1
72 Katalina SPA , f, b, 5 ans, par Lightning Moon IRE et Izzy Too GB (Oratoria IRE), 54 ^{1/2} k, ♂, (11 000), I. Jauregui Muguruza (<i>M. Lauron</i>), R. Avial Lopez - (n° corde 8)	2
Full Gain , f, b, 6 ans, par Zelzal et Shakila (GB) (Cadeaux Generous GB), 54 ^{1/2} k, ♂, (11 000), J. Finch (<i>M. Forest</i>), J. Resimont - (n° corde 1)	3
Jonh Six , h, al, 5 ans, par Born To Sea IRE et Flower GB (Zamindar USA), 58 k, ♂, (11 000), G. Bellocq (<i>A. Gutierrez Val</i>), M ^{me} J. Soubagune - (n° corde 5)	4
75 Lauper (IRE) , f, b.f, 6 ans, par Footstepsinthesand GB et Le Muguet IRE (Indian Ridge IRE), 54 ^{1/2} k, ♂, (11 000), A. Gourama (<i>G. Guedj-Gay</i>), RC. Montenegro - (n° corde 7)	5
Atlantigo , h, 6 ans, 58 k, ♂, (11 000), M ^{me} A. Ozouf (<i>H. Mouesan</i>), C. Corduan - (n° corde 3)	6
75 Rockenvoy IRE , h, 6 ans, 60 k (57 ^{1/2} k), ♂, (11 000), F. Martins/C. de V. A. LDA (<i>B.A. Paiva Lopes</i>), JA. Ferreira de Oliveira - (n° corde 2)	7
72 Natural Path (IRE) , h, 8 ans, 58 k (56 ^{1/2} k), ♂, (11 000), M. Fernandez de Arroyabe (<i>M^{me} D. Santiago</i>), A. Sanchez-Martin - (n° corde 9)	8
2 Ocean , h, 7 ans, 56 k (53 ^{1/2} k), ♂, (11 000), D. da Costa Pedrosa (<i>W. Levesque</i>), D. da Costa Pedrosa - (n° corde 10)	9
49 Tierceville , f, 4 ans, 54 ^{1/2} k (53 k), ♂, (11 000), P. Jeanneret (<i>M^{me} M. Romary</i>), F. Foucher - (n° corde 6)	10

10 partants; 11 eng.; 4 eng. sup.; 10 part def. - Total des entrées: 793 €

Eng. Sup.: *Natural Path (IRE)*, *Ocean*, *Terceville*

2 long, 3 long, $\frac{3}{4}$ long, 2 long $\frac{1}{2}$, $\frac{3}{4}$ long, 3 long, 1 long $\frac{3}{4}$, 1 long, $\frac{1}{2}$ long.

6 500€ - 2 600€ - 1 950€ - 1 300€ - 650€

Primes aux propriétaires:

2925 € *Shooter*.

1170 € *Katalina Spa*, prime non attribuée.

877 € *Full Gain*.

585 € *Jonh Six*.

292 € *Lauper (IRE)*.

Primes aux éleveurs:

1225 € Ecurie Haras De Saint Vincent.

367 € Mathieu Daguzan-Garros, Frederic Bragato.

245 € Regis Besse, Denis Picat.

221 € Tr. Jon Jauregi Muguruza Sl, prime non attribuée.

80 € Nearco Producciones S. L..

Temps total: 1'34"30"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé le hongre JONH SIX à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le cheval SHOOTER a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course

141	3114	PRIX XAVIER DE CHEVIGNY	1400 m (PSF)
		(Handicap de catégorie - Gentlemen-Riders) (Classe 4)	

14 000 € (7 000, 2 660, 1 960, 1 120, 560, 420, 280) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 25 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 kg.

A la clôture définitive des partants le poids minimum ne sera pas inférieur à 63 kg.

Pour Gentlemen-Riders, ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 kg.

Parcours n° Z5: Plat, Dist. 1 400 m env.

Référence: +47.

Virimoon Etoile , f, b, 7 ans, par Elusive City USA et Virimoon (Doctor Dino), 70 k, M. A. de la Bouillerie (<i>A. Gourdain</i>), Ch. Gourdain (s) - (n° corde 1)	1
67 Stanto , h, b, 10 ans, par Soul City IRE et Living History [Nombre Premier (GB)], 63 k (61 k), F. Guimard (<i>T. Morisson</i>), F. Guimard - (n° corde 7)	2
66 Bienné , f, b, 7 ans, par Planterre (IRE) et Beaumont [Tremplino (USA)], 72 k, ♂, Ecurie Crocodile (<i>F. Guy</i>), G. Courbot - (n° corde 3)	3
Izakaya , h, al, 9 ans, par Siyouni et Russian Love IRE (Machiavellian USA), 63 k, ♂, P. Ventena Alves (<i>A. Lezama Menendez</i>), P. Ventena Alves - (n° corde 2)	4
Marvelous Caprice , h, n.p, 6 ans, par Captain Marvelous IRE et Sage Caprice [Sageburg (IRE)], 63 ^{1/2} k, ♂, LA. Urbano Grajales (<i>L. Urbano Aguero</i>), LA. Urbano Grajales - (n° corde 6)	5
74 O Gre Des Saisons , h, b, 7 ans, par Olympic Glory IRE et Baie D'Honneur (Baroud D'Honneur), 68 ^{1/2} k (67 ^{1/2} k), ♂, Jl. Villar (<i>J.D. Manceau</i>), M. Alonso Roldan - (n° corde 10)	6
73 Jeliel , h, b, 5 ans, par Pedro The Great USA et Elusive Pernilla GB (Mayson GB), 66 ^{1/2} k, ♂, M. Fernandez de Arroyabe (<i>S. Bouyssou</i>), A. Sanchez-Martin - (n° corde 9)	7
Devil'Speak , h, 4 ans, 71 ^{1/2} k (69 ^{1/2} k), ♂, M. Guarnieri (<i>N. Guarnieri</i>), M. Guarnieri - (n° corde 4)	8
El Comandante SPA , m, 5 ans, 72 k, ♂, D. Catalao da Cunha (<i>A. Sainz Bances</i>), TJ. Martins Novais - (n° corde 5)	9
73 Untitled , h, 8 ans, 65 ^{1/2} k (63 ^{1/2} k), ♂, Centro Ecuestre El Sable S.L. (<i>M. Revuelta Garcia</i>), E. Puente Simon - (n° corde 8)	dist

10 partants; 17 eng.; 3 eng. sup.; 10 part def. - Total des entrées: 820 €

Eng. Sup.: *Stanto*, *Bienné*

3 long $\frac{1}{2}$, nez, 1 long $\frac{3}{4}$, courte encolure, 1 long, 1 long, 1 long $\frac{3}{4}$, encolure.

7000€ - 2660€ - 1960€ - 1120€ - 560€ - 420€ - 280€

Primes aux propriétaires:

3150 € *Virimoon Etoile*.

1197 € *Stanto*.

882 € *Bienné*.

504 € *Izakaya*.

252 € *Marvelous Caprice*.

189 € *O Gre Des Saisons*.

126 € *Jeliel*.

Primes aux éleveurs:

1319 € *Haras Garmar*.

501 € *M^{me} Emmanuelle Litt, Christophe Guimard*.

369 € *Bloodstock Agency Ltd*.

211 € *Sc Ecurie De Meautry*.

105 € *Luis A. Urbano Grajales*.

79 € *M^{me} Axelle Negre De Watrigant, Ecurie Haras Bouquetot Sas*.

52 € *Scuderia Micolo Snc*.

Temps total: 1'24"80"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Suite à une erreur de transcription sur le programme officiel de courses, les Commissaires ont autorisé le gentleman-rider Alvaro

SAINZ BANCES à monter au poids de 72 kgs, ce dernier ayant gagné 12 courses.

Les Commissaires ont autorisé le hongre MARVELOUS CAPRICE à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Les Commissaires ont autorisé le hongre IZAKAYA à être monté sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le gentleman-rider M. Manuel REVUELTA GARCIA (ce dernier étant étranger n'a pas souhaité être assisté d'un traducteur de son choix), l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 12 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1^{re} infraction - 7 sollicitations).

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le gentleman-rider M. Andoni LEZAMA MENENDEZ (ce dernier étant étranger n'a pas souhaité être assisté d'un traducteur de son choix), l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1^{re} infraction - 5 sollicitations).

A l'issue de la course, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les raisons pour lesquelles, le gentleman-rider M. Manuel REVUELTA GARCIA (UNTILTED) arrivé 9ème, ne s'était pas présenté à la pesée après la course dans les délais fixés.

Après l'avoir entendu en ces explications, (ce dernier étant étranger n'a pas souhaité être assisté d'un traducteur de son choix), les Commissaires ont distancé le hongre UNTILTED de la 9ème place, son jockey ne s'étant pas présenté à la pesée après la course dans les délais fixés.

Toutefois, les Commissaires n'ont pas sanctionné le gentleman-rider Manuel REVUELTA GARCIA, considérant qu'il avait eu la volonté de se peser et que la faute était d'ordre organisationnel.

La jument BIENNE a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

La jument VIRIMOOON ETOILE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

142	3000	PRIX ELAN BEARNAIS (PRIX CALIXTE BAYROU)	2000 m	(PSF)
		(Mâles et Hongres)		

21000 € (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans** n'ayant jamais gagné.

Poids: 58 kg. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 000 m env.

Alpha Jet , h, b, 3 ans, par Birchwood IRE et Kayl [Vangelis (USA)], 58 k, L. Dassault (<i>G. Trolley de P.</i>), S. Brogi - (n° corde 13)	1
Chateau Esquiule , m, b,f, 3 ans, par Taareef USA et First Drive GB (Street Cry IRE), 58 k, J. Anxo (<i>A. Gavilan</i>), A. Lartigau - (n° corde 5)	2
10 2 O Meigo , m, n.p, 3 ans, par Threat IRE et Rochenka [Rock Of Gibraltar (IRE)], 58 k, b, Bloke Europeo Mobiliario SL (<i>A. Gutierrez Val</i>), de B. Montzey (s) - (n° corde 7)	3
Sunset Ashram , m, b,f, 3 ans, par Al Wukair IRE et Elusive Pernilla GB (Mayson GB), 58 k (56½ k), C. Lahmi (<i>D. Alberca-Gavilan</i>), P. Sogorb - (n° corde 1)	4
Merle Noir , h, gr, 3 ans, par Gutaifan IRE et Hybris Shade [Motivator (GB)], 58 k (56½ k), b, G. Soulie (<i>D. Morin</i>), G. Soulie - (n° corde 12)	5
Tamaghu , m, 3 ans, 58 k, P. Andres Simon (<i>M. Foulon</i>), M. Alonso Roldan - (n° corde 2)	6
Shancel (IRE) , m, 3 ans, 58 k, ⊗, JP. Rios (<i>H. Mouesan</i>), JC. Rouget (s) - (n° corde 6)	7
Mirage Blou , m, 3 ans, 58 k, GR. Petit (<i>M. Forest</i>), de B. Montzey (s) - (n° corde 11)	8
Dew Point , h, 3 ans, 56 k (53½ k), M ^{me} C. Lauffer (<i>M^{me} A. Mekouche</i>), J. Resimont - (n° corde 8)	9
Anarchiste , h, 3 ans, 56 k, b, J. Violet (<i>C. Cadel</i>), L. Larrigade - (n° corde 4)	10
Altzerri , h, 3 ans, 58 k, b, Haras de Ulia SL (<i>C. Grosbois</i>), A. Estrabol - (n° corde 14)	-
Orly , m, 3 ans, 58 k, Ecurie Ch. Bridault (<i>S. Le Quilleuc</i>), JC. Rouget (s) - (n° corde 9)	-
Jo Francais , m, 3 ans, 58 k, ⊗, J. Lesguer (<i>J.B. Eyquem</i>), JC. Rouget (s) - (n° corde 10)	-
Marouf , m, 3 ans, 56 k, C. Bauer (<i>A. Werle</i>), C. Bauer - (n° corde 3)	-

14 partants; 16 eng.; 1 eng. sup.; 14 part def. - Total des entrées: 974 €

Eng. Sup.: *Chateau Esquiule*

1 long ¼, 2 long ½, 1 long ¼, 1 long ¾, 1 long, ¾ long, courte tête, 1 long, 3 long.

10 500€ - 4 200€ - 3 150€ - 2 100€ - 1 050€

Primes aux propriétaires:

7875 € *Alpha Jet*.
3150 € *Chateau Esquiule*.
2362 € *O Meigo*.
1575 € *Sunset Ashram*.
787 € *Merle Noir*.

Primes aux élèveurs:

2388 € M^{me} Baudouin De La Motte Saint-Pierre.
955 € Mathieu Daguzan-Garros.
716 € Alban Chevalier Du Fau, La Fleche Racing.
477 € Scuderia Nicolo Snc.
238 € Guillaume Soulie, Patrick Jeanneret, Wh & Sourcing.

Temps total: 2'4"0"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, le jockey Jean Bernard EYQUEM a déclaré aux Commissaires que le terrain proposé ne correspondait pas aux aptitudes du poulain JO FRANCAIS (à la cote de 3.8/1)

Le hongre ALPHA JET a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

143	3115	PRIX DU PAYS BASQUE	2 400 m
		(Handicap de catégorie - Cavalières)	(PSF)

(Classe 4)

14 000 € (7 000, 2 660, 1 960, 1 120, 560, 420, 280) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 25 k.

Dans cette épreuve, conformément aux Conditions Générales, les 4 ans bénéficieront d'un avantage de 1,5 kg.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 66 kg.

A la clôture définitive des partants le poids minimum ne sera pas inférieur à 57 kg.

Pour Cavalières, celles n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 kg.

Parcours n° Z6: Plat, Dist. 2 400 m env.

Références: 0ans, +39,5 ; 1ans et +, +41.

53 3 Temple Gate , h, b,f, 6 ans, par Kheleyf USA et The Mirror [Authorized (IRE)], 66 k (64 k), F. Maillot (<i>M^{me} J. Gourdain</i>), Ch. Gourdain (s) - (n° corde 6)	1
52 1 Balgees Time , f, b, 9 ans, par Dabirsim et Cindy Bould GB (High Chaparral IRE), 62 k (60 k), M ^{me} C. Lauffer (<i>M^{me} C. Caput</i>), J. Resimont - (n° corde 11)	2
53 7 Version Cox , f, al, 5 ans, par Outstrip GB et Version Toujours [Le Havre (IRE)], 64½ k, ⊗, M ^{me} C. Pressac (<i>M^{me} A. Peltier</i>), de D. Watrigrant (s) - (n° corde 16)	3
Aira , f, gr, 6 ans, par Rajsaman et Airlight (IRE) [Tremplino USA], 59 k, ⊗, M ^{me} T. Maurer (<i>M^{me} J. Maurer</i>), S. Maurer - (n° corde 7)	4
53 6 Gaheris GER , m, 7 ans, par Camelot GB et Guavia GER (Invincible Spirit IRE), 65 k (63 k), ⊗, R. Avial Sanchez (<i>M^{me} L. Hayeres Fouchard</i>), R. Avial Lopez - (n° corde 12)	5
Cavani Kaizen , h, b, 7 ans, par It'S Gino GER et Candle In The Wind (Lope De Vega IRE), 66 k (64 k), ⊗, F. Martins/C. de V. A. LDA (<i>M^{me} H. Sourbe</i>), JA. Ferreira de Oliveira - (n° corde 13)	6
Notre Histoire (GB) , h, b, 6 ans, par Almanzor et Waltz Key [Henrythenavigator (USA)], 65 k, J. Delort (<i>M^{me} L. Le Geay</i>), M ^{me} AL. Guildoux - (n° corde 3)	7
57 7 Breath Of Fire , h, 10 ans, 62½ k, ⊗, P. Desplaces (<i>M^{me} M. Colomb</i>), C. Martinon - (n° corde 10)	8
Ultra Marino FR , h, 6 ans, 66 k (64 k), ⊗, G. Mele (<i>M^{me} C. Thelier-Mele</i>), M ^{me} D. Mele - (n° corde 9)	9
53 4 Fal Dara , f, 5 ans, 63½ k, ⊗, M. Alonso Roldan (<i>M^{me} D. Lopez Loret</i>), M. Alonso Roldan - (n° corde 1)	10
57 3 Custard Tarte , f, 5 ans, 62½ k (60½ k), Ecurie Crocodile (<i>M^{me} R. Valais</i>), G. Courbot - (n° corde 2)	-
Bilwaukee , h, 10 ans, 57 k (55 k), b, P. Dufreche (<i>M^{me} C. Brechon</i>), P. Dufreche - (n° corde 14)	-
Sommerdance , f, 4 ans, 62½ k, E. Fernandez de Vega (<i>M^{me} B. Weber</i>), RC. Montenegro - (n° corde 5)	-
Oncle Fernand , h, 11 ans, 57 k (55 k), b, C. Bauer (<i>M^{me} J. Guilloux</i>), C. Bauer - (n° corde 4)	-
Noss Demraud , h, 4 ans, 64½ k, Ch. Gourdain (s) (<i>M^{me} S. Gourdain</i>), Ch. Gourdain (s) - (n° corde 15)	-
Becquanon , h, 9 ans, 65½ k (63½ k), ⊗, O. Trigodet (<i>M^{me} I. Chabiron</i>), O. Trigodet (s) - (n° corde 8)	dist

16 partants; 33 eng.; 16 part def. - Total des entrées: 784 €
 Chev. élim.: *Port Galland*
 2 long ½, courte encolure, 1 long, 2 long, encolure, 1 long ¼, courte
 encolure, 1 long ¾, 1 long ¾.
 7000€ - 2660€ - 1960€ - 1120€ - 560€ - 420€ - 280€

Primes aux propriétaires:

3150€ *Temple Gate*.
 1197€ *Balgées Time*.
 882€ *Version Cox*.
 504€ *Aira*.
 252€ *Gaheris Ger*, prime non attribuée.
 189€ *Cavani Kaizen*.
 126€ *Notre Histoire (Gb)*.

Primes aux éleveurs:

1319€ Francois Maillet.
 327€ Ecurie Normandie Pur Sang.
 241€ Haras D'Haspel.
 211€ Mme Angela Kurth.
 79€ S.C.E.A. De Belinval.
 52€ Herve Morin.
 47€ Gestut Fahrhof, prime non attribuée.

Temps total: 2'32"90"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le hongre NOSS DEMRAUD ayant eu un comportement difficile au rond de présentation, les Commissaires de courses l'ont autorisé à se rendre au départ tenu en main et ont délivré une autorisation à l'entraîneur.

Les Commissaires ont autorisé la jument AIRA à se rendre au départ tenue en main et à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

A l'issue de la course, la cavalière Mme Lara LE GEAY a déclaré aux Commissaires que le hongre NOTRE HISTOIRE (GB) (à la côte 5.9/1) ne disposait pas des ressources suffisantes dans la ligne d'arrivée.

A l'issue de la course, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les raisons pour lesquelles, la cavalière Ilona CHABIRON (BECQUANON) arrivée 9ème, ne s'était pas présentée à la pesée après la course dans les délais fixés.

Après l'avoir entendu en ces explications, les Commissaires ont distancé le hongre BECQUANON de la 9ème place, sa cavalière ne s'étant pas présentée à la pesée après la course dans les délais fixés.

Toutefois, les Commissaires n'ont pas sanctionnée la cavalière Mme Ilona CHABIRON, considérant qu'elle avait eu la volonté de se peser et que la faute était d'ordre organisationnel.

La jument CUSTARD TARTE a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

Le hongre TEMPLE GATE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

CAGNES-SUR-MER

lundi 20 janvier 2025

Terrain SOUPLE

Commissaires de courses : Dominique de La PERRIERE - Alain LE TUTOUR - Didier MAYOUX - Jean-Michel COSTAMAGNA

144 3220 PRIX DE LA BOCCA 2000 m (PSF)
 (Femelles)
 (Inédits)

23 000 € (11500, 4600, 3450, 2300, 1150) - dotation France Galop

Pour pouliches de 3 ans n'ayant jamais couru. **Poids: 58 kg.**

Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 000 m env.

Pinatique, f, b,f, 3 ans, par Pinatubo IRE et Pacifique (IRE) [Montjeu (IRE)], 58 k, Denford Stud (C. Demuro), JC. Rouget (s) - (n° corde 5) 1

Pumba, f, al, 3 ans, par Jimmy Two Times et Salamanque (Medicean GB), 58 k, Ecuries Jacques Piasco (A. Orani), E. Mikhalides (s) - (n° corde 1) 2

Sisi Damour, f, b, 3 ans, par Persian King (IRE) et Reflective USA (Seeking The Gold USA), 58 k, M. Nikitas (C. Lecoeuvre), R. Fradet (s) - (n° corde 4) 3

Big Surprise, f, b, 3 ans, par Chachnak et Fernobia (IRE) (Teofilo IRE), 58 k, B. Giraudon (M. Grandin), E. Mikhalides (s) - (n° corde 6) 4

Laformul Sansouci, f, b, 3 ans, par Silverwave et Mets La Ouache (Saonois), 58 k, Δ, B. Touzeau (B. Marie), C. Boutin (s) - (n° corde 7) 5

Bavarde, f, 3 ans, 58 k, Wertheimer & Frere (M. Guyon), C. Ferland (s) - (n° corde 2) 6

Qui Evidament Qui, f, 3 ans, 58 k (56½ k), þ, JP. Vanden Heede (Mme M. Michel), N. Caullery - (n° corde 3) 7

7 partants; 13 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 834 €

Sans motif: *Calabiana (IRE)*
 encolure, 1 long, courte encolure, courte encolure, 2 long, 1 long.
 11500€ - 4600€ - 3450€ - 2300€ - 1150€

Primes aux propriétaires:

8625€ *Pinatique*.
 3450€ *Pumba*.
 2587€ *Sisi Damour*.
 1725€ *Big Surprise*.
 862€ *Laformul Sansouci*.

Primes aux éleveurs:

1710€ Ecurie Des Monceaux, Ecurie Skymarc Farm.
 1046€ Mathieu Daguzan-Garros.
 784€ Bjorn E. Nielsen.
 523€ Philippe Delaey.
 261€ David Le Texier, Gerard Le Texier.

Temps total: 2'8"45"

Les Commissaires ont autorisé la pouliche SISI DAMOUR à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Maxime GUYON a déclaré à l'issue de la course, qu'il s'était rapidement retrouvé sans ressources.

Les pouliches PINATIQUE et PUMBA ont fait l'objet d'un prélevement biologique à l'issue de la course.

145 3219 PRIX ACE IMPACT 2000 m (PSF)
 (Mâles et Hongres)
 (Inédits)

23 000 € (11500, 4600, 3450, 2300, 1150) - dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de 3 ans n'ayant jamais couru.
Poids: 58 kg.

Monsieur STEMPNIAK et le Haras de Beaumont, co-propriétaires, son heureux de récompenser l'entourage du cheval gagnant.

Monsieur ROUGET, l'entraîneur, est heureux de récompenser l'entourage du cheval gagnant.

L'Hippodrome est heureux de récompenser l'entourage du cheval gagnant.

Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 000 m env.

Leffard, m, b,f, 3 ans, par Le Havre (IRE) et Let'S Misbehave IRE [Montjeu (IRE)], 58 k, G. Augustin-Normand (J.B. Eyquem), JC. Rouget (s) - (n° corde 4) 1

Kalaoun GB, m, b, 3 ans, par Kitten'S Joy USA et Ebony [Le Havre (IRE)], 58 k, Denford Stud (C. Demuro), JC. Rouget (s) - (n° corde 1) 2

Mungasha, m, b, 3 ans, par Ribchester IRE et Military Angel USA (Big Brown USA), 58 k, Ecuries Serge Stempniak (M. Grandin), E. Mikhalides (s) - (n° corde 6) 3

Fiumicino, m, b, 3 ans, par Chachnak et Figarie USA (Bernardini USA), 58 k, JPJ. Dubois (H. Besnier), P. Cottier - (n° corde 8) 4

Apocalypse, h, al, 3 ans, par Bated Breath GB et Black Fever [Invincible Spirit (IRE)], 58 k, Ecurie La Boetie (R. Thomas), P. Decouz (s) - (n° corde 5) 5

Good Open, h, 3 ans, 58 k, Ecurie de La Verte Vallee (A. Madamet), M. Pitart - (n° corde 7) 6

Miguelito, m, 3 ans, 58 k, M. Nikitas (C. Lecoeuvre), R. Fradet (s) - (n° corde 3) 7

Louis Othon, m, 3 ans, 58 k, B. Giraudon (M. Guyon), JC. Rouget (s) - (n° corde 9) 8

He Go, m, 3 ans, 58 k, Ecurie MG (T. Bachelot), E. Mikhalides (s) - (n° corde 2) 9

9 partants; 14 eng.; 10 part def. - Total des entrées: 864 €

Sans motif: *Porto Giunco*
 courte encolure, 5 long ½, 2 long, ½ long, 1 long ½, 1 long ¼, 1 long, 8 long.

11500€ - 4600€ - 3450€ - 2300€ - 1150€

Primes aux propriétaires:

8625€ *Leffard*.
 3450€ *Kalaoun Gb*, prime non attribuée.
 2587€ *Mungasha*.
 1725€ *Fiumicino*.
 862€ *Apocalypse*.

Primes aux éleveurs:

2 616 € Ecurie Haras Du Cadran, Ecurie Melanie.
 523 € M^{me} Lisa Lemiere Dubois.
 513 € Haras De Beauvoir.
 391 € Denford Stud, prime non attribuée.
 171 € Haras Voltaire.

Temps total: 2'5"76"

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Maxime GUYON au sujet de la performance du poulain LOUIS OTHON.

L'intéressé a déclaré qu'il avait remplacé le jockey initialement prévu, et que ledit poulain n'avait pas eu de ressources. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

Les poulains LEFFARD et MUNGASHA ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

146 3222 PRIX DES ORANGERS

1600 m
(PSF)

(Handicap divisé)

(Classe 3)

Deuxième épreuve

21 000 € (10 500, 3 990, 2 940, 1 680, 840, 630, 420) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Parcours n° Z2: Plat, Dist. 1 600 m env.

Référence : +29,5.

Mia Bella , f, b, 4 ans, par Born To Sea IRE et Anna Platinis GB (Dubawi IRE), 59½ k, ♀, HA. Pantall (s) (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 10)	1
8 6 Delphine , f, b, 4 ans, par Literato et Alacrite [Dr Fong (USA)], 60 k, ♀, Ecurie La Vallee Martigny EARL (<i>M. Guyon</i>), J. Andreu (s) - (n° corde 5)	2
17 1 Si Capo Si , h, b, 4 ans, par Luck Of The Kitten USA et Melivea [Green Tune (USA)], 58 k, P. Sinistri (<i>H. Boutin</i>), M. Boutin (s) - (n° corde 7)	3
17 2 Intuition , f, b, 4 ans, par Shalaa IRE et Kisses Of Love [Le Havre (IRE)], 57 k (55½ k), ♀, V. Nicolato (<i>M^{me} F. Valle Skar</i>), M. Boutin (s) - (n° corde 9)	4
Romance Marine , f, b, 4 ans, par U S Navy Flag USA et Lost Romance (IRE) (Makfi GB), 58½ k, ♀, B. Giraudon (<i>S. Pasquier</i>), D. & P. Prod'Homme (s) - (n° corde 11)	5
What Else , m, b.f, 4 ans, par Al Wukair IRE et Write A Classic (IRE) (Pivotal GB), 58 k, ♂, A. Pierini (<i>C. Demuro</i>), G. Bietolini - (n° corde 6)	6
99 3 Roast Chestnut IRE , f, al, 4 ans, par Night Of Thunder IRE et Eva'S Request IRE (Soviet Star USA), 60 k, ♀, Haras du Hogenet (<i>R. Thomas</i>), P. Decouz (s) - (n° corde 2)	7
Run For Home , h, 4 ans, 59½ k, ♂, M ^{me} K. Brieskorn (<i>T. Bachelot</i>), S. Richter - (n° corde 8)	8
Amouage , h, 4 ans, 56 k, ♂, S. Molks (<i>A. Madamet</i>), J. Parize - (n° corde 4)	9
Flame D'Amour , f, 4 ans, 58 k (56½ k), G. Eckard (<i>N.M. Lopes Duarte</i>), M ^{me} I. Janackova Koplikova - (n° corde 1)	10
Bawie Island , f, 4 ans, 51 k (49½ k), ♂, M. Boutin (s) (<i>M^{me} M. Michel</i>), M. Boutin (s) - (n° corde 3)	-

11 partants ; 11 eng. ; 11 part def. - Total des entrées: 508 € tête, 1 long ¼, nez, 1 long, 3 long, 2 long, ½ long, 1 long, 3 long ½.
 10 500€ - 3 990€ - 2 940€ - 1 680€ - 840€ - 630€ - 420€

Primes aux propriétaires:

4 725 € *Mia Bella*.
 1 795 € *Delphine*.
 1 323 € *Si Capo Si*.
 756 € *Intuition*.
 378 € *Romance Marine*.
 283 € *What Else*.
 189 € *Roast Chestnut IRE*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs:

1 979 € M^{me} Yvette Pantall, Henri-Alex Pantall.
 752 € Ecurie La Vallee Martigny Earl.
 554 € Boutin (S).
 316 € Al Shaqab Racing, Ecurie De Castillon.
 118 € Suc. Yolande Seydoux De Clauzonne.
 103 € Maurice Prod'Homme, Agence Caballis, Prod'Homme (S).
 35 € Lady Bamford, prime non attribuée.

Temps total: 1'36"27"

Les Commissaires ont autorisé le poulain WHAT ELSE à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Les Commissaires ont autorisé la pouliche DELPHINE à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Les Commissaires ont autorisé le hongre SI CAPO SI à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Marie VELON étant retardé en raison d'un problème de trafic aérien, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche ROAST CHESTNUT (IRE) par le jockey Ronan THOMAS au poids de 60 kg.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Ronan THOMAS au sujet de la performance de la pouliche ROAST CHESTNUT (IRE).

L'intéressé a déclaré qu'il n'avait pas d'explications particulières.

Il a précisé qu'il avait eu une bonne course mais s'était retrouvé rapidement sans ressources, précisant que la pouliche courrait rapprochée. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

La pouliche FLAME D'AMOUR a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

Les pouliches MIA BELLA et DELPHINE a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

147 3218 PRIX CHARLES GASTAUD

1500 m

(Handicap divisé)

(Classe 2)

Première épreuve

53 000 € (26 500, 10 070, 7 420, 4 240, 2 120, 1 590, 1 060) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

L'Hippodrome est heureux de récompenser l'entourage du cheval gagnant.

Parcours n° P2: Plat, Dist. 1 500 m env.

Référence : +19,5.

Amedras , h, al, 8 ans, par Anodin (IRE) et Metal Rocket [Muhtathir (GB)], 60 k, ♂, A. Dridi (<i>C. Demuro</i>), E. Mikhalides (s) - (n° corde 13)	1
Rock Boy , h, b, 6 ans, par Rock Of Gibraltar IRE et Frasque IRE (Iffraaj GB), 61½ k, ♀, S. Mayan (<i>G. Millet</i>), R. Chotard - (n° corde 10)	2
Tumbler , h, b, 6 ans, par Kingman GB et Distortion (GB) (Distorted Humor USA), 58 k, SCEA Haras des Forêts (<i>S. Pasquier</i>), N. Caullery - (n° corde 15)	3
70 Wonder Boy , h, b, 10 ans, par Sepoy AUS et Sound Of Summer USA (Fusaichi Pegasus USA), 56½ k, ♂, M ^{me} L. Baudouin (<i>M. Guyon</i>), Ed. Monfort (s) - (n° corde 3)	4
1 5 Manarola , f, b, 8 ans, par Red Dubawi (IRE) et Clairefougere [High Chaparral (IRE)], 55 k, P. Sigaud (<i>E. Hardouin</i>), P. Sigaud - (n° corde 12)	5
Joh Spirit , f, b.f, 6 ans, par The Great Spirit et Surfing Du Loire [Northern Crystal (GB)], 57½ k, ♀, P. Sigaud (<i>M. Grandin</i>), P. Sigaud - (n° corde 4)	6
Giraffe , f, al, 5 ans, par Territories IRE et Tout En Finesse (IRE) (Holy Roman Emperor IRE), 55½ k, ♀, Gousserie Racing (<i>H. Besnier</i>), P. Cottier - (n° corde 14)	7
Aversa , f, 5 ans, 57 k, ♂, JP. Vanden Heede (<i>R. Thomas</i>), N. Caullery - (n° corde 11)	8
Scarface , h, 7 ans, 58 k, Scuderia Nicolo SNC (<i>H. Boutin</i>), C. Boutin (s) - (n° corde 8)	9
Dom Bertrand , h, 6 ans, 58 k, ♀, L. Giscard d'Estaing (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 6)	10
Centenario , h, 6 ans, 58 k, ♀, Ecurie Hannah (<i>J. Moutard</i>), G. Mosse (s) - (n° corde 7)	-
1 1 Idee De Cheval , h, 5 ans, 55 k, ♀, N. Perret (s) - (n° corde 1)	-
Calas , h, 5 ans, 59 k, ♂, Buck Racing (<i>J. Moisan</i>), P. & J. Brandt (s) - (n° corde 9)	-
40 Larno , h, 11 ans, 58 k, JP. Vanden Heede (<i>M^{me} F. Valle Skar</i>), B. Goudot (s) - (n° corde 2)	-
Jugando , h, 5 ans, 58 k, ♂, SD. Baptista Pereira (<i>T. Bachelot</i>), D. da Costa Pedrosa - (n° corde 5)	-

15 partants ; 38 eng. ; 16 part def. - Total des entrées: 1145 €

Certif. vétérinaire: *Ivory Spring*

2 long, ¾ long, 3 long, ½ long, tête, 2 long, 2 long, 2 long ½, 1 long.
 26 500€ - 10 070€ - 7 420€ - 4 240€ - 2 120€ - 1 590€ - 1 060€

Primes aux propriétaires:

11 925 € *Amedras*.

4 531 € *Rock Boy*.

3 339 € *Tumbler*.

1 908 € *Wonder Boy*.

954 € *Manarola*.

715 € *Joh Spirit*.

477 € *Giraffe*.

Primes aux éleveurs:

4995 € Abdelhafid Dridi.
 1241 € Legendary Rent Club.
 914 € Wertheimer & Frere.
 522 € Ecurie Des Monceaux.
 399 € Gousserie Racing, Ecurie Camacho Courses.
 299 € Gousserie Racing.
 130 € Mme Isabelle Corbani.

Temps total: 1'35"57"

Les Commissaires ont autorisé les hongres TUMBLER, SCARFACE et les juments AVERSA, GIRAFFE à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Les Commissaires ont autorisé le hongre CALAS à être accompagné en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Les hongres AMEDRAS, ROCK BOY, TUMBLER, WONDER BOY et la jument MANAROLA ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

148	3221	PRIX CHERET	1600 m
		(Handicap divisé)	(PSF)
		(Classe 3)	

Première épreuve

25000 € (12500, 4750, 3500, 2000, 1000, 750, 500) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +24.

Parcours n° Z2: Plat, Dist. 1 600 m env.

Référence : +24.

Showpower GB , m, b, 4 ans, par Showcasing GB et Libras Power (IRE) (Slade Power) IRE), 58 k, b, Mme J. Dufkova (<i>T. Bachelot</i>), Mme I. Janackova Koplikova - (n° corde 9)	1
Zelasquin , h, b, 4 ans, par Zelzal et Martre [Pedro The Great (USA)], 60 k (58½ k), M. Marcade (<i>G. Roth Le Vaillant</i>), Mme A. Budka - (n° corde 1)	2
Golden Flash , f, b, 4 ans, par Golden Horn GB et Flash Mash USA (Smarty Jones USA), 57½ k (56 k), b, A. Gentile (Mme M. Eon), D. Chenu - (n° corde 3)	3
Hera , f, b, 4 ans, par Shalaah IRE et Lemon Twist (IRE) (Marju IRE), 59½ k, b, Guy Pariente Holding (<i>M. Grandin</i>), E. Mikhalides (s) - (n° corde 5)	4
51 ¹ Darnya GER , f, b, 4 ans, par Zarak et Darenda (Siyouni), 58½ k, L. Baudron (s) (<i>M. Guyon</i>), L. Baudron (s) - (n° corde 7)	5
Manoir , h, b, 4 ans, par Birchwood IRE et Maundays Bay IRE (Invincible Spirit IRE), 57½ k, Δ, P. Widloecher (<i>H. Boutin</i>), M. Boutin (s) - (n° corde 10)	6
8 ⁷ Vice Captain GB , h, b, 4 ans, par Land Force IRE et Foundation Filly (GB) (Lando GER), 56½ k (55 k), ⊗b, Ecurie Michel Doineau (Mme M. Michel), P. Monfort (s) - (n° corde 4)	7
Vive La Reine , f, 4 ans, 56 k, φb, JP. Vanden Heede (<i>C. Demuro</i>), S. Labate (s) - (n° corde 8)	8
Miss Woo Woo GB , f, 4 ans, 56½ k, φ, Ecurie Villebadin (<i>A. Madamet</i>), J. Parize - (n° corde 2)	9
Amorcita , f, 4 ans, 60½ k, P. Rechsteiner (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 11)	10

10 partants ; 26 eng. ; 11 part def. - Total des entrées : 1392 €

Sans motif: *Amalya*

3 long ½, enclosure, 1 long, ½ long, ¾ long, 1 long, tête, 2 long, 6 long.
 12500€ - 4750€ - 3500€ - 2000€ - 1000€ - 750€ - 500€

Primes aux propriétaires:

5 625 € *Showpower Gb*, prime non attribuée.
 2137 € *Zelasquin*.
 1575 € *Golden Flash*.
 900 € *Hera*.
 450 € *Darnya Ger*, prime non attribuée.
 337 € *Manoir*.
 225 € *Vice Captain Gb*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs:

1062 € *Glebe Farm Stud*, prime non attribuée.
 895 € Mme Laetitia Louis.
 431 € *Haras Du Mont Dit Mont*.
 377 € *Sas I. E. I.*, Ecurie De Castillon, S.C.E.A. Des Prairies, Khalifa Mohammed Al Attiyah.
 141 € *Jean-Charles Coude*.
 85 € *Gestut Aesculap*, prime non attribuée.
 42 € *Stanley House*, New England Stud Farm Ltd, Barton Stud, prime non attribuée.

Temps total: 1'36"34"

Les Commissaires ont autorisé la pouliche DARNYA (GER) à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le poulain SHOWPOWER (GB) a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

Le poulain SHOWPOWER (GB) et la pouliche GOLDEN FLASH ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

149	3224	PRIX DES LACS	2150 m
------------	-------------	----------------------	---------------

(Handicap divisé)

(Classe 3)

Deuxième épreuve

21000 € (10500, 3990, 2940, 1680, 840, 630, 420) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 2 150 m env.

Référence : +31.

Eastern Star, h, b.m, 5 ans, par Cloth Of Stars IRE et Japan GER (Key Royal GER), 58 k, b, JL. Veneroso (*M. Guyon*), N. Caullery - (n° corde 2)

Rimbault GER, h, b, 6 ans, par Zoffany IRE et Rock My World GER (Sholokhov IRE), 59 k, T. Marechal (*A. Orani*), R. Chotard - (n° corde 9)

Zamnesia, f, b.f, 5 ans, par Pomellato GER et Zambia GER (Monsun GER), 57 k, Stall Hernstein (*B. Flandrin*), G. Geisler - (n° corde 7)

Daliapur GER, h, b, 5 ans, par Zarak et Dakara GB (Dansili GB), 53 k, Stall Junior Farm (*D. Breux*), G. Geisler - (n° corde 6)

Red Sugar, f, b, 6 ans, par Galilway (GB) et Red Nose FR [Sulamani (IRE)], 51 k, Δb, Mme V. Jud-Frei (*E. Hardouin*), D. Artu (s) - (n° corde 12)

Magnetique IRE, h, b, 10 ans, par Leroidesanimaux BRZ et Magique IRE (Jeremy USA), 51 k, φb, Mme ML. Gast (*Mme F. Valle Skar*), J. Parize - (n° corde 4)

Gift Of The G (IRE), h, b.f, 7 ans, par Biraaj IRE et Macau [Dashing Blade (GB)], 58½ k (57 k), ⊗b, G. Leca (*Mme D. Santiago*), Mme P. Vanhove - (n° corde 11)

Lagoone Chope, f, 6 ans, 56 k (54½ k), Mme C. Weiss (*Mme M. Michel*), F. Foresi - (n° corde 5)

Burwash, f, 5 ans, 56 k, Δb, P. Sigaud (*M. Grandin*), P. Sigaud - (n° corde 14)

1 Ektoria, f, 5 ans, 58½ k (57 k), Δb, M. Touze (*Mme M. Eon*), P. Monfort (s) - (n° corde 10)

43 Dream Wukair, f, 5 ans, 55 k (55½ k), T. Jander (*T. Bachelot*), S. Richter - (n° corde 13)

Lights Come On, f, 8 ans, 58½ k, b, M. Nikitas (*A. Crastus*), R. Fradet (s) - (n° corde 1)

2 Estokenia, f, 6 ans, 57½ k (55 k), b, J. Khalifa (*Mme M. Sivan*), J. Andreu (s) - (n° corde 15)

Algeciras, f, 6 ans, 60 k, φ, S. Molks (*A. Madamet*), J. Parize - (n° corde 8)

Morhib, m, 5 ans, 58 k, a, Catterall (*C. Demuro*), Mme G. Rarick - (n° corde 3)

15 partants ; 15 eng. ; 15 part def. - Total des entrées : 693 €

¾ long, courte enclosure, 1 long, 1 long, tête, 7 long, enclosure, 2 long, 2 long ½.

10 500€ - 3 990€ - 2 940€ - 1 680€ - 840€ - 630€ - 420€

Primes aux propriétaires:

4725 € *Eastern Star*.

1795 € *Rimbault Ger*, prime non attribuée.

1323 € *Zamnesia*.

756 € *Daliapur Ger*, prime non attribuée.

378 € *Red Sugar*.

283 € *Magnetique IRE*, prime non attribuée.

189 € *Gift Of The G (ire)*.

Primes aux éleveurs:

1979 € *Ecurie Haras Du Cadran*.

554 € *European Bloodstock Management*.

339 € *Ralf Kredel*, prime non attribuée.

158 € *Mme Veronika Jud-Frei*.

142 € *Gestut Aesculap*, prime non attribuée.

53 € *Mme Yvonne Jacques*, prime non attribuée.

51 € *Con Marnane*.

Temps total: 2'21"1"

Les Commissaires ont autorisé le hongre EASTERN STAR à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Anthony CRASTUS a déclaré à l'issue de la course, que la jument LIGHTS COME ON avait mal respiré pendant le parcours et qu'il l'avait montée à l'arrière garde comme la dernière fois mais que cette dernière n'avait pas répondu à ses sollicitations.

Le jockey Cristian DEMURO a déclaré à l'issue de la course, que le poulain avait selon lui, eu un problème physique, ce dernier ayant brutalement cédé dans le dernier tournant.

Les Commissaires ont demandé au vétérinaire de service de procéder à un examen qui n'a rien révélé.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jeune jockey Mélina SIVAN (ESTOKENIA) en ses explications, lui ont adressé des observations pour ne pas avoir pris suffisamment de précaution dans le dernier tournant, pour éviter un cheval qui cérait; cela n'ayant eu aucune conséquence sur le résultat de la course.

Les hongres EASTERN STAR et RIMBAULT (GER) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

150	13225	PRIX DE CAUSSOLS	1500 m
		(Handicap divisé)	
		(Classe 3)	

Troisième épreuve

20 000 € (10 000, 3800, 2800, 1600, 800, 600, 400) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Parcours n° P2: Plat, Dist. 1 500 m env.

Référence : +33.

108	Wind Of Change , h, b, 7 ans, par No Nay Never USA et Ida The Fox USA (Cosa Vera USA), 60 k, p, P. Walter (<i>A. Madamet</i>), J. Parize - (n° corde 12)	1
	What Else Chop , h, b, 5 ans, par Panis USA et Wa Zine [Iron Mask (USA)], 51 k, p, R. Frances (<i>Mme F. Valle Skar</i>), J. Parize - (n° corde 10)	2
	Sakharah , h, b, 6 ans, par Profitable IRE et Serious Dowth IRE (Iffraaj GB), 54½ k, p, A. Mink (<i>B. Marie</i>), F. Foresi - (n° corde 14)	3
2	Red Torch , m, b, 10 ans, par Air Chief Marshal IRE et Red Kiss IRE (Fasliyev USA), 59 k, p, J. Foresi (<i>M. Guyon</i>), F. Foresi - (n° corde 7)	4
108	Braveheart GER , h, b, 9 ans, par Neatico GER et Best Tune GB (King'S Best USA), 57½ k, p, S. Molks (<i>A. Orani</i>), J. Parize - (n° corde 11)	5
	Redrunner , f, b, 5 ans, par Birchwood IRE et Red Nose FR [Sulamani (IRE)], 51 k, p, Mme V. Jud-Frei (<i>D. Breux</i>), D. Artu (s) - (n° corde 5)	6
22	Pisorno , h, al, 7 ans, par Dream Ahead USA et Antiqua Millenia IRE (Pivotal GB), 60 k, p, Mme F. Vergnolle (<i>E. Hardouin</i>), Mme A. Budka - (n° corde 13)	7
	Mehanydream , h, 8 ans, 51 k (49½ k), p, A. Vergeade (<i>N. Baudet</i>), C. Boutin (s) - (n° corde 16)	8
	Autumn Twilight IRE , m, 7 ans, 59½ k, p, N. Caullery (<i>J. Marien</i>), N. Caullery - (n° corde 8)	9
2	Colby Chop , h, 5 ans, 60 k, p, R. Sorrentino (<i>M. Grandin</i>), E. Mikhalides (s) - (n° corde 6)	10
	Cruella De Vil , f, 7 ans, 58½ k (57 k), p, Mme KF. Minton (<i>Mme M. Michel</i>), Mme G. Rarick - (n° corde 1)	-
	El Professor Chop , h, 5 ans, 51 k, p, M. Rafai (<i>Mme D. Santiago</i>), J. Parize - (n° corde 4)	-
	Makeno , h, 8 ans, 56 k, p, C. Foeller (<i>T. Bachelot</i>), J. Parize - (n° corde 15)	-
	Sanka Chop , h, 5 ans, 57 k (55½ k), p, J. Foresi (<i>Mme M. Velon</i>), F. Foresi - (n° corde 2)	-
58	So Gold , h, 5 ans, 56½ k, p, Turf Club Baden (<i>C. Demuro</i>), FX. Weissmeier - (n° corde 9)	-
2	Sport Coupe , h, 7 ans, 60 k, p, E. Piquee (<i>F. Foresi</i>), F. Foresi - (n° corde 3)	-

16 partants ; 16 eng ; 16 part def. - Total des entrées: 704 €
3 long, 1 long, ¾ long, courte encolure, encolure, courte tête, 6 long, 3 long ½, 2 long ½.

10 000€ - 3800€ - 2800€ - 1600€ - 800€ - 600€ - 400€

Primes aux propriétaires:

4500 € *Wind Of Change*.

1710 € *What Else Chop*.

1260 € *Sakharah*.

720 € *Red Torch*.

360 € *Braveheart Ger*, prime non attribuée.

270 € *Redrunner*.

180 € *Pisorno*.

Primes aux éleveurs:

1232 € Haras Du Logis Saint Germain.

716 € Alain Chopard.

345 € Haras De Beauvoir.

301 € Appapays Racing Club.

113 € Mme Veronika Jud-Frei.

75 € Ecurie Normandie Pur Sang.

68 € Gestut Hachetal, prime non attribuée.

Temps total: 1'35"51"

Le jockey Cristian DEMURO a déclaré à l'issue de la course, que le hongre SO GOLD n'avait pas apprécié le terrain.

Les hongres WIND OF CHANGE et SAKHARAH ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

151	3223	PRIX PAUL-ANTOINE PULVENIS DE SELIGNY	2150 m
		(Handicap divisé)	
		(Classe 3)	

Première épreuve

25 000 € (12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera **+24**.

Madame Marie-Thérèse PULVENIS est heureuse de récompenser l'entourage du cheval gagnant.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 2 150 m env.

Référence : +24.

Riyak, h, gr, 7 ans, par Rajsaman et Skalya (Sagacity), 56 k, P. Drioton (*M. Guyon*), N. Caullery - (n° corde 7)

Morsan (IRE), h, b, 9 ans, par Rajsaman et Racemate (GB) (Hurricane Run IRE), 55½ k, Mme A. Boutin (*H. Boutin*), C. Boutin (s) - (n° corde 13)

Village Anglais, m, al, 5 ans, par Ribchester IRE et Santa Ponsa (Slickly), 60 k, p, JC. Seroul (*S. Pasquier*), N. Perret (s) - (n° corde 6)

Pingo, f, b, 7 ans, par Anodin (IRE) et Sula'S Charm [Makfi (GB)], 59½ k, Mme B. Castelli (*C. Demuro*), C. Boutin (s) - (n° corde 4)

Miss White Socks, f, al, 5 ans, par Zarak et Miss Lonely Heart IRE (Oratorio IRE), 55 k, p, Mme V. Jud-Frei (*E. Hardouin*), D. Artu (s) - (n° corde 5)

Waldkauz, h, b, 8 ans, par Soldier Hollow GB et Wanda'S Girl GB (Tiger Hill IRE), 55½ k, K. Wilhelm (*H. Besnier*), Y. Bonnefoy (s) - (n° corde 1)

Wukhann, h, n.p., 5 ans, par Al Wukair IRE et Hegemony [Myboycharlie (IRE)], 59½ k (58 k), R. Frances (*Mme M. Eon*), J. Parize - (n° corde 16)

Neva Nevada, f, 6 ans, 54 k (52½ k), M. Seror (s) (*Mme M. Velon*), M. Seror (s) - (n° corde 9)

Lorne (GB), f, 6 ans, 59½ k, p, Ecurie Dupont Sébastien (*A. Crastus*), J. van Handenhove - (n° corde 14)

Muelheimer Perle GB, f, 7 ans, 60½ k (58 k), L. Haase (*Mme C. Banz*), N. Perret (s) - (n° corde 15)

Inattendu, h, 9 ans, 55 k, p, Mme C. Guillais (*C. Lecoeuvre*), Mme A. Budka - (n° corde 3)

Aquilon, h, 5 ans, 55½ k, p, Mme D. Buhmann (*T. Bachelot*), S. Labate (s) - (n° corde 2)

Magic Stars, f, 5 ans, 54 k, p, M. Seror (s) (*A. Madamet*), M. Seror (s) - (n° corde 11)

One Point, f, 5 ans, 57½ k, p, V. Swimbergh (*T. Piccone*), D. & P. Prod'Homme (s) - (n° corde 12)

Bakhchisaray, h, 7 ans, 58½ k, p, V. Nicolato (*M. Grandin*), C. Boutin (s) - (n° corde 10)

Bobbymurphy, m, 7 ans, 57½ k, p, Mme W. Amalric (*A. Orani*), P. Cottier - (n° corde 8)

16 partants ; 50 eng. ; 1 eng. sup. ; 16 part def. - Total des entrées: 2526 €

Eng. Sup.: *Inattendu*

courte encolure, ¾ long, 1 long, 1 long ¼, 2 long, ¾ long, nez, courte encolure, encolure.

12 500€ - 4 750€ - 3 500€ - 2 000€ - 1 000€ - 750€ - 500€

Primes aux propriétaires:

5 625 € *Riyak*.

2 137 € *Morsan (IRE)*.

1 575 € *Village Anglais*.

900 € *Pingo*.

450 € *Miss White Socks*.

337 € *Waldkauz*.

225 € *Wukhann*.

Primes aux éleveurs:

2 356 € *Ecurie Euroling*.

895 € *Franklin Finance S.A.*.

431 € *Jean-Claude Seroul*.

377 € *Naji Nahas*.

188 € *Mme Veronika Jud-Frei*.

94 € *Fabrice Vermeulen*, *Mme Laetitia Louis*.

92 € *Peter Brauer*.

Temps total: 2'21"32"

Les Commissaires ont autorisé les hongres BAKHCHISARAY, MORSAN (IRE) et la jument MISS WHITE SOCKS à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le hongre RIYAK et la jument PINGO ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

152	3225	PRIX DU COL DE VENCE (Handicap divisé) (Classe 3)	1500 m	
		Deuxième épreuve		
27000 €		(13500, 5130, 3780, 2160, 1080, 810, 540) - dotation France Galop		
		Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus .		
		Parcours n° P2: Plat, Dist. 1 500 m env.		
		Référence : +26,5.		
1		Gold Player , h, b, 6 ans, par Charm Spirit (IRE) et Qatar Hope (GB) (French Fifteen), 56 k (54 ^{1/2} k), M ^{me} N. Carrie-Eychenne (M ^{me} M. Michel), F. Forese - (n° corde 7)	1	
2		Noble Amber , f, al, 7 ans, par Mayson GB et Noble Ginger [Generous (IRE)], 55 k (53 ^{1/2} k), ♀, A. de Lanfranchi (M ^{me} M. Velon), M ^{me} B. Re-Scandella - (n° corde 11)	2	
3		Grecian Star (IRE) , m, b, 5 ans, par Sea The Moon GER et Dalila GER (Rock Of Gibraltar IRE), 58 ^{1/2} k, ♂, JP. Vanden Heede (M. Guyon), S. Labate (s) - (n° corde 6)	3	
4		Bell Song , f, b, 5 ans, par Saxon Warrior JPN et Summer Chorus GB (Exceed And Excel AUS), 57 k, ♂, P. Sigaud (M. Grandin), P. Sigaud - (n° corde 13)	4	
5		Missouri Ger , h, b.f, 5 ans, par Counterattack AUS et Minoris (Dabirsim), 58 k, ♀, Baie des Anges (C. Demuro), J. Carayon - (n° corde 9)	5	
6		Bluff , h, b, 5 ans, par Time Test GB et Feigned GB (Oasis Dream GB), 54 ^{1/2} k, ♀, G. Haddad (E. Hardouin), N. Perret (s) - (n° corde 8)	6	
7		Three Dreams , f, al, 5 ans, par Born To Sea IRE et Three Wrens IRE (Second Empire IRE), 57 k, ♀, H. Salemmé (G. Millet), R. Chotard - (n° corde 14)	7	
8		Irbis , h, 6 ans, 59 ^{1/2} k, ♂, M. Nikitas (A. Orani), R. Fradet (s) - (n° corde 16)	8	
9		Talisman Touch , h, 8 ans, 59 ^{1/2} k, ♀, M ^{me} M. Margerit (A. Crastus), M. Pitart - (n° corde 4)	9	
10		Cour Du Roi (GB) , h, 6 ans, 60 k, ♂, B. Giraudon (S. Pasquier), D. & P. Prod'Homme (s) - (n° corde 2)	10	
-		Paco (IRE) , m, 7 ans, 57 ^{1/2} k, M ^{me} K. Brieskorn (T. Bachelot), S. Richter - (n° corde 12)	-	
-		Woff (GER) , h, 7 ans, 59 ^{1/2} k, ♀, H. Boutin (S. Barbier), M. Boutin (s) - (n° corde 10)	-	
-		Essai Transforme , h, 7 ans, 58 ^{1/2} k (57 k), Racing Stars (M ^{me} F. Valle Skar), M. Boutin (s) - (n° corde 1)	-	
-		Waziers , f, 5 ans, 58 ^{1/2} k, Ecurie Ch. Bridault (H. Boutin), F. Forese - (n° corde 3)	-	
-		Bolshkinov , h, 5 ans, 58 k, ♂, T. Jander (C. Lecoeuvre), S. Richter - (n° corde 5)	-	
15 partants ; 16 eng. ; 16 part def. - Total des entrées: 1007 €				
Certif. vétérinaire: Mama Imelda				
1 long ½, 2 long ½, 1 long ¼, 2 long ½, 1 long, ½ long, ½ long, ¾ long, 1 long ¼.				
13500 € - 5130 € - 3780 € - 2160 € - 1080 € - 810 € - 540 €				
Primes aux propriétaires:				
6 075 € <i>Gold Player</i> .				
2308 € <i>Noble Amber</i> .				
1701 € <i>Grecian Star (IRE)</i> .				
972 € <i>Bell Song</i> .				
486 € <i>Missouri Ger</i> , prime non attribuée.				
364 € <i>Bluff</i> .				
243 € <i>Three Dreams</i> .				
Primes aux éleveurs:				
2 544 € Olivier Carli, Scea Du Haras De Victot.				
632 € Dieter Burkle.				
465 € Scea Marmon Vauville, M ^{me} Catherine Kairis, Nighthill Llc.				
266 € Rabbah Bloodstock Limited.				
101 € Aksam Khaddam, Rayan Khaddam, Kinan Khaddam.				
99 € London Thoroughbred Services.				
91 € Gestut Karlshof, prime non attribuée.				
Temps total: 1'35"50"				
Les Commissaires ont autorisé le hongre WOFF (GER) à être accompagné en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.				
A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Stéphane PASQUIER au sujet de la performance du hongre COUR DU ROI (GB).				
L'intéressé a déclaré qu'il s'était rapidement retrouvé sans ressources. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.				
A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Anthony CRASTUS au sujet de la performance du hongre TALISMAN TOUCH.				
L'intéressé a déclaré qu'il n'avait pas d'explications précises. Il a indiqué qu'il avait été rapidement dominé. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.				

Le hongre GOLD PLAYER et la jument BELL SONG ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

CAGNES-SUR-MER

mardi 21 janvier 2025

Terrain STANDARD

Commissaires de courses : Dominique de La PERRIERE - Alain LE TUTOUR - Didier MAYOUX - Jean-Michel COSTAMAGNA

153	3233	PRIX DES BOUGAINVILLIERS (À réclamer) (Classe 4)	1600 m (PSF)
------------	-------------	---	------------------------

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** mis à réclamer pour 15.000 ou 20.000. **Poids: 56 kg**. Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 21 août 2024 inclus reçu une allocation de 8.000 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 8.000 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg.

Parcours n° Z2: Plat, Dist. 1 600 m env.

Mon Bel Canto, h, b, 7 ans, par The Wow Signal IRE et Monatora [Hector Protector (USA)], 56 k, (15 000), N. Saltiel (JB. Eyquem), JC. Rouget (s) - (n° corde 2)

Kingsale, m, b, 4 ans, par Siyouni et Venetias Dream IRE (Librettist USA), 58 k, ♀, (20 000), Haras du Logis Saint-Germain (M. Grandin), J. Reynier (s) - (n° corde 1)

Rocquemont, m, b, 9 ans, par Anodin (IRE) et Rebecca's Filly [Elusive City (USA)], 58 k (56^{1/2} k), ♀, (15 000), G. Augustin-Normand (M^{me} M. Velon), M^{me} S. Scandella-Lacaille - (n° corde 6)

110 5 **Indian Pacific**, h, b, 9 ans, par Exceed And Excel AUS et Acatama USA (Efisio GB), 56 k, ♂, (15 000), D. Alexandre (H. Besnier), P. Cottier - (n° corde 4)

Casa Luna IRE, f, b, 6 ans, par Starspangledbanner AUS et Flowers Of Spring IRE (Celtic Swing GB), 56^{1/2} k, (15 000), The Philip Kirby Racing Club (T. Piccone), P. Kirby - (n° corde 5)

Tollevest, h, 6 ans, 58 k, ♀, (15 000), Ecuries Puglia (C. Demuro), M. Pitart - (n° corde 8)

Trip To Deauville, h, 4 ans, 60 k (58^{1/2} k), (20 000), SV Vondra S.R.O. (M^{me} F. Valle Skar), M^{me} J. Manova - (n° corde 3)

Ashiktash, h, 6 ans, 56 k, ♀, (15 000), Stars Of Fortune (B. Marie), Y. Bonnefoy (s) - (n° corde 9)

Treasure Storm IRE, f, 4 ans, 54^{1/2} k (53 k), (15 000), Philip Kirby/Grant Harrison (M^{me} M. Michel), P. Kirby - (n° corde 7)

9 partants; 28 eng.; 2 eng. sup.; 9 part def. - Total des entrées: 1126 €

Eng. Sup.: *Indian Pacific*, *Trip To Deauville*

1 long ½, courte tête, nez, 1 long ½, 4 long, courte tête, ¾ long, 3 long ½.

8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux propriétaires:

3 600 € *Mon Bel Canto*.

1 440 € *Kingsale*.

1 080 € *Rocquemont*.

720 € *Indian Pacific*.

360 € *Casa Luna IRE*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs:

1 508 € *Haras De La Haie Neuve*, Sas Regnier.

603 € *Haras Du Logis Saint Germain*.

452 € *Clement Thomas*, M^{me} Sonia Thomas.

197 € *Aleyron Bloodstock Ltd.*

68 € *Peter Jones*, prime non attribuée.

Temps total: 1'35"8"

Les Commissaires ont autorisé le hongre INDIAN PACIFIC à être monté sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Les Commissaires ont autorisé le hongre ASHIKTASH à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Cristian DEMURO a déclaré à l'issue de la course, que le hongre TOLLEVAST n'avait pas apprécié la PSF.

Le hongre TRIP TO DEAUVILLE, le cheval ROCQUEMONT et la jument CASA LUNA (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

Le hongre MON BEL CANTO et le poulain KINGSALE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

154	3227	PRIX DES CITRONNIERS (à réclamer)	2150 m
16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop			
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids: 56 kg. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 21 août 2024 inclus reçu une allocation de 7.000 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 kg.			
Parcours n° P3: Plat, Dist. 2 150 m env.			
98 7 Louis Deux (IRE) , m, b, 3 ans, par Twilight Son GB et Rose Des Vents [Champs Elysees (GB)], 58 k, (16 000), M. Boutin (<i>H. Boutin</i>), M. Boutin (s) - (n° corde 8)			
Weemagatee , f, b, 3 ans, par Chachnak et Kmlll (IRE) (Camelot GB), 56½ k, þ, (16 000), H. Boudouaia (<i>T. Bachelot</i>), J. Andreu (s) - (n° corde 9)	1		
93 Milena , f, al, 3 ans, par Kendargent et Perfect Mood IRE (High Chaparral IRE), 56½ k, (16 000), Westminster Race Horses SP Zoo (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 2)	3		
98 5 Visaya , f, b.f, 3 ans, par Romanised IRE et Visinada (IRE) (Sinndar IRE), 56½ k, (16 000), B. Giraudon (<i>M. Grandin</i>), E. Mikhalides (s) - (n° corde 5)	4		
98 6 Nota Bene , f, b.f, 3 ans, par Wooded (IRE) et Sacred Belief GER (Muhaarar GB), 56½ k, þ, (16 000), J. Boisnard (s) (<i>E. Hardouin</i>), Y. Barberot (s) - (n° corde 3)	5		
Diyaa , f, 3 ans, 54½ k, þ, (12 000), Gousserie Racing (<i>C. Demuro</i>), R. Fradet (s) - (n° corde 4)	6		
98 Calabonita , f, 3 ans, 54½ k (53 k), þ, (12 000), Ecurie Michel Doineau (<i>M. Eon</i>), P. Monfort (s) - (n° corde 1)	7		
Perle Ardente , f, 3 ans, 54½ k (53 k), þ, (12 000), Bel-Oise SARL (<i>M. Michel</i>), R. Fradet (s) - (n° corde 6)	8		
Tzerka , f, 3 ans, 54½ k, (12 000), M. Gianni (<i>M. Guyon</i>), S. Brogi - (n° corde 7)	9		
9 partants; 8 eng.; 3 eng. sup.; 9 part def. - Total des entrées: 921 €			
Eng. Sup.: <i>Weemagatee, Visaya, Nota Bene</i>			
dead-heat, tête, tête, 2 long, 5 long ½, 1 long, 9 long, 8 long.			
5 600 € - 5 600 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €			
Primes aux propriétaires:			
4200 € <i>Louis Deux (Ire)</i> .			
4200 € <i>Weemagatee</i> .			
1800 € <i>Milena</i> .			
1200 € <i>Visaya</i> .			
600 € <i>Nota Bene</i> .			
Primes aux éleveurs:			
1274 € <i>Ludovic Despreaux</i> .			
833 € <i>Ecurie Skymarc Farm</i> .			
546 € <i>Ecurie Haras Du Cadran</i> , Alain Decrion, <i>Ecurie Jml Racing</i> .			
364 € <i>Haras De Beauvoir</i> .			
182 € <i>Gestut Zur Kuste Ag</i> .			
Temps total: 2'24"45"			
La pouliche VISAYA a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.			
Le poulain LOUIS DEUX (IRE) et les pouliches VISAYA et MILENA ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.			
155	3226	PRIX FREDDY PALMER (Maiden)	1600 m (PSF)
23 000 € (11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop			
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'ayant jamais gagné. Poids: 58 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.			
Madame PALMER, son épouse, est heureuse de récompenser l'entourage du cheval gagnant.			
Parcours n° Z2: Plat, Dist. 1 600 m env.			
Hohenschwangau , m, b, 3 ans, par Wooded (IRE) et Aldayha IRE (Acclamation GB), 58 k, þ, B. Giraudon (<i>M. Grandin</i>), J. Reynier (s) - (n° corde 3)	1		
61 2 Stolen Kiss , m, b, 3 ans, par Chachnak et Satiriste GB (Shamardal USA), 58 k, þ, L. Baudron (s) (<i>H. Besnier</i>), P. Cottier - (n° corde 8)	2		
98 4 Le Tycoon , h, b, 3 ans, par Le Brivido et Elywave [Gentlewave (IRE)], 58 k, V. Nicolato (<i>H. Boutin</i>), C. Boutin (s) - (n° corde 7)	3		
Pinya , f, b, 3 ans, par Hello Youmzain FR et Terre Australie [Anodin (IRE)], 56½ k (55 k), þ, Ecurie Griezmann (<i>M. Velon</i>), P. Decouz (s) - (n° corde 4)	4		

Uppercut , m, b, 3 ans, par Zelzal et Take To Win [Sunday Break (JPN)], 58 k, þ, N. Saltiel (<i>C. Demuro</i>), JC. Rouget (s) - (n° corde 5)	5
Mahjouba , f, 3 ans, 56½ k, þ, M. Bekhti (<i>C. Lecoeuvre</i>), Y. Bonnefoy (s) - (n° corde 1)	6
106 Himself IRE , h, 3 ans, 58 k (56½ k), Mme J. Porter (<i>Mme M. Michel</i>), P. Kirby - (n° corde 6)	7
107 Likethewind , f, 3 ans, 56½ k, þ, Mme L. Baudouin (<i>B. Marie</i>), C. Boutin (s) - (n° corde 2)	8
96 Royal Trezy , h, 3 ans, 58 k (54½ k), C. Boutin (s) (<i>N. Baudet</i>), C. Boutin (s) - (n° corde 9)	9
9 partants; 20 eng.; 1 eng. sup.; 9 part def. - Total des entrées: 1 048 €	
Eng. Sup.: <i>Hohenschwangau</i>	
½ long, 3 long ½, 1 long ½, 1 long, 2 long, 2 long ½, 4 long, 2 long ½.	
11 500 € - 4 600 € - 3 450 € - 2 300 € - 1 150 €	
Primes aux propriétaires:	
8 625 € <i>Hohenschwangau</i> .	
3 450 € <i>Stolen Kiss</i> .	
2 587 € <i>Le Tycoon</i> .	
1 725 € <i>Pinya</i> .	
862 € <i>Uppercut</i> .	
Primes aux éleveurs:	
2 616 € Khalifa Mohammed Al Attiyah, Ecurie Castillon Bloodstock, Chauvigny Global Equine Sasu, Riverview Bloodstock Ltd.	
1 046 € Baudron (S).	
784 € Serge Bouvier.	
523 € Ecurie Griezmann.	
261 € S.C.E.A. Des Prairies, Bernard Jeffroy.	
Temps total: 1'35"20"	
Les Commissaires ont autorisé les hongres ROYAL TREZY, LE TYCOON et la pouliche PINYA à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.	
Le jockey Cristian DEMURO a déclaré à l'issue de la course, que le poulain UPPERCUT avait fait preuve de mauvais vouloir.	
La pouliche MAHJOUBA a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.	
Le poulain HOHENSCHVANGAU et le hongre LE TYCOON ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.	
156 3232 PRIX DE TUNIS KASSAR SAID (Maiden)	2 000 m (PSF)
16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop	
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus n'ayant jamais gagné. Poids: 4 ans, 57,5 kg; 5 ans et au-dessus, 58 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.	
Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 000 m env.	
Campelo GB , h, b, 4 ans, par Golden Horn GB et Valiant Girl GB (Lemon Drop Kid USA), 57½ k, J. Pardo de Santayana Dubois (<i>C. Demuro</i>), JM. Osorio Bertran de Lis - (n° corde 8)	1
Dream Of Hope IRE , f, al, 4 ans, par Sea The Stars IRE et Really Special GB (Shamardal USA), 56 k, Haras Voltaire (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 1)	2
Golfeur (GB) , h, b, 4 ans, par Gleneagles IRE et Sasparella [Shamardal (USA)], 55½ k, þ, Wertheimer & Frere (<i>M. Guyon</i>), C. Ferland (s) - (n° corde 2)	3
Yurinov GB , h, b, 5 ans, par Mondialiste (IRE) et Bogside Theatre IRE (Fruits Of Love USA), 58 k, P. Kirby (<i>H. Besnier</i>), P. Kirby - (n° corde 7)	4
99 Sabrozura , h, b, 4 ans, par Shalaa IRE et Tierra Del Fuego [Champs Elysees (GB)], 57½ k, þ, KRF Racing LLC (<i>M. Grandin</i>), E. Mikhalides (s) - (n° corde 10)	5
L'Argent , h, 5 ans, 58 k (56½ k), Δ, R. Straus (<i>Mme M. Michel</i>), Mme G. Rarick - (n° corde 12)	6
Alcala , f, 4 ans, 56 k, Stall Liberty Leaf (<i>A. Madamet</i>), M. Geisler - (n° corde 4)	7
Melanies Joy GB , h, 4 ans, 57½ k, A. Six (<i>S. Pasquier</i>), N. Cauldry - (n° corde 3)	8
Severin , h, 4 ans, 57½ k (56½ k), þ, Stall Adriana (<i>Mme E. Weissmeier</i>), FX. Weissmeier - (n° corde 9)	9
Soul Of Freedom GER , h, 5 ans, 58 k, þ, S. Molks (<i>T. Bachelot</i>), J. Parize - (n° corde 5)	10
Rouge IRE , m, 4 ans, 57½ k, F. Bertoglio (<i>H. Boutin</i>), L. Vitabile - (n° corde 11)	-
Aphaia , f, 5 ans, 54½ k, L. Mirto (<i>A. Orani</i>), S. Labate (s) - (n° corde 6)	-
12 partants; 19 eng.; 2 eng. sup.; 12 part def. - Total des entrées: 985 €	
Eng. Sup.: <i>L'Argent, Soul Of Freedom GER</i>	

1 long, 2 long $\frac{1}{2}$, 5 long $\frac{1}{2}$, 1 long $\frac{1}{2}$, nez, tête, 5 long, $\frac{1}{2}$ long, $\frac{3}{4}$ long.
8000€ - 3200€ - 2400€ - 1600€ - 800€

Primes aux propriétaires:

3600€ *Campelo Gb*, prime non attribuée.
1440€ *Dream Of Hope IRE*, prime non attribuée.
1080€ *Golfeur (Gb)*.
720€ *Yurinov Gb*, prime non attribuée.
360€ *Sabrozura*.

Primes aux éleveurs:

680€ *Hascombe And Valiant Studs*, prime non attribuée.
295€ *Wertheimer & Frere*.
272€ *Godolphin*, prime non attribuée.
150€ *Khalifa Mohammed Al Attiyah*, M^{me} *Kerstin Babel Mikhalides*, M^{me} *Marion Fabre*.
136€ *Elwick Stud*, prime non attribuée.

Temps total: 2'0"65"

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Théo BACHELOT au sujet de la performance du hongre SOUL OF FREEDOM (GER).

L'intéressé a déclaré qu'il était mal sorti des stalles, et qu'il n'avait pas eu d'action du parcours précisant qu'il pensait que la distance était un peu courte. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

Le jockey Hugo BOUTIN a déclaré que le poulain ROUGE (IRE) avait reçu beaucoup de projections et qu'il n'avait pas voulu se livrer.

Le poulain ROUGE (IRE) a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

Le hongre CAMPELO (GB) et la pouliche DREAM OF HOPE (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

157 3228 **PRIX DE LA PROMENADE DES ANGLAIS** 1300m
(Handicap)

28000€ (14000, 5320, 3920, 2240, 1120, 840, 560) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Parcours n° P1: Plat, Dist. 1 300 m env.

Référence : +21.

16	3	Felix Aux Ormes , m, b, 3 ans, par Kodiak GB et Ma Cherie (GB) (Galileo IRE), 58 k, Δ , Y. Lenoir (<i>H. Journiac</i>), Y. Barberot (s) – (n° corde 11)	1
97	3	Pastisse , f, b, 3 ans, par Stunning Spirit (GB) et Phoebe [Olympic Glory (IRE)], 60 $\frac{1}{2}$ k, Gousserie Racing (<i>H. Besnier</i>), P. Cottier – (n° corde 6)	2
25	5	Eagle Gate , m, b, 3 ans, par Hey Gaman GB et Ekatea [Power (GB)], 53 $\frac{1}{2}$ k, \flat , V. Nicolato (<i>A. Orani</i>), M. Boutin (s) – (n° corde 4)	3
		Westminster Fox , f, b, 3 ans, par Arelion GER et Girl Westminster IRE (Rock Of Gibraltar IRE), 54 k (55 k), Westminster Race Horses SP Zoo (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) – (n° corde 8)	4
		Close Combat , h, b, 3 ans, par Mehmas IRE et Carmelite IRE (Dubai IRE), 52 $\frac{1}{2}$ k, \otimes , J. Pearson-Stuttard (<i>E. Hardouin</i>), N. Perret (s) – (n° corde 7)	5
		Pergolor , m, b, 3 ans, par Goken et Perle Et Or [Harbour Watch (IRE)], 51 k, B. Giraudon (<i>D. Breux</i>), D. & P. Prod'Homme (s) – (n° corde 10)	6
		Charismatic Chick IRE , f, b, 3 ans, par Inns Of Court IRE et Eyes That Dazzle GB (Showcasing GB), 55 $\frac{1}{2}$ k, \otimes , G. Augustin-Normand (<i>H. Boutin</i>), C. Boutin (s) – (n° corde 12)	7
		Reux , m, 3 ans, 61 k, \flat , G. Augustin-Normand (<i>M. Grandin</i>), E. Mikhalides (s) – (n° corde 3)	8
7	4	Taga , f, 3 ans, 51 k (49 $\frac{1}{2}$ k), R. Bonaventure (<i>M^{me} M. Michel</i>), N. Perret (s) – (n° corde 2)	9
		Cote D'Or , h, 3 ans, 51 $\frac{1}{2}$ k (52 k), Ecurie Normandy Spirit (<i>C. Demuro</i>), J. Andreu (s) – (n° corde 1)	10
16		Shoptilyoudrop , f, 3 ans, 51 k (49 $\frac{1}{2}$ k), J. Cookson (<i>N. Baudet</i>), P. Kirby – (n° corde 13)	-
		Joukovka , f, 3 ans, 59 k (57 $\frac{1}{2}$ k), ϕ , V. Nicolato (<i>M^{me} F. Valle Skar</i>), K. Tavares (s) – (n° corde 5)	-
		Ladelonette , f, 3 ans, 51 k, J. Carayon (<i>B. Marie</i>), J. Carayon – (n° corde 9)	-

13 partants; 25 eng.; 1 eng. sup.; 13 part def. - Total des entrées: 1696 €

Eng. Sup.: *Shoptilyoudrop*

3 long, courte tête, 2 long, 2 long, $\frac{3}{4}$ long, nez, 2 long $\frac{1}{2}$, 3 long, 1 long.
14000€ - 5320€ - 3920€ - 2240€ - 1120€ - 840€ - 560€

Primes aux propriétaires:

10 500€ *Felix Aux Ormes*.
3990€ *Pastisse*.
2940€ *Eagle Gate*.
1680€ *Westminster Fox*.
840€ *Close Combat*.
630€ *Pergolor*.
420€ *Charismatic Chick IRE*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs:

2082€ *Haras Du Mont Dit Mont*.
1210€ *Gousserie Racing*.
891€ *Earl Haras Du Taillis*.
333€ *Westminster Race Horses GmbH*.
191€ *Bernard Giraudon*.
166€ *Haras De Beauvoir*.
47€ *Con Marnane*, prime non attribuée.

Temps total: 1'22"76"

Les Commissaires ont autorisé la pouliche WESTMINSTER FOX à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Les Commissaires ont autorisé le hongre COTE D'OR à être accompagné en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Le jockey Cristian DEMURO a déclaré à l'issue de la course, que le hongre COTE D'OR n'avait pas apprécié le gazon.

La pouliche PASTISSE a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

Le poulain FELIX AUX ORMES et la pouliche WESTMINSTER FOX ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

158 3230 **PRIX DE LA GAUDE** 2400 m

(Handicap divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

21000€ (10 500, 3990, 2940, 1680, 840, 630, 420) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 2 400 m env.

Référence : +30,5.

General Jones (IRE) , h, b, f, 4 ans, par Al Wukair IRE et Mahabba IRE (Galileo IRE), 57 $\frac{1}{2}$ k, M ^{me} E. Gilliar (<i>C. Demuro</i>), J. Reynier (s) – (n° corde 3)	1
Stateswoman IRE , f, b, 4 ans, par Acclamation GB et Step Away GB (Dansili GB), 56 $\frac{1}{2}$ k, K. Doyle (<i>E. Hardouin</i>), M ^{me} A. Budka – (n° corde 2)	2
Al Habisset , f, b, 4 ans, par City Light et Habissett [Wootton Bassett (GB)], 59 k, ϕ , F. Boualem (<i>A. Orani</i>), F. Boualem – (n° corde 8)	3
Passage Meslay , h, a.m, 4 ans, par Reliable Man (GB) et Strong Flame GB (Makfi GB), 57 $\frac{1}{2}$ k (56 k), \flat , M ^{me} J. Jung (<i>M^{me} E. Weissmeier</i>), FX. Weissmeier – (n° corde 5)	4
Echappées Belles , f, b, 4 ans, par Ectot (GB) et Elegante [On Est Bien (IRE)], 58 $\frac{1}{2}$ k, M ^{me} B. Dublanchet (<i>T. Piccone</i>), N. Perret (s) – (n° corde 12)	5
Antares , f, b, 4 ans, par Stormy River et Amazing Story [Cricket Ball (USA)], 59 k, ϕ , Gousserie Racing (<i>H. Besnier</i>), P. Cottier – (n° corde 1)	6
Proxima Centauri , h, b, 4 ans, par Le Havre (IRE) et Proceed IRE (Mastercraftsman IRE), 56 $\frac{1}{2}$ k, Haras des Pyrenees (<i>M. Guyon</i>), Ed. Monfort (s) – (n° corde 10)	7
Lexovienne , f, 4 ans, 52 $\frac{1}{2}$ k (51 k), \flat , M. Boutin (s) (<i>M^{me} M. Michel</i>), M. Boutin (s) – (n° corde 6)	8
Cricri D'Amour , m, 4 ans, 55 $\frac{1}{2}$ k, $\phi\flat$, SARL Ecureuil Borgel (<i>M. Grandin</i>), S. Labate (s) – (n° corde 7)	9
Lazulite , f, 4 ans, 58 $\frac{1}{2}$ k (57 k), $\phi\flat$, A. Doussot (<i>M^{me} M. Eon</i>), N. Perret (s) – (n° corde 4)	10
Recobella , f, 4 ans, 60 k (58 $\frac{1}{2}$ k), Philip Kirby/ Grant Harrison (<i>M^{me} M. Velon</i>), P. Kirby – (n° corde 9)	-
Vino , f, 4 ans, 58 $\frac{1}{2}$ k, ϕ , V. Moreau (<i>C. Lecoeuvre</i>), Y. Bonnefoy (s) – (n° corde 11)	-

12 partants; 12 eng.; 12 part def. - Total des entrées: 554 €

3 long, 4 long $\frac{1}{2}$, 2 long, 1 long, 1 long, 1 long $\frac{1}{4}$, 2 long $\frac{1}{2}$, 2 long $\frac{1}{2}$, 1 long.

10 500€ - 3990€ - 2940€ - 1680€ - 840€ - 630€ - 420€

Primes aux propriétaires:

4725 € *General Jones (Ire)*.
 1795 € *Stateswoman IRE*, prime non attribuée.
 1323 € *Al Habisset*.
 756 € *Passage Meslay*.
 378 € *Echappees Belles*.
 283 € *Antares*.
 189 € *Proxima Centauri*.

Primes aux éleveurs:

1294 € *Al Shaqab Racing*.
 554 € Haras Du Grand Courgeon.
 339 € Ballinaroone Stud Ltd, prime non attribuée.
 316 € Ecurie X.
 158 € Florian Bouvarel, M^{me} Ghislaine Blohorn, M^{me} Severine Dupuch, Sylvain Lellouche.
 118 € Sarl Jedburgh Stud, Thierry De La Heronniere.
 79 € Haras Des Pyrenees.

Temps total: 2'43"15"

Les Commissaires ont autorisé le hongre PROXIMA CENTAURI à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Mme Janet JUNG par une amende de 60 euros pour couleurs non-conformes.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications aux jockeys Tony PICCONE (ECHAPPEES BELLES) arrivé 5^e et Marvin GRANDIN (CRICRI D'AMOUR) arrivé non placé, au sujet d'un incident survenu à la sortie du dernier tournant.

De l'examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, il résulte qu'en se décalant vers l'extérieur, le hongre CRICRI D'AMOUR était venu, un très court instant, contrarier la pouliche ECHAPPEES BELLES sans que cela n'ait de conséquence sur le résultat de la course.

Le hongre PASSAGE MESLAY a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

Le hongre GENERAL JONES (IRE) et la pouliche STATESWOMAN (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

159 3231 **PRIX DES FIGUIERS** 1500 m
(Maiden)

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 kg**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P2: Plat, Dist. 1 500 m env.

Abacur , h, b, 4 ans, par City Light et Sea Life [Anabaa (USA)], 58 k, A. San Jose Mazariegos (<i>V. Seguy</i>), A. Tsereteli - (n° corde 13)	1
41 7 Nova Hope , f, al, 4 ans, par Zoustar AUS et Yspot [Orpen (USA)], 56 ^{1/2} k, A. Mouknass (<i>H. Journiac</i>), P. & J. Brandt (s) - (n° corde 8)	2
Long Story Short , f, al, 5 ans, par Ultra IRE et Candy Time GB (Holy Roman Emperor IRE), 56 ^{1/2} k, b, M ^{me} C. Vandel (<i>E. Hardouin</i>), E. Mikhalides (s) - (n° corde 4)	3
8 Hinat (IRE) , f, b, 4 ans, par Territories IRE et Sand Glory [Tamayuz (GB)], 56 ^{1/2} k, b, Ecurie J.P. Micholet (<i>C. Lecoeuvre</i>), E. Mikhalides (s) - (n° corde 15)	4
Day Mariner IRE , m, al, 4 ans, par No Nay Never USA et Cocoon IRE (Galileo IRE), 58 k, S. Vitabile (<i>H. Boutin</i>), L. Vitabile - (n° corde 9)	5
Sun Project , m, 4 ans, 58 k, b, M ^{me} J. Dufkova (<i>T. Bachelot</i>), M ^{me} I. Janackova Koplikova - (n° corde 6)	6
60 Magic Treville , f, 4 ans, 56 ^{1/2} k, b, R. Shaykhutdinov (<i>A. Orani</i>), M ^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 7)	7
60 2 AI Almarchal IRE , m, 4 ans, 58 k, D ^{uc} d'Albuquerque (B. Marie), JM. Osorio Bertran de Lis - (n° corde 1)	8
Arfan IRE , m, 5 ans, 58 k, b, Z. Bifov (<i>M. Grandin</i>), JC. Rouget (s) - (n° corde 5)	9
O Dirlada , f, 4 ans, 56 ^{1/2} k (55 k), b, M ^{me} C. Albrecht (M ^{me} M. Velon), M. Geisler - (n° corde 14)	10
Celik Kiz , f, 4 ans, 56 ^{1/2} k, Ecurie Kura (<i>S. Pasquier</i>), F. Foresi - (n° corde 12)	-
Baysangur , h, 4 ans, 58 k, N. Bzikov (<i>C. Demuro</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 2)	-
Khira , f, 4 ans, 54 ^{1/2} k, European Bloodstock Management (<i>D. Breux</i>), M ^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 11)	-
76 Grizabella , f, 4 ans, 56 ^{1/2} k (55 k), T. Jander (M ^{me} M. Michel), P. Vovchenko - (n° corde 3)	-

14 partants; 15 eng.; 3 eng. sup.; 15 part def. - Total des entrées: 1318 €

Eng. Sup.: *Abacur, Sun Project, Arfan IRE*

Sans motif: *Bravo Papa IRE*

1 long ½, 5 long ½, 4 long, 2 long ½, 8 long, 1 long, 1 long ½, tête, 1 long.

8000€ - 3200€ - 2400€ - 1600€ - 800€

Primes aux propriétaires:

3600 € *Abacur*.
 1440 € *Nova Hope*.
 1080 € *Long Story Short*.
 720 € *Hinat (IRE)*.
 360 € *Day Mariner IRE*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs:

1508 € *Scea Haras De Gratte Panche*, Samy Torgeman, Mohsen Ben Hamouda.
 452 € *Plasman-Pvp Racing*, Philip Mosbeux.
 394 € *Haras Du Lieu Des Champs*, Frederic Powell.
 197 € *Ecurie La Vallee Martigny Earl*.
 68 € M^{me} Anne-Marie O'Brien, prime non attribuée.

Temps total: 1'35"52"

Les Commissaires ont autorisé le poulain AL ALMARCHAL (IRE), le hongre ABACUR, la jument LONG STORY SHORT et la pouliche KHIRA à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Benjamin MARIE au sujet de la performance du poulain AL ALMARCHAL (IRE).

L'intéressé a déclaré que ledit poulain avait été pris de vitesse dès la sortie des stalles.

Il a précisé qu'il n'avait pas apprécié le terrain et qu'il avait très bien couru sur la PSF lors de sa précédente sortie. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

Le jockey Théo BACHELOT a déclaré à l'issue de la course, que le poulain SUN PROJECT avait fait preuve de mauvais vouloir.

Le poulain DAY MARINER (IRE) a fait l'objet d'un prélevement biologique avant la course.

Le hongre ABACUR et la jument LONG STORY SHORT ont fait l'objet d'un prélevement biologique à l'issue de la course.

160 3229 **PRIX DE SAINT-JEANNET** 2400 m

(Handicap divisé)

(Classe 3)

Première épreuve

25 000 € (12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +23.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 2 400 m env.

Référence: +24.

II Capo, h, b, 4 ans, par Ectot (GB) et Ceremony [Silver Frost (IRE)], 54 k, b, Ecurie Edgar Messaoud (*A. Orani*), R. Fradet (s) - (n° corde 7)

King Zarak, m, b, 4 ans, par Zarak et Dream Night [Olympic Glory (IRE)], 56 k (54^{1/2} k), R. Capozzi (M^{me} M. Velon), M^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 1)

Luna Rock, f, b, 4 ans, par U.S Navy Flag USA et Kazeema [Al Kazeem (GB)], 57^{1/2} k, b, L. Baudron (s) (*T. Piccone*), L. Baudron (s) - (n° corde 3)

Coupe D'Europe, f, al, 4 ans, par Footstepsintheshand GB et Celebre [Paintre Celebre (USA)], 56^{1/2} k, JC. Seroul (*S. Pasquier*), N. Perret (s) - (n° corde 8)

Fine Anyway, f, b, 4 ans, par Galiway (GB) et Roubaix IRE (Acclamation GB), 59^{1/2} k, b, M^{me} J. Dufkova (*T. Bachelot*), M^{me} I. Janackova Koplikova - (n° corde 4)

12 Marker (IRE), h, al, 4 ans, par Belardo IRE et Honey Bear IRE (Animal Kingdom USA), 53^{1/2} k, b, M^{me} AM. Roux (*E. Hardouin*), P. Cottier - (n° corde 11)

La Venezia, f, gr, 4 ans, par Caravaggio USA et Afra Tsitsi [Belong To Me (USA)], 53^{1/2} k, b, M^{me} V. Mesas Ruiz (*A. Madamet*), N. Guilbert - (n° corde 12)

Atrani, f, 4 ans, 58^{1/2} k, b, LG Bloodstock (*M. Guyon*), M. Pitart - (n° corde 13)

56 2 **Lessard**, m, 4 ans, 53^{1/2} k, G. Augustin-Normand (*C. Demuro*), M^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 6)

94 Tuppes, m, 4 ans, 57 k, Stall Casares (*B. Flandrin*), G. Geisler - (n° corde 2)

12 Tenyearsafter, h, 4 ans, 53^{1/2} k (52 k), V. Nicolato (M^{me} F. Valle Skar), M. Boutin (s) - (n° corde 9)

Quantum, h, 4 ans, 60 k, Pat. Mejean (*H. Besnier*), M^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 10)

12 partants; 34 eng.; 13 part def. - Total des entrées: 1370 €

Certif. vétérinaire: *Galigera*

1 long ½, 1 long, 2 long ½, courte tête, ¼ long, ½ long, 2 long, 3 long ½, enclosure.

12500€ - 4750€ - 3500€ - 2000€ - 1000€ - 750€ - 500€

Primes aux propriétaires:

5 625 € *Il Capo*.
 2 137 € *King Zarak*.
 1 575 € *Luna Rock*.
 900 € *Coupe D'Europe*.
 450 € *Fine Anyway*.
 337 € *Marker (Ire)*.
 225 € *La Venezia*.

Primes aux éleveurs:

2 356 € Benoit Girres, M^{me} Xenia Stadnitsky Kolendo, M^{me} Blanche Carre Pistollet.
 895 € Dalil Hamani.
 431 € Jean-Pierre Garcon, M^{me} Isabelle Garcon, Guillaume Garcon.
 246 € Jean-Claude Seroul.
 188 € Erwan Robin, La Motteraye Earl, M^{me} Carine Robin.
 92 € Haras Du Mont Dit Mont.
 61 € Ecurie Haras Du Cadran, Lerner (S).

Temps total: 2'40"86"

Les Commissaires ont autorisé le poulain KING ZARAK à être accompagné en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Le jockey Maxime GUYON a déclaré à l'issue de la course, que la pouliche ATRANI venait de l'obstacle et qu'il n'avait jamais eu d'action.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Stéphane PASQUIER au sujet de la performance de la pouliche COUPE D'EUROPE.

L'intéressé a déclaré que ladite pouliche n'avait pas apprécié le terrain souple du jour. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

La pouliche FINE ANYWAY a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

Le hongre IL CAPO et la pouliche LUNA ROCK ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue la course.

PAU

mardi 21 janvier 2025

Terrain STANDARD

0539 021

Commissaires de courses : Jean d'INDY – André De COORDE – Nicolas LANDON – Stéphanie UHEL

161	3118	PRIX HOTEL MERCURE PAU PALAIS DES SPORTS (PRIX DES EAUX BONNES)	2000 m (PSF)
		(Handicap)	
		(Classe 3)	

23 000 € (11500, 4370, 3220, 1840, 920, 690, 460) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +23.

Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 000 m env.

Référence : +23.

1	Grecian Bonanza (GB) , m, b, 5 ans, par Ribchester IRE et Chrysale (GB) (High Chaparral IRE), 58 k, G. Augustin-Normand (<i>G. Guedj-Gay</i>), J. Resimont – (n° corde 2)
2	Belle Anse , f, b, 5 ans, par Born To Sea IRE et Belle Lagune (GB) (Barathea IRE), 61 k, M ^{me} A. Negre de Watrigant (<i>A. Crastus</i>), de D. Watrigant (s) – (n° corde 6)
3	Alcedimzoe , f, b, 5 ans, par Territories IRE et Grace Of Dubai [Dubai Destination (USA)], 54½ k, Horses & Berries SL (<i>A. Gutierrez Val</i>), G. Arizkorreta Elosegui – (n° corde 1)
4	Nordeste , m, b, 8 ans, par Holy Roman Emperor IRE et Hidden Cove (IRE) (Nayef USA), 59½ k, ⊗, M. Fernandez de Arroyabe (<i>F. Veron</i>), A. Sanchez-Martin – (n° corde 5)
5	Baby George , h, b, 6 ans, par George Vancouver USA et Borynga [Layman (USA)], 53 k (51½ k), V. Leroux (<i>M^{me} M. Romary</i>), F. Foucher – (n° corde 3)
6	Alexej GB , h, b, 8 ans, par Muhaarar GB et Aquatinta GER (Samum GER), 55 k, JL. Courivaud (<i>A. Werle</i>), G. Lemer (s) – (n° corde 7)
7	Mr Cassiope , m, b, 5 ans, par Mr. Owen USA et Chocolat Chaud IRE (Excellent Art GB), 56½ k, ⊘, RA. Nicolson (<i>M. Lauron</i>), M ^{me} S. Gavilan – (n° corde 4)

7 partants; 14 eng.; 1 eng. sup.; 7 part def. - Total des entrées: 575 €

4 long, 1 long ¼, nez, 3 long, 1 long, courte enclosure.

11500 € - 4370 € - 3220 € - 1840 € - 920 € - 690 € - 460 €

Primes aux propriétaires:

5 175 € *Grecian Bonanza (Gb)*.
 1 966 € *Belle Anse*.
 1 449 € *Alcedimzoe*.
 828 € *Nordeste*.
 414 € *Baby George*.
 310 € *Alexej Gb*, prime non attribuée.
 207 € *Mr Cassiope*.

Primes aux éleveurs:

1 417 € *Scea Marmion Vauville*, M^{me} Catherine Kairis.
 823 € *Dalil Hamani*.
 396 € *Haras Du Logis Saint Germain*.
 226 € *Suc. De Moratalla*.
 173 € *Frederic Martineau*, M^{me} Sylvie Martineau.
 86 € *Tarik Tekce*.
 58 € *Rabbah Bloodstock Limited*, prime non attribuée.

Temps total: 1'59"40"

Les chevaux GRECIAN BONANZA (GB) et NORDESTE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

162	3116	PRIX SO HORSE ALLIANCES (PRIX DE SAINT-PALAIS)	1400 m (PSF)
		(Maiden)	

21 000 € (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 kg**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° Z5: Plat, Dist. 1 400 m env.

1	Westi Chope , f, b.f, 3 ans, par Gutaifan IRE et Wa Zine [Iron Mask (USA)], 56½ k, ⊘, A. Chopard (<i>A. Gutierrez Val</i>), M ^{me} J. Soubagne – (n° corde 3)
2	Quiet Wife , f, b, 3 ans, par Zelzal et Too Loud USA (Arch USA), 56½ k, ⊘, BS Racing SARL (<i>A. Crastus</i>), F. Rohaut (s) – (n° corde 4)
3	Miss Always , f, b, 3 ans, par Jimmy Two Times et Always GER (Soldier Hollow GB), 56½ k, D. Louis (<i>H. Mouesan</i>), JL. Pelletan – (n° corde 7)
4	Kimbia , f, al, 3 ans, par Goken et Paradise Cove GB (Harbour Watch IRE), 56½ k, Ecurie Louis d'Aur (<i>F. Veron</i>), L. Gadbin (s) – (n° corde 8)
5	Bombe La Vie , f, b.m, 3 ans, par Gutaifan IRE et Chope La Vie (Captain Chop), 56½ k, ⊘, P. Cornet (<i>M. Lauron</i>), M ^{me} S. Gavilan – (n° corde 1)
6	Lachop , m, 3 ans, 58 k, ⊘, A. Chopard (<i>M. Forest</i>), de O. Montzey – (n° corde 6)
7	Cashlyn Cavalier , m, 3 ans, 58 k, ⊘, Horses & Berries SL (<i>V. Janacek</i>), G. Arizkorreta Elosegui – (n° corde 9)
8	Reve Pareille , f, 3 ans, 56½ k (54 k), M ^{me} R. Pinheiro da Cunha (<i>R. Perez Duran</i>), A. Estrabol – (n° corde 2)

8 partants; 15 eng.; 9 part def. - Total des entrées: 611 €
 10 500 € - 4 200 € - 3 150 € - 2 100 € - 1 050 €

Primes aux propriétaires:

7 875 € *Westi Chope*.
 3 150 € *Quiet Wife*.
 2 362 € *Miss Always*.
 1 575 € *Kimbia*.
 787 € *Bombe La Vie*.

Primes aux éleveurs:

2 388 € Alain Chopard.
 955 € Eric Lemaitre, Didier Bouquil, Andre Ladeuze.
 716 € Earl Detouillon Raphael Frederique.
 477 € Gonzague Bajot, Jean-Jacques Rahier.
 238 € Alain Chopard, Florent Gavilan, M^{me} Clara Cornet.
 Le poulain SWEETIE a été déclaré non partant pour raisons vétérinaires.

Les Commissaires ont autorisé la pouliche BOMBE LA VIE à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Les pouliches WESTI CHOPE et QUIET WIFE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

163	3117	PRIX D'ARCANGUES	2000 m (PSF)
		(À réclamer)	

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** mis à réclamer pour 10 000 ou 14 000. **Poids: 56 kg**. Les chevaux mis à réclamer pour 14 000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 21 août 2024 inclus reçu une allocation de 6 000 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 6 000 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 kg.

Parcours n° Z4 : Plat, Dist. 2 000 m env.

Roman Skies , h, al, 3 ans, par Romanised IRE et Shake The Moon (GER) (Loup Solitaire USA), 56 k, \otimes , (10 000), R. Ng (<i>J. Plateaux</i>), S. Brogi - (n° corde 1)	1
Le Tirailleur , m, b, 3 ans, par Expert Eye (GB) et Palmette GB (Oasis Dream GB), 56 k, (10 000), M. Mbache (<i>A. Gavilan</i>), D. Guillemin (s) - (n° corde 3)	2
Moon Of The Night , f, b.m, 3 ans, par Gutaifan IRE et Diamondie (Diamond Green), 54 $\frac{1}{2}$ k, $\Delta\ddot{\beta}$, (10 000), B. Jouhandeaux (<i>A. Gutierrez Val</i>), F. Sanchez - (n° corde 2)	3
Kim White , f, b, 3 ans, par Whitecliffsofdover USA et Sitelle [American Post (GB)], 54 $\frac{1}{2}$ k, β , (10 000), A. Lopez (<i>C. Merille</i>), D. Guillemin (s) - (n° corde 7)	4
Mr Harpin , m, b, 3 ans, par Galiway (GB) et Ezida (IRE) (Invincible Spirit IRE), 58 k, (14 000), N. Pacha (<i>H. Mouesan</i>), JL. Pelletan - (n° corde 8)	5
Shutterwood , f, 3 ans, 54 $\frac{1}{2}$ k, $\Delta\ddot{\beta}$, (10 000), P. Mano (<i>M. Lauron</i>), D. Morisson (s) - (n° corde 10)	6
Dabal'I , f, 3 ans, 54 $\frac{1}{2}$ k, \otimes , (10 000), H. Rousseau (<i>M. Forest</i>), S. Brogi - (n° corde 9)	7
Dimanche Soir , f, 3 ans, 54 $\frac{1}{2}$ k, $\Delta\ddot{\beta}$, (10 000), Mme de G. Gaillande (<i>C. Grosbois</i>), D. Morisson (s) - (n° corde 11)	8
Bouday Serere , h, 3 ans, 58 k (56 $\frac{1}{2}$ k), ϕ , (14 000), J. Guillemin (Mme <i>D. Santiago</i>), de O. Montzey - (n° corde 5)	9
Grise De Tonnerre , f, 3 ans, 56 $\frac{1}{2}$ k, \otimes , (14 000), A. Gilibert (<i>A. Werle</i>), G. Lemer (s) - (n° corde 6)	10
Muxu , f, 3 ans, 54 $\frac{1}{2}$ k, \otimes , (10 000), JY. Corduan (<i>F. Veron</i>), C. Corduan - (n° corde 4)	-

11 partants ; 15 eng. ; 12 part def. - Total des entrées: 333 €

Code anomalie DS: *Melson*3 long, 1 long, 1 long $\frac{3}{4}$, $\frac{1}{2}$ long, 1 long $\frac{3}{4}$, 1 long, 2 long $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{2}$ long, 2 long $\frac{1}{2}$.

6000€ - 2400€ - 1800€ - 1200€ - 600€

Primes aux propriétaires:

4500€ *Roman Skies*.1800€ *Le Tirailleur*.1350€ *Moon Of The Night*.900€ *Kim White*.450€ *Mr Harpin*.

Primes aux éleveurs:

1365€ *Prospect Stables*.

409€ Mme Brigitte Salaha, Florian Robert, Francois Poullain.

357€ Moussa Mbache.

273€ Richard Leclerc, Mme Raymonde Leclerc, Bernard Fernand Leclerc.

136€ Sc Ecurie De Meautry.

Temps total: 2'5"20"

Al l'issue de la course, la femme-jockey Delphine SANTIAGO a déclaré aux Commissaires, que le hongre BOUDAY SERERE portait des oeillettes australiennes pour la première fois, qu'il avait tiré durant le parcours et qu'il ne disposait plus des ressources suffisantes dans la ligne d'arrivée.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Mickael FOREST, lui ont adressé des observations pour avoir fait un usage manifestement pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaule (1^{re} infraction).

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu en leurs explications le juge du départ et l'entraîneur David MORISSON, ont indiqué audit entraîneur, que le poulain MELSON serait interdit de courir pour une durée de 8 jours (1^{re} fois) suite à son refus de rentrer dans sa stalle de départ.

Le hongre ROMAN SKIES à fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 29 k.

Parcours n° Z3: Plat, Dist. 1 800 m env.

Référence: +31.

Ridwaan , h, b, 8 ans, par American Pharaoh USA et Ridasiyna [Motivator (GB)], 58 k, β , S. Grandin (<i>M. Grandin</i>), C. Martinon - (n° corde 7)	1
--	---

Living Nelson (IRE) , h, al, 6 ans, par Mount Nelson GB et The Living Room [Gold Away (IRE)], 60 k, β , R. Bonaventure (<i>G. Millet</i>), N. Perret (s) - (n° corde 12)	2
---	---

Roi De Flandre FR , h, b, 5 ans, par Zelzal et Cheeky Lady (Siyouni), 58 $\frac{1}{2}$ k (56 k), $\otimes\beta$, C. Martinon - (n° corde 2)	3
---	---

Spirit Grey , h, gr, 5 ans, par Charm Spirit (IRE) et Selina [Samum (GER)], 56 $\frac{1}{2}$ k, Mme M. Blanc (<i>R. Mangione</i>), Mme M. Scandella-Lacaille - (n° corde 6)	4
--	---

Super Zoom , h, b, 6 ans, par Areion GER et Supremacy [King'S Best (USA)], 60 k, Stall Kontiqua (<i>C. Lecoeuvre</i>), G. Batistic - (n° corde 8)	5
--	---

Breizh Moon , f, b, 5 ans, par Shamalgan et Tiger Lilas (GB) (Tiger Hill IRE), 57 k, Mme S. Durot (<i>H. Boutin</i>), F. Foresi - (n° corde 10)	6
--	---

SKIPPER , h, al, 6 ans, par Manduro GER et Soudabeh IRE (King'S Best USA), 58 k (56 $\frac{1}{2}$ k), β , Mme A. Moser/Gerhard Moser (<i>G. Sas</i>), Mme C. Whitfield - (n° corde 5)	7
--	---

Margins , f, 7 ans, 58 k, β , Mme I. Juteau (<i>A. Madamet</i>), Mme I. Juteau - (n° corde 9)	8
--	---

Burattina IRE , f, 7 ans, 57 k (55 $\frac{1}{2}$ k), ϕ , E. Wisser (<i>M. Favriaux</i>), A. Acker (s) - (n° corde 4)	9
--	---

Del Cielo IRE , f, 5 ans, 57 $\frac{1}{2}$ k, ϕ , H. Hayoun (<i>C. Berge</i>), P&F. Adda & Renaut (s) - (n° corde 11)	10
---	----

Agourel , m, 6 ans, 59 k, ϕ , Ecurie Bertrand Milliere (<i>G. Congui</i>), Mme E. Cury - (n° corde 3)	-
---	---

11 partants ; 25 eng. ; 12 part def. - Total des entrées: 694 €

Constitution spéciale: *Restless Spirit (GB)* $\frac{1}{2}$ long, tête, 1 long $\frac{3}{4}$, $\frac{1}{2}$ long, $\frac{1}{2}$ long, 1 long $\frac{3}{4}$, tête, tête, 2 long $\frac{1}{2}$.

8500€ - 3230€ - 2380€ - 1360€ - 680€ - 510€ - 340€

Primes aux propriétaires:

3825€ *Ridwaan*.1453€ *Living Nelson (ire)*.1071€ *Roi De Flandre (Fr)*, prime non attribuée.612€ *Spirit Grey*.306€ *Super Zoom*.229€ *Breizh Moon*.153€ *SKIPPER*.

Primes aux éleveurs:

1047€ S.A. Aga Khan.

398€ Jean-Claude Seroul.

202€ Albert Delaey, prime non attribuée.

167€ Earl Haras De L'Hotellerie.

96€ Haras Des Eves, Daniel Cherdo, Mme Claudio Cherdo.

83€ Capricorn Stud Sa.

64€ Gestut Eulenberger Hof.

Temps total: 1'53"90"

Les Commissaires ont autorisé la jument MARGUNS et le hongre SKIPPER à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Frida VALLE SKAR étant absent de l'hippodrome suite à un retard de transport, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre RIDWAAN par le jockey Marvin GRANDIN au poids de 58 kg.

Le hongre RESTLESS SPIRIT (GB) a été déclaré non partant par les Commissaires après être sorti de sa stalle en passant sous la porte lors des opérations de mise en stalles.

Le hongre RIDWAAN a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

165 3393 PRIX DU TONKIN (Handicap de catégorie divisé) (Classe 4)	1800 m (PSF)
---	--------------

15 000 € (7500, 2850, 2100, 1200, 600, 450, 300) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 29 k.

Parcours n° Z3: Plat, Dist. 1 800 m env.

Référence: +37.

Secret Glory , f, b.f, 6 ans, par George Vancouver USA et Sertolina USA (Bertolini USA), 53 k, β , M. Krebs (s) (<i>J. Claudic</i>), M. Krebs (s) - (n° corde 7)	1
---	---

Green Curry (IRE) , h, b, 11 ans, par Elusive City USA et Faustina [Antonius Pius (USA)], 57 k (55 ^{1/2} k), ♀, JP. Vanden Heede (<i>M^{me} F. Valle Skar</i>), B. Goudot (s) - (n° corde 4)	2	
82 4 Xarun , h, gr, 8 ans, par Literato et Miss Lena GB (Medicean GB), 56 ^{1/2} k, ♂, M ^{me} C. Mallemanche-Toal (<i>F. Lefebvre</i>), M ^{me} AL. Guildoux - (n° corde 9)	3	
Come Ti Amo , f, b,f, 5 ans, par Triple Threat et Nadya GER (Lecroix GER), 56 ^{1/2} k, ♀, L. Mirto (<i>M. Grandin</i>), S. Labate (s) - (n° corde 3)	4	
67 6 Khabesa , f, b, 5 ans, par Al Wukair IRE et Khadima (Zamindar USA), 60 k, M ^{me} N. Mure-Ravaud (<i>G. Millet</i>), M ^{me} N. Mure-Ravaud - (n° corde 5)	5	
Mascalino GER , h, b, 11 ans, par Jukebox Jury (IRE) et Marny GER (Dashing Blade GB), 59 k (57 ^{1/2} k), Stall Lahn-Sieg (<i>M. Favriaux</i>), H. Blume - (n° corde 2)	6	
42 2 Soziya , f, b, 5 ans, par Whipper USA et Sozie [Sandwaki (USA)], 52 k, ♀, S. Schneider (<i>B. Marie</i>), F. Gelhay - (n° corde 12)	7	
57 Tafser , f, 6 ans, 55 ^{1/2} k, ♀, M ^{me} Y. Vollmer (<i>L. Boisseau</i>), M ^{me} Y. Vollmer - (n° corde 1)	8	
Balagan , f, 6 ans, 54 k, ♂, M ^{me} S. Collet (<i>A. Madamet</i>), S. Labate (s) - (n° corde 10)	9	
133 De Quevedo , h, 5 ans, 52 ^{1/2} k (51 ^{1/2} k), ♀, P. Desplaces (M ^{me} N. Martel), C. Martinon - (n° corde 6)	10	
Ellecoeur Dralliv , h, 5 ans, 52 k, M ^{me} N. Mure-Ravaud (<i>A. Crastus</i>), M ^{me} N. Mure-Ravaud - (n° corde 8)	-	
42 Loving Star , f, 5 ans, 60 k (58 ^{1/2} k), V. Durot (M ^{me} D. Santiago), D. Chenu - (n° corde 11)	dist	
12 partants; 10 eng.; 2 eng. sup.; 12 part def. - Total des entrées: 756 €		
Eng. Sup.: <i>Khabesa, Loving Star</i>		
3 long ½, 1 long ¼, 1 long, tête, ½ long, tête, 1 long ½, 1 long ½, ¾ long.		
7500€ - 2850€ - 2100€ - 1200€ - 600€ - 450€ - 300€		
Primes aux propriétaires:		
3375 € <i>Secret Glory</i> .		
1282 € <i>Green Curry (Ire)</i> .		
945 € <i>Xarun</i> .		
540 € <i>Come Ti Amo</i> .		
270 € <i>Khabesa</i> .		
202 € <i>Mascalino Ger</i> , prime non attribuée.		
135 € <i>Soziya</i> .		
Primes aux éleveurs:		
1413 € <i>Earl Haras Du Taillis</i> .		
537 € <i>Ecurie Majestic Racing Eur</i> , Ricky Ma Ching Fat.		
395 € <i>David Toal</i> .		
226 € <i>Luc Mirt</i> .		
113 € <i>Haras Du Hogenet</i> , Paul Nataf, Hubert Mazeaud.		
56 € <i>Corentin Henri Rosier</i> , M ^{me} Sandra Heitzmann.		
38 € <i>Stall Lahn-Sieg</i> , prime non attribuée.		
Temps total: 1'53"70"		
Les Commissaires ont autorisé les juments LOVING STAR et SECRET GLORY ainsi que le hongre ELLECOEUR DRALLIV à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.		
Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les raisons pour lesquelles, le jockey Delphine SANTIAGO ne s'était pas présenté à la pesée après la course dans les délais fixés.		
L'intéressé a indiqué qu'il ne pensait pas être classé 9ème et que le préposé au retour des concurrents à la sortie piste lui avait dit que sa présence n'était pas indispensable.		
Les Commissaires ont pris acte de ces explications et ont distancé la jument LOVING STAR de la 9ème place, son jockey ne s'étant pas présenté à la pesée après la course dans les délais fixés.		
Les Commissaires n'ont pas sanctionné le jockey Delphine SANTIAGO considérant que l'erreur était due à un problème d'organisation.		
Le hongre XARUN a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
166 3390 PRIX DE CHAPONOST (Handicap) (Classe 4)	1800 m (PSF)	
17000 € (8500, 3230, 2380, 1360, 680, 510, 340) - dotation France Galop		
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans .		
La référence applicable dans ce Handicap sera +31.		
Parcours n° Z3: Plat, Dist. 1 800 m env.		
Référence : +31.		
42 5 Larcin , h, b, 4 ans, par City Light et Moojeh IRE (King'S Best USA), 55 k, ♀, S. Quillet (<i>A. Madamet</i>), Jul. Phelippon - (n° corde 4)	1	
49 Lily Ofthe Kingdon , f, b, 4 ans, par Robin Of Navan et Fumata Bianca IRE (Acclamation GB), 59 k, ♀, Cheval Etoile Racing 23-II (<i>A. Subias</i>), P&F. Adda & Renaut (s) - (n° corde 3)	2	
41 3 Clash Of Currents GB , h, b, 4 ans, par Zoustar AUS et Qatar Queen IRE (Kodiac GB), 61 k, ♂, J. Romel (<i>M. Grandin</i>), J. Andreu (s) - (n° corde 10)	3	
49 5 Alnoory Star IRE , f, b, 4 ans, par Ardad IRE et Athbah GB (Shamardal USA), 61 k (59 ^{1/2} k), ♀, JA. Pigeon (M ^{me} M. Velon), Fr. Monfort (s) - (n° corde 9)	4	
60 3 Joboah , h, b, 4 ans, par Herald The Dawn IRE et Ariane [Pivotal (GB)], 59 ^{1/2} k (56 k), Ecurie Bertrand Milliere (M ^{me} A. Daifi), JP. Gauvin (s) - (n° corde 7)	5	
41 1 Indian Alliance , m, b,f, 4 ans, par Sioux Nation USA et Pondichery [Lope De Vega (IRE)], 58 ^{1/2} k (57 k), ♀, F. Bertoglio (<i>G. Sias</i>), L. Vitabile - (n° corde 8)	6	
41 5 Skadoosh , h, al, 4 ans, par Birchwood IRE et Via Con Me [Big Bad Bob (IRE)], 62 k, ♂, M. Macari (<i>C. Lecoeuvre</i>), M. Pimbonnet - (n° corde 5)	7	
Noronha , f, 4 ans, 52 ^{1/2} k, ♀, R. Meder (<i>B. Marie</i>), M. Krebs (s) - (n° corde 2)	8	
Alvar , h, 4 ans, 52 k (52 ^{1/2} k), ♀, R. Meder (<i>J. Claudic</i>), M. Krebs (s) - (n° corde 1)	9	
Ruby In The Rocks , f, 4 ans, 62 k (60 ^{1/2} k), ♀, P. Walter (M ^{me} M. Eon), M ^{me} Y. Vollmer - (n° corde 6)	10	
10 partants; 26 eng.; 10 part def. - Total des entrées: 899 €		
2 long, ½ long, nez, 1 long ½, ½ long, 3 long, 2 long ½, encolure, 2 long ½.		
8500€ - 3230€ - 2380€ - 1360€ - 680€ - 510€ - 340€		
Primes aux propriétaires:		
3825 € <i>Larcin</i> .		
1453 € <i>Lily Ofthe Kingdon</i> .		
1071 € <i>Clash Of Currents Gb</i> , prime non attribuée.		
612 € <i>Alnoory Star Ire</i> , prime non attribuée.		
306 € <i>Joboah</i> .		
229 € <i>Indian Alliance</i> .		
153 € <i>Skadoosh</i> .		
Primes aux éleveurs:		
1602 € Xavier Moyer, M ^{me} Annabelle Moyer.		
608 € Scea Barbotière.		
202 € The Qatar Queen Partnership, prime non attribuée.		
128 € Olivier Triboire, M ^{me} Laure Godet, M ^{me} Geraldine Libessart.		
115 € Clara Stud, prime non attribuée.		
64 € Barexi Equestrian.		
62 € Erwan Robin, Scea Keranna, M ^{me} Carine Robin.		
Temps total: 1'49"50"		
Les Commissaires ont autorisé les hongres JOBOAH et LARCIN à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.		
La pouliche LILY OFTHE KINGDON a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
167 3004 PRIX PIBARNON (Mâles et Hongres) (Maiden)	2150 m (PSF)	
21000 € (10500, 4200, 3150, 2100, 1050) - dotation France Galop		
Pour poulains entiers et hongres de 3 ans n'ayant jamais gagné.		
Poids: 58 kg . Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 kg.		
Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 150 m env.		
38 5 Tarmak , h, b, 3 ans, par Pas IRE et Urban Poete [Poet'S Voice (GB)], 58 k (55 ^{1/2} k), ♀, J. Bisson (<i>M. Favriaux</i>), AS. & D. Allard (s) - (n° corde 5)	1	
Boussant , h, al, 3 ans, par Dariyan et Astrale Ci [Naqaqs (GB)], 58 k, M ^{me} F. Perree (<i>D. Breux</i>), M. Delzangles - (n° corde 10)	2	
King Of Eylau (GB) , m, b, 3 ans, par Wootton Bassett GB et Scone (IRE) (Dansili GB), 58 k (56 ^{1/2} k), Ecurie David R. Layani Famille (M ^{me} M. Eon), Chr. Head (s) - (n° corde 11)	3	
38 4 Blekou , m, b, 3 ans, par Blek et Paradise Rain GB (Compton Place GB), 58 k (55 ^{1/2} k), ♀, P. Bonnefoy (<i>A. Bally</i>), Y. Bonnefoy (s) - (n° corde 13)	4	
106 Soliway , m, b, 3 ans, par Galivay (GB) et Sofia [Kingman (GB)], 58 k (55 ^{1/2} k), ♀, JPJ. Dubois (<i>R. Singh</i>), J. Baudron - (n° corde 9)	5	
Whatahero IRE , h, 3 ans, 58 k, ♀, A. Magnier (<i>C. Berge</i>), G. Hernon (s) - (n° corde 2)	6	
Atamak , h, 3 ans, 58 k, Ecuries du Rossini (<i>M. Grandin</i>), E. Mikhalides (s) - (n° corde 8)	7	
5 2 Sunny , h, 3 ans, 58 k (56 ^{1/2} k), ♀, Ecurie des Mouettes (M ^{me} M. Velon), J. Baudron - (n° corde 4)	8	
30 Cracko , m, 3 ans, 58 k, Guy Pariente Holding (<i>E. Hardouin</i>), S. Kobayashi (s) - (n° corde 12)	9	
Master Falcon , h, 3 ans, 58 k, ♀, AS. & D. Allard (s) (<i>J. Claudic</i>), AS. & D. Allard (s) - (n° corde 7)	10	

5	Tepito , m, 3 ans, 58 k, b, M ^{me} K. Bentley (<i>A. Subias</i>), M ^{me} N. Bentley - (n° corde 3)	-
	Hunger Games , m, 3 ans, 58 k, b, M ^{me} R. Philippon (<i>B. Marie</i>), M ^{me} R. Philippon - (n° corde 1)	-
	Majesticwells , m, 3 ans, 56 k (52 ^{1/2} k), Y. Bonnefoy (s) - (M ^{me} R. Alavez), Y. Bonnefoy (s) - (n° corde 6)	-
13 partants; 14 eng.; 1 eng. sup.; 13 part def. - Total des entrées: 903 €		
Eng. Sup.: <i>Soliway</i>		
2 long, 1 long, 3 long, 1 long ¾, 3 long, courte tête, 6 long, 2 long ½, ½ long.		
10 500€ - 4 200€ - 3 150€ - 2 100€ - 1 050€		
Primes aux propriétaires:		
7 875 € <i>Tarmak</i> .		
3 150 € <i>Boussant</i> .		
2 362 € <i>King Of Eylaü (Gb)</i> .		
1 575 € <i>Blekou</i> .		
787 € <i>Soliway</i> .		
Primes aux éleveurs:		
2 388 € Alain Jathiere.		
955 € M ^{me} Francoise Perree.		
477 € Scea Haras Des Chataigniers.		
468 € Ecurie Des Monceaux, Langlais Bloodstock, Christopher Richard Hirst, Lion Rock Bloodstock.		
238 € Jean-Pierre-Joseph Dubois.		
Temps total: 2'15"90"		
Les Commissaires ont autorisé les hongres WHATAHERO (IRE), MASTER FALCON et BOUSSANT à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.		
Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné la société d'entraînement Yoanna BONNEFOY (S), par une amende de 60 euros pour couleurs non conformes.		
A l'issue de la course, le jockey Marie VELON a indiqué aux Commissaires que le hongre SUNNY, arrivé non placé à la côte de 6.1/1, s'était retrouvé sans ressources à la sortie du dernier tournant et qu'il n'avait pas d'explications concrètes.		
Le hongre TARMAK a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
168 3391 PRIX DE LENTILLY 2150 m (À réclamer valeur handicap) (Classe 4)	(PSF)	
12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop		
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus ayant une valeur inférieure ou égale à 26 k. et mis à réclamer pour 6.000, 7.500 ou 9.000. Poids: 4 ans, 55,5 kg; 5 ans et au-dessus, 56 kg. Les chevaux mis à réclamer pour 7.500 porteront 1,5 kg; pour 9.000, 3 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 22 août 2024 inclus reçu une allocation de 5.500 ou gagné une Classe 4 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 5.500 ou gagné plusieurs Classe 4, 4 kg.		
Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 150 m env.		
39 ³ Jufull Du Seuil , f, b, 6 ans, par Penny'S Picnic (IRE) et Shany De Loriol [Lavirco (GER)], 57 ^{1/2} k, ⊗, (9 000), M ^{me} M. Boudot (<i>A. Madamet</i>), M. Seror (s) - (n° corde 13)	1	
57 ⁷ Exhit , h, b, 6 ans, par Dariyan et Soldera USA (Polish Numbers USA), 58 k, ⊗b, (6 000), B. Bimoz (<i>C. Lecoeuvre</i>), M. Pimbonnet - (n° corde 9)	2	
55 Ocean Diamond GER , h, b, 7 ans, par Soldier Hollow GB et Oligarchica GER (Desert King IRE), 57 ^{1/2} k, ⊗b, (7 500), M ^{me} S. Vollmer (<i>E. Hardouin</i>), M ^{me} Y. Vollmer - (n° corde 1)	3	
48 ⁴ Mandleft , f, b, 8 ans, par Manduro GER et Midleft [Rock Of Gibraltar (IRE)], 56 ^{1/2} k (55 k), (6 000), E. Mollot (M ^{me} S. Chuette), E. Mollot - (n° corde 7)	4	
42 ⁴ Right On Fire , h, b, 4 ans, par Dabirsim et I'M Right USA (Rahy USA), 58 ^{1/2} k, b, (9 000), HJ. Uhrig (<i>L. Boisseau</i>), M ^{me} Y. Vollmer - (n° corde 6)	5	
6 ¹ Selket (IRE) , f, 7 ans, 58 k, φb, (7 500), A. Gabryszewski (<i>A. Orani</i>), J. Andreu (s) - (n° corde 5)	6	
Lounella , f, 4 ans, 55 ^{1/2} k (53 ^{1/2} k), φΔ, (7 500), Rennstall Engelbert (<i>G. Sias</i>), H. Blume - (n° corde 11)	7	
6 ⁵ Jussifer , h, 8 ans, 57 ^{1/2} k, φb, (7 500), M. Nikitas (<i>A. Crastus</i>), R. Fradet (s) - (n° corde 2)	8	
79 Le Queen , h, 6 ans, 56 k, b, (6 000), M ^{me} AL. Guildoux (<i>F. Lefebvre</i>), M ^{me} AL. Guildoux - (n° corde 4)	9	
4 Soltana Believe , f, 4 ans, 56 k, φ, (6 000), M ^{me} E. Cury (<i>G. Congiu</i>), M ^{me} E. Cury - (n° corde 10)	10	
4 ⁶ Victory D'Or , h, 4 ans, 55 ^{1/2} k, φ, (6 000), Ecurie Burgundy Horses (<i>H. Boutin</i>), Y. Bonnefoy (s) - (n° corde 8)	-	
Anodymus (IRE) , h, 4 ans, 58 ^{1/2} k, ⊗, (9 000), JC. Bertin (<i>B. Marie</i>), JC. Bertin - (n° corde 3)	arr	

12 partants; 28 eng.; 13 part def. - Total des entrées: 586 € tête, enclosure, courte tête, 1 long ¼, enclosure, 1 long ¾, 2 long, ¾ long, 2 long ½.
6 000€ - 2 400€ - 1 800€ - 1 200€ - 600€
Primes aux propriétaires:
2 700 € <i>Jufull Du Seuil</i> .
1 080 € <i>Exhit</i> .
810 € <i>Ocean Diamond Ger</i> , prime non attribuée.
540 € <i>Mandleft</i> .
270 € <i>Right On Fire</i> .
Primes aux éleveurs:
1 131 € M ^{me} Marc Boudot.
452 € Wertheimer & Frere.
226 € Jean-Claude Seroul.
153 € Gestut Etzean, prime non attribuée.
113 € Gilles Forien.
Temps total: 2'16"10"
A l'issue de la course, le jockey Benjamin MARIE a indiqué aux Commissaires qu'il avait arrêté le hongre ANODYMUS (IRE) avant le passage du poteau d'arrivée, ce dernier étant sans ressources depuis le tournant final et avait perdu son action, suspectant un problème physique il avait jugé préférable de l'arrêter.
Le vétérinaire de service a indiqué que ledit hongre ne présentait pas de problèmes physiques apparents.
Les juments JUFULL DU SEUIL, SELKET (IRE) et MANDLEFT ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.
169 3388 PRIX COMETE 2150 m (Femelles) (Maiden)
(PSF)
21 000 € (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop
Pour pouliches de 3 ans n'ayant jamais gagné. Poids: 58 kg. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 kg.
Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 150 m env.
Yukai (GB) , f, b, 3 ans, par Iffraaj GB et Semariya [Archipenko (USA)], 58 k (55 ^{1/2} k), Ecurie Lentlet (<i>L. Carboni</i>), FH. Graffard (s) - (n° corde 5)
38 ² Magic Way , f, b, 3 ans, par Galiway (GB) et Nuit D'Ivresse [Henrythennavigator (USA)], 58 k, ⊗b, E. Bernhardt (<i>G. Millet</i>), E. Bernhardt - (n° corde 9)
98 Ourea , f, b, 3 ans, par Whitecliffsodover USA et Siyousha (Siyouni), 58 k, B. Bazire (<i>H. Boutin</i>), P. Cottier - (n° corde 7)
36 ² Maimaou , f, al, 3 ans, par Master'S Spirit (IRE) et Aimless Lady [Peer Gynt (JPN)], 58 k, C. Holschbach/Stall Nuri (<i>M. Grandin</i>), H. Grewe - (n° corde 2)
Princesse Galilee , f, b, 3 ans, par Recorder GB et Virginie [Silver Frost (IRE)], 58 k, C. Lahmi (<i>A. Crastus</i>), N. Perret (s) - (n° corde 10)
31 Mia Wave , f, 3 ans, 58 k (55 ^{1/2} k), b, M ^{me} C. Bertin (<i>G. Sias</i>), M ^{me} C. Bertin - (n° corde 8)
7 Bai Tu Long , f, 3 ans, 58 k, ⊗b, JP. Gaud (<i>A. Orani</i>), D. Chenou - (n° corde 4)
38 Ma Orena , f, 3 ans, 58 k, T. Asset-Letort (<i>G. Congiu</i>), M ^{me} E. Cury - (n° corde 3)
5 The Wasp , f, 3 ans, 58 k, φ, M ^{me} K. Bentley (<i>A. Subias</i>), M ^{me} N. Bentley - (n° corde 6)
9 partants; 15 eng.; 2 eng. sup.; 10 part def. - Total des entrées: 1 339 €
Eng. Sup.: <i>Yukai (GB)</i> , <i>Ourea</i>
10 500€ - 4 200€ - 3 150€ - 2 100€ - 1 050€
Primes aux propriétaires:
7 875 € <i>Yukai (Gb)</i> .
3 150 € <i>Magic Way</i> .
2 362 € <i>Ourea</i> .
1 575 € <i>Maimaou</i> .
787 € <i>Princesse Galilee</i> .
Primes aux éleveurs:
1 561 € Breeders Group.
955 € Alain Chopard.
716 € Benoit Bazire, M ^{me} Corinne Marcilhacy.
477 € Gousserie Racing.
238 € Jean-Pascal Ducellier.
Les Commissaires ont autorisé la pouliche MAGIC WAY à être munie d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.
Le jockey Hugo BESNIER étant souffrant, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche OUREA par le jockey Hugo BOUTIN.
La pouliche YUKAI (GB) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

170	3389	PRIX DES AQUEDUCS (Classe 4)	2150 m (PSF)
14000 €		(7000, 2800, 2100, 1400, 700) - dotation France Galop	
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans ayant une valeur inférieure ou égale à 28 k. Poids: 56 kg. Les chevaux ayant depuis le 22 juillet 2024 inclus reçu une allocation de 3.000 porteront 1 kg; une allocation de 4.500 ou plusieurs allocations de 3.000, 2 kg; une allocation de 6.000 ou plusieurs allocations de 4.500, 3 kg.			
Parcours n° Z4 : Plat, Dist. 2 150 m env.			
128		Eskandani , h, al, 4 ans, par Taj Mahal IRE et Nazlia [Polish Precedent (USA)], 56 k, Ch. Plisson (s) (<i>Y. Rousset</i>), Ch. Plisson (s) - (n° corde 7)	1
56	6	Sir Garsing , h, b.f, 4 ans, par Garswood GB et Singapore Treat (Sagacity), 56 k, b, Haras de La Huderie (<i>L. Boisseau</i>), N. Bellanger (s) - (n° corde 2)	2
77		Magneticqueen GB , f, al, 4 ans, par Masar IRE et Quiet Queen GB [Sulamani (IRE)], 54 ^{1/2} k, J.J. Taieb (<i>A. Madame</i>), M. Seror (s) - (n° corde 1)	3
21	3	Afrique Adieu , h, al, 4 ans, par City Light et Selina [Samum (GER)], 57 k, b, J. Chardron (<i>A. Subias</i>), Fr. Monfort (s) - (n° corde 5)	4
41	6	Princesse Columbia , f, b, 4 ans, par Dream Ahead USA et Serendipite [Le Havre (IRE)], 55 ^{1/2} k (54 k), b, S. Cornu (<i>Mme M. Velon</i>), JP. Gauvin (s) - (n° corde 8)	5
Lord Miesque , h, 4 ans, 56 k, Ecurie du Haras de La Borde (<i>E. Hardouin</i>), D. Chenu - (n° corde 6)			
Stormy Tango IRE , h, 4 ans, 56 k, Δ, W. Kennedy (<i>A. Orani</i>), J. Reynier (s) - (n° corde 3)			
43		Legacy Link , h, 4 ans, 56 k, ⊗, T. Desgland (<i>B. Marie</i>), F. Gelhay - (n° corde 4)	8
8 partants; 16 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 466 €			
1 long, encolure, ¾ long, 1 long, 3 long ½, 2 long ½, 1 long ¾. 7000€ - 2800€ - 2100€ - 1400€ - 700€			
Primes aux propriétaires:			
3150 €		<i>Eskandani</i> .	
1260 €		<i>Sir Garsing</i> .	
945 €		<i>Magneticqueen Gb</i> , prime non attribuée.	
630 €		<i>Afrique Adieu</i> .	
315 €		<i>Princesse Columbia</i> .	
Primes aux éleveurs:			
1319 €		<i>Mme Benedicte Ferry Abitbol</i> , Suc. Lylia Cadet.	
527 €		<i>Haras De La Huderie</i> .	
263 €		<i>Earl Haras De L'Hotellerie</i> .	
178 €		<i>Alvediston Stud</i> , prime non attribuée.	
131 €		<i>Boris Batchourine</i> , Ludovic Clabaux.	
<i>Temps total: 2'15"50"</i>			
A l'issue de la course, le jockey Antonio ORANI a indiqué aux Commissaires que le hongre STORMY TANGO (IRE) (arrivé non placé à la côte de 4.1/1), s'était montré trop allant pour pouvoir prendre une part active à l'arrivée et a précisé qu'il avait mal négocié les tournants.			
Le hongre ESKANDANI a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
DEAUVILLE			
0003023		jeudi 23 janvier 2025	
Terrain STANDARD			
Commissaires de courses : Gérald HOVELACQUE - Thierry ADENOT - Christine du BREIL			
171	36	PRIX DU CARREFOUR DE CORMIER (Handicap divisé) (Classe 3)	1900 m (PSF)
Première épreuve			
23000 €		(11500, 4370, 3220, 1840, 920, 690, 460)	
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans .			
La référence applicable dans ce Handicap sera +27.			
Parcours n° Z4 : Plat, Dist. 1 900 m env.			
Référence : +27.			
71	2	Stars And Away (IRE) , f, b, 4 ans, par Sea The Stars IRE et Ignis Away [Gold Away (IRE)], 60 k, Ecurie du Parc Monceau (<i>R. Mangione</i>), G. Mosse (s) - (n° corde 10)	1

Tamyz , h, b, 4 ans, par Le Havre (IRE) et Tamasha GB (Sea The Stars IRE), 60 ^{1/2} k (58 k), G. Augustin-Normand (<i>A. Vilchien</i>), S. Wattel (s) - (n° corde 5)	2		
20	2	Nootka Bay , h, b, 4 ans, par George Vancouver USA et Monika Jem [Redback (GB)], 60 ^{1/2} k, b, A. Wauthij (<i>C. Lecoeuvre</i>), S. Jesus - (n° corde 4)	
Bramans , h, b, 4 ans, par Sommerabend GB et Blamar ITY (Martino Alonso IRE), 60 ^{1/2} k (58 k), C. Capocasale (<i>M. Marquette</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 15)	4		
20	6	Best Shalaa , f, b, 4 ans, par Shalaa IRE et Orion Best [King'S Best (USA)], 58 k, Chevotel Racing (<i>M. Guyon</i>), Y. Barberot (s) - (n° corde 8)	
Santo GER , h, al, 4 ans, par Reliable Man (GB) et Saldennaher GER (Next Desert IRE), 58 ^{1/2} k (57 ^{1/2} k), b, R. Siepmann (<i>D. Provost</i>), Y. Barberot (s) - (n° corde 11)	6		
Olympic Flambee , h, gr, 4 ans, par Olympic Glory IRE et Asteria [Orpen (USA)], 59 k (57 ^{1/2} k), b, M ^{me} L. Goelet (<i>M^{me} S. Chuette</i>), M. Delzangles - (n° corde 13)	7		
20	3	Honey Badger , h, 4 ans, 60 k, b, JP. Menville (<i>T. Piccone</i>), M ^{me} A. Wattel - (n° corde 2)	
Kelbofrer , h, 4 ans, 57 k, Δ, P. Cotrel (<i>S. Pasquier</i>), N. Clement (s) - (n° corde 3)	9		
56	5	Kito GER , m, 4 ans, 61 ^{1/2} k, ⊗, Stall Dusseldorf Fighters (<i>H. Boutin</i>), M ^{me} R. Weissmeier - (n° corde 7)	
76	1	Bolzano IRE , h, 4 ans, 58 k (56 ^{1/2} k), b, M ^{me} P. Menges (<i>M^{me} M. Eon</i>), M ^{me} P. Menges - (n° corde 14)	
Entre Nous , h, 4 ans, 58 k, Riviera Equine S.A.R.L (<i>H. Journiac</i>), Y. Barberot (s) - (n° corde 9)	-		
Cubanisto , m, 4 ans, 58 k (57 k), b, Ecurie Elag (<i>L. Carboni</i>), A. & G. Botti (s) - (n° corde 16)	-		
Zarina , f, 4 ans, 59 ^{1/2} k (58 k), M ^{me} S. Rossier Brunet (<i>M^{me} L. Bails</i>), M ^{me} M. Pineda - (n° corde 1)	-		
71	1	Tantomile , f, 4 ans, 60 k, T. Corbel (<i>F. Veron</i>), Fr. Monfort (s) - (n° corde 12)	
15 partants; 41 eng.; 2 eng. sup.; 16 part def. - Total des entrées: 2179 €			
Eng. Sup.: <i>Olympic Flambee</i>			
Certif. vétérinaire: <i>Rue Custine</i>			
Chev. élim.: <i>Eshbelia</i>			
1 long, tête, ½ long, courte encolure, nez, 1 long, 1 long ½, 4 long, 2 long ½.			
11500€ - 4370€ - 3220€ - 1840€ - 920€ - 690€ - 460€			
Primes aux propriétaires:			
5175 €		<i>Stars And Away (Ire)</i> .	
1966 €		<i>Tamyz</i> .	
1449 €		<i>Nootka Bay</i> .	
828 €		<i>Bramans</i> .	
414 €		<i>Best Shalaa</i> .	
310 €		<i>Santo Ger</i> , prime non attribuée.	
207 €		<i>Olympic Flambee</i> .	
Primes aux éleveurs:			
1417 €		<i>Lemzar Sarl</i> , Meridian International Sarl, Benoit Chamel, Babac Sas.	
823 €		<i>Sumbe</i> .	
606 €		<i>Earl De La Belle Aumone</i> , M ^{me} Sophia Kohaiza, Alain Wauthij, M ^{me} Martine Kohaiza.	
346 €		<i>Cyril Capocasale</i> .	
173 €		<i>Chevotel De La Hauquerie</i> .	
86 €		<i>Suc. John Goelet</i> .	
58 €		<i>W. Lechner</i> , prime non attribuée.	
<i>Temps total: 1'59"13"</i>			
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.			
Les Commissaires ont autorisé le poulain CUBANISTO à être muni d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.			
Les pouliches STAR AND AWAY (IRE) et BEST SHALAA ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
172	37	PRIX DU CARREFOUR CHARLET (Handicap divisé) (Classe 3)	1900 m (PSF)
Deuxième épreuve			
21000 € (10500, 3990, 2940, 1680, 840, 630, 420)			
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans .			
Parcours n° Z4 : Plat, Dist. 1 900 m env.			
Référence: +30,5.			
64		Comte Noir , h, b.f, 4 ans, par Shalaa IRE et Ludiana [Dalakhani (IRE)], 59 k (57 ^{1/2} k), b, P. Walter (<i>M^{me} A. Nicco</i>), D. Satalia - (n° corde 4)	1

41	4	Maitre Du Jeu , h, b, 4 ans, par Harry Angel IRE et Rose Petal IRE (Exchange Rate USA), 59 ^{1/2} k, ♀, L. Bernhardt (G. Millet), L. Bernhardt - (n° corde 9)	2
21	5	Batavius , h, b, 4 ans, par Roman Candle (GB) et Bahama'S Hope GB (Henrythenavigator USA), 56 ^{1/2} k, ♂, M ^{me} C. Guibert (A. Baron), AS. & D. Allard (s) - (n° corde 16)	3
64	Irish Du Gouet , h, b.m, 4 ans, par Pour Moi IRE et Irish Beauty IRE (Verglas IRE), 58 ^{1/2} k, ♂, T. Lemoine (J. Moisan), D. Artu (s) - (n° corde 12)	4	
20	5	Lucy Galeste , f, b, 4 ans, par Dariyan et Piquetera (GB) (Oratorio IRE), 60 k, ♀, M ^{me} E. Poitevin (M. Guyon), H. Ghabri - (n° corde 14)	5
	Gogo Du Breuil , h, b, 4 ans, par Cloth Of Stars IRE et Alpine Rose (Linamix), 56 k (55 k), ♂, JM. Angles (P. Remoue), A. Fouassier - (n° corde 5)	6	
	Isiwood , h, b, 4 ans, par Birchwood IRE et Izaline [Orpen (USA)], 55 k, ♀, SCEA Rio (H. Lebouc), C. Lotoux (s) - (n° corde 7)	7	
41	2	Mister Jules , h, 4 ans, 59 k, ♂, F. Cailler (A. Madamet), Jul. Philippon - (n° corde 13)	8
21	4	Anielska , f, 4 ans, 58 ^{1/2} k, ♀, Y. Houar (J. Moutard), H. Ghabri - (n° corde 8)	9
41	Rue Des Orteaux , f, 4 ans, 55 k (53 ^{1/2} k), ♀, ME. Uzan (M ^{me} D. Santiago), F. Bellemere - (n° corde 6)	10	
	Queen'S Angel , f, 4 ans, 56 k (54 ^{1/2} k), S. Ghys (M ^{me} S. Vogt), S. Ghys - (n° corde 1)	-	
20		Vivawood , f, 4 ans, 59 ^{1/2} k (58 k), M ^{me} MC. Naim (M ^{me} M. Velon), J. da Silva - (n° corde 3)	-
		Haute Gamme , h, 4 ans, 59 k, ♀, M ^{me} A. Arenas Vila (T. Piccone), R. Avial Sanchez - (n° corde 15)	-
		Jetliner , h, 4 ans, 58 ^{1/2} k, ♀, P. Adda (s) (F. Veron), P&F. Adda & Renault (s) - (n° corde 2)	-
		Prince Shalaa , h, 4 ans, 54 ^{1/2} k (52 k), B. Cooper (M ^{me} E. Rabhi), M ^{me} J. Dupont-Fahn - (n° corde 10)	-
15 partants; 14 eng.; 2 eng. sup.; 16 part def. - Total des entrées: 1287 €			
Eng. Sup.: <i>Lucy Galeste, Anielska</i>			
Certif. vétérinaire: <i>Maltock D'Orgères</i>			
1 long ¼, tête, encolure, tête, tête, courte encolure, encolure, encolure, 1 long ¾.			
10 500€ - 3 990€ - 2 940€ - 1 680€ - 840€ - 630€ - 420€			
Primes aux propriétaires:			
4725 €		<i>Comte Noir</i> .	
1795 €		<i>Maitre Du Jeu</i> .	
1323 €		<i>Batavius</i> .	
756 €		<i>Irish Du Gouet</i> .	
378 €		<i>Lucy Galeste</i> .	
283 €		<i>Gogo Du Breuil</i> .	
189 €		<i>Isiwood</i> .	

Primes aux éleveurs:

1979 €	Haras De La Mercerie, Jack Newman, Paolo Gariboldi.
554 €	M ^{me} Christine Guibert.
491 €	Thierry De La Heronniere.
316 €	Thierry Lemoine.
158 €	M ^{me} Evelyne Poitevin.
118 €	Ecurie Skymarc Farm, Noir Et Or Elevage S.A..
79 €	Denis Lemarie, M ^{me} Annie Lemarie.

Temps total: 2'00"91"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé la pouliche QUEEN'S ANGEL à être munie d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Augustin MADAMET au sujet de la performance du hongre MISTER JULES, arrivé 7^e (à la cote de 2.8/1). L'intéressé a déclaré qu'il n'y avait pas eu de rythme dans la course, que ledit hongre avait été allant et s'était mal oxygéné. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Ethel RABHI au sujet du comportement du hongre PRINCE SHALAA (ayant fini à distance des concurrents).

L'intéressé a déclaré que ledit hongre avait été allant, qu'il n'avait pas respiré et avait fini sans ressources. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

Les hongres COMTE NOIR et GOGO DU BREUIL ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

173	34	PRIX DES DUNES DE BIVILLE (Handicap divisé) (Classe 3) Première épreuve 23 000 € (11 500, 4 370, 3 220, 1 840, 920, 690, 460) Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans . La référence applicable dans ce Handicap sera +27. Parcours n° Z1: Plat, Dist. 1 500 m env. Référence: +27.	1500 m (PSF)
76	5	Thunderheart , m, b, 4 ans, par Areion GER et La Sabara GB (Sabiango GER), 56 ^{1/2} k, ⊗, Stall Ramon (A. Madamet), S. Smrczek - (n° corde 3)	1
18		Happy Again , h, b, 4 ans, par Dandy Man IRE et Love Freedom [Sir Percy (GB)], 58 ^{1/2} k, ♂, E. Bernhardt (G. Millet), E. Bernhardt - (n° corde 5)	2
20		Mia Grande IRE , h, b, 4 ans, par Inns Of Court IRE et Garrauna IRE (Tamayuz GB), 56 ^{1/2} k (55 k), ♀, M ^{me} C. Hooge (M ^{me} A. Molins), FX. Chevigny (s) - (n° corde 1)	3
76	4	En Plein Air , h, b, 4 ans, par Due Diligence USA et Ready To Smile USA (Distorted Humor USA), 56 ^{1/2} k, ♀, R. Vescio (R. Thomas), G. Bietolini - (n° corde 8)	4
23	1	Master Pat , h, al, 4 ans, par Martinborough JPN et Daraa IRE (Cape Cross IRE), 60 k, C. Butler (F. Veron), M ^{me} AS. Crombez - (n° corde 8)	5
66	1	Vega , f, b, 4 ans, par Wootton Bassett GB et Vega Sicilia [Elusive City (USA)], 58 k (56 ^{1/2} k), M ^{me} R. Plisson (M ^{me} M. Eon), Ch. Plisson (s) - (n° corde 4)	6
18	5	Favory Chop , h, b, 4 ans, par Born To Sea IRE et Favourably (GB) (Pivotal GB), 57 ^{1/2} k, Ecurie Cama (H. Journiac), T. Speicher - (n° corde 14)	7
		La Desinence , f, 4 ans, 59 k, ♂, D. Dumoulin (C. Lecoeuvre), J. Leroy - (n° corde 11)	8
18		Tanis , f, 4 ans, 57 ^{1/2} k, ♀, G. Augustin-Normand (S. Pasquier), S. Nigge (s) - (n° corde 13)	9
		Marillawood , f, 4 ans, 59 k, ♀, Haras de Magouet (H. Lebouc), N. Leenders - (n° corde 6)	10
		Hantano IRE , h, 4 ans, 60 ^{1/2} k, ♂, G. Strawbridge (M. Guyon), M ^{me} V. Head - (n° corde 2)	-
		Elkabier , h, 4 ans, 56 ^{1/2} k, ⊗, J. Hofer (A. Crastus), M. Nigge (s) - (n° corde 7)	-
		Yoken , h, 4 ans, 62 ^{1/2} k, B. Cooper (T. Bachelot), M ^{me} J. Dupont-Fahn - (n° corde 12)	-
		Almaly , f, 4 ans, 59 ^{1/2} k, ♀, N. Bizakov (T. Piccone), HA. Pantall (s) - (n° corde 9)	-
14 partants; 30 eng.; 14 part def. - Total des entrées: 1 309 €			
1 long, ¼ long, 1 long, ¾ long, courte tête, 1 long ¼, courte encolure, 2 long, courte tête.			
11 500€ - 4 370€ - 3 220€ - 1 840€ - 920€ - 690€ - 460€			
Primes aux propriétaires:			
5175 €		<i>Thunderheart</i> .	
1966 €		<i>Happy Again</i> .	
1449 €		<i>Mia Grande IRE</i> , prime non attribuée.	
828 €		<i>En Plein Air</i> .	
414 €		<i>Master Pat</i> .	
310 €		<i>Vega</i> .	
207 €		<i>Favory Chop</i> .	
Primes aux éleveurs:			
1417 €		Randolf Peters.	
538 €		Robert Ng.	
273 €		Lynn Lodge Stud, prime non attribuée.	
226 €		Haras Des Pyrenees.	
173 €		Sas Haras De Fligny, Patrick Perroud.	
130 €		Gestut Zur Kuste Ag.	
86 €		Alain Chopard.	
<i>Temps total: 1'27"94"</i>			
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.			
Les Commissaires ont autorisé la pouliche QUEEN'S ANGEL à être munie d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.			
A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Augustin MADAMET au sujet du comportement du hongre MISTER JULES, arrivé 7 ^e (à la cote de 2.8/1). L'intéressé a déclaré qu'il n'y avait pas eu de rythme dans la course, que ledit hongre avait été allant et s'était mal oxygéné. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.			
A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Ethel RABHI au sujet du comportement du hongre PRINCE SHALAA (ayant fini à distance des concurrents).			
L'intéressé a déclaré que ledit hongre avait été allant, qu'il n'avait pas respiré et avait fini sans ressources. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.			
Les hongres COMTE NOIR et GOGO DU BREUIL ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
Les Commissaires ont autorisé:			
- les hongres MASTER PAT et ELKABIER à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ,			
- le hongre ELKABIER à effectuer un seul tour du rond de présentation et à être monté en piste.			
Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné la société d'entraînement Henri-Alex PANTALL, par une amende de 60 euros pour couleurs non conformes.			
Le jockey Théo BACHELOT a déclaré que le hongre YOKEN, arrivé non placé (à la cote de 34.2/1), avait fini sans ressources.			
Le jockey Maxime GUYON a déclaré que le hongre HANTANO (IRE), arrivé non placé (à la cote de 5/1), n'avait aucune ressource.			

Le jockey Stéphane PASQUIER a déclaré que la pouliche TANIS, arrivée 7^e (à la cote de 25/1), n'avait pas pu accélérer.
Le poulain THUNDERHEART et le hongre MIA GRANDE (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

174	35	PRIX DE LA MARE DE VAUVILLE (Handicap divisé) (Classe 3) Deuxième épreuve	1500 m (PSF)
		21 000 € (10 500, 3 990, 2 940, 1 680, 840, 630, 420)	
		Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans . Parcours n° Z1 : Plat, Dist. 1 500 m env. Référence : +31.	
		Grignette , f, al, 4 ans, par Toronado (IRE) et Aife GB (New Approach IRE), 56 k, ♀, A. Griezmann (<i>F. Lefebvre</i>), P. Decouz (s) - (n° corde 2)	1
		Jiji My Love , f, gr, 4 ans, par Bow Creek IRE et Madly In Love (Slickly), 51 k, ♂, D. Yessad (<i>Mme L. Bails</i>), FX. Belvisi - (n° corde 11)	2
49	7	Ihoa , f, b, 4 ans, par Born To Sea IRE et Ivola IRE (Scalo GB), 53½ k, ♀, P. Adda (s) (<i>E. Hardouin</i>), P&F. Adda & Renault (s) - (n° corde 12)	3
17	6	Baileys Vitesse , h, b, 4 ans, par Supplicant GB et Hayaku USA (Arch USA), 59½ k, JP. Sauvage (<i>B. Marie</i>), JP. Sauvage - (n° corde 4)	4
		Summer Flirt , f, b, 4 ans, par Elvstroem AUS et Summer Fling IRE (Adlerflug GER), 52½ k (51 k), Mme V. Dissaux (<i>Mme D. Santiago</i>), Mme V. Dissaux - (n° corde 3)	5
17		Meisho Velite , f, al, 4 ans, par Intello (GER) et Sandy'S Charm [Footstepsinthesand (GB)], 60 k (58½ k), Y. Matsumoto (<i>Mme L. Grossi</i>), S. Kobayashi (s) - (n° corde 5)	6
21	6	Tiger King , h, b, 4 ans, par Inns Of Court IRE et Pink Perpetue [Motivator (GB)], 56 k (54½ k), ♂, N. Rugani (<i>Mme M. Velon</i>), S. Pecoraro - (n° corde 8)	7
24		Tempo , h, 4 ans, 59 k, F. Hassine (<i>Y. Rousset</i>), G. Juillet - (n° corde 6)	8
		Templeton , f, 4 ans, 56½ k, ♀, B. Dunn (<i>T. Piccone</i>), Mme J. Dupont-Fahn - (n° corde 9)	9
66		Mon Idole , f, 4 ans, 55½ k, ♀, Mme S. Collin (<i>L. Boisseau</i>), P. Menard - (n° corde 10)	10
76		Lelentha , h, 4 ans, 54½ k, ♂, E. Pilet (<i>A. Madamet</i>), J. da Silva - (n° corde 7)	-
		Kenpic , m, 4 ans, 51 k, ♂, Ch. Plisson (s) (<i>P. Remoue</i>), Ch. Plisson (s) - (n° corde 1)	-
66		Galimata (IRE) , f, 4 ans, 57 k (55½ k), M. Pehu (<i>R. Pehu</i>), Ch. Plisson (s) - (n° corde 13)	-
13 partants ; 13 eng. ; 13 part def. - Total des entrées: 600 €			
1 long ¼, ¾ long, courte encolure, 1 long ¼, courte encolure, 1 long ¾, encolure, 1 long ¾, 1 long ½.			
10 500 € - 3 990 € - 2 940 € - 1 680 € - 840 € - 630 € - 420 €			

Primes aux propriétaires:

4725 € *Grignette*.
1795 € *Jiji My Love*.
1323 € *Ihoa*.
756 € *Baileys Vitesse*.
378 € *Summer Flirt*.
283 € *Meisho Velite*.
189 € *Tiger King*.

Primes aux éleveurs :

1979 € Haras Du Hogenet, Clement (S).
752 € Francois-Xavier Belvisi, Mme Benedicte Belvisi.
554 € Scea Haras Du Ma, Marc Dumont.
316 € Haras Des Trois Chapelles.
158 € Appapays Racing Club.
118 € Suc. Magalen Bryant.
51 € Jean-Claude Ollivier.

Temps total : 1'29"65"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé les pouliches MON IDOLE et SUMMER FLIRT à être munies d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentées au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Marie VELON a déclaré que le hongre TIGER KING, arrivé 7^e (à la cote de 5.6/1), avait été allant et s'était mal oxygéné durant le parcours.

Les pouliches GRIGNETTE et JIJI MY LOVE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

175	39	PRIX DE L'AURE (Handicap divisé) (Classe 4) Première épreuve	2 500 m (PSF)
------------	-----------	--	--------------------------

18 000 € (9 000, 3 420, 2 520, 1 440, 720, 540, 360)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +35.

Parcours n° Z9 : Plat, Dist. 2 500 m env.

Référence : +35.

1	Mystic , h, al, 6 ans, par Elm Park GB et Double Mast [Dano Mast (GB)], 61 k, Ecurie Villebadin (<i>A. Baron</i>), A. Baron - (n° corde 13)
2	Sognyt , h, b, 6 ans, par Peer Gynt JPN et Kitty Yield [High Yield (USA)], 62½ k (61 k), M. Melin (<i>Mme M. Eon</i>), Ch. Plisson (s) - (n° corde 8)
3	Argyron (IRE) , h, al, 9 ans, par Ifraaj GB et Alkania GB (Dalakhani IRE), 59½ k, ♂, J. Uzel (<i>A. Madamet</i>), L&M. Viel (s) - (n° corde 2)
4	Fashionspan , f, b, 7 ans, par Spanish Moon USA et Flirring [Bering (GB)], 63½ k (62 k), Mme M. Molle (<i>Mme D. Santiago</i>), M. Pimbonnet - (n° corde 7)
5	Romanello , h, b, 7 ans, par Vadamos et Nymeria GER (Soldier Hollow GB), 62½ k (61 k), ♂, VDA Transport Solutions (<i>Mme S. Vogt</i>), A. Fouassier - (n° corde 10)
6	Illustre Bere , h, b, 7 ans, par Style Vendome et Niska USA (Smart Strike CAN), 60 k, ⊗, Ecurie JAB (<i>H. Lebouc</i>), E. & G. Leenders (s) - (n° corde 14)
7	Le Gardolot , h, b, 7 ans, par Anodin (IRE) et Rose The One [Meshaheer (USA)], 58½ k (57 k), A. Renault (<i>Mme A. Molins</i>), A. Renault - (n° corde 6)
8	Aha , f, 6 ans, 60 k, Mme B. Lemaire (<i>R. Thomas</i>), N. Caullery - (n° corde 3)
9	Holly Colour , h, 5 ans, 60 k, Ecurie Francois Corda (<i>R. Mangione</i>), S. Dehez (s) - (n° corde 4)
10	Early Light , h, 7 ans, 59 k (57½ k), ♂, RNS. Devillars (<i>L. Nomis</i>), V. Devillars - (n° corde 12)
-	Mandoki , h, 5 ans, 60 k (58½ k), ♂, Gentlemen Racing (<i>A. Vilchien</i>), Mme R. Weissmeier - (n° corde 15)
-	Ever Muchacha , f, 5 ans, 59½ k, ♂, Mme C. Rouet-Campenon (<i>P. Remoue</i>), S. Dehez (s) - (n° corde 5)
-	Zabir , h, 5 ans, 58½ k, Mme A. Daunheimer (<i>H. Boutin</i>), Mme R. Weissmeier - (n° corde 16)
-	Little Heart , f, 5 ans, 61 k, ♂, E. Lecoiffier (<i>L. Boisseau</i>), E. Lecoiffier - (n° corde 9)
-	Vrumpea , f, 5 ans, 63 k (61½ k), C. Frecelle (<i>M. Favriaux</i>), E. Lecoiffier - (n° corde 1)

15 partants; 46 eng.; 2 eng. sup.; 16 part def. - Total des entrées: 1990 €

Sans motif: *San Teodorico*

Chev. retir.: *Parfaite Merill*, *Cavani Kaizen*, *Maestro Chop*, *Checkpoint Charlie* IRE, *Pennywell*

½ long, ¾ long, encolure, 1 long ½, ¾ long, ¾ long, ¾ long, courte encolure, ¾ long.

9 000 € - 3 420 € - 2 520 € - 1 440 € - 720 € - 540 € - 360 €

Primes aux propriétaires:

4050 € *Mystic*.
1539 € *Sognyt*.
1134 € *Argyron (IRE)*.
648 € *Fashionspan*.
324 € *Romanello*.
243 € *Illustre Bere*.
162 € *Le Gardolot*.

Primes aux éleveurs:

1696 € Alain Clavier, Mme Anne Clavier, Christian Loquet, Samuel Boistreau.
644 € Mathieu Melin, Michel Melin.
310 € Petra Bloodstock Agency Ltd, Sc Ecurie De Meautry.
271 € Haras D'Haspel.
101 € Sas Regnier, Haras De La Haie Neuve.
88 € Ecurie Haras Du Cadran, Scea Bissons.
67 € Yves Borotra.

Temps total : 2'41"20"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé la jument VRUMPEA, à être présentée en 1^{re} au public et à sortir en 1^{re} du rond pour être montée en piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Le hongre MYSTIC et la jument FASHIONSPAN ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

176	40	PRIX DE L'AURETTE (Handicap divisé) (Classe 4)	2500 m (PSF)	Après audition desdits jockeys et examen du film de contrôle, il résulte que le hongre LE DRAKKAR en faiblissant sous l'effort, était légèrement entré en contact avec les concurrents précités, sans que l'incident n'ait de conséquence sur l'ordre d'arrivée. Le hongre EYGALIERES (IRE) a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.
		Deuxième épreuve		Le hongre GOLD PALACE et la jument BELLE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.
15000 €		(7500, 2850, 2100, 1200, 600, 450, 300)		
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus . Parcours n° Z9 : Plat, Dist. 2 500 m env.				
Référence : +36,5.				
Gold Palace , h, b, 8 ans, par Palace Episode USA et Genereuse Gold [Gold Away (IRE)], 59 ^{1/2} k, ϕ , M ^{me} S. Penot (<i>J. Moutard</i>), M ^{me} S. Penot - (n° corde 16)	1			
Momour USA , h, b, 11 ans, par Mizzen Mast USA et Mouraniya (IRE) [Azamour (IRE)], 57 k (57 ^{1/2} k), ϕ , D. Limousy (<i>F. Lefebvre</i>), D. Limousy - (n° corde 10)	2			
26	6	French Diva , f, b, 10 ans, par French Fifteen et Phone The Diva USA [Phone Trick USA], 59 ^{1/2} k (58 k), G. Collard (<i>W. Levesque</i>), M ^{me} J. Le Stang - (n° corde 5)	3	
Sixtine Baal , m, b, 5 ans, par Panis USA et Spring Ballad [Sleeping Car], 58 k, ϕ , M ^{me} K. Richard (<i>Y. Rousset</i>), T. Richard (s) - (n° corde 9)	4			
Belle , f, b, 5 ans, par Sumbal (IRE) et Baenia [Verglas (IRE)], 59 ^{1/2} k, ϕ , F. Pauly (<i>A. Crastus</i>), L. Pontoir (s) - (n° corde 4)	5			
El Inggrato , h, b, 9 ans, par Toronado (IRE) et Narya IRE [Halling USA], 58 ^{1/2} k (57 k), R. Avial Sanchez (<i>M^{me} M. Eon</i>), R. Avial Sanchez - (n° corde 6)	6			
Springboks , h, gr, 7 ans, par Morandi et Rolled Gold USA [Giant'S Causeway USA], 60 k, ϕ , M ^{me} AC. Tesse (A. Bourgeais), N. Leenders - (n° corde 13)	7			
Drapeau Blanc , f, 6 ans, 59 k, Δ , Ecurie Villebadin (A. Baron), A. Baron - (n° corde 8)	8			
Mykan , h, 6 ans, 57 ^{1/2} k, ϕ , R. Siegers (<i>R. Mangione</i>), G. Pannier - (n° corde 3)	9			
44		Murano , h, 5 ans, 58 k (55 ^{1/2} k), G. Paillousson (<i>M^{me} J. Lacroix</i>), B. Legros (s) - (n° corde 15)	10	
		Tytan , h, 7 ans, 57 ^{1/2} k, ϕ , Ecurie Tygaly (<i>F. Veron</i>), M. Brasma (s) - (n° corde 2)	-	
34	1	Le Drakkar , f, 5 ans, 60 k, ϕ , S. Bliard (<i>T. Bachelot</i>), M ^{me} O. Ellart - (n° corde 14)	-	
34	3	Amicis , f, 5 ans, 57 ^{1/2} k, JP. Letreguilly (<i>H. Lebouc</i>), JP. Letreguilly - (n° corde 11)	-	
34	7	Singel Malt (IRE) , h, 8 ans, 56 ^{1/2} k, ϕ , M ^{me} S. Courtes (X. Bergeron), M ^{me} S. Courtes - (n° corde 7)	-	
82		Lady Lou , f, 6 ans, 59 ^{1/2} k, Δ , J. van der Weide (<i>R. Thomas</i>), G. Pannier - (n° corde 1)	-	
		Eygalières (IRE) , h, 5 ans, 57 k (55 ^{1/2} k), C. Sassot (<i>G. Meury</i>), G. Nakouzi - (n° corde 12)	-	
16 partants ; 16 eng. ; 16 part def. - Total des entrées : 528 €				
courte encolure, tête, 1 long $\frac{3}{4}$, 2 long $\frac{1}{2}$, tête, $\frac{1}{2}$ long, 1 long $\frac{1}{4}$, encolure, 1 long $\frac{1}{2}$.				
7500€ - 2850€ - 2100€ - 1200€ - 600€ - 450€ - 300€				
Primes aux propriétaires :				
3375 € <i>Gold Palace</i> .				
1282 € <i>Momour Usa</i> , prime non attribuée.				
945 € <i>French Diva</i> .				
540 € <i>Sixtine Baal</i> .				
270 € <i>Belle</i> .				
202 € <i>El Inggrato</i> .				
135 € <i>Springboks</i> .				
Primes aux éleveurs :				
1413 € <i>Patrick Viley</i> , M ^{me} Delphine Jaureguy.				
395 € <i>S.A. Cheikh Abdullah Bin Khalifa Al Thani</i> .				
242 € <i>S.A. Aga Khan</i> , prime non attribuée.				
226 € <i>Alain Chopard</i> , M ^{me} Kathleen Richard.				
113 € <i>Pierre Lamy</i> .				
56 € <i>Hugues Rousseau</i> .				
55 € <i>Castellana Tax & Legal Sl</i> , Mauricio Delcher Sanchez.				
<i>Temps total : 2'42"46"</i>				
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0,5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.				
Les Commissaires ont autorisé :				
- les hongres LE DRAKKAR, GOLD PALACE et EYGALIERES (IRE) à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ,				
- la jument LADY LOU à faire un seul tour du rond et à être montée en piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.				
A l'issue de la course, suite à un mouvement survenu à environ 200 mètres de la ligne d'arrivée, les Commissaires ont entendu en leurs explications les jockeys Anthony CRASTUS (BELLE), arrivé 5 ^e , Théo BACHELOT (LE DRAKKAR), arrivé non placé, Arnaud BOURGEAIS (SPRINGBOKS), arrivé 7 ^e et Fabien LEFEVRE (MOMOUR (USA)), arrivé 2 ^e .				
177	38	PRIX CLAUDE LEPONNER (À réclamer valeur handicap - Apprentis & Jeunes Jockeys) (Classe 4)	2500 m (PSF)	
		16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)		
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus , ayant une valeur inférieure ou égale à 34 k. et mis à réclamer pour 8 000, 10 000 ou 12 000. Poids : 4 ans, 54,5 kg ; 5 ans et au-dessus, 56 kg . Les chevaux mis à réclamer pour 10 000 porteront 1,5 kg; pour 12 000, 3 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 23 août 2024 inclus reçu une allocation de 7 000 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 7 000 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg.				
Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.				
Parcours n° Z9 : Plat, Dist. 2 500 m env.				
39	4	Nabunga , h, b, 13 ans, par Aussie Rules USA et Grantsville GER [Tremplino USA], 56 k (54 ^{1/2} k), (8 000), Ecurie Forêt Jaune (<i>D. Provost</i>), Jul. Philippon - (n° corde 5)	1	
		Mediterranea Blues (GB) , h, b, 8 ans, par Charm Spirit (IRE) et Mediteranea [Smart Strike (CAN)], 59 k (56 ^{1/2} k), ϕ , (12 000), M ^{me} M. Gilet (<i>M. Favriaux</i>), M ^{me} M. Gilet - (n° corde 6)	2	
63		Lorenzo De Medici , h, b.f, 6 ans, par Territories IRE et Bianca De Medici GB [Medicean GB], 59 k (56 ^{1/2} k), ϕ , (12 000), D. Huyck (<i>M. Marquette</i>), A. Fouassier - (n° corde 1)	3	
39	1	Hutton IRE , m, b, 5 ans, par Australia GB et So Long Marianne IRE [Acclamation GB], 56 k (53 ^{1/2} k), (8 000), M ^{me} A. Fouassier (<i>P. Remoue</i>), A. Fouassier - (n° corde 8)	4	
80	3	Orion Rock , h, b, 5 ans, par Le Havre (IRE) et Orion Girl GER [Law Society USA], 59 k (56 ^{1/2} k), ϕ , (12 000), Aventurin Racing (<i>G. Meury</i>), MF. Weissmeier - (n° corde 4)	5	
12		Nousdeux , f, 4 ans, 56 ^{1/2} k (54 k), ϕ , (10 000), SCEA Ecurie de Villeneuve (<i>L. Plommee</i>), S. Cerulis - (n° corde 2)	6	
63		Anctot , h, 6 ans, 59 k (55 ^{1/2} k), ϕ , (12 000), S. Dehez (s) (<i>M^{me} J. Guilloton</i>), S. Dehez (s) - (n° corde 3)	7	
80		Blue Swan , h, 8 ans, 57 ^{1/2} k (56 k), (10 000), Tenuta dei Principi (<i>L. Carboni</i>), L. Maceli - (n° corde 7)	8	
8 partants ; 17 eng. ; 1 eng. sup. ; 8 part def. - Total des entrées : 769 €				
Eng. Sup. : <i>Orion Rock</i>				
½ long, $\frac{3}{4}$ long, encolure, tête, 1 long $\frac{1}{2}$, 2 long $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{2}$ long.				
8 000€ - 3 200€ - 2 400€ - 1 600€ - 800€				
Primes aux propriétaires :				
3 600 € <i>Nabunga</i> .				
1 440 € <i>Mediterranea Blues (Gb)</i> .				
1 080 € <i>Lorenzo De Medici</i> .				
720 € <i>Hutton IRE</i> , prime non attribuée.				
360 € <i>Orion Rock</i> .				
Primes aux éleveurs :				
1 508 € <i>Rosemont Stud Pty Ltd</i> .				
394 € <i>Eric Puera</i> .				
295 € <i>Stowell Hill Ltd</i> .				
150 € <i>Chevotel De La Hauquerie</i> .				
136 € <i>Gerrardstown Stud</i> , prime non attribuée.				
<i>Temps total : 2'47"75"</i>				
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0,5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.				
Les Commissaires ont autorisé le hongre BLUE SWAN à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.				
Les hongres NABUNGA et ORION ROCK et ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.				
178	41	PRIX DE L'ESQUE (Handicap divisé) (Classe 4)	2500 m (PSF)	
		Troisième épreuve		
13 000 € (6 500, 2 470, 1 820, 1 040, 520, 390, 260)				

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Parcours n° Z9 : Plat, Dist. 2 500 m env.

Référence : +40,5.

52	Armorigene , h, b, 8 ans, par Amadeus Wolf GB et Bithia IRE (Vettori IRE), 58 k, ♀, M ^{me} J. Le Stang (<i>H. Journiac</i>), M ^{me} J. Le Stang - (n° corde 6)	1
34	Palmeira Emery , f, b, 5 ans, par Herald The Dawn IRE et Jacamar [Mastercraftsman (IRE)], 60 k, ♀, J. Planque (s) (<i>S. Planque</i>), J. Planque (s) - (n° corde 16)	2
	Elegantia , f, b, 5 ans, par Whipper USA et Stohaila [<i>Le Havre (IRE)</i>], 59 ^{1/2} k (58 k), ♂, M ^{me} D. Airaldi (<i>M^{me} M. Eon</i>), P. Auchere - (n° corde 5)	3
35	Dépende , h, b, 9 ans, par Planteur (IRE) et Fastdengengoschi GER (Monos GER), 58 ^{1/2} k, ♀, L. Fertillet-Lehouy (<i>H. Lebouc</i>), P. Menard - (n° corde 14)	4
57	Le Houlme , h, al, 6 ans, par Recorder GB et La Hoguette [<i>Le Havre (IRE)</i>], 58 k, M ^{me} P. Gruber (<i>F. Veron</i>), M ^{me} P. Gruber - (n° corde 8)	5
	Falwukair Laujac , h, b, 6 ans, par Al Wukair IRE et Falcolina (IRE) (Falco USA), 58 ^{1/2} k (57 k), ♀, L. Jean (<i>L. Nomis</i>), M ^{me} S. Quere - (n° corde 10)	6
52	Pense A Moi , f, b, 5 ans, par Elm Park GB et Solverpol [Solon (GER)], 58 k (56 ^{1/2} k), ♂, M ^{me} J. Le Stang (<i>M^{me} M. Velen</i>), M ^{me} J. Le Stang - (n° corde 1)	7
	Louna Chope , f, 6 ans, 58 k (56 ^{1/2} k), ♂, ME. Uzan (<i>M^{me} D. Santiago</i>), F. Bellemere - (n° corde 9)	8
	Montgino , h, 6 ans, 59 ^{1/2} k, ♂, D. Gleize (<i>G. Bon</i>), D. Gleize - (n° corde 7)	9
47	Princesse Scarlet , f, 8 ans, 56 k, ♀, R. Limayrac (<i>T. Limayrac</i>), R. Limayrac - (n° corde 4)	10
	Waldenon , h, 12 ans, 55 ^{1/2} k, ♂, C. Doussot (<i>E. Hardouin</i>), S. Jesus - (n° corde 2)	-
52	Fan Zone , f, 9 ans, 56 k, ♀, M ^{me} J. Le Stang (<i>B. Marie</i>), M ^{me} J. Le Stang - (n° corde 15)	-
35	Mounka , h, 7 ans, 57 ^{1/2} k (56 k), ♂, M. Denis (<i>A. Vilchien</i>), M ^{me} L. Hebrard de Veyrinnes - (n° corde 11)	-
	Preferencia , f, 7 ans, 56 k, ♂, J. Bourgeais (<i>P. Remoue</i>), J. Bourgeais - (n° corde 12)	-
	Powerkiss D'Oroux , h, 6 ans, 55 ^{1/2} k (54 k), R. Ubber (<i>M^{me} L. Bails</i>), S. Nigge (s) - (n° corde 13)	-

15 partants ; 16 eng ; 16 part def. - Total des entrées : 484 € tête, courte encolure, encolure, courte encolure, courte encolure, courte encolure, courte encolure, encolure.

6 500€ - 2 470€ - 1 820€ - 1 040€ - 520€ - 390€ - 260€

Primes aux propriétaires :

2 925€ *Armorigene*.

1 111€ *Palmeira Emery*.

819€ *Elegantia*.

468€ *Dépende*.

234€ *Le Houlme*.

175€ *Falwukair Laujac*.

117€ *Pense A Moi*.

Primes aux éleveurs :

1 225€ *Frederic Ehlinger*, M^{me} Christine Ehlinger.

465€ *Ecurie Nicolas Taudon*.

343€ M^{me} Daniela Airaldi.

196€ Az. Agr. Farina Massimo.

98€ Franklin Finance S.A..

73€ Laurent Jean, Jacques Jean, M^{me} Marie-Therese Jean.

49€ Roger-Yves Simon, Nicolas Simon, Xavier-Louis Le Stang.

Temps total : 2'45"94"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé le hongre MONTGINO et la jument PALMEIRA EMERY à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jeune jockey Louis NOMIS, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1^{re} infraction - 5 sollicitations).

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment le changement de ligne vers l'extérieur à environ 150 mètres du poteau d'arrivée, du hongre FALWUKAIR LAUJAC (Louis NOMIS), arrivé 6^e et ses conséquences sur la progression du hongre MONTGINO (Gabrielle BON), arrivé non placé, du hongre DÉPENDE (Hugo LEBOUC), arrivé 4^e, la jument FAN ZONE (Benjamin MARIE), arrivée non placée ainsi que la jument PREFERENCIA (Pierre REMOUE), arrivée non placée.

Après audition des jockeys précités et examen du film de contrôle, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que le mouvement n'avait pas eu de conséquence sur l'ordre d'arrivée.

Toutefois, ils ont sanctionné le jeune jockey Louis NOMIS par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours, pour avoir eu un comportement fautif pour ne pas avoir changer sa cravache de main et avoir ainsi laissé pencher le hongre FALWUKAIR LAUJAC vers l'extérieur, gênant ainsi ses concurrents.

Le hongre ARMORIGENE et la jument ELEGANTIA ont fait l'objet d'un prélevement biologique après la course.

PAU

jeudi 23 janvier 2025

Terrain STANDARD

Commissaires de courses : Jacques CAMY - André De COORDE - Bernard PONS - Patrick SABROTS

179	3120	PRIX DETHEZE	2 400 m (PSF)
		(Classe 3)	

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** n'ayant pas depuis le 23 avril 2024 inclus gagné une Classe 2 (Handicaps exceptés). **Poids : 4 ans, 54,5 kg ; 5 ans et au-dessus, 56 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 23 avril 2024 inclus : 1 kg par 5.000.

Parcours n° Z6 : Plat, Dist. 2 400 m env.

Agador , m, gr, 6 ans, par Caravaggio USA et Marunouchi (IRE) (Peintre Celebre USA), 56 k, Le Haras des Sens (<i>G. Guedj-Gay</i>), J. Resimont - (n° corde 1)	1
Chergui , h, b, 5 ans, par Ultra IRE et Briante [Turtle Bowl (IRE)], 60 k, JB. Iruretagoyena Puertas (<i>G. Trolley de P.</i>), M. Alonso Roldan - (n° corde 2)	2
Veremos GB , f, b, 6 ans, par Postponed IRE et Tuent IRE (Notnowcato GB), 54 ^{1/2} k, M ^{me} A. Cuadra-Lores (<i>H. Moueses</i>), JM. Osorio Bertran de Lis - (n° corde 4)	3
Prince Of Dawn , h, b, 5 ans, par Dabirsini et Kithonia [Sadler'S Wells (USA)], 57 k, ♂, JL. Foursans-Bourdette (<i>M. Lauron</i>), JL. Foursans-Bourdette - (n° corde 5)	4
Sir Antonino IRE , h, b, 6 ans, par Galileo IRE et Terror IRE (Kodiac GB), 57 k (54 ^{1/2} k), ♂, Adriozola Arzallus (<i>C. Loaiza</i>), R. Avial Lopez - (n° corde 3)	5
Mexican Dream , f, 7 ans, 58 ^{1/2} k (57 k), M ^{me} N. Weiland-Jaeggi (<i>M^{me} M. Romary</i>), F. Pardon - (n° corde 7)	6
Nantmor , h, 5 ans, 61 k (58 ^{1/2} k), ♂, N. Hughes (<i>M^{me} A. Mekouche</i>), A. Lartigau - (n° corde 6)	7

7 partants ; 11 eng. ; 3 eng. sup. ; 7 part def. - Total des entrées : 1 137 €

Eng. Sup. : *Agador, Prince Of Dawn, Nantmor*

1 long ¼, 3 long ½, 1 long ¾, courte encolure, 1 long ½, 8 long. 9 000€ - 3 600€ - 2 700€ - 1 800€ - 900€

Primes aux propriétaires :

4 050€ *Agador*.

1 620€ *Chergui*.

1 215€ *Veremos Gb*, prime non attribuée.

810€ *Prince Of Dawn*.

405€ *Sir Antonino IRE*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

1 109€ *White Birch Farm*.

678€ *Ecurie La Vallee Martigny Earl*, Ecurie Normandy Spirit.

339€ *Nbh Racing*.

229€ *Cuadra Africa*, prime non attribuée.

76€ *Charlie Osgood Philip Hanbury*, prime non attribuée.

Temps total : 2'29"60"

A l'issue de la course, le jockey Margot ROMARY a déclaré que la jument MEXICAN DREAM, arrivée non-placée à la côte de 5/3,1, n'avait jamais eu de ressources.

A l'issue de la course, le jockey Annaelle MEKOUCHE a déclaré que le hongre NANTMOR, arrivé non-placé à la côte de 5/1, n'avait jamais accéléré, terminant sans ressources, et qu'il était déçu de la performance dudit hongre.

Le hongre CHERGUI a fait l'objet d'un prélevement biologique après la course.

180	3121	PRIX PHILIPPE DE WATRIGANT	2 400 m (PSF)
		(Classe 4)	

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans** ayant une valeur inférieure ou égale à 28 k. **Poids : 56 kg.** Les chevaux ayant depuis le 23 juillet 2024 inclus reçu une allocation de 3.000 porteront 1 kg; une allocation de 4.500 ou plusieurs allocations de

3.000, 2 kg; une allocation de 6.000 ou plusieurs allocations de 4.500, 3 kg.

Parcours n° Z6: Plat, Dist. 2 400 m env.

Mrs Robinson, f, gr, 4 ans, par Robin Of Navan et Prisenflag [Pyrus (USA)], 54^{1/2} k (52 k), ♀, SCEA Barbottiere (M^{me} S. Topin), M^{me} C. Herisson de Beauvoir - (n° corde 12)

128 ³ **Iconic Stars**, h, b, 4 ans, par Cloth Of Stars IRE et Zylpha (IRE) (Elusive City USA), 56 k (54^{1/2} k), M^{me} M. Sogorb (D. Alberca-Gavilan), P. Sogorb - (n° corde 3)

128 ⁵ **El Kalbito**, h, b, 4 ans, par Sommerabend GB et Just Married IRE (Tamayuz GB), 56 k, ♂, JI. Landa Mena (V. Seguy), A. Sanchez-Martin - (n° corde 5)

Poppie San, f, b, 4 ans, par Kendargent et Marie Dar [Sinndar (IRE)], 55^{1/2} k, ♀, SCEA Chateau Montlandrie (G. Trolley de P.), M^{me} S. Gavilan - (n° corde 11)

Lopportuniste, h, b.f, 4 ans, par Team Flight et Safina Blue [Anabaa Blue (GB)], 59 k, ♂, M^{me} P. Penloup (G. Guedj-Gay), L. Cadot - (n° corde 2)

11 **Papa Au Rhum**, h, 4 ans, 56 k, ♀, F. Boersch (M. Foulon), RC. Montenegro - (n° corde 1)

Galactico GER, h, 4 ans, 57 k (54^{1/2} k), ♂, A. Odriozola Arzallus (C. Loaiza), R. Avial Lopez - (n° corde 6)

Deniz, f, 4 ans, 54^{1/2} k, ♂, P. Sogorb (A. Gutierrez Val), P. Sogorb - (n° corde 4)

29 **Rue Bleue**, f, 4 ans, 55^{1/2} k, ♀, M^{me} M. Defontaine (M. Lauron), M^{me} M. Defontaine - (n° corde 10)

Ugatzai, h, 4 ans, 56 k, ♀, JL. Courivaud (A. Werle), G. Lemer (s) - (n° corde 8)

Port Galland, h, 4 ans, 56 k, ♂, M^{me} RM. Garcia Mayo (C. Cadel), A. Sanchez-Martin - (n° corde 7)

143 **Noss Demraud**, h, 4 ans, 56 k, Ch. Gourdain (s) (A. Gavilan), Ch. Gourdain (s) - (n° corde 9)

12 partants; 14 eng.; 2 eng. sup.; 12 part def. - Total des entrées: 784 €

Eng. Sup.: *Iconic Stars, Noss Demraud*

nez, 1 long ¼, 2 long ½, courte encolure, 1 long, 2 long ½, 1 long, 1 long ¾, 3 long.

7000€ - 2800€ - 2100€ - 1400€ - 700€

Primes aux propriétaires:

3150€ *Mrs Robinson*.

1260€ *Iconic Stars*.

945€ *El Kalbito*.

630€ *Poppie San*.

315€ *Lopportuniste*.

Primes aux éleveurs:

1319€ *Scea Barbottiere*.

527€ *Mariol Racing*.

395€ *Eric Puerari*.

263€ *Scea Chateau Montlandrie*.

131€ *Julien Moutel, Anthony Lajon, Patrick Lajon, M^{me} Celine Fretard*.

Temps total: 2'32"60"

Les Commissaires ont autorisé:

- le hongre NOSS DEMRAUD à être accompagné en main au départ monté,

- la pouliche POPPIE SAN à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications les jockeys Guillaume GUEDJ-GAY (LOPORTUNISTE), arrivé 5^e, Alejandro GUTIERREZ VAL (DENIZ), arrivé non-placé et Valentin SEGUY (EL KALBITO), arrivé 3^e, ont sanctionné ce dernier par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour s'être rabattu avant le signal prévu à cet effet et avoir perturbé le bon déroulement du départ et avoir mis ainsi en difficultés ses concurrents.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jeune-jockey Shana TOPIN (MRS ROBINSON), arrivé 1^{er}, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours pour s'être rabattu avant le signal prévu à cet effet et avoir perturbé le bon déroulement du départ et avoir mis ainsi en difficultés un de ses concurrents, notamment la pouliche DENIZ (Alejandro GUTIERREZ VAL).

La pouliche MRS ROBINSON a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

181 ³¹¹⁹ **PRIX DE LOUVIE-JUZON** 2000m
(PSF)
(Maiden)

13000 € (6500, 2600, 1950, 1300, 650) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** n'ayant jamais gagné. **Poids: 4 ans, 57,5 kg; 5 ans et au-dessus, 58 kg.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 000 m env.

Trade Honor, h, b, 4 ans, par Trade Storm GB et Storming Honor SPA (Storming Home GB), 57^{1/2} k, Pinna Fidelis C.B. (G. Guedj-Gay), G. Arizkorreta Elosegui - (n° corde 7)

Chai D'Oeuvre, h, b, 4 ans, par Donjuan Triumphant IRE et Oeuvre (Vertigineux), 57^{1/2} k, ♀, P. Dufreche (A. Werle), P. Dufreche - (n° corde 4)

53 **La Marazuela**, f, al, 5 ans, par Recoletos et Touching The Sky (IRE) (Rip Van Winkle IRE), 56^{1/2} k, ♂, JI. Villar (S. Le Quilleuc), M. Alonso Roldan - (n° corde 8)

Berine De Diane, f, gr, 4 ans, par Morandi et Sheila'S Star IRE (Hurricane Run IRE), 56 k (54^{1/2} k), ♂, M^{me} C. Courtade (D. Alberca-Gavilan), M^{me} C. Courtade - (n° corde 1)

DumontelDesaigles, m, al, 4 ans, par Mekhtaal (GB) et Folie Des Aigles [Ocean Of Wisdom (USA)], 57^{1/2} k, ♂, M^{me} L. Mias (V. Seguy), M^{me} C. Courtade - (n° corde 11)

91 **Cosmopolitaine**, f, 4 ans, 56 k (52^{1/2} k), JDG Bloodstock Services (M. Le Callonec), de D. Watrignant (s) - (n° corde 9)

Rivoli, h, 4 ans, 57^{1/2} k (55 k), ♀, M^{me} I. Montenegro (M. Protti), RC. Montenegro - (n° corde 5)

Risuena, f, 4 ans, 56 k (53^{1/2} k), ♂, Shisam CB (A.G. Serrano Pinero), J. Lopez Sanchez - (n° corde 12)

Diable, h, 4 ans, 57^{1/2} k, G. Arizkorreta Elosegui (T. Henderson), G. Arizkorreta Elosegui - (n° corde 2)

Coro Chop, h, 5 ans, 58 k (56^{1/2} k), Ch. Gourdain (s) (M^{me} M. Romary), Ch. Gourdain (s) - (n° corde 10)

Mona Malpic, f, 4 ans, 56 k (55 k), ♂, G. Lemer (s) (D. Morin), G. Lemer (s) - (n° corde 6)

11 partants; 18 eng.; 1 eng. sup.; 12 part def. - Total des entrées: 660 €

Eng. Sup.: *Cosmopolitaine*

Certif. vétérinaire: *Baffi (GB)*

7 long ½, ½ long, 1 long, courte encolure, 1 long ¼, ½ long, courte encolure, 2 long ½, ¼ long.

6500€ - 2600€ - 1950€ - 1300€ - 650€

Primes aux propriétaires:

2925€ *Trade Honor*.

1170€ *Chai D'Oeuvre*.

877€ *La Marazuela*.

585€ *Berine De Diane*.

292€ *DumontelDesaigles*.

Primes aux éleveurs:

1225€ *Haras De La Barelere*.

490€ *Marc Fabre, Patrick Dufreche, M^{me} Carole Dufreche*.

367€ *Haras Garmar*.

245€ *Bernard Henseler-Campana*.

122€ *M^{me} Helene Mathiot*.

Temps total: 2'4"0"

Le jockey Vaclav JANACEK étant malade, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre TRADE HONOR par le jockey Guillaume GUEDJ-GAY au poids de 57.5 kg.

Les Commissaires ont autorisé le hongre RIVOLI et la pouliche RISUENA à être munies d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentées au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le poulailler DUMONTEILDESAIGLES a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

DEAUVILLE

0003024 vendredi 24 janvier 2025

Terrain STANDARD

Commissaires de courses : Christine du BREIL - Gérald HOVELACQUE - Thierry ADENOT

182 ⁴⁵ **PRIX DU SAP-ANDRE** 3400 m
(PSF)
(Handicap)
(Classe 3)

23 000 € (11500, 4370, 3220, 1840, 920, 690, 460)

Pour tous chevaux de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

Parcours n° Z8: Plat, Dist. 3 400 m env.

Référence: +27.

12 ² **Huchenane**, h, b, 4 ans, par Magician IRE et Second Life [High Yield (USA)], 55^{1/2} k, ♀, O. Le Quere (H. Lebouc), C. Lotouco (s) - (n° corde 6)

Nasdaq, m, b, 4 ans, par Ivawood IRE et Petite Alice [Rip Van Winkle (IRE)], 62 k (60^{1/2} k), ♂, V. Wenner (M^{me} M. Eon), M^{me} Y. Vollmer - (n° corde 1)

124	Strangelove IRE , h, b, 4 ans, par Galileo IRE et Daldiyina [Dansili (GB)], 51 ^{1/2} k, O. Chiteoui (<i>B. Marie</i>), E. Lyon - (n° corde 4)	3	77 ² Markswoman , f, 5 ans, 54 ^{1/2} k (52 k), J. Leroy (<i>Mme S. Tison</i>), J. Leroy - (n° corde 5)	9
	I Love Chacha , m, n, 4 ans, par Night Wish GER et Landa Vision [Lando (GER)], 63 k, \otimes , C. Ecomard (<i>F. Veron</i>), A. Couetil (s) - (n° corde 9)	4	Wakai Go CZE , h, 7 ans, 56 k, \flat , T. Janda (<i>C. Lecoeuvre</i>), V. Luka - (n° corde 7)	10
12 ⁵	Dayal , h, b, 4 ans, par Dabirsim et Chantilly Royal (Siyouni), 56 k, $\otimes\flat$, S&L. Rima (<i>T. Piccone</i>), Br. Beaunez - (n° corde 7)	5	22 ⁴ Boken , h, 8 ans, 57 k, Mme M. Deruvez (<i>B. Marie</i>), Mme S. Vermeersch - (n° corde 15)	-
62 ⁵	L'Initie (IRE) , h, b, 4 ans, par Almanzor et L'Etoile [Dr Fong (USA)], 53 k, $\otimes\flat$, JPH Racing (<i>A. Madamet</i>), Jul. Philippon - (n° corde 8)	6	130 Twin Boy , h, 7 ans, 59 k (57 ^{1/2} k), $\otimes\flat$, Ch. Plisson (s) (<i>Mme D. Santiago</i>), Ch. Plisson (s) - (n° corde 6)	-
44	Nicastro , m, b, 4 ans, par Al Wukair IRE et Almaha [Galileo (IRE)], 58 k, $\flat\flat$, A. Glaziou (<i>S. Planque</i>), S. Gouyette (s) - (n° corde 3)	7	22 Orange Vif , h, 6 ans, 59 k, \flat , Mme C. Barande Barbe (<i>R. Thomas</i>), Mme C. Barande Barbe - (n° corde 3)	-
	Natural Light , h, 4 ans, 58 ^{1/2} k (57 ^{1/2} k), $\Delta\flat$, Mme RG. Ehrnrooth (<i>P. Remoue</i>), A. Fouassier - (n° corde 10)	8	22 Tremblant GB , h, 5 ans, 56 k, $\Delta\flat$, G. Barbarin (<i>T. Bachelot</i>), S. Cerulis - (n° corde 1)	-
12 ⁷	El Tigre , h, 4 ans, 57 ^{1/2} k, \flat , Haras de Ulia SL (<i>R. Thomas</i>), C. & Y. Lerner (s) - (n° corde 2)	9	22 ³ Mercurissime , h, 5 ans, 59 k, \flat , Mme MF. Bertella (<i>S. Pasquier</i>), S. Nigge (s) - (n° corde 2)	-
80	Angelic Chorus (IRE) , f, 4 ans, 53 k, C. Butler (<i>E. Hardouin</i>), Mme AS. Crombez - (n° corde 5)	10	15 partants; 31 eng.; 1 eng. sup.; 15 part def. - Total des entrées: 1240 €	
10 partants; 13 eng.; 10 part def. - Total des entrées: 611 €			Eng. Sup.: <i>Red Nude Rouge (GB)</i>	
courte encolure, 2 long, $\frac{3}{4}$ long, courte tête, 1 long $\frac{1}{2}$, 1 long $\frac{1}{2}$, 2 long, 1 long, 5 long.			tête, nez, 2 long, courte encolure, 1 long, tête, encolure, $\frac{1}{2}$ long, 1 long $\frac{3}{4}$.	
11500 € - 4370 € - 3220 € - 1840 € - 920 € - 690 € - 460 €			8000 € - 3200 € - 2400 € - 1600 € - 800 €	
Primes aux propriétaires:			Primes aux propriétaires:	
5175 € <i>Huchenane</i> .			3600 € <i>Saxon Village IRE</i> , prime non attribuée.	
1966 € <i>Nasdaq</i> .			1440 € <i>Bougainvillier</i> .	
1449 € <i>Strangelove IRE</i> , prime non attribuée.			1080 € <i>Celtic Aryaan</i> .	
828 € <i>I Love Chacha</i> .			720 € <i>Noce D'Or</i> .	
414 € <i>Dayal</i> .			360 € <i>Regalien</i> .	
310 € <i>L'initie (IRE)</i> .			Primes aux éleveurs:	
207 € <i>Nicastro</i> .			680 € <i>Godolphin</i> , prime non attribuée.	
Primes aux éleveurs:			603 € <i>Mme Geneviève Neveux</i> .	
2167 € <i>Olivier Le Quere</i> .			452 € <i>Mme Maeve Amira Hamilton Al Aidarous</i> .	
823 € <i>Hugues Rousseau</i> .			301 € <i>Mme Jean-Louis Giral</i> .	
346 € <i>Romain Camus Denais</i> .			150 € <i>Christophe Jouandou</i> .	
273 € <i>White Birch Farm</i> , prime non attribuée.			Temps total: 1'28"18"	
173 € <i>Genets Srl</i> , Botti (s).			La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0,5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.	
86 € <i>Al Shaqab Racing</i> .			Les Commissaires ont autorisé le hongre CELTIC ARYAN à courir ferré des postérieurs, contrairement à ce qui était déclaré au programme et conformément à l'article 138 du Code des Courses au Galop.	
85 € <i>Petra Bloodstock Agency Ltd</i> .			Les Commissaires ont autorisé le hongre NOCE D'OR et la jument RED NUDE ROUGE (GB) à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.	
Temps total: 3'47"61"			Le jockey Tony PICCONE a déclaré que le hongre ICE CLIMBER GB, arrivé non placé (à la cote de 4.8/1), n'avait pu accélérer efficacement.	
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0,5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.			Le jockey Stéphane PASQUIER a déclaré que le hongre MERCURISSIME, arrivé non placé (à la cote de 9.8/1), n'avait pas eu de ressources.	
A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Hugo LEBOUC, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1 ^{re} infraction - 5 sollicitations).			Le jockey Ronan THOMAS a déclaré que le hongre ORANGE VIF, arrivé non placé (à la cote de 25/1), n'avait pas eu de ressources.	
Les hongres HUCHENANE et STRANGELOVE IRE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Benjamin MARIE au sujet du comportement du hongre BOKÉN, arrivé non placé (à la cote de 25/1).	
183 ⁴⁷ PRIX DU VAUDREUIL (Classe 4)		1500 m (PSF)	L'intéressé a déclaré que ledit hongre avait un mauvais numéro à la corde (15 sur 15) et qu'il l'avait monté à l'arrière du peloton, qu'ensuite il n'avait pu accélérer et qu'il avait suspecté qu'il ait un problème physique.	
16000 € (8000, 3200, 2400, 1600, 800)			Les Commissaires ont pris acte de ces explications et ont demandé au vétérinaire de service d'examiner le dit hongre, qui n'a rien constaté.	
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus ayant une valeur inférieure ou égale à 30 k. Poids: 56 kg . Les chevaux ayant depuis le 24 juillet 2024 inclus reçu une allocation de 3.500 porteront 1 kg; une allocation de 6.000 ou plusieurs allocations de 3.500, 2 kg; une allocation de 8.000 ou plusieurs allocations de 6.000, 3 kg.			Les Commissaires, après avoir entendu en leurs explications le jockey Axel BARON ont sanctionné ce dernier par une amende de 100 euros, son jockey s'étant présenté à la pesée après la course, à un poids supérieur de plus de +800 grammes (+1 kg)) au poids résultant des conditions de la course et de l'application des surcharges et/ou des remises de poids.	
Parcours n° Z1: Plat, Dist. 1 500 m env.			Le hongre SAXON VILLAGE IRE et le cheval REGALIEN ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	
22 Saxon Village IRE , h, b, 6 ans, par Exceed And Excel AUS et Windsor County USA (Elusive Quality USA), 59 k, A. Dimitropoulos (<i>F. Veron</i>), M. Rulec (s) - (n° corde 9)	1			
77 Bougainvillier , h, b, 6 ans, par Myboycharlie IRE et Mimosa [Halling (USA)], 59 k, \flat , B. Chamel (<i>R. Mangione</i>), J. da Silva - (n° corde 12)	2			
Celtic Aryaan , h, b, 5 ans, par Pedro The Great USA et Terramix (IRE) (Galileo IRE), 56 k, Δ , A. Al Aidarous (<i>A. Baron</i>), A. Baron - (n° corde 14)	3			
68 ⁷ Noce D'Or , h, b, 6 ans, par Al Wukair IRE et Fedora (Kendor), 56 k, \flat , Mme M. Bourgeais (<i>H. Lebouc</i>), Mme M. Bourgeais - (n° corde 13)	4			
67 ¹ Regalien , m, b, 6 ans, par Goken et Strands Of Silk IRE (Kodiac GB), 59 k (57 ^{1/2} k), Ch. Plisson (s) (<i>Mme M. Eon</i>), Ch. Plisson (s) - (n° corde 10)	5			
22 ² On Lockdown , h, 6 ans, 57 k (55 ^{1/2} k), \otimes , R. Hamon (<i>Mme M. Velon</i>), G. Pannier - (n° corde 4)	6			
117 ³ Red Nude Rouge (GB) , f, 7 ans, 54 ^{1/2} k, Ecurie Cama (<i>H. Journiac</i>), T. Speicher - (n° corde 11)	7			
23 ⁴ Ice Climber GB , h, 5 ans, 56 k, JV. Toux (<i>T. Piccone</i>), JV. Toux - (n° corde 8)	8			
184 ⁴⁶ PRIX DE LA POINTE DU SIEGE (À réclamer) (Classe 3)		1300 m (PSF)		
19000 € (9500, 3800, 2850, 1900, 950)				
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus mis à réclamer pour 10.000, 14.000, 18.000 ou 22.000. Poids: 54,5 kg . Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1,5 kg; pour 18.000, 3 kg; pour 22.000, 4,5 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 24 août 2024 inclus reçu une allocation de 8.500 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 8.500 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg.				

Parcours n° ZO: Plat, Dist. 1 300 m env.

68	City Of Hope , m, b, 5 ans, par Elusive City USA et Bahama'S Hope GB (Henrythenavigator USA), 56 k, ♀, (14 000), G. Gruson (<i>M. Guyon</i>), N. Caulery - (n° corde 9)	1
18	The Cat'S , h, gr, 4 ans, par Morandi et Cat'S Pearl [Enrique (GB)], 54½ k, (10 000), Y. Lenoir (<i>H. Journiac</i>), Y. Barberot (s) - (n° corde 5)	2
70	Mctenett IRE , m, b, 4 ans, par Starspangledbanner AUS et Carpe Diem Lady IRE (Acclamation GB), 61 k (58½ k), ♀, (22 000), M. Assed (<i>M. Favriaux</i>), E. Lyon - (n° corde 8)	3
24 4	Zeplaceotide , f, b, 4 ans, par Iffraaj GB et Zendia GB (New Approach IRE), 53 k, ♀, (10 000), JE. Dubois (<i>A. Crastus</i>), Fr. Monfort (s) - (n° corde 7)	4
24 5	Welch Fusilier IRE , h, al, 5 ans, par Starspangledbanner AUS et Elphin GB (Frankel GB), 58 k, ♀, (14 000), S. Jeddari (<i>B. Marie</i>), S. Jeddari - (n° corde 14)	5
	Kaboom CZE , f, 4 ans, 56 k, (18 000), Westminster Race Horses SP Zoo (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 12)	6
	Le Rapide GER , h, 4 ans, 57½ k (56 k), ♂, (18 000), Stall OTW (<i>Mme P. Cheyer</i>), Mme K. Gernreich - (n° corde 13)	7
	Commeaux (GB) , h, 4 ans, 59 k, ♀, (22 000), G. Augustin-Normand (<i>R. Mangione</i>), S. Nigge (s) - (n° corde 1)	8
	Camiro GER , h, 7 ans, 57½ k, (18 000), HIC Racing (<i>J. Moutard</i>), Mme F. Jacobs - (n° corde 11)	9
	Sassy Rascal IRE , f, 6 ans, 57½ k (56 k), (22 000), Stall Walzertraum (<i>Mme D. Santiago</i>), Mme E. Mader - (n° corde 6)	10
	Califano , h, 6 ans, 54½ k (52 k), ♀, (10 000), Ecurie Ch-A Mary (<i>P. Remoue</i>), A. Fouassier - (n° corde 4)	-
	Rosette GB , f, 5 ans, 61½ k, ♂, (22 000), Ecurie Darry (<i>C. Santangelo</i>), Mme F. Jacobs - (n° corde 10)	-
	Thekingofmyheart IRE , h, 4 ans, 59 k (56½ k), ♂, (22 000), A. Ozdemir (<i>I. Koyuncu</i>), Mar. Hofer - (n° corde 3)	-

13 partants; 21 eng.; 1 eng. sup.; 15 part def. - Total des entrées: 1406 €

Sans motif: *Brilliant Blue IRE, Parisian Leah*

2 long ½, 1 long ¼, tête, 1 long ¼, nez, encolure, tête, tête, 1 long ½.

9 500€ - 3 800€ - 2 850€ - 1 900€ - 950€

Primes aux propriétaires:

4275 € *City Of Hope*.1710 € *The Cat'S*.1282 € *Mctenett IRE*, prime non attribuée.855 € *Zeplaceotide*.427 € *Welch Fusilier IRE*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs:

1790 € Mme Christine Guibert.

716 € Xavier Richard.

242 € Bec Bloodstock, prime non attribuée.

234 € Ecurie Des Monnaies, Ecurie Billon, Clement Tropres.

80 € Kilcarn Stud, prime non attribuée.

Temps total: 1'17"94"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

La pouliche PARISIAN LEAH a été déclaré non partante sur l'hippodrome par son entraîneur.

Les Commissaires ont autorisé le cheval CITY OF HOPE et la pouliche KABOOM CZE à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le cheval CITY OF HOPE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

185 49	PRIX DE L'HOTEL ATLANTIQUE (Handicap divisé) (Classe 3)	1900 m (PSF)
Troisième épreuve		

22000 € (11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440)Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Dans cette épreuve, conformément aux Conditions Générales, les 4 ans bénéficieront d'un avantage d'une livre.**

Parcours n° Z4: Plat, Dist. 1 900 m env.

Références: 0ans, +29 ; 1ans et +, +29,5.

43 4	Zilrak , h, b, 5 ans, par Zarak et Zillionne Beauty [Ocean Of Wisdom (USA)], 59½ k, ♀, Har. Haras De Couely (<i>A. Crastus</i>), Butei & Beaunez (s) - (n° corde 4)	1
	Monbe , f, b,f, 4 ans, par Le Havre (IRE) et Treasure [Anabaa (USA)], 60 k, A. Odriozola Arzallus (<i>C. Soumillon</i>), Mme V. Head - (n° corde 12)	2
	Go Love , h, al, 6 ans, par Goken et Love Knot IRE (Lomitas GB), 59 k (57½ k), Mme E. Drouet (<i>Mme P. Cheyer</i>), Y. Fouin (s) - (n° corde 8)	3
83 7	Ahatis IRE , h, al, 7 ans, par Red Jazz USA et Zelos Dream RE (Redback GB), 57 k, ♀, C. Theodorakis (<i>E. Hardouin</i>), S. Jesus - (n° corde 13)	4
	Lake Naivasha IRE , f, b, 6 ans, par Almanzor et Nomadic FR (Duke Of Marmalade IRE), 57½ k (56 k), ♀, D. Limousy (<i>Mme A. Molins</i>), D. Limousy - (n° corde 14)	5
	Great Charlie , h, b,f, 7 ans, par Myboycharlie IRE et Great Dora [Great Journey (JPN)], 57½ k, ♀, J. Bourgeais (<i>P. Remoue</i>), J. Bourgeais - (n° corde 11)	6
19 2	Lhommaize , h, b, 5 ans, par Dabirsim et Libbard GB (Galilee IRE), 57½ k, Mme S. Akrin (<i>T. Bachelot</i>), S. Cerulis - (n° corde 15)	7
	Magic Tunis , h, 5 ans, 59½ k (58 k), Ecurie Bertrand Milliere (<i>Mme M. Velon</i>), JP. Gauvin (s) - (n° corde 3)	8
83 1	Antrim , m, 7 ans, 59½ k, ♀, Stall Super Schillau (<i>B. Marie</i>), S. Schleppi - (n° corde 1)	9
22	Inkiostro , f, 5 ans, 57½ k, ♀, LA. Morari (<i>R. Mangione</i>), M. Guarneri - (n° corde 7)	10
	Empress Star , f, 4 ans, 59 k, ♂, Ecurie Victoria Dreams (<i>C. Lecoeuvre</i>), JPh. Dubois - (n° corde 9)	-
	Chubasco , h, 8 ans, 58½ k, ♀, G. Barbarin (<i>H. Lebouc</i>), C. Lotoux (s) - (n° corde 16)	-
83 2	Fitzcarraldo , h, 8 ans, 59½ k, ♂, R. Blase (<i>M. Guyon</i>), S. Schleppi - (n° corde 10)	-
	Steelhammer , h, 6 ans, 56½ k, ♂, Stall Lahn-Sieg (<i>A. Madamet</i>), H. Blume - (n° corde 2)	-
	La Javanaise , f, 8 ans, 60 k, ♂, D. Dumoulin (<i>H. Boutin</i>), J. Leroy - (n° corde 6)	-

15 partants; 15 eng.; 1 eng. sup.; 16 part def. - Total des entrées: 990 €

11 000€ - 4 180€ - 3 080€ - 1 760€ - 880€ - 660€ - 440€

Primes aux propriétaires:

4950 € *Zilrak*.1881 € *Monbe*.1386 € *Go Love*.792 € *Ahatis IRE*, prime non attribuée.396 € *Lake Naivasha IRE*, prime non attribuée.297 € *Great Charlie*.198 € *Lhommaize*.

Primes aux éleveurs:

2073 € *Elmina*, Mme Melanie Mullier, Matheo Beaunez.787 € *Haras Du Quesnay*.580 € *Yannick Fouin*.149 € *Mme S. O'Donnell*, prime non attribuée.124 € *Mme Jean-Louis Giral*.82 € *Haras De Saint Julien*.74 € *Suc. S. Niarchos*, prime non attribuée.

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé:

- le hongre INKIOSTRO et la jument STEELHAMMER à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

- le hongre MAGIC TUNIS, à être présenté en dernier au public, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

La jument TWILIGHT étant boîteuse derrière les stalles de départ, a été déclarée non partante par le vétérinaire de service

Le jockey Maxime GUYON a déclaré que le hongre FITZCARRALDO, arrivé non placé (à la cote de 9.4/1), était battu dès le dernier tournoi.

Les hongres ZILRAK et TWILIGHT ainsi que la jument LAKE NAIVASHA IRE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

186 10049	PRIX DU TRIDENT (Handicap divisé) (Classe 4)	1900 m (PSF)
Quatrième épreuve		

18000 € (9 000, 3 420, 2 520, 1 440, 720, 540, 360)Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.**Dans cette épreuve, conformément aux Conditions Générales, les 4 ans bénéficieront d'un avantage d'une livre.**

Parcours n° Z4: Plat, Dist. 1 900 m env.

Références: 0ans, +33 ; 1ans et +, +33,5.

	L'Hippocampe , h, gr, 6 ans, par Gengis et Chipina [Priolo (USA)], 57 k (55 ^{1/2} k), ⊗, M ^{me} C. Stephenson (<i>L. Nomis</i>), G. Doleuze - (n° corde 2)	1
82	7 Pego , h, b, 5 ans, par Attendu et Linnea Li [Motivator (GB)], 58 k, ♀, Stall Allegra (<i>L. Boisseau</i>), M. Weber - (n° corde 8)	2
83	6 Naughty Monty GB , h, b, 5 ans, par Churchill IRE et Stage Queen IRE (Oasis Dream GB), 58 ^{1/2} k, ⊗, C. Theodorakis (<i>R. Mangione</i>), S. Jesus - (n° corde 15)	3
82	Zoubareva , f, b, 5 ans, par Zanzibari USA et Miss Annie [Dubawi (IRE)], 54 ^{1/2} k, M. Andriantsoa Ratsimihah (<i>H. Lebouc</i>), M. Andriantsoa Ratsimihah - (n° corde 6)	4
	Cold Play , h, b, 8 ans, par Wootton Bassett GB et Freezing USA [Bering (GB)], 58 k, Ecuries de La Roussiere SARL (<i>T. Piccone</i>), JV. Toux - (n° corde 14)	5
83	Saint Fiacre , h, b, 7 ans, par Cockney Rebel IRE et Delora GER (Lavirco GER), 60 k, Albert Reiss/ Mme Rieke Weber (<i>A. Madamet</i>), M. Weber - (n° corde 7)	6
83	Symbol , h, b, 5 ans, par Sea The Moon GER et Sextine (GB) (Dunkerque), 58 k, Δ, PM. Charier (<i>C. Lecoeuvre</i>), L&M. Viel (s) - (n° corde 13)	7
	Princedeschamps , h, 7 ans, 54 ^{1/2} k, ♀, M ^{me} C. Auvray (<i>B. Marie</i>), M ^{me} C. Auvray - (n° corde 1)	8
	Daysaniya , f, 5 ans, 58 ^{1/2} k, D. Anquetil (<i>T. Bachelot</i>), E. Lecoiffier - (n° corde 5)	9
66	Galilee Dream , f, 5 ans, 59 k, Δ, G. Paul (<i>A. Baron</i>), A. Baron - (n° corde 11)	10
	Madras IRE , f, 6 ans, 56 ^{1/2} k, C. Blin (<i>P. Remoue</i>), C. Blin - (n° corde 9)	-
82	Clicclic Panpanpan , f, 5 ans, 57 k (54 ^{1/2} k), Δ, M ^{me} A. Castee (<i>A. Bonnefoy</i>), D. Artu (s) - (n° corde 12)	-
	Ketamine Baily , f, 5 ans, 59 k (57 ^{1/2} k), ⊗, M ^{me} C. Denglos (<i>M. Velon</i>), M ^{me} AS. Crombez - (n° corde 3)	-
45	6 Time To Parley GB , f, 6 ans, 58 k (54 ^{1/2} k), ♀, SCEA de Folleville (<i>M^{me} L. Gaubert</i>), E. Lecoiffier - (n° corde 4)	-
48	3 In Paradise , f, 7 ans, 58 k, ♀, J. Plumas (<i>S. Planque</i>), J. Planque (s) - (n° corde 10)	-
	Koulikoff , h, 5 ans, 57 ^{1/2} k (55 k), ♀, M. Ohanessian (<i>M^{me} C. Lecuyer</i>), S. Gouyette (s) - (n° corde 16)	-

16 partants ; 16 eng. ; 16 part def. - Total des entrées: 633 €
 ½ long, courte tête, ½ long, 1 long ¼, courte tête, encolure, courte
 encolure, tête, 3 long.

9 000€ - 3 420€ - 2 520€ - 1 440€ - 720€ - 540€ - 360€

Primes aux propriétaires:

4050€ *L'Hippocampe*.

1539€ *Pego*.

1134€ *Naughty Monty Gb*, prime non attribuée.

648€ *Zoubareva*.

324€ *Cold Play*.

243€ *Saint Fiacre*.

162€ *Symbol*.

Primes aux éleveurs:

1696€ Patrick Dufreche, M^{me} Carole Dufreche.

644€ Samuel Elsener.

271€ Haras Des Sablonnets, Serge Duchene.

214€ Lady Bamford, prime non attribuée.

135€ Ecurie De Castillon, Sas I. E. I., Chauvigny Global Equine Sasu, Emmanuel Boutin.

101€ M^{me} Evelyne Demelt, Jean-Paul Lupfer, Henry Roussignol.

44€ Haras Du Quesnay.

Temps total: 2'1"82"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé, le hongre SAINT FIACRE à être muni d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ et à être accompagné en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Le jockey Théo BACHELOT a déclaré que la performance de la jument DAYSANIYA, arrivée non placée (à la cote de 4.3/1), était décevante et qu'elle n'avait jamais pu accélérer.

Les hongres L'HIPPOCAMPE et PEGO ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

PRIX DE LA GARE TRANSATLANTIQUE		1900 m (PSF)
(Handicap divisé)		
(Classe 3)		

Deuxième épreuve

27000 € (13500, 5130, 3780, 2160, 1080, 810, 540)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Dans cette épreuve, conformément aux Conditions Générales, les **4 ans bénéficièrent d'un avantage d'une livre**.

Parcours n° Z4: Plat, Dist. 1 900 m env.

Références: 0ans, +25 ; 1ans et +, +25,5.

63 2 I'M A Believer , h, b, 5 ans, par Seabiac USA et Winds Up USA (Street Sense USA), 60 k, ♀, A. Gilibert (<i>T. Piccone</i>), F. Chapet (s) - (n° corde 5)	1
--	---

63 3 Havana Six , f, gr, 6 ans, par Dream Ahead USA et Hesione (IRE) (Aussie Rules USA), 57 ^{1/2} k, ♀, M. Motschmann (<i>J. Moutard</i>), G. Mosse (s) - (n° corde 7)	2
--	---

Seigneur USA , h, b, 6 ans, par Flintshire GB et Silva [Anabaa (USA)], 58 k, Δ, Ecurie High Heels Racing (<i>D. Provost</i>), M ^{me} V. Head - (n° corde 13)	3
--	---

Prewitt (IRE) , h, b, 5 ans, par Pedro The Great USA et Lilas D'Or (IRE) (Camelot GB), 59 ^{1/2} k, Leram S.R.O. (<i>C. Lecoeuvre</i>), V. Luká - (n° corde 9)	4
---	---

Chance (GB) , h, al, 9 ans, par Lope De Vega IRE et Harem Lady [Teofilo (IRE)], 58 ^{1/2} k, ♀, Sage Stud (<i>A. Madamet</i>), M. Geisler - (n° corde 11)	5
--	---

43 6 Bursard (GB) , h, b, 5 ans, par Pivotal GB et Blow My Mind (GB) (Holy Roman Emperor IRE), 56 k, ♀, AS. & D. Allard (s) (<i>A. Baron</i>), AS. & D. Allard (s) - (n° corde 15)	6
---	---

Hartwood Man , h, b,f, 6 ans, par Elusive City USA et Sargasses [Kingsalsa (USA)], 56 k, ♀, M. Hovelacque (<i>M. Guyon</i>), M ^{me} V. Dissaux - (n° corde 14)	7
--	---

43 1 Brave Shiina , h, 8 ans, 59 ^{1/2} k, ♀, M ^{me} Y. Vollmer (<i>L. Boisseau</i>), M ^{me} Y. Vollmer - (n° corde 10)	8
--	---

9 Siete Misterios (IRE) , h, 6 ans, 58 k (56 ^{1/2} k), A. Glaziou (<i>M^{me} L. Bails</i>), S. Gouyette (s) - (n° corde 8)	9
--	---

77 Moutarde , h, 6 ans, 58 ^{1/2} k, Δ, DH. Dubois (<i>S. Pasquier</i>), D. Windrif - (n° corde 6)	10
---	----

On Y Va IRE , m, 8 ans, 57 k, ⊗, D. Dumoulin (<i>H. Boutil</i>), J. Leroy - (n° corde 1)	-
---	---

Balakovna , f, 5 ans, 57 k, Δ, JL. Guillerm (<i>H. Lebouc</i>), C. Lotoux (s) - (n° corde 4)	-
---	---

Sakura Glitters , f, 5 ans, 59 k, SCEA Ecurie Bader (<i>R. Mangione</i>), P. Decouz (s) - (n° corde 2)	-
---	---

Hollyhock , h, 6 ans, 57 ^{1/2} k (56 k), ♀, M. Nigge (s) (<i>M^{me} M. Velon</i>), M. Nigge (s) - (n° corde 12)	-
---	---

Letty'S Marvel , h, 10 ans, 57 k, ♀, G. Barbarin (<i>T. Bachelot</i>), S. Cerulis - (n° corde 3)	-
---	---

Ker Welen , h, 7 ans, 58 ^{1/2} k (57 k), ♀, F. Perez Gonzalez (<i>M^{me} M. Eon</i>), N. Leenders - (n° corde 16)	-
---	---

16 partants; 16 eng.; 16 part def. - Total des entrées: 950 €
 courte encolure, 4 long ½, 1 long ¾, 1 long ½, tête, tête, 1 long ¾,
 courte encolure, ¾ long.

13 500€ - 5 130€ - 3 780€ - 2 160€ - 1 080€ - 810€ - 540€

Primes aux propriétaires:

6 075€ *I'M A Believer*.

2 308€ *Havana Six*.

1 701€ *Seigneur Usa*, prime non attribuée.

972€ *Prewitt (Ire)*.

486€ *Chance (Gb)*.

364€ *Bursard (Gb)*.

243€ *Hartwood Man*.

Primes aux éleveurs:

2 544€ *M^{me} Debra Hooper*.

966€ *Michael Motschmann*.

321€ *Brookdale Thoroughbred*, prime non attribuée.

266€ *Haras De L'Hirondelle*.

133€ *Haras D'Etreham*, *Eric De Chambure*.

101€ *M^{me} Ines Hovelacque*, *Dominique Guindon*, *Benjamin Hovelacque*.

99€ *Earl Haras De Cisal*, *M^{me} Christina Von Leithner*.

Temps total: 1'56"65"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé:

- le hongre HARTWOOD MAN à être muni d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

-Le hongre HOLLYHOCK à faire un seul tour du rond et à être monté en piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

- la jument BALAKOVNA à être accompagnée en main au départ non montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

A l'issue de la course, suite à un mouvement survenu dans le tournant, les Commissaires ont entendu en leurs explications les jockeys Stéphane PASQUIER (MOUTARDE), arrivé non placé et Rosario MANGIONE (SAKURA GLITTERS), arrivé non placé.

Après audition desdits jockeys et examen du film de contrôle, il résulte que le hongre SAKURA GLITTERS avait commis un mouvement incontrôlable vers l'extérieur et avait contrarié le hongre MOUTARDE.

Aucune sanction n'a été prise à l'encontre du jockey Rosario MANGIONE, le hongre SAKURA GLITTERS ayant fait preuve de caractère et ledit jockey ayant fait tout son possible pour corriger sa trajectoire.

Les hongres I'M BELIEVER et PREWITT (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

188	44	PRIX DE PEGASUS BRIDGE	1900 m
		(Handicap)	(PSF)

25000 € (12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +23.

Parcours n° Z4 : Plat, Dist. 1 900 m env.

Référence : +23.

Scent Of A Woman IRE , f, b, 3 ans, par Sottsass et Albisola IRE [Montjeu (IRE)], 59 k, p, Lady Sheila Stable LLC (<i>M. Guyon</i>), C. Ferland (s) - (n° corde 8)	1
Duchesse De Morny , f, b, 3 ans, par Mehmas IRE et Lady Of The Waves (Siyouni), 57 k, p, Ecurie C. Marzocco (<i>S. Planque</i>), F. Chappet (s) - (n° corde 1)	2
30 2 Fight To Fly , h, b, 3 ans, par Fighting Irish IRE et Fedora GER (Lando GER), 53 k, p, Ecurie Michel Doineau (<i>F. Veron</i>), Fr. Monfort (s) - (n° corde 4)	3
Mino Galeste , m, b, 3 ans, par Birchwood IRE et Piquetera (GB) (Oratorio IRE), 53 k, Mme E. Poitevin (<i>A. Madame</i>), H. Ghabri - (n° corde 6)	4
14 3 Marie De Prusse (IRE) , f, b, 3 ans, par Al Wukair IRE et Brezena (IRE) (Lawman), 52 k, p, Mme M. Vidal (<i>B. Marie</i>), Rob. Collet (s) - (n° corde 7)	5
14 Romaniser , h, al, 3 ans, par Romanised IRE et Sula'S Charm (<i>Makfi</i> (GB)), 54 ^{1/2} k (53 k), J. Uzel (<i>Mme M. Eon</i>), G. Fourrier - (n° corde 5)	6
14 4 Meyudine'K , f, gr, 3 ans, par Kendargent et Elision IRE (Samum GER), 57 k, D. Cole (<i>H. Journiac</i>), T. Speicher - (n° corde 3)	7
Calla Fonda (GB) , f, 3 ans, 57 k, Leram S.R.O. (<i>C. Lecoeuvre</i>), V. Luka - (n° corde 9)	8
Leona Regina , f, 3 ans, 54 k (52 ^{1/2} k), p, R. Bourdel (<i>Mme L. Bails</i>), S. Gouyette (s) - (n° corde 2)	9
Perfect Picture , m, 3 ans, 51 ^{1/2} k (50 k), p, Guy Pariente Holding (<i>Mme M. Michel</i>), N. Caullery - (n° corde 10)	10

10 partants ; 18 eng. ; 1 eng. sup. ; 10 part def. - Total des entrées : 1150 €

Eng. Sup. : *Scent Of A Woman IRE*

courte encolure, tête, tête, 1 long ¼, 1 long ½, courte encolure, 2 long, ½ long, 3 long ½.

12500€ - 4750€ - 3500€ - 2000€ - 1000€ - 750€ - 500€

Primes aux propriétaires :

9 375 € *Scent Of A Woman IRE*, prime non attribuée.

3 562 € *Duchesse De Morny*.

2 625 € *Fight To Fly*.

1 500 € *Mino Galeste*.

750 € *Marie De Prusse (IRE)*.

562 € *Romaniser*.

375 € *Meyudine'K*.

Primes aux éleveurs :

1 062 € Lynch-Bages Ltd, Camas Park Stud, prime non attribuée.

796 € European Bloodstock Management.

706 € La Motteraye Sc, Gerard L. Ferron.

455 € Mme Evelyne Poitevin.

227 € Al Shaqab Racing.

170 € Mme Angélique Choupeault, Sébastien Hebert, Mathieu Lamier, Alexandre Chevalier

113 € De Kerbione, Yeguada Kantauri.

Temps total : 2'1"27"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

La pouliche SCENT OF A WOMAN IRE et le poulain MINO GALESTE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

189	42	PRIX DE CHERBOURG	1900 m
		(Handicap divisé)	(PSF)
		(Classe 2)	

Première épreuve

53 000 € (26 500, 10 070, 7 420, 4 240, 2 120, 1 590, 1 060)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Dans cette épreuve, conformément aux Conditions Générales, les 4 ans bénéficieront d'un avantage d'une ligne.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° Z4 : Plat, Dist. 1 900 m env.

Références : 0ans, +18,5 ; 1ans et +, +19.

Zvaroshka (IRE) , f, b, 5 ans, par Camelot GB et Dachenka (GB) (Dansili GB), 57 ^{1/2} k, A. Jathiere (<i>C. Soumillon</i>), S. Wattel (s) - (n° corde 16)	1
---	----------

105	Havoc , m, al, 7 ans, par Footstepsinthesand GB et Chasing Stars GB (Observatory USA), 58 ^{1/2} k, p, C. Foeller (<i>E. Hardouin</i>), M. Rulec (s) - (n° corde 6)	2
------------	--	----------

70	7	Gaillard , h, al, 5 ans, par Recoletos et Giralda [<i>Nathaniel (IRE)</i>], 57 k, Δ, J. Vautrin (<i>A. Baron</i>), A. Baron - (n° corde 14)	3
-----------	----------	--	----------

Nepalais , h, b, 7 ans, par The Gurkha IRE et Daltiana [Selkirk (USA)], 54 k, p, A. Gilibert (<i>Mme M. Michel</i>), F. Chappet (s) - (n° corde 15)	4
--	----------

Lerfal (IRE) , f, al, 4 ans, par Sea The Moon GER et What A Name IRE (Mr. Greeley USA), 55 k, Fal Stud SAS (<i>R. Thomas</i>), C. & Y. Lerner (s) - (n° corde 7)	5
---	----------

15	2	Love Is Gold , h, al, 5 ans, par Havana Gold IRE et Kazeera GB (Dubawi IRE), 58 ^{1/2} k, p, SARL Groupe KR (<i>H. Lebouc</i>), P. Menard - (n° corde 10)	6
-----------	----------	--	----------

15	3	Bauhinia Rhapsody GB , h, b, 5 ans, par Siyouni et Tai Hang Dragon IRE (Tamayuz GB), 61 ^{1/2} k, M. Auger (<i>S. Pasquier</i>), JV. Toux - (n° corde 4)	7
-----------	----------	---	----------

Big Zou GB , h, 4 ans, 59 k, A. Elliott (<i>A. Madamet</i>), L. Vanska (s) - (n° corde 8)	8
--	----------

Prince A Rio , h, 4 ans, 58 ^{1/2} k, EARL de La Belle Aumone (<i>A. Crastus</i>), S. Jesus - (n° corde 1)	9
---	----------

Terredeguerre , f, 5 ans, 54 ^{1/2} k, Cuadra Mediterraneo (<i>M. Guyon</i>), M. Delcher Sanchez - (n° corde 11)	10
---	-----------

Saint Etienne (GB) , h, 5 ans, 57 ^{1/2} k, p, G. Augustin-Normand (<i>H. Journiac</i>), Y. Barberot (s) - (n° corde 2)	-
--	----------

Seremini (GB) , h, 4 ans, 58 k, p, S.A. Aga Khan (<i>C. Lecoeuvre</i>), FH. Graffard (s) - (n° corde 5)	-
--	----------

51	2	The First Dance , f, 4 ans, 54 ^{1/2} k, Δ, CN. Wright (<i>T. Bachelot</i>), F. Chappet (s) - (n° corde 9)	-
-----------	----------	---	----------

15	4	Sky Power , h, 8 ans, 56 ^{1/2} k, p, Roy Racing Ltd (<i>Mme M. Eon</i>), G. Hernon (s) - (n° corde 12)	-
-----------	----------	--	----------

Dschingis Dream , m, 4 ans, 56 ^{1/2} k, P. Bourigault (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 3)	-
---	----------

15 partants ; 79 eng. ; 1 eng. sup. ; 16 part def. - Total des entrées : 2567 €

Sans motif : *Starzo Fal*

Chev. élim. : *Senepark*, *Wallem GB*, *Red Crazy*, *Coco Light*, *Stepaside Bell*, *Zygryd*, *Alpengeist (GB)*, *Lovely Miss*, *Fraiche*

Chev. retir. : *Moon Rider*

26 500€ - 10 070€ - 7 420€ - 4 240€ - 2 120€ - 1 590€ - 1 060€

Primes aux propriétaires :

11 925 € *Zvaroshka (IRE)*.

4 531 € *Havoc*.

3 339 € *Gaillard*.

1 908 € *Nepalais*.

954 € *Lerfal (IRE)*.

715 € *Love Is Gold*.

477 € *Bauhinia Rhapsody GB*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

3 266 € *Alain Jathiere*.

1 398 € *Haras Du Quesnay*.

1 241 € *Sarl Darpat France*.

522 € *Ecurie Des Charmes*.

261 € *Etablissement Blm*, *Nelson Bloodstock*.

195 € *Ecurie D'Authuit*.

90 € *Rockcliffe Stud*, prime non attribuée.

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé les hongres PRINCE A RIO et SKY POWER ainsi que la pouliche LERFAL (IRE) à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Hugo JOURNIAC a déclaré que le hongre SAINT ETIENNE, arrivé non placé (à la cote de 5.7/1), n'avait pas bénéficié d'un bon déroulement de course.

La jument ZVAROSHKHA (IRE), le cheval HAVOC, les hongres GAILLARD et NEPALAIS ainsi que la pouliche LERFAL (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

190	43	PRIX PRINCELINE	1500 m
(Classe 2)			(PSF)

28000 € (14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed ni depuis le 1^{er} juillet 2024 inclus deux Classe 2. **Poids : 57 kg**. Les chevaux ayant gagné une Classe 2 ou été classés 2^e ou 3^e d'une Listed porteront 2 kg. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1,5 kg; ceux n'ayant jamais couru, 2,5 kg.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Parcours n° Z1 : Plat, Dist. 1 600 m env.

Rosapenna , m, b, 3 ans, par Hello Youmzain FR et Obedient GB (Motivator GB), 57 k, ID. Hight (S. Pasquier), N. Clement (s) - (n° corde 4)	1
Send Wood , f, n.p, 3 ans, par Al Wukair IRE et Lady Wood [Vespone (IRE)], 55 ^{1/2} k, Δ, Ecurie R.E. (M ^{me} M. Eon), G. Fourrier - (n° corde 1)	2
Zawan , f, b, 3 ans, par Shalaah IRE et Cracker GB (Smart Strike CAN), 55 ^{1/2} k, A.B Racing (T. Bachelot), G. Hernon (s) - (n° corde 6)	3
Yaa Wale IRE , m, al, 3 ans, par Showcasing GB et Peggy McKay GB (Ifraaj GB), 57 k, þ, Cheik A. Al Maktoum (C. Soumillon), FH. Graffard (s) - (n° corde 5)	4
Chaissac , h, b, 3 ans, par Sottsass et Miss Alpha [Cape Cross (IRE)], 57 k, ⊗, L. Dassault (P. Bazire), Chr. Head (s) - (n° corde 8)	5
Beau Gars , m, b, 3 ans, par Hello Youmzain FR et Got Wind (GB) (Olympic Glory IRE), 57 k, M ^{me} S. O'Connell (M. Guyon), Y. Barberot (s) - (n° corde 7)	5
25 ⁴ Solas , f, 3 ans, 55 ^{1/2} k, þ, A. Yousfi (T. Piccone), E. Lyon - (n° corde 3)	7
Westminster Love , f, 3 ans, 57 ^{1/2} k, Westminster Race Horses SP Zoo (C. Lecoeuvre), V. Luka - (n° corde 2)	8

8 partants ; 14 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 761 €
2 long, 2 long ½, ¾ long, ¾ long, dead-heat, 1 long ¼, 3 long.
14 000€ - 5 600€ - 4 200€ - 2 800€ - 700€ - 700€

Primes aux propriétaires:

10 500 € <i>Rosapenna</i> .
4200 € <i>Send Wood</i> .
3150 € <i>Zawan</i> .
2100 € <i>Yaa Wale IRE</i> , prime non attribuée.
525 € <i>Chaissac</i> .
525 € <i>Beau Gars</i> .

Primes aux éleveurs :

3185 € Elevage Haras De Bourgeauville.
1274 € M ^{me} Amelie Martin, Sylvain Julien Martin.
955 € Mohamed Jasim Mohamed Almahmoud.
238 € Michael Phelan, prime non attribuée.
159 € Haras De Treli.
104 € Haras Des Capucines, P.A. Leonard, Christophe Leblond, Meridian International Sarl.

Temps total: 1'30"30"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0,5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le poulain ROSAPENNA et la pouliche ZAWAN ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

PAU

vendredi 24 janvier 2025

Terrain STANDARD

Commissaires de courses : Patrick SABAROTS - Jacques CAMY - Christophe RIOM - Stéphanie UHEL

0539 024

191	3122	PRIX DE LASSEUBE	1600 m
(Classe 2)			(PSF)

22000 € (11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant jamais gagné une Listed ni depuis le 1^{er} juillet 2024 inclus deux Classe 2. **Poids : 57 kg**. Les chevaux ayant gagné une Classe 2 ou été classés 2^e ou 3^e d'une Listed porteront 2 kg. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1,5 kg; ceux n'ayant jamais couru, 2,5 kg.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Parcours n° Z9 : Plat, Dist. 1 600 m env.

Hello Jeeby , m, b, 3 ans, par Johnny Barnes IRE et Heeby Jeeby GB (Lawman), 59 k, þ, A. Lopez (C. Merille), D. Guillemin (s) - (n° corde 2)	1
Bin Zarak , m, b, 3 ans, par Zarak et Anna Ferretti (Siyouni), 57 k, þ, Haras du Grand Courgeon (V. Seguy), de A. Watrignant (s) - (n° corde 1)	2
Retiro (GB) , m, b, 3 ans, par Bated Breath GB et Nova Sol (GER) (Soldier Hollow GB), 59 k, Ecurie Antonio Caro (J.B. Eyquem), JC. Rouget (s) - (n° corde 4)	3
10 ¹ Gustan , h, b, f, 3 ans, par Gutaifan IRE et Silly Lady [Linngari (IRE)], 57 k, M ^{me} P. Papon (A. Gavilan), D. Guillemin (s) - (n° corde 3)	4
O Sole Mio , h, b, f, 3 ans, par Romanised IRE et Vera Blue (IRE) [Intello (GER)], 57 k, SARL Groupe KR (A. Gutierrez Val), P. Sogorb - (n° corde 5)	5
Wellington Premier , m, 3 ans, 57 k, þ, A. Sanchez Iceta (S. Le Quilleuc), M. Alonso Roldan - (n° corde 7)	6

101 ¹ Boeza , f, 3 ans, 55 ^{1/2} k, þ, R. Avial Sanchez (C. Loaiza), R. Avial Sanchez - (n° corde 6)	7
--	----------

7 partants ; 14 eng.; 7 part def. - Total des entrées: 554 €
1 long ½, courte encolure, courte tête, courte encolure, 1 long ¼, courte tête.

11 000€ - 4 400€ - 3 300€ - 2 200€ - 1 100€

Primes aux propriétaires:

8250 € <i>Hello Jeeby</i> .
3300 € <i>Bin Zarak</i> .
2475 € <i>Retiro (Gb)</i> .
1650 € <i>Gustan</i> .
825 € <i>O Sole Mio</i> .

Primes aux éleveurs:

2502 € Mathieu Daguzan-Garros, M ^{me} Chloe De Salvador.
1001 € M ^{me} Patricia Musial, M ^{me} Ines De Mieulle.
500 € M ^{me} Pascale Papon, M ^{me} Delphine Guillemin.
490 € Eric Puerari, Oceanic Bloodstock Sarl, Ecurie Du Parc Monceau, M ^{me} Ariane Gravereaux.
250 € Roger-Yves Simon, Nicolas Simon, M ^{me} Meline Mechineau.

Prime F.E.E.:

2500 € *Hello Jeeby*.

Temps total: 1'37"90"

Les Commissaires ont autorisé le poulain BIN ZARAK à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Les poulains HELO JEEBY et RETIRO (GB) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

192	3125	PRIX DE MAZEROLLES	1600 m
(Classe 4)			(PSF)

14000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans** ayant une valeur inférieure ou égale à 28 k. **Poids: 56 kg**. Les chevaux ayant depuis le 24 juillet 2024 inclus reçu une allocation de 3.000 porteront 1 kg; une allocation de 4.500 ou plusieurs allocations de 3.000, 2 kg; une allocation de 6.000 ou plusieurs allocations de 4.500, 3 kg.

128 Speedy Record , h, b, 4 ans, par Recorder GB et Dozule [Le Havre (IRE)], 58 k, þ, Jl. Landa Mena (A. Werle), A. Sanchez-Martin - (n° corde 1)	1
Pagany , f, b, 4 ans, par Cloth Of Stars IRE et Novilara USA (Declaration Of War USA), 54 ^{1/2} k (52 k), þ, P. Lhoste (M ^{me} A. Mekouche), G. Soulie - (n° corde 2)	2
74 La Vale , f, n.p, 4 ans, par Moss Vale IRE et La Rumeur [Marchand De Sable (USA)], 54 ^{1/2} k, ⊗, W. Vaitilingom (A. Gutierrez Val), G. Heurtault - (n° corde 5)	3
103 Zoe , f, b, 4 ans, par Ten Sovereigns IRE et Sariette IRE (Oasis Dream GB), 54 ^{1/2} k, þ, F.J. Vicente Diaz (M. Foulon), M. Alonso Roldan - (n° corde 6)	4

74	Vlasikhova , f, b.m, 4 ans, par Fas IRE et Ruby Angel IRE (Dark Angel IRE), 54 ^{1/2} k, \otimes , A. Lezama Menendez (J. Plateaux), A. Lezama Menendez - (n° corde 9)	5
	Do It For Me , f, 4 ans, 54 ^{1/2} k, \flat , JL. Foursans-Bourdette (A. Gavilan), JL. Foursans-Bourdette - (n° corde 4)	6
	Natansi GB , f, 4 ans, 54 ^{1/2} k, \flat , M ^{me} A. Cuadra-Lores (H. Mouesau), RC. Montenegro - (n° corde 8)	7
	La Portugaise , f, 4 ans, 54 ^{1/2} k, $\otimes\flat$, M ^{me} TP. Vieira Teixeira (M. Lauron), TJ. Martins Novais - (n° corde 3)	8
74	Maha Diva , f, 4 ans, 54 ^{1/2} k, $\flat\flat$, M ^{me} LL. Vasquez Valladares (M. Forest), J. Calderon Romero - (n° corde 7)	9

9 partants; 15 eng.; 1 eng. sup.; 9 part def. - Total des entrées: 873 €

1 long ¾, tête, ¼ long, ½ long, 1 long ¼, 1 long, 5 long, 3 long ½.

7000€ - 2800€ - 2100€ - 1400€ - 700€

Primes aux propriétaires:

3150 € *Speedy Record*.

1260 € *Pagany*.

945 € *La Vale*.

630 € *Zoe*.

315 € *Vlasikhova*.

Primes aux éleveurs:

1319 € Haras De Saint Julien.

527 € Haras De La Perelle.

395 € Guy Truquet.

172 € Haras De Treli.

131 € Alain Jathiere.

Temps total: 1'36"70"

Les Commissaires ont autorisé la pouliche LA VALE à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ et la pouliche MAHA DIVA à être accompagnée au départ en main non-montée.

A l'issue de la course, les Commissaires ont entendu en ses explications le jockey Hugo MOUESAN au sujet de la performance de la pouliche NATANSI GB, arrivée non-placée à la côte de 2.4/1.

L'intéressé a déclaré que ladite pouliche ne s'était pas très bien oxygénée durant le parcours, que la distance de 1600 mètres était trop courte pour ses aptitudes et qu'elle s'était retrouvée sans ressources dès le dernier tournant.

Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

Le hongre SPEEDY RECORD et la pouliche PAGANY ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

193	3123 PRIX DE PONTACQ	1400 m
	(À réclamer)	(PSF)

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. **Poids: 56 kg**. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 24 août 2024 inclus reçu une allocation de 6.000 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 6.000 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 kg.

Parcours n° Z5: Plat, Dist. 1 400 m env.

28	Varenne , m, b, 3 ans, par Threat IRE et Lumiere Du Soir [Anabaa (USA)], 56 k, (10 000), H. Rousseau (H. Mouesan), JC. Rouget (s) - (n° corde 4)	1
28	Vermeer , m, b.f, 3 ans, par Golden Horde IRE et Fee D'Allure [Intello (GER)], 56 k, \otimes , (10 000), M ^{me} S. Midy (S. Le Quilleuc), JC. Rouget (s) - (n° corde 2)	2
	Magic Alyisia , f, b, 3 ans, par Al Wukair IRE et Mayyatello (IRE) [Intello (GER)], 54 ^{1/2} k, \flat , (10 000), C. Guy (J. Plateaux), S. Brogi - (n° corde 5)	3
25	Gyp Sea , f, b, 3 ans, par Galiway (GB) et Raceness [Zamindar (USA)], 56 ^{1/2} k (55 k), \flat , (14 000), A. Chopard (D. Alberca-Gavilan), P. Sogorb - (n° corde 3)	4
	Dewsbury , f, b.f, 3 ans, par Lawman et Hallalulu GB (Kyllachy GB), 54 ^{1/2} k, $\flat\flat$, (10 000), CR. Hirst (A. Gutierrez Val), P. Sogorb - (n° corde 11)	5
10	Elufan , h, 3 ans, 58 k, $\Delta\flat$, (14 000), JL. Pelletan (V. Seguy), JL. Pelletan - (n° corde 1)	6
101	Artichope , f, 3 ans, 56 ^{1/2} k, \flat , (14 000), N. Souchon (A. Werle), G. Lemer (s) - (n° corde 6)	7
28	Dyna Chope , f, 3 ans, 54 ^{1/2} k, \flat , (10 000), M ^{me} A. Chopard (M. Foulon), de O. Montze - (n° corde 8)	8
10	Ward King , h, 3 ans, 56 k, $\otimes\flat$, (10 000), F. Sanchez (G. Sanchez), F. Sanchez - (n° corde 7)	9
101	Kendja , f, 3 ans, 54 ^{1/2} k, $\otimes\flat$, (10 000), F. Gouffran (M. Forest), F. Sanchez - (n° corde 10)	10
	Alga Chope , f, 3 ans, 54 ^{1/2} k (52 k), (10 000), M ^{me} F. Guedj (G. Denti), G. Lemer (s) - (n° corde 9)	-

9	Turti Chope , f, 3 ans, 56 ^{1/2} k (54 k), $\otimes\flat$, (14 000), JL. Raymond (M. Le Callonec), O. Trigodet (s) - (n° corde 12)	-
	12 partants; 18 eng. ; 12 part def. - Total des entrées: 420 €	
	courte tête, 1 long ¼, ½ long, 2 long ½, 1 long ¼, ¾ long, 3 long, 1 long ¼, 3 long ½.	

6000€ - 2400€ - 1800€ - 1200€ - 600€

Primes aux propriétaires:

4500 € *Varenne*.

1800 € *Vermeer*.

1350 € *Magic Alyisia*.

900 € *Gyp Sea*.

450 € *Dewsbury*.

Primes aux éleveurs:

1365 € Julien Leboucher, Olivier Fouillet.

546 € Olivier Pruvost.

409 € Eric Lemaitre, M^{me} Constance Lemaitre, Cyprien Lemaitre.

273 € Alain Chopard, Guy Pariente Holding.

136 € Christopher Richard Hirst.

Temps total: 1'25"10"

Les Commissaires ont autorisé le poulain VARENNE à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment un incident survenu à environ 350 mètres du poteau d'arrivée, et notamment sur les raisons pour lesquelles la pouliche DYNA CHOPE (Maxime FOULON), arrivée non-placée, avait trébuché à cet endroit du parcours.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Maxime FOULON, Samy LE QUILLEUC (VERMEER), arrivé 2^e, Giovanni DENTI (ALGA CHOPE), arrivé non-placé et Mael LE CALLONEC (TURTI CHOP), arrivé non-placé, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que l'incident constaté n'avait pas eu de conséquence sur l'ordre d'arrivée des concurrents, la pouliche DYNA CHOPE ayant trébuché en galopant dans les postérieurs de sa concurrente au moment où les pouliches ALGA CHOPE et TURTI CHOPE faiblissaient devant elle.

Aucune faute n'a été retenue à l'encontre de l'un des concurrents.

Par ailleurs, à l'issue de la course, suite à un léger mouvement survenu aux abords du poteau d'arrivée, les Commissaires ont entendu en leurs explications les jockeys Jordan PLATEAUX (MAGIC ALYSIA), arrivé 3^e, Samy LE QUILLEUC (VERMEER), arrivé 2^e et Hugo MOUESAN (VARENNE), arrivé 1^{er}.

De l'examen du film de contrôle et de l'audition des jockeys précités, il ressort que la pouliche MAGIC ALYSIA faiblissait au moment où les poulains VERMEER et VARENNE se rapprochaient l'un à l'autre et que ce mouvement n'avait pas eu de conséquences sur l'ordre d'arrivée des concurrents.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en leurs explications les jockeys Valentin SEGUY et Gary SANCHEZ, leur ont adressé des observations pour avoir fait un usage inapproprié de leur cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (1^{re} infraction).

Les poulains VARENNE et VERMEER ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

194	3124 PRIX DE RONTIGNON	2400 m
	(Handicap) (Classe 3)	(PSF)

23 000 € (11 500, 4 370, 3 220, 1 840, 920, 690, 460) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +25.

Parcours n° Z6: Plat, Dist. 2 400 m env.

Référence: +25.

Sherkane , m, al, 4 ans, par Shamalgan et Ever Poet GB (Poet'S Voice GB), 60 ^{1/2} k (59 k), C ^{te} de G. Certaines (M ^{me} A. Mekouche), S. Brogi - (n° corde 4)	1
Pretty Storm , f, b, 4 ans, par Storm The Stars USA et Shayalina (Sagamix), 57 k, S. Kinast (A. Gutierrez Val), P. Sogorb - (n° corde 8)	1
Zingarelle , f, gr, 4 ans, par Fas IRE et Mutinne (IRE) (Verglas IRE), 58 ^{1/2} k (57 k), M ^{me} F. Dakers (M ^{me} M. Romary), Ch. Gourdain (s) - (n° corde 5)	3
Rayo De Luz , f, b, 4 ans, par Olympic Glory IRE et Callomania USA (Medaglia D'Oro USA), 54 k, \flat , M ^{me} V. Violanes (M. Foulon), M ^{me} S. Gavilan - (n° corde 6)	4
La Cuestionada USA , f, b, 4 ans, par Into Mischief USA et Bonita Bianca USA (Curlin USA), 55 ^{1/2} k, \flat , F. Bermudez (A. Werle), RC. Montenegro - (n° corde 2)	5
Manly , h, b, 4 ans, par Morandi et Tianshan City (GB) (American Post GB), 58 k, C. Oliva (A. Gavilan), M ^{me} S. Gavilan - (n° corde 1)	6

Snatcher , h, b, 4 ans, par Panis USA et Jeannajonh [Deportivo (GB)], 52 ^{1/2} k, ♀, M ^{me} N. Walton (<i>M. Forest</i>), W. Walton - (n° corde 3)	7	8 partants; 9 eng.; 1 eng. sup.; 8 part def. - Total des entrées: 1333 €
Almansur , h, 4 ans, 56 k, ♂, A. Odriozola Arzallus (<i>G. Sanchez</i>), R. Avial Lopez - (n° corde 7)	8	Eng. Sup.: <i>Kovrov</i> tête, courte tête, 1 long ½, ½ long, 1 long ½, courte tête, 2 long.
102 Ramses Chop , h, 4 ans, 56 ^{1/2} k, ♂, A. Chopard (<i>V. Seguy</i>), M ^{me} J. Soubagne - (n° corde 9)	9	19 000€ - 7 600€ - 5 700€ - 3 800€ - 1 900€
9 partants; 12 eng.; 2 eng. sup.; 9 part def. - Total des entrées: 1189 €		Primes aux propriétaires: 8 550 € <i>Central Park West</i> . 3 420 € <i>Wally (Ire)</i> . 2 565 € <i>Josephino Gb</i> , prime non attribuée. 1 710 € <i>Sous La Neige</i> . 855 € <i>American Flag</i> .
Eng. Sup.: <i>Manly, Almansur</i> dead-heat, courte encolure, 1 long ¾, courte tête, 1 long ¾, 1 long ¾, 2 long ½, 3 long ½. 7 935€ - 7 935€ - 3 220€ - 1 840€ - 920€ - 690€ - 460€		Primes aux éleveurs: 3 581 € Jean-Philippe Dubois. 1 432 € Ecurie Haras Du Cadran, Sas I. E. I., Lerner (S). 716 € Scea Haras De Saint Pair, Ecurie Peregrine Sas. 484 € Aspire Stallions & Bloodstock, prime non attribuée. 358 € Chevotel De La Hauquerie.
Primes aux propriétaires: 3 570 € <i>Sherkane</i> . 3 570 € <i>Pretty Storm</i> . 1 449 € <i>Zingarella</i> . 828 € <i>Rayo De Luz</i> . 414 € <i>La Cuestionada Usa</i> , prime non attribuée. 310 € <i>Manly</i> . 207 € <i>Snatcher</i> .		Temps total: 1'36"85"" Les Commissaires ont autorisé le hongre SOUS LA NEIGE à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ. Le cheval JOSEPHINO (GB) a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course. Les hongres CENTRAL PARK WEST et WALLY (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.
Primes aux éleveurs: 1 495 € Ecurie Normandie Pur Sang, Serge Kinast, M ^{me} Guylene Kinast, Haras De La Rousseliere Scea. 606 € Christophe Jouandou. 346 € Sultan Saeed Mohammed Harib Alfalahi. 130 € Scea Barbottiere, Le Haras Des Sens. 86 € William Walton. 78 € Don Alberto Corporation, prime non attribuée.		Primes aux éleveurs: 3 581 € Jean-Philippe Dubois. 1 432 € Ecurie Haras Du Cadran, Sas I. E. I., Lerner (S). 716 € Scea Haras De Saint Pair, Ecurie Peregrine Sas. 484 € Aspire Stallions & Bloodstock, prime non attribuée. 358 € Chevotel De La Hauquerie.
Temps total: 2'32"20"		Temps total: 1'36"85"" Les Commissaires ont autorisé le hongre MANLY à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ. A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu en ses explications le jockey Alejandro GUTIERREZ VAL, lui ont adressé des observations, pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (1 ^{re} infraction). Le poulain SHERKANE et la pouliche PRETTY STORM ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.
CAGNES-SUR-MER		
0604025	samedi 25 janvier 2025	
Terrain STANDARD		
Commissaires de courses : Pierre SIGAUD - Jean-Michel COSTAMAGNA - Martine BROSSARD - Didier MAYOUX		
195 3237 PRIX ADOLPHE ROSSIO	1600 m (Classe 1)	
38 000 € (19 000, 7 600, 5 700, 3 800, 1 900) - dotation France Galop		
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus . Poids: 56 kg. Tout gagnant depuis le 1 ^{er} juillet 2024 inclus d'une Classe 1 portera 1 kg; d'une Listed, 2 kg; d'un Groupe, 3 kg.		
Monsieur Marcel DEPALMAS, représentant Madame Nicole ROSSIO, est heureux de récompenser l'entourage du cheval gagnant.		
Parcours n° Z2: Plat, Dist. 1 600 m env.		
70 Central Park West , h, al, 7 ans, par Martinborough JPN et Rapid Transaction USA (A P Indy USA), 56 k, Horsewood (<i>C. Lecoeuvre</i>), Jul. Phelippon - (n° corde 8)	1	
Wally (IRE) , h, gr, 8 ans, par Siyouni et Full Of Beauty GB (Motivator GB), 56 k, Ecurie Jean-Pierre Barjon (<i>C. Demuro</i>), JC. Rouget (s) - (n° corde 6)	2	
Josephino GB , m, b, 6 ans, par Pearl Secret GB et Kakashan IRE (Kodiac GB), 56 k, ♀, M ^{me} J. Dufkova (<i>T. Bachelot</i>), M ^{me} I. Janackova Koplikova - (n° corde 3)	3	
Sous La Neige , h, b.f, 5 ans, par Shalaa IRE et Setsuko [Shamardal (USA)], 56 k (56 ^{1/2} k), ♀, A. Don (<i>C. Soumillon</i>), G. Hernon (s) - (n° corde 5)	4	
105 American Flag , h, b, 5 ans, par Wootton Bassett GB et Tres Americanqueen [American Post (GB)], 56 k, ♀, Y. Barberot (s) (<i>S. Pasquier</i>), Y. Barberot (s) - (n° corde 2)	5	
Kovrov , h, 5 ans, 56 k, A. Jathiere (<i>M. Germain</i>), J. Reynier (s) - (n° corde 7)	6	
Perle Rouge , f, 6 ans, 54 ^{1/2} k, ♂, L. Bermond (<i>E. Hardouin</i>), M ^{me} B. Re-Scandella - (n° corde 1)	7	
Shielding USA , h, 11 ans, 56 k, ♂, G. Manson (<i>M. Grandin</i>), S. Labate (s) - (n° corde 4)	8	
15 partants; 16 eng.; 16 part def. - Total des entrées: 783 €		Primes aux propriétaires: 4 725 € <i>Soul Of Freedom Ger</i> , prime non attribuée. 1 795 € <i>Breath Of Fire</i> . 1 323 € <i>Red Sugar</i> . 756 € <i>Voila Pourquoi</i> . 378 € <i>Martial Art</i> . 283 € <i>Crocus Borget</i> . 189 € <i>Hadleigh</i> .
10 500 € - 3 990 € - 2 940 € - 1 680 € - 840 € - 630 € - 420 €		

Primes aux éleveurs:

892 € Gestut Ohlerweiherhof, prime non attribuée.
 554 € M^{me} Veronika Jud-Frei.
 491 € Haras D'Etreham.
 316 € Roger-Yves Simon, Nicolas Simon.
 158 € Valentin Bukhtoyarov, Evgeny Kappushev.
 118 € M^{me} Olivia Goupi, Xavier Goupi, Gregoire Goupi.
 79 € Ecurie Kura.

Les Commissaires ont autorisé la jument DREAM OF EMERAUDE à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications à l'entraîneur Jess PARIZE au sujet de la performance du hongre SOUL OF FREEDOM (GER) arrivé 1^{er} à la côte de 25.9/1 alors qu'il restait sur des performances moyennes en courant rapproché aujourd'hui (4 jours).

L'intéressé a indiqué que ledit hongre était en progression constante à l'entraînement, qu'il avait été déçu de sa course de rentrée du 21 janvier, ledit hongre ne s'étant pas livré n'ayant pas apprécié les projections de la piste en sable fibré, raison pour laquelle il l'avait recouru aussi rapproché et a ajouté que ce résultat reflétait enfin ce qu'il démontrait à l'entraînement. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

Le hongre SOUL OF FREEDOM (GER) et la jument RED SUGAR ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

197 3236 PRIX DE LA DURANCE 2400 m
 (Classe 1)

38 000 € (19 000, 7 600, 5 700, 3 800, 1 900) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Poids: 4 ans, 55,5 kg; 5 ans et au-dessus, 57 kg. Tout gagnant depuis le 1^{er} juillet 2024 inclus d'une Classe 1 portera 1 kg, d'une Listed, 2 kg; d'un Groupe, 3 kg.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 2 400 m env.

104	2	Lazzaro GER , m, b, 5 ans, par Mastercraftsman IRE et Lacy GER (Authorized IRE), 58 k, Stall Aquamarine (<i>T. Bachelot</i>), S. Richter - (n° corde 1)	1
104	1	Always Welcome , h, b, 8 ans, par Manduro GER et Around Me IRE (Johannesburg USA), 57 k, L. Baudron (s) (<i>M. Guyon</i>), L. Baudron (s) - (n° corde 2)	2
104	5	Good Gift , h, b, 6 ans, par Territories IRE et Guiana GER (Tiger Hill IRE), 57 k, Westminster Race Horses SP Zoo (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 7)	3
Mary Kelly , f, al, 4 ans, par Dariyan et Jomana IRE (Darshaan GB), 54 k, ♀, M ^{me} M. Cantillon (<i>A. Madamet</i>), X. Blanchet - (n° corde 5)	4		
Kapani , h, n.p, 7 ans, par Soldier Hollow GB et Oceanie [Dansili (GB)], 57 k, ♀, H. Meraud (<i>C. Lecoeuvre</i>), M. Pitart - (n° corde 6)	5		
104	Have Dancer , m, 8 ans, 57 k, P. van Belle (<i>C. Demuro</i>), G. Mosse (s) - (n° corde 3)	6	
80	5	Azamastam , f, 5 ans, 55½ k, Stall Calima (<i>A. Crastus</i>), P. Vovcenko - (n° corde 4)	7

7 partants; 8 eng.; 2 eng. sup.; 7 part def. - Total des entrées: 1710 €

Eng. Sup.: *Lazzaro GER, Have Dancer*

3 long ½, 1 long ½, 4 long, ½ long, ½ long, loin.

19 000 € - 7 600 € - 5 700 € - 3 800 € - 1 900 €

Primes aux propriétaires:

8 550 € *Lazzaro Ger*, prime non attribuée.
 3 420 € *Always Welcome*.
 2 565 € *Good Gift*.
 1 710 € *Mary Kelly*.
 855 € *Kapani*.

Primes aux éleveurs:

1 615 € Gestut Fahrhof, prime non attribuée.
 1 432 € Herald Bloodstock Ltd.
 716 € Dermot Cantillon.
 702 € Haras De Beauvoir.
 234 € Noir Et Or Elevage S.A..

Temps total: 2'43"76"

Les Commissaires ont autorisé le cheval LAZZARO (GER) à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Anthony CRASTUS au sujet de la performance de la jument AZAMASTAM arrivée non placée notamment sur son comportement dans la ligne d'arrivée.

L'intéressé a indiqué que ladite jument s'était vite retrouvée sans ressources et qu'il l'avait reprise dans la ligne d'arrivée car cette dernière faisait beaucoup de fautes de terrain et qu'elle ne pouvait plus prétendre à une allocation. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

Le cheval LAZZARO (GER) et le hongre ALWAYS WELCOME ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

198 3240 PRIX DE RIMIEZ 2400 m

(Handicap divisé)

(Classe 3)

Première épreuve

25 000 € (12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +23.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 2 400 m env.

Référence: +23.

151	2	Morsan (IRE) , h, b, 9 ans, par Rajsaman et Racemate (GB) (Hurricane Run IRE), 54½ k (55 k), M ^{me} A. Boutin (<i>H. Boutin</i>), C. Boutin (s) - (n° corde 11)	1
------------	----------	---	----------

		Athineos , h, gr, 6 ans, par Rajsaman et Allegria [Verglas (IRE)], 54½ k (53 k), ♀, A. Poulopoulos (M ^{me} M. Velon), S. Jesus - (n° corde 5)	2
--	--	---	----------

	3	Joey Up , h, b.f, 7 ans, par Whipper USA et Join Up [Palace Episode (USA)], 52 k, ♀, A. Odry (<i>E. Hardouin</i>), N. Caulley - (n° corde 1)	3
--	----------	---	----------

		Let There Be Rock , h, b, 7 ans, par Fastnet Rock AUS et Paratonnerre (GB) [Montjeu (IRE)], 58 k, ♀, P. Hartzer (<i>C. Lecoeuvre</i>), Y. Bonnefoy (s) - (n° corde 7)	4
--	--	--	----------

		Quien Sabe GB , h, b, 5 ans, par Nathaniel IRE et Light Impact IRE (Fantastic Light USA), 55 k, ♀, M ^{me} A. Cuadra-Lores (<i>B. Marie</i>), JM. Osorio Bertran de Lis - (n° corde 10)	5
--	--	--	----------

3	6	Into Faith , h, b, 8 ans, par Intello (GER) et Have Faith IRE (Machiavellian USA), 52 k, A. de Lanfranchi (<i>A. Crastus</i>), M ^{me} B. Re-Scandella - (n° corde 8)	6
----------	----------	--	----------

		Aspen , h, b, 6 ans, par Dabirsim et Aquamerica USA (Lonrho AUS), 55½ k, ♀, M. Nikitas (<i>A. Orani</i>), R. Fradet (s) - (n° corde 3)	7
--	--	---	----------

		Shamsabad , h, 10 ans, 51 k, ♀, B. Lynam (<i>D. Breux</i>), D. & P. Prod'Homme (s) - (n° corde 6)	8
--	--	--	----------

		Glacier Peak , m, 7 ans, 53½ k, M ^{me} K. Brieskorn (<i>A. Madamet</i>), S. Richter - (n° corde 4)	9
--	--	--	----------

151	7	Wukhann , h, 5 ans, 58½ k (57 k), R. Frances (M ^{me} M. Michel), J. Parize - (n° corde 9)	10
------------	----------	---	-----------

		Ameliolympique (IRE) , f, 5 ans, 60 k, JC. Seroul (<i>S. Pasquier</i>), N. Perret (s) - (n° corde 2)	-
--	--	---	---

11 partants; 38 eng.; 2 eng. sup.; 11 part def. - Total des entrées: 1738 €

Eng. Sup.: *Morsan (IRE)*

4 long, courte encolure, 5 long, nez, encolure, 2 long, 1 long ½, 3 long ½, ½ long.

12 500 € - 4 750 € - 3 500 € - 2 000 € - 1 000 € - 750 € - 500 €

Primes aux propriétaires:

5 625 € *Morsan (IRE)*.
 2 137 € *Athineos*.
 1 575 € *Joey Up*.
 900 € *Let There Be Rock*.
 450 € *Quien Sabe GB*, prime non attribuée.
 337 € *Into Faith*.
 225 € *Aspen*.

Primes aux éleveurs:

2 356 € Franklin Finance S.A..
 895 € Athanase Poulopoulos.
 659 € Mathieu Masounave, Bertrand Lacroix, Johann Gerard-Dubord.
 246 € Ecurie Skymarc Farm, Ecurie Des Charmes.
 141 € The Kathryn Stud.
 94 € Aleyrion Bloodstock Ltd.
 85 € West Stow Stud Ltd, prime non attribuée.

Temps total: 2'43"78"

Les Commissaires ont autorisé les hongres QUIEN SABE (GB), ATHINEOS et JOEY UP à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Les Commissaires ont autorisé la jument AMELIELYMPIQUE (IRE) à être emmenée en main au départ montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Stéphane PASQUIER au sujet de la performance de la jument AMELIELYMPIQUE (IRE) arrivée non placée, notamment sur son comportement dans la ligne d'arrivée.

L'intéressé a indiqué que ladite jument s'était retrouvée sans ressources à mi tournoi final et qu'il avait cessé de la solliciter dans la ligne d'arrivée car elle n'avait plus les capacités pour pouvoir participer à l'arrivée.

Les Commissaires ont pris acte de ces explications et lui ont rappelé qu'il devait soutenir ses chevaux jusqu'au passage du poteau d'arrivée.

Les hongres MORSAN (IRE) et ATHINEOS ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

199 3235 GP RIVIERA COTE D'AZUR - JACQUES BOUCHARA - FINALE POLYTRACK CHALLENGE 2000 m (PSF)
(Listed)

60 000 € (30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dont France Galop: 56 000

FINALE DU POLYTRACK CHALLENGE SECTION INTERMEDIAIRE/CLASSIQUE.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids: 4 ans, 55,5 kg; 5 ans et au-dessus, 56 kg**. Les chevaux ayant depuis le 1^{er} septembre 2024 inclus gagné une Listed porteront 2 kg; un Groupe III, 3 kg; un Groupe II, 4 kg.

Versement à la poule des propriétaires: 390 à l'engagement ou 4.320 à l'engagement supplémentaire.

Un trophée sera offert par POLYTRACK au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant.

L'Hippodrome est heureux de récompenser l'entourage du cheval gagnant.

Une couverture sera remise au cheval gagnant après la course.

Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 000 m env.

Hooking (GB) , h, b, 9 ans, par Lope De Vega IRE et Quanzhou [Dubawí (IRE)], 56 k, ♀, Ecurie Griezmann (R. Thomas), P. Decouz (s) - (n° corde 5)	1
Bay D'Argent , h, b, 5 ans, par New Bay GB et Joedargent (Kendargent), 56 k, JC. Seroul (S. Pasquier), N. Perret (s) - (n° corde 4)	2
Dar Toungi , h, gr, 7 ans, par Kendargent et Toungi (IRE) (Rock Of Gibraltar IRE), 56 k, JC. Seroul (<i>T. Piccone</i>), N. Perret (s) - (n° corde 2)	3
Atlast , m, al, 4 ans, par Farhh GB et Pitamore USA (More Than Ready USA), 55 ^{1/2} k, Wertheimer & Frere (M. Guyon), C. Ferland (s) - (n° corde 1)	4
Rock Blanc , h, b, 8 ans, par Youmzain IRE et Rock Harmonie [Rock Of Gibraltar (IRE)], 56 k, M ^{me} M. Leuron (M ^{me} S. Chuette), M. Delzangles - (n° corde 3)	5
Embrace IRE , f, 5 ans, 54 ^{1/2} k, ♂, Haras d'Etreham (C. Demuro), M. Baratti (s) - (n° corde 8)	6
94 1 Make A Wish , f, 4 ans, 54 k, ♂, H. Rousseau (A. Orani), M ^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 9)	7
32 1 At No Time GB , f, 4 ans, 54 k, ♂, Haras d'Etreham (D. Breux), N. Le Roch - (n° corde 7)	8
Glaer (GB) , h, 8 ans, 58 k, SCEA Haras de Saint-Pair (C. Soumillon), P. Groualle (s) - (n° corde 6)	9

9 partants; 13 eng.; 10 part def. - Total des entrées: 2124 €

Sans motif: *Morphewian*

½ long, 2 long ½, nez, 1 long, ¾ long, 2 long ½, encolure, nez.

30 000 € - 12 000 € - 9 000 € - 6 000 € - 3 000 €

Primes aux propriétaires:

13 500 € *Hooking (Gb)*.

5 400 € *Bay D'Argent*.

4 050 € *Dar Toungi*.

2 700 € *Atlast*.

1 350 € *Rock Blanc*.

Primes aux éleveurs:

3 697 € *Haras De La Perelle*.

1 696 € *Jean-Claude Seroul*.

1 479 € *Jean-Claude Seroul*.

739 € *Wertheimer & Frere*.

565 € M^{me} Micheline Leuron.

Temps total: 2'0"97"

Les Commissaires ont autorisé le hongre HOOKING (GB) à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

A l'issue de la course, le jockey Christophe SOUMILLON a indiqué aux Commissaires que le hongre GLAER (GB), arrivé non placé à la côte de 6.6/1, avait pris un coup dans la ligne d'arrivée ce qui l'avait empêché de défendre ses chances, ledit hongre étant entaillé au niveau d'un postérieur.

Le vétérinaire de service a indiqué que ledit hongre présentait deux atteintes superficielles sans gravité sur le postérieur gauche.

A l'issue de la course, les Commissaires, ont entendu, au sujet d'un mouvement survenu à environ 300 mètres du poteau d'arrivée, les jockeys Maxime GUYON (ATLAST) arrivé 4^e, David BREUX (AT NO TIME (GB)) arrivé non placé et Christophe SOUMILLON (GLAER (GB)) arrivé non-placé.

Après examen du film de contrôle et audition des intéressés, il ressort que le hongre GLAER (GB) était entré au contact de la pouliche AT NO TIME (GB) en cherchant l'appui sans qu'aucune faute ne soit imputable à l'un des concurrents.

Par ailleurs, les images mises à disposition des Commissaires n'ont pas permis de déterminer avec certitude le concurrent ayant touché le postérieur du hongre GLAER (GB).

Les hongres HOOKING (GB) et DAR TOUNGI ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

200 3239 PRIX DE BORMES-LES-MIMOSAS 1600 m (PSF)
(Handicap divisé)
(Classe 3)
Deuxième épreuve

21 000 € (10 500, 3 990, 2 940, 1 680, 840, 630, 420) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Parcours n° Z2: Plat, Dist. 1 600 m env.

Référence: +32,5.

150 Autumn Twilight IRE , m, al, 7 ans, par Buratino IRE et Mujadil Shadow IRE (Mujadil USA), 59 k, ♀, N. Caullery (M. Guyon), N. Caullery - (n° corde 3)	1
108 2 Why Chope , f, b, 6 ans, par Vale Of York IRE et Waliya [Silver Frost (IRE)], 53 ^{1/2} k, ♂, R. Frances (<i>E. Hardouin</i>), J. Parize - (n° corde 7)	2
66 Shyamala GB , f, b, 10 ans, par Sepoy AUS et Poppet'S Passion GB [Clodovil (IRE)], 58 k, ♀, M. Krebs (s) (<i>T. Bachelot</i>), M. Krebs (s) - (n° corde 8)	3
Daddy'S Girl , f, b, 6 ans, par Le Havre (IRE) et My Year Is A Day [King'S Best (USA)], 60 k, SV Vondra S.R.O. (<i>C. Lecoeuvre</i>), M ^{me} J. Manova - (n° corde 6)	4
2 1 Soan , m, b, 6 ans, par Charm Spirit (IRE) et Metal Rocket [Muhtathir (GB)], 58 ^{1/2} k, ♀, Ecurie Edgar Messaoud (<i>A. Orani</i>), R. Fradet (s) - (n° corde 1)	5
Mafalda Story , f, n.p., 8 ans, par Elusive City USA et Fire Moon Julie [Testa Rossa (AUS)], 60 k, ♂, Ecurie Joya Racing SAS (<i>A. Crastus</i>), M ^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 12)	6
Falcon , h, gr, 5 ans, par Seahenge USA et River Trebor USA [Myrakalu], 57 k, ♀, A. Falk (<i>A. Madamet</i>), N. Guilbert - (n° corde 5)	7
6 2 Pierre Le Grand (GB) , h, 6 ans, 57 ^{1/2} k, ♀, M ^{me} MC. Lacaille (<i>H. Besnier</i>), E. Lacaille - (n° corde 4)	8
108 1 Mowaeva , h, 8 ans, 55 ^{1/2} k, ♂, L. Floc'H (<i>H. Boutin</i>), M. Boutin (s) - (n° corde 10)	9
108 Andino , m, 8 ans, 54 ^{1/2} k (55 k), ♀, P. Rechsteiner (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 9)	10
Magical Love , f, 5 ans, 54 k (52 ^{1/2} k), ♂, SV Vondra S.R.O. (M ^{me} F. Valle Skar), M ^{me} J. Manova - (n° corde 11)	-
Total Knockout , h, 7 ans, 58 ^{1/2} k, ♂, M ^{me} K. Brieskorn (<i>C. Demuro</i>), S. Richter - (n° corde 2)	-

12 partants; 10 eng.; 2 eng. sup.; 12 part def. - Total des entrées: 1058 €

Eng. Sup.: *Shyamala GB, Magical Love*

1 long ½, ½ long, courte tête, ½ long, ¾ long, courte encolure, 1 long, 1 long, ¾ long.

10 500 € - 3 990 € - 2 940 € - 1 680 € - 840 € - 630 € - 420 €

Primes aux propriétaires:

4 725 € *Autumn Twilight IRE*, prime non attribuée.

1 795 € *Why Chope*.

1 323 € *Shyamala GB*, prime non attribuée.

756 € *Daddy'S Girl*.

378 € *Soan*.

283 € *Mafalda Story*.

189 € *Falcon*.

Primes aux éleveurs:

892 € *Kildaragh Stud*, prime non attribuée.

752 € *Alain Chopard*.

316 € *Haras D'Etreham*, Ecurie Vivaldi.

249 € *Whatton Manor Stud*, prime non attribuée.

158 € *Abdelhafidh Dridi*.

118 € *Andre Hebert*.

79 € *San Gabriel Inv. Inc.*.

Temps total: 1'35"82"

A l'issue de la course le jockey Cristian DEMURO a indiqué aux Commissaires que le hongre TOTAL KNOCKOUT, arrivé non placé à la côte de 11.9/1, n'avait pas eu d'action.

Les juments DADDY'S GIRL et MAGICAL LOVE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

Les juments AUTUMN TWILIGHT (IRE) et SHYAMALA (GB) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

201 3234 PRIX DE SERANON 1600 m (PSF)
(Classe 1)

38 000 € (19 000, 7 600, 5 700, 3 800, 1 900) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**. **Poids: 56 kg.**
Tout gagnant depuis le 1^{er} juillet 2024 inclus d'une Classe 1 portera 1 kg; d'une Listed, 2 kg; d'un Groupe, 3 kg.
Parcours n° Z2: Plat, Dist. 1 600 m env.

No Lunch (IRE) , m, gr, 4 ans, par Dubawi IRE et Lunch Lady (GB) [Shamardal USA], 56 k, Wertheimer & Frere (<i>M. Guyon</i>), C. Ferland (s) - (n° corde 2)	1
118 2 Ferrari Fever , h, b, 4 ans, par Panis USA et Enough Paint (IRE) [New Approach IRE], 57 k, ♀, Ecurie Foret Jaune (<i>S. Pasquier</i>), Jul. Phelippon - (n° corde 4)	2
Cambaceres (IRE) , m, b,f, 4 ans, par Wootton Bassett GB et Baine [Country Reel (USA)], 56 k, ♀, Ecuries Serge Stempniak (<i>C. Demuro</i>), JC. Rouget (s) - (n° corde 3)	3
Speedster , h, b,f, 4 ans, par Wootton Bassett GB et Venecia Style [Desert Style (IRE)], 56 k, Gousserie Racing (<i>C. Lecoeuvre</i>), J. Reynier (s) - (n° corde 10)	4
Vermelho (IRE) , f, b, 4 ans, par Showcasing GB et Runner Runner IRE [Dark Angel IRE], 54½ k, M ^{me} J. Fialova (<i>A. Crastus</i>), M ^{me} I. Janackova Koplikova - (n° corde 5)	5
Thor Lightning , m, 4 ans, 56 k, T. Jander (<i>T. Bachelot</i>), S. Richter - (n° corde 6)	6
Darlinghurst IRE , m, 4 ans, 56 k (56½ k), ♀, JE. Dubois (<i>C. Soumillon</i>), J. Reynier (s) - (n° corde 1)	7
Toyotomi , m, 4 ans, 57 k, Haras Assiro (<i>H. Besnier</i>), M ^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 11)	8
Darling Darling , f, 4 ans, 54½ k, M ^{me} S. Lauff (<i>M. Grandin</i>), M ^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 7)	9
Memphis Tennessee , m, 4 ans, 56 k, Gemini Stud (<i>A. Madamet</i>), Y. Bonnefoy (s) - (n° corde 8)	10
Kumite GB , m, 4 ans, 56 k, M ^{me} E. Gilliar (<i>M^{me} M. Germain</i>), J. Reynier (s) - (n° corde 9)	-

11 partants ; 19 eng.; 11 part def. - Total des entrées : 1375 €
4 long, 1 long ½, encolure, 1 long, nez, ½ long, ½ long, courte encolure, encolure.

19 000€ - 7600€ - 5700€ - 3800€ - 1900€

Primes aux propriétaires:

8 550 € *No Lunch (Ire)*.
3 420 € *Ferrari Fever*.
2 565 € *Cambaceres (Ire)*.
1 710 € *Speedster*.
855 € *Vermelho (Ire)*.

Primes aux éleveurs:

2 341 € Wertheimer & Frere.
1 432 € Alain Chopard.
716 € Mathieu Daguzan-Garros, Frederic Bragato.
702 € Ecurie Skymarc Farm.
234 € Framont Limited.

Temps total : 1'36"3"

Les Commissaires ont autorisé les poulains TOYOTOMI, DARLINGHURST à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

A l'issue de la course le jockey Christophe SOUMILLON a indiqué que le poulain DARLINGHURST (IRE), arrivé non placé à la côte de 3/2/1, s'était montré trop allant et a précisé qu'il était déjà très tendu derrière les stalles de départ.

La jument VERMELHO (IRE) a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

Le poulain NO LUNCH (IRE) et le hongre FERRARI FEVER ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

202 3238 PRIX DES GLYCINES	1600 m (PSF)
(Handicap divisé)	
(Classe 3)	
Première épreuve	
25 000 € (12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) - dotation France Galop	
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus .	
La référence applicable dans ce Handicap sera +24.	
Parcours n° Z2: Plat, Dist. 1 600 m env.	
Référence : +24.	
40 6 Matt Machine IRE , m, b, 6 ans, par Outstrip GB et Peace Fonic [Zafonic (USA)], 62½ k (61 k), ♀, Stall Liberty Leaf (<i>M^{me} M. Velon</i>), M. Geisler - (n° corde 8)	1
22 5 Marlowe , h, b, 5 ans, par Al Wukair IRE et Sky High Flyer GB [Anabaa USA], 52 k (50½ k), G. Maarek (<i>M^{me} M. Michel</i>), M. Boutin (s) - (n° corde 4)	2

152	Woff (GER) , h, b, 7 ans, par Zoffany IRE et Wanderina (IRE) [Manduro GER], 57 k, ♀, H. Boutin (<i>H. Boutin</i>), M. Boutin (s) - (n° corde 1)	3
109 3 Nolito (GB) , h, b, 5 ans, par Recoletos et Dubai Empress IRE [Dubawi IRE], 60½ k, ♂, HA. Pantall (s) (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 5)	4	
Max Verst , h, al, 6 ans, par Ultra IRE et Danse Grecque USA [Hold That Tiger USA], 57½ k, ♀, Gousserie Racing (<i>M. Guyon</i>), R. Fradet (s) - (n° corde 11)	5	
40 4 Cleod'Or , h, b, 8 ans, par Anodin (IRE) et Foxy Cleopatra [Slickly], 57½ k, JP. Chuzeville (<i>A. Orani</i>), M. Pimbonnet - (n° corde 6)	6	
77 1 Bozzo , h, b,f, 5 ans, par Olympic Glory IRE et Aksil (Spirit One), 58 k, R. Meder (<i>A. Madamet</i>), M. Krebs (s) - (n° corde 7)	7	
109 Blanc Bleu , h, 7 ans, 55 k, ♀, M. Delaunay (<i>H. Besnier</i>), P. Cottier - (n° corde 9)	8	
L'Ienissei , h, 7 ans, 55½ k, ♂, Stall Liberty Leaf (<i>C. Lecoeuvre</i>), M. Geisler - (n° corde 12)	9	
Oissel , f, 7 ans, 52½ k (53 k), M ^{me} K. Brieskorn (<i>C. Demuro</i>), S. Richter - (n° corde 2)	10	
Hayejohn , h, 5 ans, 56 k, ♂, JP. Vandene Heede (<i>M. Grandin</i>), S. Labate (s) - (n° corde 3)	-	
40 7 Agri , m, 5 ans, 54½ k, M ^{me} K. Brieskorn (<i>B. Marie</i>), S. Richter - (n° corde 10)	-	
12 partants ; 30 eng. ; 12 part def. - Total des entrées : 1180 € ¾ long, 1 long, courte tête, ½ long, courte encolure, 1 long, 1 long ½, ½ long, courte encolure.		
12 500€ - 4 750€ - 3 500€ - 2 000€ - 1 000€ - 750€ - 500€		
Primes aux propriétaires:		
5 625 € <i>Matt Machine IRE</i> , prime non attribuée.		
2 137 € <i>Marlowe</i> .		
1 575 € <i>Woff (Ger)</i> .		
900 € <i>Nolito (GB)</i> .		
450 € <i>Max Verst</i> .		
337 € <i>Cleod'Or</i> .		
225 € <i>Bozzo</i> .		
Primes aux éleveurs:		
1 062 € Mount Coote Stud, M ^{me} Sonia Purcell, prime non attribuée.		
895 € Alban Chevalier Du Fau, Laurent Benoit.		
431 € Wertheimer & Frere.		
377 € M ^{me} Yvette Pantall, Henri-Alex Pantall.		
188 € Sarl Jedburgh Stud, M ^{me} Isabelle Corbani.		
141 € Bs Racing Sarl.		
94 € Gousserie Racing.		
<i>Temps total : 1'36"32"</i>		
Le cheval MATT MACHINE (IRE) et le hongre WOFF (GER) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
PORNICHE		
0147 025	samedi 25 janvier 2025	
Commissaires de courses : Laurence BARET - Marc POTIRON - Claude GOUIN		
203 3028 PRIX DE LA BASE SOUS MARINE	2100 m (PSF)	
(Handicap divisé)		
(Classe 4)		
Première épreuve		
17 000 € (8 500, 3 230, 2 380, 1 360, 680, 510, 340) - dotation France Galop		
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus .		
La référence applicable dans ce Handicap sera +31.		
Parcours n° P4: Plat, Dist. 2 100 m env.		
Référence : +31.		
33 3 Drip (GB) , m, b, 6 ans, par Dabirsim et Evaporation [Red Ransom (USA)], 57 k, T. Maudet (<i>E. Corallo</i>), T. Maudet - (n° corde 7)	1	
46 6 Oui Je L Adore , f, b, 5 ans, par Elm Park GB et Simone Angel [American Post (GB)], 52 k, ♀, M ^{me} van den V. Broele (<i>L. Boisseau</i>), N. Leenders - (n° corde 6)	2	
45 3 Atanasio , h, b, 6 ans, par Whitecliffsofdover USA et Navigatrice (GB) [Aussie Rules USA], 59 k (58 k), G. Augustin-Normand (<i>T. Blanchouin</i>), J. Boisnard (s) - (n° corde 3)	3	
33 2 Golden River , f, b, 5 ans, par Pedro The Great USA et Shiver In The River [Orpen (USA)], 56 k, ♂, Y. Leroyer (<i>L. Rousseau</i>), T. Poché - (n° corde 2)	4	
No Cure No Pay (IRE) , h, gr, 5 ans, par Mizzen Mast USA et Grey Lina USA [Empire Maker USA], 58½ k (57 k), ♂, VDA Transport Solutions (<i>M^{me} M. Eon</i>), A. Fouassier - (n° corde 8)	5	

54	4	Forza Sedaca , h, b, 8 ans, par Anodin (IRE) et Bella Vento GB (Shirocco GER), 61 ^{1/2} k (59 k), I. Raybould (M ^{me} S. Tison), I. Raybould - (n° corde 1)	6	plusieurs Classe 2, 4 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 kg.	
129	Super Cute (IRE) , f, al, 7 ans, par Buratino IRE et Azagba [Deportivo (GB)], 52 k (51 k), ☒, F. Pardon (M ^{me} M. Romary), F. Pardon - (n° corde 12)	7	Parcours n° P4: Plat, Dist. 2 100 m env.		
	Rue D'Albret , f, 5 ans, 59 ^{1/2} k, Ecurie X (F. Veron), L. Gadbin (s) - (n° corde 11)	8	115 Senechale (GB) , f, b, 3 ans, par Kodiak GB et Sylvestre IRE (Lope De Vega IRE), 54 ^{1/2} k (52 ^{1/2} k), (10 000), M. Lagasse (D. Provost), Y. Barberot (s) - (n° corde 1)	1	
	Lunaticos , h, 7 ans, 67 ^{1/2} k (66 k), T. Mercier (M. Marquette), T. Mercier - (n° corde 13)	9	50 Greymara , h, gr, 3 ans, par The Grey Gatsby (IRE) et Stormara (Stormy River), 58 k (55 ^{1/2} k), (14 000), M. Ghys (P. Remoue), A. Fouassier - (n° corde 8)	2	
	El Maestro , h, 5 ans, 59 ^{1/2} k, Ecurie Laurent Querou (H. Lebouc), F. Monnier (s) - (n° corde 10)	10	50 ¹ Corazon , f, b, 3 ans, par Mehmas IRE et Oubliette IRE (Lawman), 58 ^{1/2} k (57 k), ☒, (14 000), Ecurie David R. Layani Famille (M ^{me} M. Eon), J. Boisnard (s) - (n° corde 2)	3	
34	2 In The Army Now , f, 5 ans, 52 k, ☒, P. Le Corre (A. Bernard), S. Gouyette (s) - (n° corde 5)	-	122 Lavis (IRE) , h, b, 3 ans, par Lope De Vega IRE et Esquisse (GB) (Dansili GB), 56 k, (10 000), Wertheimer & Frere (L. Roussel), Ed. Monfort (s) - (n° corde 5)	4	
	Hadya , f, 5 ans, 63 k, þ, DJ. Huelin (M. Berto), Ed. Monfort (s) - (n° corde 4)	-	50 ⁵ Ame Divine , f, b, 3 ans, par Style Vendome et Orchidee Divine [Divine Light (JPN)], 56 ^{1/2} k, (14 000), N. Leenders (L. Boisseau), N. Leenders - (n° corde 10)	5	
63	4 Lofsongur Islande , f, 5 ans, 63 k (61 ^{1/2} k), ☒, B. van Dalzen (G. Meury), M. Brasme (s) - (n° corde 9)	-	50 ⁴ Nehiat , f, 3 ans, 56 ^{1/2} k (53 k), Δ, (14 000), D. Miquel (L. Deleau), E. Thueux - (n° corde 7)	6	
	13 partants; 34 eng.; 1 eng. sup.; 13 part def. - Total des entrées: 1222 €		Dschingis Zandee , f, 3 ans, 54 ^{1/2} k (52 k), (10 000), Avatar A.S.A. (G. Meury), M. Brasme (s) - (n° corde 11)	7	
	Eng. Sup.: <i>No Cure No Pay (IRE)</i>		36 ¹ Duesseldorf , h, 3 ans, 60 k (57 ^{1/2} k), ☒, (14 000), M ^{me} M. Tretiakova (G. Sias), R. Rohne - (n° corde 4)	8	
	3 long ½, 2 long, 3 long, 1 long, ¾ long, 6 long, 1 long, 1 long, 5 long ½.		113 La Memoria , f, 3 ans, 56 ^{1/2} k (54 k), þ, (14 000), A. Fracas (W. Levesque), A. Fracas - (n° corde 3)	9	
	8 500€ - 3 230€ - 2 380€ - 1 360€ - 680€ - 510€ - 340€		113 King Return , m, 3 ans, 58 k, (14 000), P. Dolle (S. Planque), P. Dolle - (n° corde 6)	10	
	Primes aux propriétaires:		Showga , f, 3 ans, 56 ^{1/2} k (54 k), Δþ, (14 000), C. Guimard (L. Plommee), G. Nicot - (n° corde 9)	-	
	3 825 € <i>Drip (Gb)</i> .		100 Mile Clarck , f, 3 ans, 56 ^{1/2} k, þ, (14 000), Ecurie Equus Racing (A. Baron), K. Tavares (s) - (n° corde 12)	-	
	1 453 € <i>Oui je L'Adore</i> .		12 partants; 22 eng.; 2 eng. sup.; 12 part def. - Total des entrées: 812 €		
	1 071 € <i>Atanasio</i> .		Eng. Sup.: <i>Lavis (IRE)</i> , <i>La Memoria</i>		
	612 € <i>Golden River</i> .		8 long ½, 3 long, 1 long, 2 long, 2 long, 1 long, 1 long, 8 long ½, 1 long.		
	306 € <i>No Cure No Pay (Ire)</i> .		6 000€ - 2 400€ - 1 800€ - 1 200€ - 600€		
	229 € <i>Forza Sedaca</i> .		Primes aux propriétaires:		
	153 € <i>Super Cute (Ire)</i> .		4 500 € <i>Senechale (Gb)</i> .		
	Primes aux éleveurs:		1 800 € <i>Greymara</i> .		
	1 602 € Wertheimer & Frere.		1 350 € <i>Corazon</i> .		
	608 € Roger-Yves Simon, Nicolas Simon, Gilbert Saudrais.		900 € <i>Lavis (Ire)</i> .		
	448 € Bruno Mazure, Bruno Aderno, Tangi Saliou.		450 € <i>Ame Divine</i> .		
	256 € Nick Depape.		Primes aux éleveurs:		
	96 € Olivier Joseph McDowell.		892 € Riviera Equine S.A.R.L., Haras D'Etreham, Gestut Zur Kuste Ag, Eric De Chambure.		
	83 € Marbat Llc.		546 € Guy Pariente Holding.		
	41 € Con Marnane.		267 € Ecurie Skymarc Farm.		
	Temps total: 2'10"78"		178 € Wertheimer & Frere.		
	Madame Sandrine LE ROCH étant indisponible, a été remplacée dans sa fonction de 3 ^e Commissaire par M. Marc POTIRON, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 205 du Code des Courses au Galop, pour toutes les courses de la réunion.		136 € Jean-Paul Marchand, Frank-Fernand Leblanc, M ^{me} Amelie Hupin, Christian Veillon.		
	La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.		Temps total: 2'12"91"		
	Les Commissaires ont autorisé le hongre EL MEASTRO à être muni d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.		Madame Sandrine LE ROCH étant indisponible, a été remplacée dans sa fonction de 3 ^e Commissaire par M. Marc POTIRON, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 205 du Code des Courses au Galop, pour toutes les courses de la réunion.		
	Les Commissaires ont autorisé le hongre FORZA SEDACA à ne faire qu'un tour du rond, et être monté sur la piste, l'entraîneur ayant formulé sa demande dans les délais.		La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.		
	A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir examiné le film de contrôle, ont entendu en ses explications le jockey Fabrice VERON sur la performance de la jument RUE D'ALBRET arrivée non placée à la côte de 5,6/1.		Les Commissaires ont autorisé le hongre LAVIS (IRE) et la pouliche DSCHINGIS ZANDEE à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.		
	L'intéressé a indiqué que ladite jument ne disposait plus des ressources suffisantes assez tôt dans le parcours, les conditions météorologiques avaient dû influer sur son comportement. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.		La pouliche SENECHALE (GB) et le hongre LAVIS (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
	A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir examiné le film de contrôle, ont entendu en ses explications le jockey Gwen MEURY sur la performance de la jument LOFSONGUR ISLANDE arrivée non placée à la côte de 5,4/1.				
	L'intéressé a indiqué que ladite jument ne disposait plus des ressources suffisantes, que le terrain n'avait pas semblé convenir à ces aptitudes et les conditions météorologiques avaient dû influer sur son comportement. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.				
	Le hongre ATANASIO a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.				
204	3023	PRIX DE L'ILE D'HOUAT	2100 m (PSF)	205 3029 PRIX DES CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE	2100 m (PSF)
		(À réclamer)		(Handicap divisé)	
		(Classe 4)		(Classe 4)	
				Deuxième épreuve	
		12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop		15 000 € (7 500, 2 850, 2 100, 1 200, 600, 450, 300) - dotation France Galop	
		Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. Poids: 56 kg . Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 25 août 2024 inclus reçu une allocation de 6.000 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 6.000 ou gagné		Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus . Parcours n° P4: Plat, Dist. 2 100 m env.	
				Référence : +41.	
				46 ³ Kahouna , f, al, 7 ans, par Red Dubawi (IRE) et Miss Oversea [Royal Academy (USA)], 60 k (57 ^{1/2} k), þΔ, J.N. Ritouet (M ^{me} M. Fleury), M ^{me} I. Monnier - (n° corde 2)	1

4	Succuba , f, b, 5 ans, par Al Wukair IRE et Foxy Cleopatra (Slickly), 57 k, ♂, GL. Ferron (<i>L. Boisseau</i>), P. Monfort (s) - (n° corde 7)	2
35	3 Semeur , h, b, 10 ans, par Planteur (IRE) et Desca GER (Cadeaux Genereux GB), 56 k (53½ k), ♂, A. Michel (<i>S. Just</i>), T. Poché - (n° corde 11)	3
35	7 Vent Du Reve , h, b, 10 ans, par Trivellino et Romane D'Hermeraie (My Risk), 56 k (53½ k), ♀, S. Maurer (<i>Mme S. Tison</i>), S. Maurer - (n° corde 6)	4
46	First Drem , f, b, 7 ans, par Penny'S Picnic (IRE) et Shaloisi [Air Chief Marshal (IRE)], 59½ k (58½ k), ♂, Ecurie Michel Doineau (<i>T. Blanchouin</i>), J. Boisnard (s) - (n° corde 10)	5
35	4 Rock Of Spirit , h, b, 6 ans, par Charm Spirit (IRE) et Nimpheas USA (Smart Strike CAN), 56 k (54½ k), ♂, Mme J. Mercier (<i>Mme M. Romary</i>), Mme J. Mercier - (n° corde 13)	6
34	5 Pennble , h, al, 12 ans, par Kentucky Dynamite USA et Under Estimated [Singspiel (IRE)], 59½ k, ♂, C. Restout (<i>A. Sublas</i>), C. Restout - (n° corde 8)	7
	Bokra Fil Mishmish , f, 11 ans, 56 k, ♂, G. Guillermo (<i>A. Bernard</i>), G. Guillermo - (n° corde 1)	8
123	Apash , f, 5 ans, 57½ k (55 k), ♂, G. Guillermo (<i>Mme C. Lecuyer</i>), G. Guillermo - (n° corde 5)	9
	Bella Ciao , f, 5 ans, 58½ k, ♂, Mme M. Merienne (<i>H. Lebouc</i>), J. Merienne - (n° corde 12)	10
129	3 Gabija , f, 5 ans, 59 k, ♂, Mme S. Felicite (<i>F. Veron</i>), Mme S. Gavilan - (n° corde 4)	-
79	6 River Daven , f, 6 ans, 57½ k, ♂, C. Restout (<i>C. Grosbois</i>), C. Restout - (n° corde 3)	-
79	Senepark , h, 11 ans, 58 k, Mme MB. Boche (<i>M. Justum</i>), B. Legros (s) - (n° corde 14)	-
	Barrameda , f, 5 ans, 58 k (55½ k), Mme MB. Boche (<i>Mme J. Lacroix</i>), B. Legros (s) - (n° corde 9)	-
47	La Baroche , f, 6 ans, 58 k, ♂, T. Tailleur (<i>L. Rousseau</i>), T. Poché - (n° corde 15)	-

15 partants; 15 eng.; 15 part def. - Total des entrées: 495 €
2 long ½, tête, 3 long, tête, 1 long ¼, 3 long ½, 2 long, 3 long ½, 1 long.
7500€ - 2850€ - 2100€ - 1200€ - 600€ - 450€ - 300€

Primes aux propriétaires:

3375€ *Kahouna*.
1282€ *Succuba*.
945€ *Semeur*.
540€ *Vent Du Reve*.
270€ *First Drem*.
202€ *Rock Of Spirit*.
135€ *Pennble*.

Primes aux éleveurs:

1413€ *Olivier Triboire*, Haras Des Sablonnets.
537€ *Bs Racing Sarl*.
395€ *Gestut Fahrhof*.
226€ *Mme Jacqueline Mathis*, Mme Delphine Chavanaz.
113€ *S.C.E.A. De Marancourt*, Mme Christian Wingtans.
84€ *Suc. De Moratalla, Alban Chevalier Du Fau*, Pierre-Hugues Henry.
56€ *Jean De Cheffontaines*.

Temps total: 2'13"62"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Madame Sandrine LE ROCH étant indisponible, a été remplacée dans sa fonction de 3^e Commissaire par M. Marc POTIRON, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 205 du Code des Courses au Galop, pour toutes les courses de la réunion.

La femme-jockey Maryline EON ne se sentant pas suffisamment bien pour se remettre en selle, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la jument GABIJA par le jockey Fabrice VERON au poids de 59 kg.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné l'entraîneur Thierry POCHE par une amende de 60 euros pour couleurs non conformes, ce dernier ayant été jugé responsable de cette situation.

Le hongre VENT DU REVE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

206	3025 PRIX AIRBUS (Handicap - Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis) (Classe 4)	2100 m (PSF)
	17000 € (8500, 3230, 2380, 1360, 680, 510, 340) - dotation France Galop	

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +31.

Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas depuis le 1^{er} janvier 2024 gagné 20 courses (France et Etranger).

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

COURSE ANNULÉE

Parcours n° P4: Plat, Dist. 2 100 m env.

Référence: +31.

partants; 30 eng.

Les Commissaires, en application des dispositions de l'article 127 du Code des Courses au Galop, considérant que les conditions climatiques ne permettent pas que le Prix AIRBUS se court dans des conditions de sécurité optimale pour les jockeys et les chevaux, ont décidé d'annuler la course.

207 3022 PRIX DU PONT DE SAINT-NAZAIRE

1700 m
(PSF)

(Maiden)

21000 € (10500, 4200, 3150, 2100, 1050) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 kg**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

ANNULÉE, REPORTÉE AU 28/01/2025 A PORNICHET

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 700 m env.

partants; 16 eng.

Les Commissaires, en application des dispositions de l'article 127 du Code des Courses au Galop, considérant que les conditions climatiques ne permettent pas que le Prix DU PONT DE SAINT-NAZAIRE se court dans des conditions de sécurité optimale pour les jockeys et les chevaux, ont décidé d'annuler la course.

208 3027 PRIX DU SOUS-MARIN L'ESPADON

1700 m
(PSF)

(À réclamer - Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis)

(Classe 4)

16000 € (8000, 3200, 2400, 1600, 800) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** mis à réclamer pour 8.000, 12.000, 16.000 ou 20.000. **Poids: 54,5 kg**. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1,5 kg; pour 16.000, 3 kg; pour 20.000, 4,5 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 25 août 2024 inclus reçu une allocation de 7.500 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 7.500 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg.

Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas depuis le 1^{er} janvier 2024 gagné 20 courses (France et Etranger).

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

COURSE ANNULÉE

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 700 m env.

partants; 30 eng.

Les Commissaires, en application des dispositions de l'article 127 du Code des Courses au Galop, considérant que les conditions climatiques ne permettent pas que le Prix DU SOUS-MARIN L'ESPADON se court dans des conditions de sécurité optimale pour les jockeys et les chevaux, ont décidé d'annuler la course.

209 3026 PRIX ESCAL'ATLANTIQUE

1700 m
(PSF)

(Maiden)

13000 € (6500, 2600, 1950, 1300, 650) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans et au-dessus** n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 kg**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

COURSE ANNULÉE

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 700 m env.

partants; 31 eng.

Les Commissaires, en application des dispositions de l'article 127 du Code des Courses au Galop, considérant que les conditions climatiques ne permettent pas que le Prix ESCAL'ATLANTIQUE se court dans des conditions de sécurité optimale pour les jockeys et les chevaux, ont décidé d'annuler la course.

210 3024 PRIX DE L'ECOMUSEE

2400 m
(PSF)

(Classe 3)

15000 € (7500, 3000, 2250, 1500, 750) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans** n'ayant jamais été classés dans les trois premiers d'une Listed ni depuis le 25 avril 2024 inclus reçus une allocation de 9.000 (Handicap et A Réclamer exceptés) ou gagné une Classe 2. **Poids: 56 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 25 avril 2024 inclus: 1 kg par 4.000.

COURSE ANNULÉE

Parcours n° P5: Plat, Dist. 2 400 m env.

partants; 18 eng.

Les Commissaires, en application des dispositions de l'article 127 du Code des Courses au Galop, considérant que les conditions climatiques ne permettent pas que le Prix de l'ECOMUSSE se court dans des conditions de sécurité optimale pour les jockeys et les chevaux, ont décidé d'annuler la course.

DURTAL

dimanche 26 janvier 2025

Terrain LOURD

Commissaires de courses : Frédéric GUILLOU - Pascal SOURDIN - Laurence LATREMOUILLE - Eric MEUNIER

211 3083 PRIX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ANJOU LOIR ET SARTHE 2300 m

(Autres Que Pur Sang)

Réservée F.E.E.

17500 € (8750, 3500, 2625, 1750, 875) – dotation France Galop
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans** n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 8.500. **Poids : 63 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 kg par 3.500.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Départ aux Elastiques

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 2 300 m env.

Locca De Thaix , f, b,f, 4 ans, par Cokoriko et Rebecca De Thaix [Lavirco (GER)], 61 ^{1/2} k, þ, Soc. Bourgneuf (A. Bernard), E. Grall (s) - (n° corde 12)	1
Leealco , h, b, 4 ans, par Manatee GB et Coraline (Voix Du Nord), 64 k, þ, JP. Schaller (<i>C. Grosbois</i>), J. Planque (s) - (n° corde 10)	2
Lets Danse Doudou , f, b, 4 ans, par Chanducoq et Bella Ventura [Eleos (GB)], 62 ^{1/2} k, Δþ, M ^{me} L Poireau (<i>J. Guillochon</i>), M ^{me} L Poireau - (n° corde 11)	3
Libellia Antique , f, al, 4 ans, par Gemix et Biella Antique (Forestier), 63 ^{1/2} k, þ, Ch. Dubourg (s) (<i>L. Roussel</i>), Ch. Dubourg (s) - (n° corde 2)	4
Landzardovillerters , h, b, 4 ans, par Jeu St Eloï et Qui L'Eut Cru [Lavirco (GER)], 63 k (61 ^{1/2} k), M ^{me} P. Chemin (<i>M^{me} L. Poggionovo</i>), Ch. Herpin (s) - (n° corde 5)	5
Lord Dams , h, 4 ans, 63 k, þ, D. Cadot (s) (<i>E. Manceau</i>), D. Cadot (s) - (n° corde 4)	6
La Band Du Bonheur , f, 4 ans, 61 ^{1/2} k, Δþ, P. Journiac (<i>L. Zuliani</i>), P. Journiac - (n° corde 6)	7
Loulou D'Alene , h, 4 ans, 63 k, L. Couteaudier (<i>H. Lebouc</i>), E. & G. Leenders (s) - (n° corde 3)	8
Lieira , f, 4 ans, 61 ^{1/2} k, SC Thierry Pigeon (<i>F. Veron</i>), A. Couetil (s) - (n° corde 9)	9
Leader De Sarti , h, 4 ans, 63 k, Ch. Herpin (s) (<i>F. Lefebvre</i>), Ch. Herpin (s) - (n° corde 7)	10
Laval , f, 4 ans, 61 ^{1/2} k, Δþ, N. Chevalier (<i>A. Bourgeais</i>), N. Chevalier - (n° corde 8)	-
L'Inattendue Fatal , f, 4 ans, 61 ^{1/2} k, þ, M ^{me} F. Herissay de Laitre (<i>A. Zuliani</i>), S. Zuliani (s) - (n° corde 1)	-

12 partants ; 19 eng. ; 12 part def. - Total des entrées : 164 €
courte enclosure, 1 long, 1 long, 3 long ½, tête, ½ long, 1 long, 6 long, 1 long.

8750€ - 3500€ - 2625€ - 1750€ - 875€

Primes aux éleveurs :

1575 € Michel Bourgneuf.
630 € Jean-Philippe Schaller, Benoit Klein.
472 € M^{me} Louise Pritchard, M^{me} Isabelle Monnier.
315 € M^{me} Catherine Le Bihan.
157 € Frederic Descharmes, Nicolas De Lageneste.

Temps total : 2'43"16"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné la Société d'entraînement Erwan GRALL (S), par une amende de 60 euros pour couleurs non conformes.

A l'issue de la course, les hongres LEEALCO et LOULOU D'ALENE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

A l'issue de la course, les juments LETS DANSE DOUDOU et LAVAL ont fait l'objet d'un prélèvement biologique.

212 3080 PRIX DE THEVALLES

(Classe 4)

Réservée F.E.E.

9500 € (4750, 1900, 1425, 950, 475) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans** nés et élevés en France n'ayant jamais gagné une Course Filière Obstacle ni en plat reçu une allocation (Course Filière Obstacle exceptée) et n'ayant ni gagné ni couru deux fois en obstacle. **Poids : 66 kg.** Les chevaux n'ayant reçu aucune allocation recevront 2 kg.

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Départ aux Elastiques.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 2 300 m env.

For Life , h, al, 4 ans, par Kamsin GER et Lady D'Ogenne [Sassanian (USA)], 64 k, Δþ, W. Menuet (s) (<i>T. Chevillard</i>), W. Menuet (s) - (n° corde 13)	1
Natural Spirit , f, al, 4 ans, par Savoir Vivre IRE et Nadessa GB (Needwood Blade GB), 62 ^{1/2} k, þ, Y. Fouin (s) (<i>A. Bernard</i>), Y. Fouin (s) - (n° corde 5)	2
Malamocco , h, b,f, 4 ans, par Motivator GB et Lady Enki (Kapgarde), 64 k, þ, M ^{me} S. Jaffrelot-Bedon - (n° corde 4)	3
Liberty Du Breuil , f, b,f, 4 ans, par Silverwave et Cavale Saint (Saint Des Saints), 62 ^{1/2} k (61 k), Δþ, J. Zuliani (<i>M^{me} B. Zuliani</i>), J. Zuliani - (n° corde 6)	4
Tennessee River , f, b, 4 ans, par Stormy River et Bella Cara (Bernebeau), 62 ^{1/2} k, þ, M ^{me} D. Doussot (<i>L. Zuliani</i>), S. Zuliani (s) - (n° corde 15)	5
Lagazelle , f, 4 ans, 62 ^{1/2} k, þ, M ^{me} T. Menuet (<i>M. Justum</i>), W. Menuet (s) - (n° corde 10)	6
Louange D'Ainay , f, 4 ans, 62 ^{1/2} k, M ^{me} N. Viel (<i>A. Subias</i>), T. Viel - (n° corde 3)	7
Valiberty , f, 4 ans, 62 ^{1/2} k, þ, JV. Chaignon (<i>C. Bouttier</i>), G. Dumont - (n° corde 9)	8
Sainte Maitia , f, 4 ans, 62 ^{1/2} k, þ, L. Giscard d'Estaing (<i>Y. Barille</i>), D. Satalia - (n° corde 11)	9
Luna Des Ongrais , f, 4 ans, 62 ^{1/2} k (61 k), Ch. Herpin (s) (<i>M^{me} L. Poggionovo</i>), Ch. Herpin (s) - (n° corde 2)	10
Siwen Enki , f, 4 ans, 62 ^{1/2} k, Δþ, O. Rattel (<i>A. Gautron</i>), N. Chevalier - (n° corde 1)	-
Lutin Royal , h, 4 ans, 64 k, þ, A. Gourama (<i>A. Bourgeais</i>), N. Chevalier - (n° corde 16)	-
Lolita Du Chef , f, 4 ans, 62 ^{1/2} k, þ, M ^{me} AS. Bernier (<i>F. Lefebvre</i>), D. Bernier - (n° corde 7)	-
Lola Klass , f, 4 ans, 62 ^{1/2} k, þ, M ^{me} C. Cealy (<i>D. Provost</i>), D. Satalia - (n° corde 8)	-
Malice Du Mathan , f, 4 ans, 62 ^{1/2} k, Searching (<i>C. Grosbois</i>), D. Satalia - (n° corde 14)	-

15 partants ; 40 eng. ; 1 eng. sup. ; 16 part def. - Total des entrées : 399 €

Chev. élim. : *Discodjim*, *La Mome Dimaria*, *Dianthus*, *Teeton Mill*
4750€ - 1900€ - 1425€ - 950€ - 475€

Primes aux éleveurs :

760 € William Menuet.
304 € Earl Haras Du Taillis.
228 € M^{me} Armelle Deregnacourt, Eric Michot.
152 € Denis Hubert, Eric Helye.
76 € M^{me} Sandie Doussot Billot, M^{me} Dominique Doussot, Dylan Billot, Eliot Billot.
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé la jument SAINTE MAITA à porter le bonnet antibruit de couleur rouge, à retirer à la sortie du rond.

A l'issue de la course, le hongre MALAMOCO a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

213 3081 PRIX DE LA JAILLE

(Classe 4)

Réservée F.E.E.

9500 € (4750, 1900, 1425, 950, 475) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus** nés et élevés en France n'ayant jamais gagné une Course Filière Obstacle ni en plat reçu une allocation (Course Filière Obstacle exceptée) et n'ayant ni gagné ni couru deux fois en obstacle. **Poids : 66 kg.** Les chevaux n'ayant reçu aucune allocation recevront 2 kg.

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Départ aux Elastiques.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 2 300 m env.

Kawest , h, b,f, 5 ans, par Agent Secret IRE et Korigane D'Ycy [Poplar Bluff (GB)], 64 k, þ, D. Cadot (s) (<i>E. Manceau</i>), D. Cadot (s) - (n° corde 1)	1
---	---

	Jena Baie , f, gr, 6 ans, par Crillon et Passion Du Berlais [Poliglote (GB)], 62 ^{1/2} k, b, A. Le Clerc (s) (<i>F. Lefebvre</i>), A. Le Clerc (s) - (n° corde 12)	2
	Jerry Elmy , h, gr, 6 ans, par Choeur Du Nord et Chacok (Stormy River), 66 k, b, R. Limayrac (<i>T. Limayrac</i>), R. Limayrac - (n° corde 9)	3
	Koua , f, b, 5 ans, par Puit D'Or IRE et Truffe [Shaamner (IRE)], 62 ^{1/2} k (61 k), b, V. Chatellier (<i>Mme L. Poggionovo</i>), V. Chatellier - (n° corde 5)	4
	Lella Desjy , f, b.f, 5 ans, par Zanzibari USA et Lamadoun (Smadoun), 62 ^{1/2} k, ♀, T. Poché (<i>S. Just</i>), T. Poché - (n° corde 8)	5
32	Queen Lady Gold , f, 5 ans, 62 ^{1/2} k (61 k), b, V. Torlay (<i>Mme M. Besnard</i>), V. Torlay - (n° corde 2)	6
	Espoir D'Amour , h, 5 ans, 64 k, b, D. Cadot (s) (<i>J. Guilluchon</i>), D. Cadot (s) - (n° corde 11)	7
	Jump Dancing , h, 6 ans, 64 k, b, V. Chatellier (<i>C. Grosbois</i>), V. Chatellier - (n° corde 3)	8
	Lueur The Dawn , f, 5 ans, 64 ^{1/2} k, ♂, T. Bouquet (<i>H. Lebouc</i>), N. Chevalier - (n° corde 6)	9
	Moriartyjim , h, 5 ans, 64 k, b, V. Jouet (<i>L. Roussel</i>), V. Jouet - (n° corde 4)	10
	Miss Mahaut , f, 5 ans, 64 ^{1/2} k, R. Brard (<i>C. Bouttier</i>), G. Dumont - (n° corde 7)	-
	11 partants; 11 eng.; 2 eng. sup.; 12 part def. - Total des entrées: 280 €	
	Eng. Sup.: <i>Koua, Jump Dancing</i>	
	Certif. vétérinaire: <i>Annashaba</i>	
	4 long ½, 1 long ¾, 1 long ¾, 3 long ½, 5 long ½, 7 long, 2 long, 7 long ½, 3 long.	
	4750€ - 1900€ - 1425€ - 950€ - 475€	
	Primes aux éleveurs:	
	760 € Damien Cadot, Jean-Joseph Pedron.	
	304 € Andre-Jean Belloir.	
	228 € Renaud Limayrac.	
	152 € Yannick Fertillet.	
	76 € Mme Catherine Bodin.	
	Temps total: 2'46"41"	
	La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.	
	A l'issue de la course, la jument JENA BAIE a fait l'objet d'un prélèvement biologique.	
214	PRIX DE L'ARGANCE (Classe 4)	2000 m
	9500 € (4750, 1900, 1425, 950, 475) - dotation France Galop	
	Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus n'ayant pas depuis le 1 ^{er} janvier 2024 inclus été classés dans les trois premiers d'une Listed et n'ayant pas depuis le 26 avril 2024 inclus reçu une allocation de 5.000 (A Réclamer excepté) ni été classés dans les trois premiers d'une Classe 2. Poids: 56 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 26 avril 2024 inclus: 1 kg par 3.000.	
	Départ aux Elastiques.	
	Parcours n° P2: Plat, Dist. 2 000 m env.	
	Arown , m, b.f, 5 ans, par Herald The Dawn IRE et Saronsla Belle (Cardoun), 64 k (61 ^{1/2} k), L. Edon (<i>M. Marquette</i>), L. Edon - (n° corde 3)	1
	Alicanto , h, b, 5 ans, par Myboycharlie IRE et Real Maestranza [Kingsalsa (USA)], 56 k (52 ^{1/2} k), C. Salet (<i>M. Calbrix</i>), F. Bresson (s) - (n° corde 1)	2
	Daily Quest , f, gr, 6 ans, par Martinborough JPN et Achera [Silver Frost (IRE)], 54 ^{1/2} k (52 k), A. Tatard (<i>S. Just</i>), A. Tatard - (n° corde 6)	3
	Whatever It Costs , f, b.f, 5 ans, par Shalaa IRE et La Corniche [Naqqoos (GB)], 55 ^{1/2} k, ♀, D. Dumoulin (<i>C. Grosbois</i>), J. Leroy - (n° corde 9)	4
	Eloise , f, b, 5 ans, par French Fifteen et Kamenska AUT (Kamsin GER), 56 ^{1/2} k (54 k), b, D. Baker (<i>Mme S. Tison</i>), J. Leroy - (n° corde 4)	5
	Wematch , m, 6 ans, 57 k (54 ^{1/2} k), ⊗, M. Massard (<i>P. Remoue</i>), A. Fouquier - (n° corde 8)	6
29	God Save The Queen , f, 6 ans, 54 ^{1/2} k (53 k), b, E. Lecoiffier (<i>Mme L. Bails</i>), E. Lecoiffier - (n° corde 2)	7
	Liberte Cherie , f, 7 ans, 55 ^{1/2} k, b, T. Bedon (<i>L. Roussel</i>), Mme S. Jaffrelot-Bedon - (n° corde 7)	8
48	Crisalsa , h, 8 ans, 56 k, ♀, M. Lotout (<i>M. Justum</i>), G. Juillet - (n° corde 5)	9
	9 partants; 20 eng.; 1 eng. sup.; 9 part def. - Total des entrées: 266 €	
	Eng. Sup.: <i>Wematch</i>	
	tête, 2 long ½, 1 long ¾, courte tête, 6 long ½, 1 long ¼, 1 long ½, 2 long.	

	4750€ - 1900€ - 1425€ - 950€ - 475€	
	Primes aux propriétaires:	
	2137 € <i>Arown</i> .	
	855 € <i>Alicanto</i> .	
	641 € <i>Daily Quest</i> .	
	427 € <i>Whatever It Costs</i> .	
	213 € <i>Eloise</i> .	
	Primes aux éleveurs:	
	895 € Mme Blandine Dahm, Mme Aurore Edon, Christophe Delanoue.	
	358 € Christian Bresson, Pierre Lamy.	
	268 € Mme Patrice Morin-Paye.	
	179 € Ecurie Haras De Saint Vincent, Frederic Bragato.	
	89 € David Baker.	
	Temps total: 2'26"3"	
	La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.	
	Les Commissaires ont autorisé le hongre ALICANTO à porter un bonnet antibruit de couleur rouge à retirer au départ.	
	Les Commissaires ont autorisé la jument WHATEVER IT COSTS à être tenue en main au départ, la demande ayant été faite à France Galop.	
	Les Commissaires ont autorisé la jument DAILY QUEST à être montée en main au départ non montée, la demande ayant été faite à France Galop.	
	A l'issue de la course, le hongre ALICANTO a fait l'objet d'un prélèvement biologique.	
	MARTINIQUE	
	Réunion organisée par SOCIETE DES COURSES DE MADININA	
9910 026	dimanche 26 janvier 2025	
	Terrain LOURD	
	Commissaires de courses : Luc LEDOUX - Cécile HOUDET - Olivier ARMOUDON	
	215 3432 PRIX DU BWA FLO 1400 m	
	7600 € (3800, 1520, 1140, 760, 380) - dotation France Galop	
	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans. Poids: 55 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 6 kg: 1 kg par 4.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 kg.	
	Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 400 m env.	
	Walibi Chop , m, b.f, 3 ans, par Gutaifan IRE et Waliya [Silver Frost (IRE)], 57 k (57 ^{1/2} k), ⊗, RA. Nicolson (<i>M. Lauron</i>), Mme A. Thibaut - (n° corde 1)	1
	85 1 Something Blue , f, al, 3 ans, par Goken et Business Lawyer (IRE) (Footstepsinthesand GB), 57 ^{1/2} k (56 ^{1/2} k), R. Irdor (<i>Mme D. Santiago</i>), R. Sainte-Rose - (n° corde 4)	2
	85 4 Les Marquises , f, b.f, 3 ans, par Gutaifan IRE et La Fanette [Whipper (USA)], 55 ^{1/2} k (56 k), ♀, A. Nimrif (<i>G. Bon</i>), Mme A. Thibaut - (n° corde 3)	3
	85 3 Kiss Me Chop , h, b.f, 3 ans, par Gutaifan IRE et L'Aventura [Librettist (USA)], 58 k (57 k), ♀, F. Nannette (<i>Mme A. Merou</i>), Mme L. Dupelin Lalung - (n° corde 5)	4
	84 1 Smookie , f, b, 3 ans, par Mankib GB et Belong To Stars [Equerry (USA)], 57 ^{1/2} k (58 k), ♀, F. Cossou (<i>S. Breux</i>), Mme L. Dupelin Lalung - (n° corde 7)	5
	85 5 Klash Karayib , f, 3 ans, 52 ^{1/2} k (53 ^{1/2} k), A. Jacoby-Koaly (<i>F. Torralba</i>), A. Jacoby-Koaly - (n° corde 2)	6
	85 Beyond The Stars , f, 3 ans, 52 ^{1/2} k (54 k), b, JC. Cazako (<i>M. Protti</i>), JC. Cazako - (n° corde 6)	7
	7 partants; 8 eng.; 7 part def. - Total des entrées: 1102 €	
	3 long, 4 long, 6 long, 3 long, 2 long ½, loin.	
	3800€ - 1520€ - 1140€ - 760€ - 380€	
	Primes aux propriétaires:	
	2850 € <i>Walibi Chop</i> .	
	1140 € <i>Something Blue</i> .	
	855 € <i>Les Marquises</i> .	
	570 € <i>Kiss Me Chop</i> .	
	285 € <i>Smookie</i> .	
	Primes aux éleveurs:	
	864 € Alain Chopard.	
	345 € Gemini Stud, Guy Pariente Holding.	
	259 € Mme Sarah Brel, Baptiste Urzizzi, Mme Amandine Saint-Marc, Pascal Saint Marc.	
	172 € Albert Rivetti, Jean-Luc Rivetti, Nicolas Laye, Aldo Volo.	
	86 € Mme Line-Rose Ruster.	
	Temps total: 1'28"32"	

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

En raison des conditions météorologiques dégradées, la piste est très lourde et tous les jockeys sont revenus avec un poids après la course, supérieur au poids résultant des conditions de la course, notamment 2 jockeys (Stéphane BREUX et Martin PROTTI) qui dépassaient de plus de 800 gr.

Les Commissaires ont considérés que cette différence de poids résultait des mauvaises conditions météorologiques.

Le cheval WALIBI CHOP a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

216	3431	PRIX ILET OSCAR (Handicap de catégorie) (Classe 4)	1400 m
------------	------	---	---------------

6400 € (3200, 1280, 960, 640, 320) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, **Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k. Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.**

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1 400 m env.

Référence : +7.

89	2	Imagine Chop , h, b, 5 ans, par Captain Chop et Sublimossi [Kheleyf (USA)], 59 k (59 ^{1/2} k), ⊗b, O. Trocherie (<i>M. Lauron</i>), M ^{me} A. Thibaut - (n° corde 5)	1
86	1	Golden Grey , h, b, 5 ans, par Broox (IRE) et Vaa (CarlotaMix), 59 k (59 ^{1/2} k), ⊗, A. Nimirf (<i>G. Bon</i>), M ^{me} A. Thibaut - (n° corde 6)	2
		Buddy Chop , h, b, 8 ans, par Vale Of York IRE et Bakea Chope [Deportivo (GB)], 62 k (61 k), W. Vaitilingom (^{M^{me} S. Akari-Souidane}), W. Vaitilingom - (n° corde 9)	3
88	5	Picola , f, gr, 4 ans, par Birchwood IRE et Dream D'Ange [Sageburg (IRE)], 62 k (62 ^{1/2} k), D. Gombaud-Saintonge (^{Rémi Campos}), S. Jousselin - (n° corde 8)	4
86	2	Artistic Glory , f, al, 7 ans, par Olympic Glory IRE et Artistic Light GB (Fantastic Light USA), 53 ^{1/2} k, ⊗, JC. Cazako (^{M^{me} A. Merou}), JC. Cazako - (n° corde 1)	5
		Adhamiy , f, 5 ans, 57 ^{1/2} k (56 ^{1/2} k), ⊗b, JC. Delasse (^{M^{me} L. Dupelin Lalung}), M ^{me} L. Dupelin Lalung - (n° corde 3)	6
89		Tanassang , f, 4 ans, 60 ^{1/2} k (61 k), φ, M. Aliker (^{M. Protti}), M. Aliker - (n° corde 2)	7
89	3	Energetic (GB) , h, 4 ans, 57 ^{1/2} k (56 ^{1/2} k), ⊗b, R. Sainte-Rose (^{M^{me} D. Santiago}), R. Sainte-Rose - (n° corde 4)	8
		Jak Cohiba , m, 7 ans, 57 k (57 ^{1/2} k), b, M. Kichenassamy (^{F. Torralba}), T. Jacquet - (n° corde 7)	9

9 partants; 12 eng.; 9 part def. - Total des entrées: 1232 €

½ long, 4 long, 2 long, ¾ long, 1 long, 1 long, 5 long, 2 long.

3200€ - 1280€ - 960€ - 640€ - 320€

Primes aux propriétaires:

1440 € *Imagine Chop*.

576 € *Golden Grey*.

432 € *Buddy Chop*.

288 € *Picola*.

144 € *Artistic Glory*.

Primes aux éleveurs:

603 € Alain Chopard.

241 € Max Barba.

180 € Alain Chopard.

120 € Marc Bridoux.

60 € Suc. Maxime Jarlan.

Temps total: 1'29"33"

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le hongre GOLDEN GREY a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

217	3427	PRIX DU ROCHER DU DIAMANT	1600 m
------------	------	----------------------------------	---------------

6400 € (3200, 1280, 960, 640, 320) - dotation France Galop

Pour poulinas entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant pas gagné deux courses. **Poids: 56 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 kg. par 2.500 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P4 : Plat, Dist. 1 600 m env.

84	2	The Brown Beverly , f, b, 3 ans, par Broox (IRE) et Lady Linn [Linngari (IRE)], 58 ^{1/2} k (57 ^{1/2} k), JC. Delasse (^{M^{me} D. Santiago}), M ^{me} L. Dupelin Lalung - (n° corde 6)	1
-----------	----------	---	----------

84 **3** **Ti Mitlaa**, f, b, 3 ans, par Mankib GB et Mitlaa [Naaqoos (GB)], 56^{1/2} k (55^{1/2} k), φb, W. Menialec (^{M^{me} A. Merou}), M^{me} L. Dupelin Lalung - (n° corde 4)

Kelistan, f, b, 3 ans, par Listan (IRE) et Kilkelle [^{Muhaymin (USA)}], 55^{1/2} k (56 k), P. Valmy d'Herbois (^{G. Bon}), S. Jousselin - (n° corde 3)

84 **5** **Trillekita**, f, b, 3 ans, par Trille et Nikita Red [Evasive (GB)], 54^{1/2} k (55 k), N. Noirtin (^{M. Lauron}), S. Jousselin - (n° corde 1)

Tricky Light, f, al, 3 ans, par Trille et Infinite Light (Dalgħar), 52^{1/2} k (54^{1/2} k), b, JC. Soukai (^{S. Breux}), JC. Soukai - (n° corde 2)

84 **4** **Legende Vivante**, f, 3 ans, 55^{1/2} k (56 k), D. Gombaud-Saintonge (^{M. Protti}), S. Jousselin - (n° corde 5)

6 partants; 6 eng.; 6 part def. - Total des entrées: 768 €

1 long, 5 long, 1 long, 3 long, 1 long.

3200€ - 1280€ - 960€ - 640€ - 320€

Primes aux propriétaires:

2400 € *The Brown Beverly*.

960 € *Ti Mitlaa*.

720 € *Kelistan*.

480 € *Trillekita*.

240 € *Tricky Light*.

Primes aux éleveurs:

728 € Jean-Charles Delasse.

291 € Lucien Nemorin.

218 € Pascal Valmy D'Herbois.

145 € ^{M^{me}} Angela Thibaut, ^{M^{me}} Mireille Foucaud.

72 € ^{M^{me}} Yanice Luce, ^{M^{me}} Solène Pach.

Temps total: 1'51"71"

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

La pouliche KELISTAN a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

218	3428	PRIX DE L'ILET LA PERLE (Classe 4)	1900 m
------------	------	--	---------------

6400 € (3200, 1280, 960, 640, 320) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, nés et élevés en Caraïbes, ayant une valeur handicap inférieure ou égale à 58 k. **Poids: 55 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 7 kg: 1 kg. par 3.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} février de l'année dernière inclus.

Parcours n° P5 : Plat, Dist. 1 900 m env.

Best Or Nothing, h, al, 4 ans, par Eclair Du Fada et Alamira [Ballingarry (IRE)], 59 k (58 k), φb, A. Drame (^{M^{me} D. Santiago}), M^{me} L. Dupelin Lalung - (n° corde 4)

89 **5** **Miss Estrella**, f, gr, 5 ans, par Sipdpor (IRE) et Estrella Delnorte (Slickly), 59^{1/2} k (60 k), ⊗, M^{me} A. Thibaut (^{M. Lauron}), M^{me} A. Thibaut - (n° corde 8)

88 **3** **Alita**, f, b, 5 ans, par Eclair Du Fada et Al Nabaa [Anabaa (USA)], 59^{1/2} k (60 k), Δ, N. Noirtin (^{Rémi Campos}), S. Jousselin - (n° corde 1)

86 **4** **Hynndah**, h, b, 8 ans, par Asanga USA et Dahlia Deux [Conquistacky (USA)], 58 k (58^{1/2} k), φb, F. Borderieux (^{G. Bon}), F. Borderieux - (n° corde 9)

Dramakuta, f, b.m, 4 ans, par Eclair Du Fada et Ay Cheche [Zigwaki (USA)], 58^{1/2} k (57^{1/2} k), JC. Cazako (^{M^{me} A. Merou}), JC. Cazako - (n° corde 5)

89 **4** **Bel Ti Boug**, h, 6 ans, 58 k (58^{1/2} k), φb, S. Lalung (^{S. Breux}), M^{me} L. Dupelin Lalung - (n° corde 3)

86 **Richauneradoxe**, m, 7 ans, 57 k (56 k), b, Y. Penelope (^{M^{me} S. Akari-Souidane}), Y. Penelope - (n° corde 7)

Kakaoudou Risk, f, 6 ans, 54^{1/2} k (55 k), b, H. Jean Louis (^{M. Protti}), H. Jean Louis - (n° corde 2)

Mister Vaillant, h, 4 ans, 56 k (56^{1/2} k), b, JO. Ivaldi (^{F. Torralba}), JO. Ivaldi - (n° corde 6)

9 partants; 9 eng.; 1 eng. sup.; 9 part def. - Total des entrées: 1255 €

Eng. Sup.: *Richauneradoxe*

tête, 1 long ½, 1 long, ¾ long, enclosure, 1 long, 8 long, 5 long.

3200€ - 1280€ - 960€ - 640€ - 320€

Primes aux propriétaires:

1440 € *Best Or Nothing*.

576 € *Miss Estrella*.

432 € *Alita*.

288 € *Hynndah*.

144 € *Dramakuta*.

Primes aux éleveurs:

603 € Olivier Nemorin.
 241 € M^{me} Line-Rose Ruster.
 180 € Olivier Nemorin.
 120 € Raymond Sainte Rose, M^{me} Diane Sainte-Rose, Deny'S Sainte-Rose, M^{me} Helene Sainte-Rose.
 60 € Guy Zie.

Temps total: 2'12"9"

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé la jument DRAMAKUTA à être montée sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Le hongre BEST OR NOTHING a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

219 3429 **PRIX LOUP GAROU** 2100 m
 (Classe 4)

7200 € (3600, 1440, 1080, 720, 360) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids: 56 kg.** Surcharges accumulées: 1 kg par course gagnée depuis le 1^{er} octobre de l'année dernière inclus. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 kg.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 100 m env.

87	4	Ronnie Rocket , h, b, 5 ans, par Birchwood IRE et Lingreville [Le Havre (IRE)], 56 k (55 k), ♀, W. Vaitilingom (<i>M^{me} S. Akari-Souidane</i>), W. Vaitilingom - (n° corde 4)	1
87	2	Blanco Chop , h, al, 4 ans, par Panis USA et L'Aventura [Librettist (USA)], 56 k (55 k), ♀, RA. Nicolson (<i>M^{me} D. Santiago</i>), S. Jousselin - (n° corde 2)	2
87	3	Salsa Tim , h, b, 6 ans, par Kingsalsa USA et Miss Stream [Trempolino (USA)], 56 k (56 ^{1/2} k), R. Chaumier (<i>G. Bon</i>), M ^{me} A. Thibaut - (n° corde 6)	3
87		Coobird , m, b, 7 ans, par Camelot GB et Moonlight Swing [Palace Episode (USA)], 57 k (57 ^{1/2} k), P. Penelope (<i>F. Torralba</i>), P. Penelope - (n° corde 5)	4
87		Cortez Bank (GB) , h, al, 6 ans, par Outstrip GB et Mrs Micawber (GB) (Nayef USA), 59 k (59 ^{1/2} k), D. Singarin (<i>Rémi Campos</i>), S. Jousselin - (n° corde 7)	5
87		Oftenwork , h, 8 ans, 57 k (57 ^{1/2} k), M ^{me} A. Thibaut (<i>M. Lauron</i>), M ^{me} A. Thibaut - (n° corde 1)	6
87	5	Saint Romain , h, 8 ans, 57 k (56 k), ♀, R. Sainte-Rose (<i>M^{me} A. Merou</i>), R. Sainte-Rose - (n° corde 3)	7
		Lightmana Bella , f, 4 ans, 54 ^{1/2} k (55 k), D. Singarin (<i>M. Protti</i>), S. Jousselin - (n° corde 8)	r.p

8 partants; 11 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 1271 €

1 long, 1 long ½, 1 long, ¾ long, ½ long, 9 long.

3600€ - 1440€ - 1080€ - 720€ - 360€

Primes aux propriétaires:

1620 € *Ronnie Rocket*.
 648 € *Blanco Chop*.
 486 € *Salsa Tim*.
 324 € *Coobird*.
 162 € *Cortez Bank (GB)*.

Primes aux éleveurs:

678 € Guy-Roger Petit, Louis Clair Crane.
 271 € Alain Chopard, Albert Rivetti, Aldo Volo.
 203 € Daniel Timmers.
 88 € Galileo Racing Inc.
 44 € Haras D'Haspel, M^{me} Marc-Antoine Berghgracht.

Temps total: 2'22"38"

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu en ses explications l'entraîneur Sébastien JOUSSELIN, lui ont indiqué que la jument LIGHTMANA BELLA serait interdite de courir pour une durée de 8 jours suite à son refus de s'élancer de sa stalle de départ.

Agissant d'office et sur réclamation des jockeys Gabriel BON et Franck TORRALBA, les Commissaires ont ouvert une enquête afin d'examiner le changement de ligne vers l'extérieur, à environ 300 mètres du poteau d'arrivée, du hongre CORTEZ BANK (GB) (Rémi CAMPOS), arrivé 2^e, et ses conséquences sur la progression et la performance des chevaux SALSA TIM (Gabriel BON), COOBIRD (Franck TORRALBA), arrivés 4^e et 5^e.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Gabriel BON, Franck TORRALBA et Rémi CAMPOS, les Commissaires ont considéré que la gêne du hongre CORTEZ BANK (GB) résultait d'un comportement dangereux du jockey Rémi CAMPOS.

En conséquence, ils ont rétrogradé le hongre CORTEZ BANK (GB) de la 2^e place pour avoir empêché les chevaux COOBIRD et SALSA TIM d'obtenir une meilleure allocation.

Le classement est, en conséquence, devenu le suivant:

1er: RONNIE ROCKET

2ème: BLANCO CHOP

3ème: SALSA TIM

4ème: COORBID

5ème: CORTEZ BANK (GB)

6ème: OFTENWORK

7ème: SAINT ROMAIN

Pour ce motif, les Commissaires ont sanctionné le comportement fautif du jockey Rémi CAMPOS par une interdiction de monter pour une durée de 6 jours.

Le hongre CORTEZ BANK (GB) a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

220 3430 **PRIX DE L'ILET CHEVALIER** 2100 m

(Handicap de catégorie)

(Classe 4)

6800 € (3400, 1360, 1020, 680, 340) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 100 m env.

Références: 0ans, -0,5 ; 1ans et +, +0.

89	1	Davichop , h, b, 7 ans, par Amadeus Wolf GB et Chope History [Soave (GER)], 59 ^{1/2} k (60 k), ♀, M ^{me} A. Thibaut (<i>G. Bon</i>), M ^{me} A. Thibaut - (n° corde 8)	1
89	1	Nuit Chope , f, al, 4 ans, par Captain Chop et Nuit D'Ivresse [Henrythenavigator (USA)], 52 k (53 ^{1/2} k), ⊗, P. Penelope (<i>F. Torralba</i>), P. Penelope - (n° corde 7)	2
88		Zvikov , h, b, 5 ans, par Le Havre (IRE) et Balashkova [Montjeu (IRE)], 58 ^{1/2} k (57 ^{1/2} k), D. Francisque (<i>M^{me} L. Dupelin Lalung</i>), M ^{me} L. Dupelin Lalung - (n° corde 4)	3
88		Kiwi Chope , f, b, 6 ans, par Kheleyf USA et Kadance Blue [Anabaa Blue (GB)], 62 k (62 ^{1/2} k), JC. Soukai (<i>S. Breux</i>), JC. Soukai - (n° corde 1)	4
88		Sandro Gold , h, al, 5 ans, par Eclair Du Fada et Goldinina [Honolulu (IRE)], 60 k (60 ^{1/2} k), ⊗, D. Gombaud-Saintonge (<i>Rémi Campos</i>), S. Jousselin - (n° corde 5)	5
88		La Panthourie , f, 5 ans, 58 k (57 k), ⊗, Y. Doranges (<i>M^{me} A. Merou</i>), S. Jousselin - (n° corde 10)	6
88		Carifta , f, 4 ans, 53 ^{1/2} k (54 k), ♀, D. Gombaud-Saintonge (<i>M. Protti</i>), S. Jousselin - (n° corde 9)	7
88	2	Miss Believe , f, 8 ans, 61 ^{1/2} k (60 ^{1/2} k), ♀, R. Irdor (<i>M^{me} D. Santiago</i>), R. Sainte-Rose - (n° corde 3)	8
88	4	Chasseur De Prime , h, 4 ans, 60 k (59 k), W. Vaitilingom (<i>M^{me} S. Akari-Souidane</i>), W. Vaitilingom - (n° corde 6)	9
		Lady Madinina , f, 5 ans, 62 k (62 ^{1/2} k), ♀, JO. Ivaldi (<i>M. Lauron</i>), JO. Ivaldi - (n° corde 2)	10

10 partants; 12 eng.; 10 part def. - Total des entrées: 1429 €

1 long, 6 long, 1 long ½, 1 long, ¾ long, ½ long, 1 long, 5 long.

3400€ - 1360€ - 1020€ - 680€ - 340€

Primes aux propriétaires:

1530 € *Davichop*.

612 € *Nuit Chope*.

459 € *Zvikov*.

306 € *Kiwi Chope*.

153 € *Sandro Gold*.

Primes aux éleveurs:

640 € *Alain Chopard*.

256 € *Alain Chopard*.

192 € *Alain Jathiere*.

128 € *Alain Chopard*.

64 € *M^{me} Sandrine Tian-Sio-Po*.

Temps total: 2'23"7"

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé la jument LA PANTHOURIE à être montée sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Le hongre DAVICHOP a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

CAGNES-SUR-MER

0604027

lundi 27 janvier 2025

Terrain COLLANT

Commissaires de courses : Alain LE TUTOUR – Pierre SIGAUD – Didier MAYOUX – Jean-Michel COSTAMAGNA

221	3245	PRIX DES ROMARINS	1300 m (PSF)
		(À réclamer) (Classe 4)	

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** mis à réclamer pour 15.000 ou 20.000. **Poids: 56 kg.** Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 27 août 2024 inclus reçu une allocation de 8.000 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 8.000 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg.

Parcours n° ZO: Plat, Dist. 1 300 m env.

Blu Metal Jacket ITY , m, b, 6 ans, par Le Vie Infinite IRE et Street Force ITY (Blu Air Force IRE), 56 k, ♀, (15 000), N. Rugani (<i>C. Demuro</i>), F. Santella - (n° corde 6)	1
Night Of Lightning GB , m, b, 5 ans, par Night Of Thunder IRE et Pultizer GB (Kodiak GB), 58 k, ♀, (15 000), D. Catalao da Cunha (<i>M. Guyon</i>), T.J. Martins Novais - (n° corde 7)	2
Zoffwaltz , f, b, 6 ans, par Zoffany IRE et Hadrian'S Waltz IRE (Holy Roman Emperor IRE), 54½ k, ♂, (15 000), DM. Batista Ribeiro (<i>V. Seguy</i>), JP. Silva Pereira - (n° corde 5)	3
24 ³ Whistle And Flute IRE , m, b, 5 ans, par Dandy Man IRE et Maria Ormani IRE (Roderic O'Connor IRE), 56 k, ♀, (15 000), M. Josipovic (<i>T. Bachelot</i>), P. Decouz (s) - (n° corde 1)	4
Galilodge , h, b, 6 ans, par Galiway (GB) et La Dame De Grace [Medecis (GB)], 58 k, ♀, (20 000), D. Catalao da Cunha (<i>A. Madamet</i>), T.J. Martins Novais - (n° corde 8)	5
159 Sun Project , m, 4 ans, 56 k (53½ k), ♀, (15 000), M ^{me} J. Dufkova (<i>N.M. Lopes Duarte</i>), M ^{me} I. Janackova Koplikova - (n° corde 9)	6
Gogoka , h, 4 ans, 56 k (54½ k), ♂, (15 000), M ^{me} J. Dufkova (<i>VM. Valenzuela Moncada</i>), M ^{me} I. Janackova Koplikova - (n° corde 2)	7
24 Bellaelo (IRE) , f, 4 ans, 54½ k, ♀, (15 000), Ecuries Jacques Piasco (<i>A. Orani</i>), M. Pimbonnet - (n° corde 4)	8
8 ⁴ King Path IRE , h, 4 ans, 58 k, ♂, (20 000), Haras Assiro (<i>H. Besnier</i>), M ^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 3)	9

9 partants; 14 eng.; 1 eng. sup.; 9 part def. – Total des entrées: 624 €

Eng. Sup.: *Sun Project*

½ long, 1 long, 1 long ¼, ¾ long, tête, 1 long, 4 long ½, 1 long.

8 000€ - 3 200€ - 2 400€ - 1 600€ - 800€

Primes aux propriétaires:

3 600 € *Blu Metal Jacket Ity*, prime non attribuée.

1 440 € *Night Of Lightning Gb*, prime non attribuée.

1 080 € *Zoffwaltz*.

720 € *Whistle And Flute IRE*, prime non attribuée.

360 € *Galilodge*.

Primes aux éleveurs:

680 € *Stefano Luciani*, prime non attribuée.

295 € *Scuderia Micolò Snc*.

272 € *Stetchworth Park Stud, Middle Park Stud Ltd*, prime non attribuée.

150 € *Theo Hamel*.

136 € *Ballyhane Stud*, prime non attribuée.

Temps total: 1'16"91"

Les Commissaires ont autorisé le hongre KING PATH (IRE) et le cheval WHISTLE AND FLUTE (IRE) à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le hongre GOGOKA a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant et après la course.

Le cheval BLU METAL JACKET (ITY) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

222	3244	PRIX SKY LAWYER	2150 m (Classe 1)
------------	------	------------------------	----------------------

30 000 € (15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** n'ayant pas depuis le 1^{er} août 2024 inclus gagné un Groupe ni cette année une Classe 1. **Poids: 57 kg.** Les chevaux ayant depuis le 1^{er} août

2024 inclus gagné une Listed ou été classés 2^e ou 3^e d'un Groupe porteront 2 kg. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1,5 kg; ceux n'ayant jamais couru 2,5 kg.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 2 150 m env.

135 ¹ Killary King , h, gr, 3 ans, par Hunter'S Light IRE et Lady Speedy (IRE) (Speedmaster GER), 57 k, HA. Pantall (s) (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) – (n° corde 6)	1
--	---

Stef Le Magnifique , m, b, 3 ans, par Le Brivido et Do It In Rio [Rio De Plata (USA)], 57 k, M. Nikitas (<i>M. Guyon</i>), R. Fradet (s) – (n° corde 5)	2
--	---

Starnberg , m, gr, 3 ans, par Lawman et Nullemont (IRE) (Rajsaman), 57 k, ♀, B. Giraudon (<i>M. Grandin</i>), J. Reynier (s) – (n° corde 3)	3
--	---

97 Pelinia , f, b, 3 ans, par Golden Horn GB et Peligrosa [Acclamation (GB)], 55½ k, ♀, JPJ. Dubois (<i>C. Demuro</i>), M. Pitart – (n° corde 4)	4
--	---

Hermes Wood , h, b, 3 ans, par Chachnak et Robyna (Vatori), 57 k, Δ, G. Augustin-Normand (<i>G. Millet</i>), N. Perret (s) – (n° corde 7)	5
--	---

Paolino , m, 3 ans, 57 k, A. Krauliger (<i>S. Pasquier</i>), D. & P. Prod'Homme (s) – (n° corde 2)	6
---	---

5 ¹ Ready , h, 3 ans, 57 k, ♂, JPJ. Dubois (<i>M. Velon</i>), J. Baudron – (n° corde 1)	7
--	---

7 partants; 8 eng; 7 part def. – Total des entrées: 528 €

1 long ¼, courte encolure, 8 long, tête, ¼ long, 1 long.

15 000€ - 6 000€ - 4 500€ - 3 000€ - 1 500€

Primes aux propriétaires:

11 250 € *Killary King*.

4 500 € *Stef Le Magnifique*.

3 375 € *Starnberg*.

2 250 € *Pelinia*.

1 125 € *Hermes Wood*.

Primes aux éleveurs:

3 412 € *M. Velon*, Henri-Alex Pantall.

1 365 € Werner Neumann, Earl Haras Du Logis, Julian Ince.

1 023 € Ecurie Haras Du Cadran, Adrian Von Gunten, Ecurie Melanie.

446 € Jean-Pierre-Joseph Dubois.

341 € Emmanuel Le Roux.

Temps total: 2'33"58"

Le jockey Guillaume MILLET a déclaré que le hongre HERMES WOOD arrivé 5^e a beaucoup tiré en début de parcours contrairement à ses précédentes courses et il n'a pas accéléré dans la ligne d'arrivée.

Le hongre KILLARY KING et le poulain STEF LE MAGNIFIQUE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

223 ³²⁴² PRIX DE MARSEILLE	1500 m
---	--------

(Handicap divisé)

(Classe 2)

Première épreuve

53 000 € (26 500, 10 070, 7 420, 4 240, 2 120, 1 590, 1 060) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

L'Hippodrome est heureux de récompenser l'entourage du cheval gagnant.

Parcours n° P2: Plat, Dist. 1 500 m env.

Référence: +19,5.

Lanzelot Gold , m, b, 4 ans, par Toronado (IRE) et La Fortunela [Soldier Of Fortune (IRE)], 58 k, S. Goldmann (<i>A. Orani</i>), J. Reynier (s) – (n° corde 6)	1
---	---

Baignade IRE , f, al, 4 ans, par Calyx GB et Illico (GB) (Dansili GB), 53½ k (54 k), Δ, Gousserie Racing (<i>H. Besnier</i>), P. Cottier – (n° corde 12)	2
---	---

Kovel IRE , m, b, 4 ans, par Invincible Spirit IRE et Kasanka IRE (Galileo IRE), 61 k, ♀, V. Tymoshenko (<i>M. Grandin</i>), JC. Rouget (s) – (n° corde 8)	3
---	---

Ciotola IRE , f, al, 4 ans, par Buratino IRE et Archangel [<i>Arcano</i> (IRE)], 54 k, M ^{me} J. Dufkova (<i>A. Crastus</i>), M ^{me} I. Janackova Koplikova – (n° corde 2)	4
--	---

Caladbolg (IRE) , h, b, 4 ans, par Almanzor et Life Of The Party (GB) (Siyouni), 54½ k (55½ k), M. Bekhti (<i>P. Bazire</i>), Y. Bonnefoy (s) – (n° corde 15)	5
--	---

Reverso (IRE) , h, b, f, 4 ans, par Wootton Bassett GB et Ouzala (IRE) (Dansili GB), 62 k, Δ, M ^{me} J. Dufkova (<i>T. Bachelot</i>), M ^{me} I. Janackova Koplikova – (n° corde 11)	6
--	---

109 ¹ La Belle Poete , f, al, 4 ans, par City Light et On High GB (Exceed And Excel AUS), 58 k, L. Baudron (s) (<i>M. Velon</i>), L. Baudron (s) – (n° corde 10)	6
---	---

Lost In Music , h, 4 ans, 57 k, ♀, DM. Batista Ribeiro (<i>V. Seguy</i>), G. Vaz – (n° corde 14)	8
---	---

Olympe Mancini (IRE) , f, 4 ans, 56 k, T. Jander (<i>C. Lecoeuvre</i>), S. Richter – (n° corde 1)	9
--	---

Yakamoun , f, 4 ans, 56½ k, JC. Seroul (<i>S. Pasquier</i>), N. Perret (s) – (n° corde 13)	10
---	----

70	Brothers Of Lily'S , h, 4 ans, 56 k, ♀, Ecurie Normandy Spirit (<i>H. Journiac</i>), Y. Barberot (s) - (n° corde 4)	-
	Kiaro , m, 4 ans, 60 k, L. Albouy (<i>T. Piccone</i>), H.A. Pantall (s) - (n° corde 7)	-
	Fou Furieux , m, 4 ans, 57 k, ♀, DR. Lodge (<i>M. Guyon</i>), N. Caullery - (n° corde 9)	-
148	Amorcita , f, 4 ans, 56 k, P. Rechsteiner (<i>E. Hardouin</i>), H.A. Pantall (s) - (n° corde 3)	-
	Tiffanyli , f, 4 ans, 60 ^{1/2} k, Ecuries Puglia (<i>C. Demuro</i>), S. Cerulis - (n° corde 5)	-

15 partants; 41 eng.; 1 eng. sup.; 15 part def. - Total des entrées: 1753 €

Eng. Sup.: *Tiffanyli*

2 long ½, 1 long, 1 long ¾, 1 long, 5 long, dead-heat, 2 long, ¾ long, ¼ long.

26500€ - 10070€ - 7420€ - 4240€ - 2120€ - 1325€ - 1325€

Primes aux propriétaires:

11925 € *Lancelot Gold*.

4531 € *Baignade Ire*, prime non attribuée.

3339 € *Kovel IRE*, prime non attribuée.

1908 € *Ciotola IRE*, prime non attribuée.

954 € *Caladbolg (IRE)*.

596 € *Reverso (IRE)*.

596 € *La Belle Poete*.

Primes aux éleveurs:

4995 € *Sven Goldman*.

855 € *Prospect Stables*, prime non attribuée.

630 € *Leahan Bloodstock*, Irish National Stud Cy Ltd, prime non attribuée.

360 € *Kildaragh Stud*, prime non attribuée.

261 € *Ecurie De Cacheire*.

249 € *Wertheimer & Frere*, S.A. S. Aida Bloodstock, M^{me} Alison Tait, Laurent Lengin.

Temps total: 1'39"41"

Les Commissaires ont autorisé le hongre LOST IN MUSIC et la pouliche OLYMPE MANCINI (IRE) à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Cristian DEMURO a déclaré que la pouliche TIFFANYLI ne s'est pas adaptée au terrain et n'avait plus de ressources dès le milieu du dernier tournant.

Le jockey Eddy HARDOUIN a déclaré que la pouliche AMORCITA avait eu un bon parcours mais n'avait pas eu de ressources dans la ligne d'arrivée.

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Pierre BAZIRE en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'une livre le poids déclaré.

Les hongres REVERSO (IRE) et LOST IN MUSIC ont fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

Les poulains LANZELOT GOLD, KOVEL (IRE) et les pouliches BAIGNADE (IRE) et CIOTOLA (IRE) et le hongre CALADBOLG (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

224 3249 PRIX DE LA CANEBIERE 1500 m

(Handicap divisé)

(Classe 3)

Troisième épreuve

22000 € (11000, 4180, 3080, 1760, 880, 660, 440) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Parcours n° P2: Plat, Dist. 1 500 m env.

Référence: +31,5.

41	Logis , h, b, 4 ans, par Bow Creek IRE et Rose Of Logis (Slickly), 54 ^{1/2} k (55 k), Δ, ♀, Bel-Oise SARL (<i>H. Boutin</i>), R. Fradet (s) - (n° corde 1)	1
146	Bawe Island , f, al, 4 ans, par Pomellato GER et Nera Divine [Divine Light (JPN)], 52 k (50 ^{1/2} k), ⊗, ♀, M. Boutin (s) (<i>M^{me} M. Michel</i>), M. Boutin (s) - (n° corde 2)	2
	For Win IRE , h, b, 4 ans, par Mehmaas IRE et Sadowa Destination GB (Dubai Destination USA), 58 ^{1/2} k, M ^{me} C. Martina (<i>G. Legras</i>), N. Perret (s) - (n° corde 5)	3
159	Hinat (IRE) , f, b, 4 ans, par Territories IRE et Sand Glory [Tamayuz (GB)], 60 k, ♀, Ecurie J.P. Micholet (<i>C. Lecoeuvre</i>), E. Mikhalides (s) - (n° corde 9)	4
146	Amouage , h, b, 4 ans, par Olympic Glory IRE et Cracker GB (Smart Strike CAN), 58 k, ⊗, S. Molks (<i>C. Demuro</i>), J. Parize - (n° corde 6)	5
134	L'Elu De Saddle , h, b, 4 ans, par Roman Saddle (IRE) et Al Silmiyah [Acclamation (GB)], 54 ^{1/2} k (51 k), ⊗, J.F. Anthore (<i>M^{me} M. Cabal</i>), M. Pitart - (n° corde 8)	6
	Reconstructed IRE , h, b, 4 ans, par Invincible Spirit IRE et Pollyana IRE (Whipper USA), 57 ^{1/2} k, Δ, M ^{me} E. Kennedy (<i>A. Orani</i>), J. Reynier (s) - (n° corde 4)	7

Miz Sweet , f, 4 ans, 58 k, ♀, Huderie Racing (A. Madamet), N. Bellanger (s) - (n° corde 10)	8
Hashtag Joa , f, 4 ans, 57 k (55 ^{1/2} k), A. Pavesi (M ^{me} M. Germain), M. Planard - (n° corde 7)	9
Noble Cotaï IRE , m, 4 ans, 57 ^{1/2} k, ♀, G. Manson (<i>T. Bachelot</i>), S. Labate (s) - (n° corde 3)	10
10 partants; 10 eng.; 10 part def. - Total des entrées: 484 €	
3 long ½, tête, courte tête, 2 long ½, courte tête, nez, 7 long, 3 long, 1 long.	
11000€ - 4180€ - 3080€ - 1760€ - 880€ - 660€ - 440€	

Primes aux propriétaires:

4950 € *Logis*.

1881 € *Bawe Island*.

1386 € *For Win IRE*, prime non attribuée.

792 € *Hinat (IRE)*.

396 € *Amouage*.

297 € *L'Elu De Saddle*.

198 € *Reconstructed IRE*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs:

2073 € *Earl Haras Du Logis*, Julian Ince.

787 € *Boutin (S)*.

261 € M. Cahalan, J. Maguire, prime non attribuée.

216 € *Ecurie La Vallée Martigny Earl*.

165 € Mohamed Jasim Mohamed Almahmoud.

124 € M^{me} Dominique Basset.

37 € E. Kennedy, J. Wall, Irish National Stud Cy Ltd, prime non attribuée.

Temps total: 1'42"29"

A l'issue de la course, les Commissaires, après examen du film de contrôle et avoir entendu le jockey Hugo BOUTIN en ses explications, lui ont adressé des observations pour avoir laisser légèrement pencher le hongre LOGIS arrivé 1^{er} vers la corde à environ 150 mètres du poteau.

Les hongres FOR WIN (IRE) et LOGIS ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

225 3243 PRIX BONNARD (Maiden) 2000 m (PSF)

23000 € (11500, 4600, 3450, 2300, 1150) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 kg**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 000 m env.

106 5 **Waka Waka**, m, b, 3 ans, par Dabirsim et Watayouna (Siyouni), 58 k, M. Motschmann (*A. Orani*), J. Reynier (s) - (n° corde 7)

145 4 **Fiumiccino**, m, b, 3 ans, par Chachnak et Figarie USA (Bernardini USA), 58 k, ♀, JPJ. Dubois (*H. Besnier*), P. Cottier - (n° corde 9)

93 **Bornaway (IRE)**, f, gr, 3 ans, par Galiway (GB) et Armoricaine (GB) (Kendargent), 56^{1/2} k, ♀, Wertheimer & Frere (*M. Guyon*), C. Ferland (s) - (n° corde 2)

106 4 **Escape Game (IRE)**, m, b, 3 ans, par Siyouni et Easter Lily IRE (Galileo IRE), 58 k, Y. Borotra (*T. Piccone*), H.A. Pantall (s) - (n° corde 5)

Tounpass, h, b, 3 ans, par Raven'S Pass USA et Tounisia [Desert Style (IRE)], 58 k, Δ, JC. Seroul (*A. Crastus*), N. Perret (s) - (n° corde 3)

Klycot, m, 3 ans, 56 k, JC. Seroul (*S. Pasquier*), N. Perret (s) - (n° corde 8)

96 **Twarab**, h, 3 ans, 58 k, M. Boutin (s) (*H. Boutin*), M. Boutin (s) - (n° corde 6)

145 **He Go**, m, 3 ans, 58 k, Ecurie MG (*M. Grandin*), E. Mikhalides (s) - (n° corde 1)

8 partants; 13 eng.; 4 eng. sup.; 9 part def. - Total des entrées: 1955 €

Eng. Sup.: *Waka Waka*, *Fiumiccino*, *He Go*

3 long, 1 long ½, courte encolure, 2 long ½, courte tête, 1 long, 3 long.

11500€ - 4600€ - 3450€ - 2300€ - 1150€

Primes aux propriétaires:

8625 € *Waka Waka*.

3450 € *Fiumiccino*.

2587 € *Bornaway (IRE)*.

1725 € *Escape Game (IRE)*.

862 € *Tounpass*.

Primes aux éleveurs:

2616 € Ecurie Normandie Pur Sang.

1046 € M^{me} Lisa Lemiere Dubois.

784 € Wertheimer & Frere.

523 € China Horse Club International.

171 € Jean-Claude Seroul.

Temps total: 2'1"89""

Les poulains WAKA WAKA et BORNAWAY (IRE) ont fait l'objet d'un prélevement biologique après la course

226 3248 **PRIX YVES BACHELIER** 1500m
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

27000 € (13500, 5130, 3780, 2160, 1080, 810, 540) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Parcours n° P2: Plat, Dist. 1 500 m env.

Référence: +26,5.

True Value, f, b, 4 ans, par Areion GER et Tassina GER (Galileo IRE), 58½ k (57 k), ⊗, M^{me} C. Barande Barbe (M^{me} M. Michel), M^{me} C. Barande Barbe - (n° corde 1)

Tostadero, h, b, 4 ans, par Almanzor et Lady Katanga GB (Poet'S Voice GB), 58½ k, M. Bekhti (*P. Bazire*), Y. Bonnefoy (s) - (n° corde 5)

138 7 **Topy'Sim**, f, gr, 4 ans, par Seabiac USA et Top Sensation (Kouroun), 57½ k, N. Guilbert (*A. Madamet*), N. Guilbert - (n° corde 7)

76 2 **Elusive Glory**, m, b, 4 ans, par Olympic Glory IRE et Elusive Pearl [Elusive City (USA)], 55½ k, M^{me} LL. Rohn-Pelvin (*C. Lecoeuvre*), M^{me} LL. Rohn-Pelvin - (n° corde 2)

148 **Miss Woo Woo GB**, f, al, 4 ans, par Coach House IRE et Mia Tia GB (Equiano), 58½ k, Ecurie Villebadin (*E. Hardouin*), J. Parize - (n° corde 6)

146 5 **Romance Marine**, f, b, 4 ans, par U S Navy Flag USA et Lost Romance (IRE) (Makfi GB), 55½ k, ♀, B. Giraudon (*C. Demuro*), D. & P. Prod'Homme (s) - (n° corde 10)

Absolute, f, b, 4 ans, par Teofilo IRE et Absolute City [Elusive City (USA)], 57½ k, JC. Seroul (*S. Pasquier*), N. Perret (s) - (n° corde 4)

Rose Academy, f, 4 ans, 60 k, M. Cafaro (*T. Piccone*), N. Cauldry - (n° corde 8)

94 **Edoardo**, m, 4 ans, 60 k, ⊗, M^{me} SL. Born (*T. Bachelot*), M^{me} G. Rarick - (n° corde 3)

Bonny Way, f, 4 ans, 55 k, A. Krauliger (*M. Guyon*), D. & P. Prod'Homme (s) - (n° corde 9)

10 partants; 8 eng.; 2 eng. sup.; 10 part def. - Total des entrées: 1242 €

Eng. Sup.: *Topy'Sim*, *Edoardo*

2 long, 2 long ½, 1 long ½, 4 long, encolure, ½ long, 6 long, 6 long, 1 long.

13500€ - 5130€ - 3780€ - 2160€ - 1080€ - 810€ - 540€

Primes aux propriétaires:

6 075 € *True Value*.

2 308 € *Tostadero*.

1 701 € *Topy'Sim*.

972 € *Elusive Glory*.

486 € *Miss Woo Woo Gb*, prime non attribuée.

364 € *Romance Marine*.

243 € *Absolute*.

Primes aux éleveurs:

1 663 € *Abduladim Abdalla Elyousfi*.

966 € *Ecurie De Cache*.

712 € M^{me} Audrey Lendel.

407 € *Jean-Claude Seroul*.

99 € Maurice Prod'Homme, Agence Caballis, Prod'Homme (S).

91 € The Cool Silk Partnership, prime non attribuée.

66 € *Jean-Claude Seroul*.

Temps total: 1'41"27"

Les Commissaires ont autorisé la pouliche TRUE VALUE à être munie d'un bonnet antirubis de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Tony PICCONE a déclaré qu'il n'avait pas d'explication à la mauvaise performance de la pouliche ROSE ACADEMY arrivée 8^e.

Les pouliches TRUE VALUE et TOPY'SIM ont fait l'objet d'un prélevement biologique après la course.

227 3247 **PRIX DES GORGES DU LOUP** 2150m
 (Handicap divisé)
 (Classe 4)
 Deuxième épreuve

17000 € (8500, 3230, 2380, 1360, 680, 510, 340) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 2 150 m env.

Références: 0 ans, +37; 1 ans et +, +37,5.

149 6 **Magnétique IRE**, h, b, 10 ans, par Leroidesanimaux BRZ et Magique IRE (Jeremy USA), 57½ k, ♀, M^{me} ML. Gast (*E. Hardouin*), J. Parize - (n° corde 7)

165 **De Quevedo**, h, b, 5 ans, par Mr. Owen USA et Perfect Bounty GB (Bahamian Bounty GB), 52½ k - (51 k), ♀, P. Desplaces (*M^{me} D. Santiago*), C. Martinon - (n° corde 8)

149 4 **Daliapur GER**, h, b, 5 ans, par Zarak et Dakara GB (Dansili GB), 59½ k, Stall Junior Farm (*B. Flandrin*), G. Geisler - (n° corde 9)

57 **Sylver Samba**, f, gr, 6 ans, par Silver Frost (IRE) et Nadya GER (Lecroix GER), 60 k, ♀, L. Mirto (*A. Orani*), S. Labate (s) - (n° corde 4)

La Palombiere, f, b, 6 ans, par Choeur Du Nord et Larredya (Literato), 54 k, PY. Merienne (*A. Madamet*), J. Merienne - (n° corde 5)

Rosissim, h, b,f, 9 ans, par Dabirsim et Blue Roses IRE (Oratorio IRE), 59½ k, M^{me} C. Merveille-Blanchon (*F. Foresi*), F. Foresi - (n° corde 12)

Salsa Du Demon, f, b,f, 5 ans, par Kingsalsa USA et Beauty Jem [Red Ransom (USA)], 58½ k (57 k), ♀, C. Doussot (*M^{me} M. Velon*), S. Jesus - (n° corde 2)

Cole Chop, m, 7 ans, 55½ k, ♀, M^{me} R. Philippon (*B. Marie*), M^{me} R. Philippon - (n° corde 3)

4 5 **Le Kakou**, m, 9 ans, 55½ k (54 k), ♀, M^{me} N. Carrie-Eychenne (*M^{me} M. Michel*), F. Foresi - (n° corde 10)

Pas De Velours, f, 5 ans, 57 k, ⊗, ♀, P. Faucampre (*T. Bachelot*), S. Labate (s) - (n° corde 1)

133 6 **Varinka**, f, 6 ans, 56 k, ♀, J. Carayon (*C. Lecoeuvre*), J. Carayon - (n° corde 11)

11 partants; 12 eng.; 12 part def. - Total des entrées: 598 €

Sans motif: *Toile De Mai*

1 long ¼, 2 long ½, 5 long, 3 long, 4 long ½, ¾ long, 3 long ½, 5 long, 9 long.

8500€ - 3230€ - 2380€ - 1360€ - 680€ - 510€ - 340€

Primes aux propriétaires:

3825 € *Magnétique IRE*, prime non attribuée.

1453 € *De Quevedo*.

1071 € *Daliapur Ger*, prime non attribuée.

612 € *Sylver Samba*.

306 € *La Palombiere*.

229 € *Rosissim*.

153 € *Salsa Du Demon*.

Primes aux éleveurs:

722 € M^{me} Yvonne Jacques, prime non attribuée.

608 € Patrick Chedeville.

256 € Luc Mirto.

202 € Gestut Aesculap, prime non attribuée.

128 € Paul Cottelle, Jean-Baptiste Berg, Pierre Edouard Berg.

64 € Earl De La Belle Aumone.

62 € Suc. Erich Schmid.

Temps total: 2'29"18"

La jument SYLVER SAMBA et le hongre MAGNETIQUE (IRE) ont fait l'objet d'un prélevement biologique après la course.

228 3246 **PRIX DU SUD** 2150m
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)
 Première épreuve

20000 € (10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +32,5; +33.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 2 150 m env.

Références: 0 ans, +32,5; 1 ans et +, +33.

Rajmamaille, f, b, 5 ans, par Rajasaman et Konyali (Hernando), 60½ k, ♀, TP. Gauthier (*A. Madamet*), N. Bellanger (s) - (n° corde 6)

133 3 **French Defense**, h, b, 5 ans, par Anodin (IRE) et Iffraja (Iffraaj GB), 56½ k, ♀, E. Seguin-Maure (*H. Besnier*), Y. Bonnefoy (s) - (n° corde 1)

151 **Neva Nevada**, f, b, 6 ans, par Cokoriko et Ninon De Paris (My Risk), 63 k (61½ k), M. Seror (s) (*M^{me} M. Velon*), M. Seror (s) - (n° corde 7)

Johen, h, b,f, 6 ans, par Elusive City USA et Fly Tartare (Greengroom), 63 k (61½ k), Δ♀, G. Leca (*M^{me} D. Santiago*), M^{me} P. Vanhove - (n° corde 4)

4 4 **Gamechanger**, h, b, 6 ans, par Muhaarar GB et Rainbow Crossing GB (Cape Cross IRE), 56 k, D. Ortú (*A. Crastus*), JC. Sarais - (n° corde 9)

Narcos, m, b, 8 ans, par Anodin (IRE) et Hesperian IRE (Iffraaj GB), 66 k (64½ k), M. Varin (*G. Roth Le Vaillant*), M^{me} A. Budka - (n° corde 11)

149	Algeciras , f, b,f, 6 ans, par Kamsin GER et Arganna [Sinndar (IRE)], 62 k (60 ^{1/2} k), ♀, S. Molks (N.M. Lopes Duarte), J. Parize - (n° corde 10)	7
	Amarhalen , f, 8 ans, 56 ^{1/2} k, ♂, G. Zamora (M. Guyon), N. Perret (s) - (n° corde 3)	8
	Momo Nelson (IRE) , h, 6 ans, 59 ^{1/2} k, ♂, M ^{me} LL. Rohn-Pelvin (C. Lecoeuvre), M ^{me} LL. Rohn-Pelvin - (n° corde 5)	9
39	Lighted Glory , f, 6 ans, 62 ^{1/2} k, Ecurie Saint-Hilaire (A. Orani), M. Pimbonnet - (n° corde 13)	10
164 1	Ridwaan , h, 8 ans, 62 k, ♂, S. Grandin (M. Grandin), C. Martinon - (n° corde 12)	-
158	Recobella , f, 4 ans, 62 k, Philip Kirby/Grant Harrison (T. Bachelot), P. Kirby - (n° corde 2)	-
	Triptajika , f, 6 ans, 56 ^{1/2} k, J. Parize (C. Demuro), J. Parize - (n° corde 8)	-
13 partants; 36 eng.; 2 eng. sup.; 13 part def. - Total des entrées: 1794 €		
Eng. Sup.: <i>Lighted Glory, Ridwaan</i>		
4 long ½, 2 long ½, 1 long, 1 long, 3 long, 3 long ½, 2 long, 6 long, 8 long ½.		
10 000€ - 3 800€ - 2 800€ - 1 600€ - 800€ - 600€ - 400€		
Primes aux propriétaires:		
4500 € <i>Rajmamaille</i> .		
1710 € <i>French Defense</i> .		
1260 € <i>Neva Nevada</i> .		
720 € <i>Johen</i> .		
360 € <i>Gamechanger</i> .		
270 € <i>Narcos</i> .		
180 € <i>Algeciras</i> .		

Primes aux éleveurs:

1885 € Regis Gauthier, Suc. Andre Girod, Thierry-Pierre Gauthier.
 716 € Thierry De La Heronnere, Sarl Jedburgh Stud.
 527 € Jean-Paul Gallorini, Cesare Gallorini Berger.
 301 € Gousserie Racing.
 113 € Earl Elevage Des Loges.
 98 € Ecurie Skymarc Farm.
 75 € Gestut Hachtsee.

Temps total: 2'30"64"

Les Commissaires ont autorisé la jument TRIPTAJKA à être accompagnée en main au départ non montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Les juments NEVA NEVADA et RAJMAMAILLE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

CAGNES-SUR-MER

mardi 28 janvier 2025

Terrain COLLANT

0604028

Commissaires de courses : Martine BROSSARD - Pierre SIGAUD - Didier MAYOUX - Jean-Michel COSTAMAGNA

229 3255	PRIX DES GRILLONS (À réclamer valeur handicap) (Classe 4)	2 400 m (PSF)
-----------------	--	-------------------------

15 000 € (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** ayant une valeur inférieure ou égale à 34 k. et mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 4 ans, 54,5 kg ; 5 ans et au-dessus, 56 kg.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1,5 kg; pour 12.000, 3 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 28 août 2024 inclus reçu une allocation de 6.500 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 6.500 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg.

Parcours n° Z6 : Plat, Dist. 2 400 m env.

19	Manne , f, b, 8 ans, par Rio De La Plata USA et Morning Glory GER (Pentire GB), 56 k, (10 000), M ^{me} V. Capitte (H. Boutin), M. Boutin (s) - (n° corde 7)	1
	Millionaire GER , h, b, 6 ans, par Adlerflug GER et Mill Marin IRE (Pivotal GB), 59 k, (12 000), Stall Emoji (C. Demuro), P. Vovchenko - (n° corde 3)	2
55 4	Forbidden Secret GB , h, al, 7 ans, par Pearl Secret GB et Arctic Royal IRE (Frozen Power IRE), 59 k, ♀, (12 000), M ^{me} K. Brieskorn (T. Bachelot), S. Richter - (n° corde 6)	3
137 1	Elauneil (IRE) , f, b, 5 ans, par Dabirsim and Age Of Refinement IRE (Pivotal GB), 58 ^{1/2} k, ♂, (8 000), G. Bellon (C. Lecoeuvre), M. Pitart - (n° corde 4)	4
	Kingori USA , h, b, 6 ans, par Animal Kingdom USA et Hawana USA [War Front (USA)], 56 k (54 ^{1/2} k), ♂, (8 000), A. de Lanfranchi (M ^{me} M. Velon), M ^{me} B. Re-Scandella - (n° corde 5)	5

	Damask Blade (IRE) , h, 8 ans, 57 ^{1/2} k, Δ, (10 000), S. Grandin (M. Grandin), JC. Rouget (s) - (n° corde 2)	6
136	Catch The Stars , h, 5 ans, 59 k (56 ^{1/2} k), (12 000), Stall Mountain River (G. Sias), FX. Weissmeier - (n° corde 1)	7
7 partants; 15 eng.; 2 eng. sup.; 7 part def. - Total des entrées: 576 €		
Eng. Sup.: <i>Elauneil (IRE)</i>		
1 long, 5 long, nez, 1 long ¼, 8 long, 1 long ¼.		
7500 € - 3 000 € - 2 250 € - 1 500 € - 750 €		
Primes aux propriétaires:		
337 € <i>Manne</i> .		
1350 € <i>Millionaire Ger</i> , prime non attribuée.		
1012 € <i>Forbidden Secret Gb</i> , prime non attribuée.		
675 € <i>Elauneil (fre)</i> .		
337 € <i>Kingori Usa</i> , prime non attribuée.		
Primes aux éleveurs:		
1413 € Suc. Georges Sandor.		
255 € Gestut Brummerhof, prime non attribuée.		
191 € Aspire Stallions & Bloodstock, prime non attribuée.		
184 € Sam Sangster.		
63 € Rabbah Bloodstock Limited, prime non attribuée.		
Temps total: 2'29"35"		
Le jockey Marvin GRANDIN a déclaré que le hongre DAMASK BLADE (IRE) avait besoin d'une course après une longue absence.		
Le bulletin no12797 n'étant pas rempli correctement, a été annulé par les Commissaires, la personne ayant rempli le bulletin n'a pas indiqué le nom de l'acquéreur éventuel.		
Les juments ELAUNEIL et MANNE et le hongre DAMASK BLADE (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		

230 3250	PRIX HENRI VERAN (PRIX DE CARNOLES)	1300 m
	(Maiden)	

23 000 € (11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop

Pour pouoins entiers, hongres et pouliches de **3 ans** n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 kg**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Monsieur Jean-Michel VERAN, fils de Monsieur Henri VERAN, est heureux de récompenser l'entourage du cheval gagnant

Parcours n° P1: Plat, Dist. 1 300 m env.

93 2	Asherah , f, b,f, 3 ans, par Wooded (IRE) et Umm Bab IRE (Sea The Stars IRE), 56 ^{1/2} k, M ^{me} E. Gilliar (C. Demuro), J. Reynier (s) - (n° corde 3)	1
107 2	La Consentida , f, b, 3 ans, par Galiway (GB) et Quindiana [Linngari (IRE)], 56 ^{1/2} k, P. Rechsteiner (T. Piccone), HA. Pantall (s) - (n° corde 8)	2
107	Txirimiri , f, b, 3 ans, par Hello Youmzain FR et Princesa (Slyouni), 56 ^{1/2} k (55 k), ♂, Ecurie Griezmann (M ^{me} M. Velon), P. Decouz (s) - (n° corde 6)	3
107 4	La Billebaude , f, b, 3 ans, par Bobby's Kitten USA et Mer Et Jardin (GB) (Lord Shanakill USA), 55 ^{1/2} k, ♂, U. Aregger (A. Madament), N. Guilbert - (n° corde 5)	4
	La Pampa USA , f, b, 3 ans, par Kantharos USA et Lindy Lou [Sidesetep (AUS)], 54 ^{1/2} k, JE. Dubois (E. Hardouin), L. Baudron (s) - (n° corde 4)	5
96	Clean Bowled , h, 3 ans, 58 k, ♀, M. Boutin (s) (H. Boutin), M. Boutin (s) - (n° corde 1)	6
	Le Manhattan , h, 3 ans, 58 k, ♂, SV Vondra S.R.O. (C. Lecoeuvre), M ^{me} J. Manova - (n° corde 2)	7
28	Rafale De Nuit GB , f, 3 ans, 56 ^{1/2} k, ♂, B. Giraudon (M. Grandin), E. Mikhalides (s) - (n° corde 7)	8

8 partants; 20 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 805 €
 5 long ½, 4 long, 3 long, encolure, 1 long, 1 long, nez.
 11 500 € - 4 600 € - 3 450 € - 2 300 € - 1 150 €

Primes aux propriétaires:

8 625 € *Asherah*.
 3 450 € *La Consentida*.
 2 587 € *Txirimiri*.
 1 725 € *La Billebaude*.
 862 € *La Pampa Usa*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs:

2 616 € Al Shaqab Racing.
 1 046 € Peter Rechsteiner.
 784 € Antoine Griezmann.
 342 € Robert Brard.
 97 € Herald Bloodstock Ltd, Jean-Etienne Dubois, prime non attribuée.

Temps total: 1'27"22"

Les Commissaires ont autorisé la pouliche LA BILLEBAUDE à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Les pouliches TXIRIMIRI et ASHERAH ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

231	3254	PRIX DE CAILLE (à réclamer) (Classe 4)	2000 m (PSF)
		16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop	
		Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus mis à réclamer pour 15 000 ou 20 000. Poids: 4 ans, 55,5 kg; 5 ans et au-dessus, 56 kg. Les chevaux mis à réclamer pour 20 000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant depuis le 28 août 2024 inclus reçu une allocation de 8 000 ou gagné une Classe 2 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8 000 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 k. Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 000 m env.	
105		Charlesquint (IRE) , h, b, 8 ans, par Showcasing GB et Commute GB (Rail Link GB), 58 k, ♀, (20 000), M ^{me} MJ. Goetschy (<i>C. Demuro</i>), Y. Barberot (s) - (n° corde 2)	1
90	4	Azov , h, b, 7 ans, par Invincible Spirit IRE et Askania Nova (IRE) (New Approach IRE), 58 k, ♂, (20 000), V. Tymoshenko (<i>M. Grandin</i>), JC. Rouget (s) - (n° corde 7)	2
		Machu Picchu SPA , m, al, 7 ans, par Arkaitz SPA et Laura Moon (IRE) (Russian Blue IRE), 58 k, ♀, (15 000), JM. Perez Armas (<i>A. Madamet</i>), TJ. Martins Novais - (n° corde 9)	3
151		Bakhchisaray , h, b, 7 ans, par Motivator GB et Brionya GB (Pivotal GB), 58 k, ♀, (20 000), V. Nicolato (<i>H. Boutin</i>), C. Boutin (s) - (n° corde 5)	4
		Treasured Soul IRE , h, b, 5 ans, par Zoffany IRE et Kisselap IRE (Epaulette AUS), 56 k (53½ k), ♂, (15 000), N. Rugani (<i>G. Siás</i>), F. Santella - (n° corde 1)	5
37	4	Auteur (GB) , m, 4 ans, 55½ k (52 k), (15 000), Wertheimer & Frere (<i>J. Pelicier</i>), C. Ferland (s) - (n° corde 3)	6
153	5	Casa Luna IRE , f, 6 ans, 56½ k, (15 000), The Philip Kirby Racing Club (<i>T. Piccone</i>), P. Kirby - (n° corde 10)	7
153		Treasure Storm IRE , f, 4 ans, 54 k (52½ k), (15 000), Philip Kirby/Grant Garrison (<i>J. Marien</i>), P. Kirby - (n° corde 6)	8
		8 partants; 26 eng.; 1 eng. sup.; 10 part def. - Total des entrées: 1256 €	
		Eng. Sup.: <i>Machu Picchu SPA</i> Sans motif: <i>Sopran Pechino IRE</i> 8 000€ - 3 200€ - 2 400€ - 1 600€ - 800€	
		Primes aux propriétaires: 3 600 € <i>Charlesquint (Ire)</i> . 1 440 € <i>Azov</i> . 1 080 € <i>Machu Picchu Spa</i> , prime non attribuée. 720 € <i>Bakhchisaray</i> . 360 € <i>Treasured Soul IRE</i> , prime non attribuée.	
		Primes aux éleveurs: 986 € Gestut Zur Kuste Ag. 394 € Viktor Tymoshenko, Andriy Milovanov. 301 € Viktor Tymoshenko, Andriy Milovanov. 204 € Cuadra Septimo Arte, prime non attribuée. 68 € Kilweelran Ltd, prime non attribuée.	
		Les Commissaires ont autorisé le hongre BAKHCHISARAY et le poulin AUTEUR (GB) à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.	
		Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné les propriétaires THE PHILIP KIRBY RACING CLUB et PHILIP KIRBY/GRANT HARRISON par une amende de 60 euros pour couleurs non-conformes.	
		A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jeune jockey Giovanni SIAS (TREASURED SOUL (IRE)) l'ont sanctionné par une interdiction de monter de 4 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2 ^e infraction - 5 sollicitations).	
		Les hongres CHARLESQUINT (IRE) et AZOV ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	
232	3251	PRIX DU COL DE LA BONETTE (Handicap de catégorie)	1500 m
		24 000 € (12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop	
		Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans .	
		Seront qualifiés dans cette épreuve les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 37 k.	
		Parcours n° P2: Plat, Dist. 1 500 m env.	
		Référence: +22,5.	
157		Taga , f, b, 3 ans, par Stunning Spirit (GB) et Itri [Agnes Kamikaze (JPN)], 51 k, R. Bonaventure (<i>A. Crastus</i>), N. Perret (s) - (n° corde 1)	1

7	Tavullia , f, b, 3 ans, par City Light et Frosine [Iffraaj (GB)], 53 k, ♂, Ecurie Enzo et Michael Rizieri (<i>G. Legras</i>), N. Perret (s) - (n° corde 7)	2	
157	6 Pergolor , m, b, 3 ans, par Goken et Perle Et Or [Harbour Watch (IRE)], 52½ k, B. Giraudon (<i>D. Breux</i>), D. & P. Prod'Homme (s) - (n° corde 4)	3	
	Rawiya , f, b,f, 3 ans, par Wooded (IRE) et Nayfah [Falco (USA)], 59 k, ♂, M ^{me} J. Fialova (<i>T. Bachelot</i>), M ^{me} I. Janackova Koplikova - (n° corde 8)	4	
157	3 Eagle Gate , m, b, 3 ans, par Hey Gaman GB et Ekacea [Power (GB)], 55 k, ♀, V. Nicolato (<i>H. Boutin</i>), M. Boutin (s) - (n° corde 2)	5	
101	7 Mission Gamma , f, b, 3 ans, par Le Brivido et Cats On Trees [Myboycharlie (IRE)], 57½ k, ♀, SCEA Carant (<i>E. Hardouin</i>), de A. Watrigant (s) - (n° corde 9)	6	
131	Histoire D'Artois , f, al, 3 ans, par Silverwave et Eclidor [Medecis (GB)], 51 k (49½ k), ♂, D. Grandin (<i>M^{me} M. Michel</i>), M. Boutin (s) - (n° corde 5)	7	
157	4 Westminster Fox , f, 3 ans, 55½ k, Westminster Race Horses SP Zoo (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 6)	8	
131	Maya Chop , h, 3 ans, 51 k (50 k), ♀, M ^{me} A. Chopard (<i>M^{me} M. Germain</i>), J. Parize - (n° corde 3)	9	
	9 partants; 15 eng.; 9 part def. - Total des entrées: 696 € 1 long ¼, courte encolure, 2 long, 2 long ½, ¾ long, 8 long, 8 long, 1 long. 12 000€ - 4 560€ - 3 360€ - 1 920€ - 960€ - 720€ - 480€		
	Primes aux propriétaires: 9 000 € <i>Taga</i> . 3 420 € <i>Tavullia</i> . 2 520 € <i>Pergolor</i> . 1 440 € <i>Rawiya</i> . 720 € <i>Eagle Gate</i> . 540 € <i>Mission Gamma</i> . 360 € <i>Histoire D'Artois</i> .		
	Primes aux éleveurs: 2 730 € Gousserie Racing. 1 037 € M ^{me} Isabelle Illegems. 764 € Bernard Giraudon. 436 € Khalifa Mohammed Al Attiyah. 218 € Earl Haras Du Taillies. 163 € Haras De La Haie Neuve, Francois Mell, M ^{me} Martine Mell. 109 € Benoit Bucher.		
	Temps total: 1'41"63"		
	Les Commissaires ont autorisé les pouliches MISSION GAMMA et WESTMINSTER FOX à être munies d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentées au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.		
	Les pouliches TAVULLIA et TAGA ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
233	3253	PRIX DESORMIOU (Handicap divisé) (Classe 3) Deuxième épreuve	2000 m (PSF)
		21 000 € (10 500, 3 990, 2 940, 1 680, 840, 630, 420) - dotation France Galop	
		Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans .	
		Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 000 m env.	
		Référence: +29,5.	
134	3 Arlino , h, gr, 4 ans, par Gutaifan IRE et Glittering Crystal [Wootton Bassett (GB)], 51½ k (50 k), ♀, N. Hoepfner (<i>M^{me} M. Michel</i>), F. Foresi - (n° corde 1)	1	
134	1 Pomeleo , m, b,f, 4 ans, par Pomellato GER et Count The Cost USA (Cozzene USA), 58½ k, ♂, M. Escuder (<i>C. Demuro</i>), N. Perret (s) - (n° corde 7)	2	
	Queen Singer , f, b, 4 ans, par Ivawood IRE et Maita GER (Tertullian USA), 60 k, ♀, M ^{me} K. Schanz (<i>T. Bachelot</i>), M ^{me} R. Philippon - (n° corde 8)	3	
99	2 Sweet Dreams , h, b, 4 ans, par Al Wukair IRE et Landaa [Kheleyf (USA)], 58 k, ♀, F. Eyermann (<i>T. Piccone</i>), J. Andreu (s) - (n° corde 11)	4	
99	7 Harry Gold , h, n.p, 4 ans, par Silverwave et Miss Vinga [High Rock (IRE)], 59½ k, M ^{me} M. Bonaventure (<i>G. Millet</i>), N. Perret (s) - (n° corde 6)	5	
124	12 Sindia , f, gr, 4 ans, par The Grey Gatsby (IRE) et Serious Dowth IRE (Iffraaj GB), 60 k, ♀, Ecurie Gribomont (<i>H. Besnier</i>), P. Cottier - (n° corde 4)	6	
	Vuldetrade , f, b, 4 ans, par Almanzor et Winna Chope [Soave (GER)], 59½ k, ♀, Ecuries Serge Stempniak (<i>M. Grandin</i>), N. Perret (s) - (n° corde 10)	6	
99	4 Orfeo , h, 4 ans, 56 k, Gest Invest Capital (<i>M. Guyon</i>), N. Caullery - (n° corde 5)	8	
99	5 My Own Way , m, 4 ans, 59½ k, ♂, N. Depape (<i>S. Pasquier</i>), N. Perret (s) - (n° corde 3)	9	

134	5	Apophthegme , h, 4 ans, 56 k, M ^{me} L. Baudouin (<i>H. Boutin</i>), M. Boutin (s) - (n° corde 2)	10
134	Belhad Jelois , f, 4 ans, 54 ^{1/2} k, ♀, J. Parize (<i>A. Orani</i>), J. Parize - (n° corde 9)	-	
11 partants; 11 eng.; 11 part def. - Total des entrées: 508 €			
1 long ¾, courte tête, 3 long, 1 long ¾, ½ long, dead-heat, 4 long, 1 long ¾, 3 long.			
10 500€ - 3 990€ - 2 940€ - 1 680€ - 840€ - 525€ - 525€			

Primes aux propriétaires:

4725 € *Arlino*.
1795 € *Pomeleo*.
1323 € *Queen Singer*.
756 € *Sweet Dreams*.
378 € *Harry Gold*.
236 € *Sindia*.
236 € *Vuldetrade*.

Primes aux éleveurs:

1294 € *Haras Du Mont Dit Mont*.
752 € European Bloodstock Management, Srl Probios.
554 € M^{me} Karine Morice, Plasman-Pvp Racing.
316 € Thomas Jeffroy, Ecurie De Castillon.
158 € Robert Bonaventure.
98 € Haras De Beauvoir, Laurent Jamault.

Temps total: 2'1"56"

Les Commissaires ont autorisé la pouliche QUEEN SINGER et les hongres APOPHTEGME et ORFEO à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Maxime GUYON a déclaré qu'il n'avait pas d'explications à la contre performance du hongre ORPHEO.

Le poulain POMELEO et le hongre ARLINO ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

234	3252	PRIX DE MORGIOU (Handicap divisé) (Classe 3)	2000 m (PSF)
Première épreuve			

25 000 € (12 500, 4 750, 3 500, 2 000, 1 000, 750, 500) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +24.

Parcours n° Z4: Plat, Dist. 2 000 m env.

Référence : +24.

94	3	Gant , m, al, 4 ans, par Manduro GER et Question Of Time [Olden Times (GB)], 59 k, Westminster Race Horses SP Zoo (<i>T. Piccone</i>), HA. Pantall (s) - (n° corde 6)	1
8	5	Eldio IRE , h, al, 4 ans, par Siyouni et C'Est Ca IRE (Galileo IRE), 60 ^{1/2} k, <i>Harás Assiro</i> (<i>C. Demuro</i>), M ^{me} M. Scandella-Lacaille - (n° corde 3)	2
		Arigato , h, b, 4 ans, par Belardo IRE et Silvery Bay [Numerous (USA)], 56 k, ♀, P. van Belle (<i>M. Guyon</i>), G. Mosse (s) - (n° corde 8)	3
99	1	Kyloa , f, b, 4 ans, par Intello (GER) et Kylayne GB (Kyllachy GB), 59 k, JC. Seroul (<i>S. Pasquier</i>), N. Perret (s) - (n° corde 11)	4
94	4	Apolino , m, al, 4 ans, par Frankel GB et Haggie GB (Pivotal GB), 59 k, ♀, M ^{me} J. Dufkova (<i>T. Bachelot</i>), M ^{me} I. Janackova Koplikova - (n° corde 10)	5
138	4	Skimbleshanks , h, gr, 4 ans, par Stormy River et Red Confiture [Red Dubawi (IRE)], 57 ^{1/2} k (56 k), L. Mineo (<i>M^{me} M. Vélon</i>), N. Perret (s) - (n° corde 2)	6
138	7	Cartimandua , f, b, 4 ans, par Saxon Warrior JPN et Chant De Sable (IRE) (Oasis Dream GB), 57 ^{1/2} k, ♀, J. Pouchin (<i>H. Besnier</i>), Y. Bonnefoy (s) - (n° corde 1)	7
94	8	Banshie , f, 4 ans, 57 k, Ecurie Edgar Messaoud (<i>A. Orani</i>), R. Fradet (s) - (n° corde 9)	8
		Welcome Charly , m, 4 ans, 60 ^{1/2} k (59 k), ♀, M ^{me} J. Fialova (<i>N.M. Lopes Duarte</i>), M ^{me} I. Janackova Koplikova - (n° corde 4)	9
94	10	Purple Mood , h, 4 ans, 55 ^{1/2} k, ♀, M. Vidic (<i>J. Marien</i>), N. Cauldry - (n° corde 7)	

10 partants; 16 eng.; 1 eng. sup.; 11 part def. - Total des entrées: 1 328 €

Eng. Sup.: *Apolino*

Sans motif: *Houston Street ITY*

1 long ½, 3 long, ¾ long, nez, 1 long, ½ long, 1 long, 3 long, 1 long.

12 500€ - 4 750€ - 3 500€ - 2 000€ - 1 000€ - 750€ - 500€

Primes aux propriétaires:

5 625 € *Gant*.
2 137 € *Eldio IRE*, prime non attribuée.
1 575 € *Arigato*.
900 € *Kyloa*.
450 € *Apolino*.
337 € *Skimbleshanks*.
225 € *Cartimandua*.

Primes aux éleveurs:

2 356 € *Jocelyn Targett*.
431 € *Nbh Racing*.
403 € *China Horse Club International*, prime non attribuée.
377 € *Jean-Claude Seroul*.
141 € *Suc. Larissa Kneip*.
123 € *Wertheimer & Frere*.
61 € *Scea Marmon Vauville, Alain Jathiere*.

Temps total: 2'2"69"

Les Commissaires ont autorisé le poulain GANT à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

La pouliche KYLOA et le poulain GANT ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

235	3257	PRIX DES MYOSOTIS	1500 m
------------	-------------	--------------------------	---------------

(Handicap divisé)

(Classe 4)

Deuxième épreuve

17 000 € (8 500, 3 230, 2 380, 1 360, 680, 510, 340) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Parcours n° P2: Plat, Dist. 1 500 m env.

Référence: +34,5.

150	2	What Else Chop , h, b, 5 ans, par Panis USA et Wa Zine [Iron Mask (USA)], 51 ^{1/2} k (52 ^{1/2} k), ♀, R. Frances (<i>A. Madamet</i>), J. Parize - (n° corde 10)	1
150	3	Sakharah , h, b, 6 ans, par Profitable IRE et Serious Dowth IRE (Iffraaj GB), 56 k, ♀, A. Mink (<i>B. Marie</i>), F. Foresi - (n° corde 8)	2
2	5	Eternal , h, b, 5 ans, par Birchwood IRE et Lonestar Spirit (IRE) (Invincible Spirit IRE), 60 k, ♀, P. Faucampre (<i>H. Boutin</i>), S. Labate (s) - (n° corde 9)	3
150	10	El Professor Chop , h, b, 5 ans, par Vale Of York IRE et Ma Victoryan [Kheleyf (USA)], 52 k, ♀, M. Rafai (<i>A. Crastus</i>), J. Parize - (n° corde 11)	4
		Silver Schnok , f, gr, 8 ans, par Olympic Glory IRE et Japan GER (Key Royal GER), 57 k (55 ^{1/2} k), ♀, M ^{me} N. Carrie-Eychenne (<i>M^{me} M. Michel</i>), F. Foresi - (n° corde 13)	5
150	6	Redrunner , f, b, 5 ans, par Birchwood IRE et Red Nose FR [Sulamani (IRE)], 51 k, ♀, M ^{me} V. Jud-Frei (<i>E. Hardouin</i>), D. Artu (s) - (n° corde 12)	6
159	3	Long Story Short , f, al, 5 ans, par Ultra IRE et Candy Time GB (Holy Roman Emperor IRE), 56 k, ♀, M ^{me} C. Vandel (<i>M. Grandin</i>), E. Mikhalides (s) - (n° corde 4)	7
150	11	Makeno , h, 8 ans, 57 ^{1/2} k (56 k), ♀, C. Foeller (<i>M^{me} P. Cheyer</i>), J. Parize - (n° corde 5)	8
46	12	Prince Des Dunes , h, 7 ans, 54 k (52 ^{1/2} k), ♀, M ^{me} C. Barande Barbe (<i>M^{me} M. Velon</i>), M ^{me} C. Barande Barbe - (n° corde 2)	9
150	13	Mehanydream , h, 8 ans, 52 k (49 ^{1/2} k), ♀, R. Vergeade (<i>N. Baudet</i>), C. Boutin (s) - (n° corde 7)	10
		Makhzen , h, 11 ans, 51 k (50 k), ♀, M ^{me} C. Couturon (<i>M^{me} M. Germain</i>), F. Foresi - (n° corde 6)	
108	7	Kakhovka , f, 5 ans, 52 ^{1/2} k, ♀, S. Molks (<i>C. Demuro</i>), J. Parize - (n° corde 1)	
12 partants; 13 eng.; 13 part def. - Total des entrées: 635 €			
Sans motif: <i>Gray D'Albion</i>			
¾ long, enclosure, 1 long ½, 1 long ½, 1 long, 3 long ½, 4 long, 2 long, 1 long ½.			
8 500€ - 3 230€ - 2 380€ - 1 360€ - 680€ - 510€ - 340€			
Primes aux propriétaires:			
3 825 € <i>What Else Chop</i> .			
1 453 € <i>Sakharah</i> .			
1 071 € <i>Eternal</i> .			
612 € <i>El Professor Chop</i> .			
306 € <i>Silver Schnok</i> .			
229 € <i>Redrunner</i> .			
153 € <i>Long Story Short</i> .			

Primes aux éleveurs :

1602 € Alain Chopard.
 448 € Haras Des Eeves, Georges Boulard, Daniel Cherdo, M^{me} Claudie Cherdo.
 398 € Haras De Beauvoir.
 256 € Alain Chopard.
 128 € Ecurie Haras Du Cadran, M^{me} Martina Stadelmann.
 96 € M^{me} Veronika Jud-Frei.
 64 € Plasman-Pvp Racing, Philip Mosbeux.

Temps total: 1'41"11"

Les Commissaires ont autorisé le hongre MEHANYDREAM à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Les hongres EL PROFESSOR CHOP et WHAT ELSE CHOP ont fait l'objet d'un prélevement biologique après la course.

236	3256	PRIX DES NENUPHARS	1500 m
(Handicap divisé)			
(Classe 3)			

Première épreuve

20 000 € (10 000, 3800, 2800, 1600, 800, 600, 400) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +33.

Parcours n° P2: Plat, Dist. 1 500 m env.

Référence : +33.

152	Essai Transforme , h, b, 7 ans, par French Fifteen et Etrangere USA (Fusaichi Pegasus USA), 65 k (61 ^{1/2} k), Racing Stars (M ^{me} L. Gallo), M. Boutin (s) - (n° corde 5)	1
150	1 Wind Of Change , h, b, 7 ans, par No Way Never USA et Ida The Fox USA (Cosa Vera USA), 62 ^{1/2} k (61 k), ♀, P. Walter (M ^{me} M. Michel), J. Parize - (n° corde 11)	2
150	Colby Chop , h, b, 5 ans, par Born To Sea IRE et Chope History [Soave (GER)], 60 k, ♀, R. Sorrentino (M. Grandin), E. Mikhalides (s) - (n° corde 2)	3
Kenzal , h, b, 7 ans, par Kendargent et Izzia [Iron Mask (USA)], 62 ^{1/2} k, M ^{me} C. Weiss (F. Foresi), F. Foresi - (n° corde 12)		4
152	Bluff , h, b, 5 ans, par Time Test GB et Feigned GB (Oasis Dream GB), 61 k, ♀, G. Haddad (S. Pasquier), N. Perret (s) - (n° corde 10)	5
108	6 Rising Up , m, al, 5 ans, par Showcasing GB et Red Line [Sageburg (IRE)], 60 k (58 ^{1/2} k), ♂, J.P. Vanden Heede (M ^{me} M. Velon), B. Goudot (s) - (n° corde 9)	6
Maple Girl , f, gr, 6 ans, par Recorder GB et Mapow (Kendor), 59 k, ♂, P. Faucampre (A. Crastus), S. Labate (s) - (n° corde 13)		7
Mana Maha , f, 7 ans, 61 k, ♀, A. Taboada Ferreira (A. Madamet), T.J. Martins Novais - (n° corde 8)		8
Shanna Rose , f, 7 ans, 59 ^{1/2} k, ♀, V. Guillebert (C. Demuro), M ^{me} C. O'Halloran - (n° corde 3)		9
150	7 Pisorno , h, 7 ans, 60 k, ♂, M ^{me} F. Vergnolle (E. Hardouin), M ^{me} A. Budka - (n° corde 4)	10
1	Joyeuse De Romay , f, 6 ans, 61 ^{1/2} k (60 ^{1/2} k), ♀, M. Charleau (A. Mosse), F. Foresi - (n° corde 7)	-
150	Cruella De Vil , f, 7 ans, 58 ^{1/2} k, ♀, M ^{me} K.F. Minton (T. Bachelot), M ^{me} G. Rarick - (n° corde 6)	-
150	4 Red Torch , m, 10 ans, 59 k, ♀, J. Foresi (M. Guyon), F. Foresi - (n° corde 1)	-

13 partants; 32 eng.; 3 eng. sup.; 13 part def. - Total des entrées: 1288 €

Eng. Sup.: *Wind Of Change, Mana Maha*

tête, 2 long, 2 long ½, ½ long, ¾ long, ¾ long, ¾ long, 1 long, 1 long ¼.
 10 000€ - 3800€ - 2800€ - 1600€ - 800€ - 600€ - 400€

Primes aux propriétaires :

4500 € *Essai Transforme*.
 1710 € *Wind Of Change*.
 1260 € *Colby Chop*.
 720 € *Kenzal*.
 360 € *Bluff*.
 270 € *Rising Up*.
 180 € *Maple Girl*.

Primes aux éleveurs :

1885 € M^{me} Gilles Forien, Gilles Forien.
 527 € Alain Chopard.
 468 € Haras Du Logis Saint Germain.
 301 € Jean-Claude Seroul.
 98 € London Thoroughbred Services.
 75 € M^{me} Angela Kurth.
 73 € M^{me} Lisa Lemiere Dubois.

Temps total: 1'40"13"

Les Commissaires ont autorisé le hongre ESSAI TRANSFORME et la jument JOYEUSE DE ROMAY à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Les Commissaires ont autorisé la jument JOYEUSE DE ROMAY à être accompagnée en main au départ non montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Mickaelle MICHEL, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1^{re} infraction - 5 sollicitations).

Les hongres ESSAI TRANSFORME et COLBY CHOP ont fait l'objet d'un prélevement biologique après la course.

PORNICHE

0147 028 mardi 28 janvier 2025

Terrain STANDARD

Commissaires de courses : Michel CARRIER - Dominique GARANGER - Philippe SOUCHAUD

237	3031	PRIX DU VILLAGE DE KERHINET	2100 m (PSF)
(Femelles)			
(Maiden)			

21000 € (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans** n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 kg.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 2 100 m env.

31	2 Sissou , f, b, 3 ans, par Rio De La Plata USA et Battaglia [Anodin (IRE)], 58 k (55 ^{1/2} k), Ecurie LM (A. Vilchien), M ^{me} L. Hebrard de Veirynas - (n° corde 3)	1
120	5 Strung Ahead , f, al, 3 ans, par Dream Ahead USA et High Strung IRE (Mastercraftsman IRE), 58 k, M ^{me} G. Varet (A. Baron), A. Baron - (n° corde 9)	2
31	5 Dschingis Noblesse , f, b, 3 ans, par Dschingis Secret GER et Rodelinda (IRE) (Shirocco GER), 58 k, ♀, Avatara S.A. (F. Veron), M. Brasme (s) - (n° corde 2)	3
31	Diamonds , f, b, 3 ans, par Madhmoon IRE et Spanish Eyes [Soul City (IRE)], 58 k (54 ^{1/2} k), ♀, M ^{me} S. Bertin (L. Plom mee), T. Poché - (n° corde 7)	4
East Grey , f, gr, 3 ans, par The Grey Gatsby (IRE) et East Star IRE (Sea The Stars IRE), 56 k, L. Barbarin (L. Boisseau), E. Libaud (s) - (n° corde 10)		5
Walma , f, 3 ans, 58 k (56 ^{1/2} k), M.L. Bloodstock Ltd (M ^{me} A. Molins), de P. Chevigny - (n° corde 13)		6
Parlementia , f, 3 ans, 58 k, de J. Cheffontaines (L. Roussel), Ed. Monfort (s) - (n° corde 1)		7
Zanorka Du Groho , f, 3 ans, 56 k, Tov Immo (Y. Barille), Ed. Monfort (s) - (n° corde 8)		8
Dschingis India , f, 3 ans, 56 k (53 ^{1/2} k), Avatara S.A. (G. Meury), M. Brasme (s) - (n° corde 5)		9
Miss Dariana , f, 3 ans, 56 k, ♀, M ^{me} I. Couffon (R. Juteau), M ^{me} M. Solignac - (n° corde 4)		10
31	3 Saska Des Places , f, 3 ans, 58 k, E. Decoster (H. Lebouc), de P. Chevigny - (n° corde 11)	-
31	Law Spirit , f, 3 ans, 58 k, Ecurie C. Marzocco (M. Berto), Ed. Monfort (s) - (n° corde 6)	-

12 partants; 17 eng.; 1 eng. sup.; 13 part def. - Total des entrées: 1129 €

Eng. Sup.: *East Grey*

Certif. vétérinaire: *Sans Regrets Hem*

2 long, 2 long ½, 1 long, ¾ long, ¾ long, 1 long ½, tête, 3 long ½, 6 long, 2 long.
 10 500€ - 4 200€ - 3 150€ - 2 100€ - 1 050€

Primes aux propriétaires:

7875 € *Sissou*.

3150 € *Strung Ahead*.

2362 € *Dschingis Noblesse*.

1575 € *Diamonds*.

787 € *East Grey*.

Primes aux éleveurs:

2388 € *Jean-Pierre Deroubaix*.

955 € *S.C.E.A. Du Grenat*.

716 € *Avatar S.A.*.

477 € *Roger-Yves Simon, Nicolas Simon, M^{me} Valerie Simon*.

238 € *Andre Martin, Jerome Robichon, Luc Barbarin, Cyrille Chevet*.

Temps total: 2'13"26"

A l'issue de la course, les Commissaires ont entendu en leurs explications les jockeys Ambre MOLINS (WALMA) arrivé 6^e et Richard JUTEAU (MISS DARIANA) arrivé non placé, concernant un mouvement survenu au milieu du dernier tournant.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, il ressort que la pouliche WALMA cherchant l'appui de la lice intérieure avait, suite à une rafale de vent, légèrement versée vers l'intérieur contrariant ainsi sa concurrente malgré les efforts de son

jockey pour la garder en droite ligne. Le mouvement constaté n'a pas eu d'incidence sur l'ordre d'arrivée de la course.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications l'apprenti Léonard PLOMMEE (celui-ci étant mineur, n'a pas souhaité être accompagné), l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2^e infraction - 5 sollicitations).

La pouliche SISSOU a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

238	3030	PRIX DU PARC NATUREL DE BRIERE	2100 m
		(Mâles et Hongres)	(PSF) (Maiden)

21000 € (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans** n'ayant jamais gagné.
Poids: 58 kg. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 2 100 m env.

50	2	Monterrico , m, b, 3 ans, par Wooded (IRE) et Clariyn [Acclamation (GB)], 58 k, \otimes , CE. Silva-Santisteban (<i>G. Guedj-Gay</i>), TJ. Martins Novais - (n° corde 8)	1
		Bahiane , h, b, 3 ans, par Style Vendome et Miss Spotsy [Vespone (IRE)], 56 k, \flat , E. & G. Leenders (s) (<i>H. Lebouc</i>), E. & G. Leenders (s) - (n° corde 2)	2
14	5	Mr Brightside , h, al, 3 ans, par Madhemoon IRE et Jazz Melodie [Soul City (IRE)], 58 k, \flat , Ecurie Olivier Piraud (<i>A. Baron</i>), de P. Chevigny - (n° corde 5)	3
30		Guapak , m, gr, 3 ans, par Blek et Guapa Lucia [Strategic Mission (USA)], 58 k, \flat , M ^{me} MF. Besnard (<i>M. Justum</i>), N. Paysan - (n° corde 7)	4
		Alastor Maugrey , h, gr, 3 ans, par Stormy River et Etatinka [Vision D'Etat], 58 k (54 ^{1/2} k), P. Taufflieb (<i>C. Raimbaud</i>), L. Gadbin (s) - (n° corde 10)	5
113	4	Mandatory (IRE) , h, 3 ans, 58 k (55 ^{1/2} k), M ^{me} RG. Ehrnrooth (<i>G. Meury</i>), X. Blanchet - (n° corde 1)	6
30	4	Setocity GB , m, 3 ans, 58 k (56 ^{1/2} k), M. Le Breton (<i>M^{me} M. Eon</i>), A. Fouassier - (n° corde 11)	7
30		Morambo , h, 3 ans, 58 k, de J. Cheffontaines (<i>L. Roussel</i>), Ed. Monfort (s) - (n° corde 3)	8
		Ablaze , m, 3 ans, 58 k (55 ^{1/2} k), C. Bertho (<i>P. Remoue</i>), A. Fouassier - (n° corde 12)	9
		Bay Moon , h, 3 ans, 56 k, \flat , F. Perez Gonzalez (<i>L. Rousseau</i>), N. Leenders - (n° corde 9)	10
38		Super Pokalilomata , h, 3 ans, 58 k (56 ^{1/2} k), $\phi\flat$, EARL de La Belle Aumone (<i>M^{me} A. Molins</i>), S. Jesus - (n° corde 4)	-
30	3	Amkar , h, 3 ans, 58 k, S. Chinchilla (<i>L. Boisseau</i>), N. Leenders - (n° corde 6)	-
		L Aventurier , m, 3 ans, 56 k, \flat , J. Uzel (<i>A. Bernard</i>), C. Lotoux (s) - (n° corde 13)	-

13 partants; 21 eng.; 13 part def. - Total des entrées: 764 €
2 long $\frac{1}{2}$, $\frac{3}{4}$ long, 2 long, 2 long, $\frac{3}{4}$ long, courte tête, 1 long $\frac{1}{4}$, nez, 1 long.

10 500€ - 4 200€ - 3 150€ - 2 100€ - 1 050€

Primes aux propriétaires:

7875 € *Monterrico*.

3150 € *Bahiane*.

2362 € *Mr Brightside*.

1575 € *Guapak*.

787 € *Alastor Maugrey*.

Primes aux éleveurs :

2388 € Sébastien Desmontils, Ecurie Brillantissime.

955 € Des Moissons.

716 € Roger-Yves Simon, Alain Clavier, Jean-Marie Bastin, Ecurie Olivier Piraud.

477 € Scea Haras Des Chataigniers, M^{me} Clarence Signol, Xavier Brelaud.

238 € M^{me} Victoria Gadbin, Charles Gadbin, M^{me} Louise Gadbin, M^{me} Aline Crenn.

Temps total: 2'15"46"

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Maryline EON concernant la performance du poulain SETOCITY (GB) (2^e favori (4.7) arrivé 7^e.

L'intéressé a déclaré que dû à un mauvais numéro dans les stalles de départ, il avait monté ledit poulain en retrait et que celui-ci n'avait pas eu les ressources pour participer activement à l'arrivée de la course. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

Le hongre BAHIANE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

239	3035	PRIX DES CHAUMIERES BRIERONNES	3100 m
------------	-------------	---------------------------------------	---------------

(Handicap divisé)

(Classe 4)

Première épreuve

17000 € (8 500, 3 230, 2 380, 1 360, 680, 510, 340) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +31.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 3 100 m env.

Référence: +31.

44 **5** **Fatalisme**, h, n.p, 10 ans, par Dragon Dancer GB et Kassing (Passing Sale), 59 k (58 k), $\Delta\flat$, J. Bayon (*T. Blanchouin*), Boisnard (s) - (n° corde 4)

44 **1** **York Town**, m, b, 6 ans, par Brametot IRE et Hera Eria IRE [Zafeen (FR)], 64^{1/2} k (63 k), Ecurie Jacques Joel Leveau (*M^{me} D. Santiago*), S. Gouvaze (s) - (n° corde 3)

44 **4** **Escapade Nocturne**, h, b, 10 ans, par Sunday Break JPN et Almahroosa [Green Tune (USA)], 58^{1/2} k, M^{me} A. Baron (*A. Baron*), A. Baron - (n° corde 12)

102 **4** **Kerdina**, f, b, 5 ans, par Anodin (IRE) et Vernissage (IRE) (Lando GER), 60 k (58^{1/2} k), $\otimes\flat$, A. Naval Barrena (*M^{me} M. Eon*), A. Sanchez-Martin - (n° corde 5)

Russian Twist, h, al, 7 ans, par Blue Canari et Valevska [Valanour (IRE)], 62^{1/2} k (61 k), JC. Obellianne (*A. Vilchien*), M^{me} L. Hebrard de Veyrinas - (n° corde 2)

176 **Murano**, h, b, 5 ans, par Recorder GB et Milanaise [Marignan (USA)], 52^{1/2} k (50 k), G. Paillisson (*M^{me} J. Lacroix*), B. Legros (s) - (n° corde 7)

136 **5** **I'M On My Way**, h, b, 5 ans, par Blek et Displop Diva GB (Deportivo GB), 58 k, ϕ , M^{me} K. Bentley (*S. Planque*), M^{me} N. Bentley - (n° corde 10)

137 **Matgiwell**, f, 5 ans, 55^{1/2} k (54 k), ϕ , M^{me} K. Bentley (*M. Favriaux*), M^{me} N. Bentley - (n° corde 11)

Becquanierte, f, 5 ans, 58 k, $\Delta\flat$, M^{me} L. Horeau (*Y. Barille*), S. Zuliani (s) - (n° corde 8)

44 **3** **Spirit of Dance (IRE)**, h, 9 ans, 56^{1/2} k (55 k), T. Mercier (*M. Marquette*), T. Mercier - (n° corde 9)

125 **Munaadram**, f, 7 ans, 52^{1/2} k, \otimes , M^{me} M. Bruere (*P. Remoue*), M^{me} M. Bruere - (n° corde 6)

Grand Leon, h, 7 ans, 61 k, $\otimes\flat$, D. Duveau (*H. Lebouc*), N. Paysan - (n° corde 1)

12 partants; 31 eng.; 12 part def. - Total des entrées: 804 €

3 long $\frac{1}{2}$, 4 long, 1 long, 7 long $\frac{1}{2}$, tête, 4 long, $\frac{3}{4}$ long, 1 long, 2 long.

8500€ - 3 230€ - 2 380€ - 1 360€ - 680€ - 510€ - 340€

Primes aux propriétaires:

3825 € *Fatalisme*.

1453 € *York Town*.

1071 € *Escapade Nocturne*.

612 € *Kerdina*.

306 € *Russian Twist*.

229 € *Murano*.

153 € *I'M On My Way*.

Primes aux éleveurs:

1602 € Jacques Provost.

608 € Ecurie Jacques Joel Leveau.

448 € Haras De Grandcamp Earl.

256 € Earl Bois Hue.

128 € Pascal Guignand.

96 € Ecurie Plessis.

64 € M^{me} Karen Bentley.

Temps total: 3'18"98"

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Hugo LEBOUC sur les raisons pour lesquelles il avait arrêté le hongre GRAND LEON devant les tribunes à 1 tour de l'arrivée.

L'intéressé a déclaré que ledit hongre s'était subitement contracté au moment où le hongre MURANO était venu à sa hauteur, qu'il avait fait du bruit en respirant et qu'il avait plus eu de ressources.

L'intéressé a ajouté qu'il avait préféré arrêter le hongre GRAND LEON, suspectant un problème physique.

Les Commissaires ont pris acte de ces explications et ont demandé au vétérinaire de service de procéder à un examen dudit hongre qui n'a pas révélé de problèmes apparents.

Le cheval YORK TOWN a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Le hongre RUSSIAN TWIST ainsi que les juments KERDINA et MUNAADRAM ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

240	3036	PRIX DU TOURISME DE PORNICHET (PRIX DE LA MAISON DU PARC)	3100 m (PSF)
		(Handicap divisé)	
		(Classe 4)	
		Deuxième épreuve	
15000 €		(7500, 2850, 2100, 1200, 600, 450, 300) - dotation France Galop	
		Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus .	
		A l'issue de la course, un souvenir sera remis par Monsieur Christophe GAVET, Directeur de Pornichet la Destination.	
		Parcours n° P6: Plat, Dist. 3 100 m env.	
		Référence : +39.	
125	7	Pennywell , f, b, 5 ans, par Penny'S Picnic (IRE) et Cherry Swallow (Dream Well), 54 k (52½ k), ♀, Mme H. Geerlandt (Mme A. Molins), S. Morineau - (n° corde 6)	1
34	6	Chonburi GB , f, b, 9 ans, par Lawman et Expected Dream IRE (Galileo IRE), 59½ k, RM. Dupuis (R. Juteau), RM. Dupuis - (n° corde 4)	2
52		Magic Cup GB , f, al, 5 ans, par Tamayuz GB et Fee Du Hazard [Dr Fong (USA)], 54 k (51½ k), I. Raybould (Mme S. Tison), I. Raybould - (n° corde 5)	3
47		Dimasty Majtall , f, al, 6 ans, par Machucambo et Distrayante Beauty [Shakespearean (IRE)], 58½ k (56 k), ♀, T. Poché (S. Just), T. Poché - (n° corde 3)	4
47	1	Five By Five , h, gr, 10 ans, par Tin Horse (IRE) et Medjai (Kendor), 56 k, ♀, S. Morineau (L. Boisseau), S. Morineau - (n° corde 1)	5
44	2	Mont Steele , h, b, 9 ans, par Montmartre et European Style [Ezzoud (IRE)], 60 k, ♀, Mme V. Beugnon (A. Bernard), S. Morineau - (n° corde 8)	6
47	3	Morning Five , h, b, 8 ans, par French Fifteen et Miss Five GB (Dubawi IRE), 60 k, ♀, Ger. Lecomte (H. Lebouc), Ger. Lecomte - (n° corde 11)	7
47	2	Alex The Dancer , h, 6 ans, 58 k, Ecurie Etoile N.V. (S. Planque), J. Planque (s) - (n° corde 2)	8
34		Eclair De Vati , h, 7 ans, 58 k, ♀, Ecurie J. Konjovic (C. Grosbois), T. Poché - (n° corde 12)	9
47		Galway City , h, 9 ans, 54½ k (53 k), Ecurie Lemaitre (Mme D. Santiago), E. Lemaitre - (n° corde 7)	10
125	3	On A Souffert , h, 5 ans, 60 k, ♀, G. Pannier (F. Veron), G. Pannier - (n° corde 10)	-
47		Lloyd IRE , h, 8 ans, 54 k (51½ k), Mme MB. Boche (Mme J. Lacroix), B. Legros (s) - (n° corde 9)	-
12 partants ; 12 eng. ; 12 part def. - Total des entrées : 396 €			
3 long ½, courte tête, ¼ long, 1 long, ¾ long, 1 long, 1 long, 1 long ½, 2 long ½.			
7500 € - 2850 € - 2100 € - 1200 € - 600 € - 450 € - 300 €			
Primes aux propriétaires:			
3375 € <i>Pennywell</i> .			
1282 € <i>Chonburi Gb</i> , prime non attribuée.			
945 € <i>Magic Cup Gb</i> , prime non attribuée.			
540 € <i>Dimasty Majtall</i> .			
270 € <i>Five By Five</i> .			
202 € <i>Mont Steele</i> .			
135 € <i>Morning Five</i> .			
Primes aux éleveurs:			
1413 € Mme Hervé Geerlandt.			
242 € V.I. Araci, prime non attribuée.			
226 € Mme Catherine Bodin, Joel Bodin.			
178 € Le Thenney, prime non attribuée.			
113 € Bernard Jaeg, Sébastien Morineau.			
84 € Mme Camille Demercastel, Mme Ophélie Demercastel.			
56 € Haras Du Logis Saint Germain.			
<i>Temps total: 3'28"38"</i>			
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.			
Les Commissaires ont autorisé le hongre GALWAY CITY (AQ) et le hongre MAGIC CUP (GB) à être accompagnés en main au départ non montés, leurs entraîneurs en ayant fait la demande dans les délais fixés.			
A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Richard JUTEAU, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée d'1 jour, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2 ^e infraction - 6 sollicitations).			
A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Anthony BERNARD concernant la performance du hongre MONT STEELE (2 ^e favori (4.1)) arrivé 6 ^e .			
L'intéressé a déclaré que la course avait été peu rythmée et que de ce fait, ledit hongre n'avait pas été en mesure de revenir de l'arrière du peloton. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.			

En outre, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Fabrice VERON concernant la performance du hongre ON A SOUFFERT (3^e favori (4.7)) arrivé non placé. L'intéressé a déclaré que ledit hongre n'avait pas apprécié le tracé de la piste et qu'il préférait les grandes lignes droites. Les Commissaires ont pris acte de ces explications. Enfin, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Simon PLANQUE concernant la performance du hongre ALEX THE DANCER (1^{er} favori (3.2)) arrivé non placé. L'intéressé a déclaré que ledit hongre n'avait pas trouvé le passage à l'entrée de la ligne d'arrivée et qu'il n'avait pas été en mesure d'accélérer efficacement dans les 200 derniers mètres. Les Commissaires ont pris acte de ces explications. La jument MAGIC CUP (GB) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

241 **3032** **PRIX DE L'ARCHE** **1700 m (PSF)**
(Handicap)

20000 € (10 000, 3800, 2800, 1600, 800, 600, 400) - dotation France Galop

Pour poulinats entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.
La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 700 m env.

Référence : +27.

Zolia, f, n.p., 3 ans, par Kendargent et Zoe Chope [Amadeus Wolf (GB)], 58 k (55½ k), Δ♀, Guy Pariente Holding (C. Raimbault), L. Gadbin (s) - (n° corde 4)

Neuschwanstein, h, b.f., 3 ans, par Romanised IRE et Kazeema [Al Kazeem (GB)], 57 k, ♀, Ecuries Serge Stempniak (S. Planque), P. & J. Brandt (s) - (n° corde 1)

Soif De Vivre, h, b, 3 ans, par Penny'S Picnic (IRE) et Meteorite [Medecis (GB)], 56 k, ♂, Haras du Hoguenet (H. Lebouc), J. Boisnard (s) - (n° corde 8)

50 **3** **Redsia Fal**, f, b, 3 ans, par Persian King (IRE) et Red Addiction (IRE) [Dark Angel IRE], 58½ k (57½ k), Fal Stud SAS (T. Blanchouin), J. Boisnard (s) - (n° corde 6)

Gorock, f, b, 3 ans, par Goken et Painted Rock (IRE) [Camelot GB], 56 k (54½ k), ♀, A. Glaziou (Mme L. Bails), S. Gouyette (s) - (n° corde 5)

113 **3** **Power'S Princess**, f, b, 3 ans, par Slade Power IRE et Arthur's Princess IRE [Monashee Mountain USA], 56 k, Δ♀, P. Poncet (L. Boisseau), S. Jesus - (n° corde 2)

Fireman, m, b, 3 ans, par Too Darn Hot GB et Night Music GER [Sea The Stars IRE], 58½ k (57 k), Δ, Ecurie Mélanie (Mme M. Eon), M. Brasme (s) - (n° corde 9)

36 **5** **Made In Pepper**, f, 3 ans, 54½ k, Mme M. Tretiakova (F. Veron), R. Rohne - (n° corde 7)

Count On Me, f, 3 ans, 59 k (57½ k), M. Wurtenberger (Mme A. Molins), Tim. Donworth (s) - (n° corde 10)

9 partants ; 17 eng. ; 10 part def. - Total des entrées: 829 €
4 long, nez, 1 long ½, 2 long, 3 long ½, 4 long, 1 long, 1 long.
10 000 € - 3 800 € - 2 800 € - 1 600 € - 800 € - 600 € - 400 €

Primes aux propriétaires:

7500 € *Zolia*.
2850 € *Neuschwanstein*.
2100 € *Soif De Vivre*.
1200 € *Redsia Fal*.
600 € *Gorock*.
450 € *Power'S Princess*.
300 € *Fireman*.

Primes aux éleveurs:

2275 € Guy Pariente Holding.
864 € Guillaume Garcon, Jean-Pierre Garcon, Mme Isabelle Garcon.
637 € Haras Du Hoguenet.
364 € Ecurie Dibah.
182 € Guy Pariente Holding.
136 € Earl De La Belle Aumone.
59 € Ecurie Haras Du Cadran, Scea Bissons, Ecurie Melanie.

Temps total: 1'44"2"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Ambre MOLINS concernant la performance de la pouliche COUNT ON ME (1^{er} favori (3.9)) arrivée non placée. L'intéressé a déclaré que ladite pouliche avait fait tout le parcours sur la même jambe et que celle-ci avait complètement cédé à l'entrée de la ligne d'arrivée. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

Le hongre SOIF DE VIVRE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

242	3033	PRIX DE LA FAUNE	1700 m (PSF)
		(Handicap de catégorie - Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis) (Classe 4)	

17 000 € (8 500, 3 230, 2 380, 1 360, 680, 510, 340) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 29 k.
Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas depuis le 1^{er} janvier 2024 gagné 20 courses (France et Etranger).

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1 700 m env.

Référence : +31.

49	4	Pamela Boum , f, b, 4 ans, par Recoletos et Impatienté [Gold Away (IRE)], 55 ^{1/2} k (53 k), þ, Al. Haddad (<i>L. Plomée</i>), T. Poché - (n° corde 8)	1
49	6	Lilith , f, b, 4 ans, par Cloth Of Stars IRE et Lumière Rose GB (Motivator GB), 54 ^{1/2} k (53 k), þ, J. Planque (s) (<i>Mme L. Bails</i>), J. Planque (s) - (n° corde 3)	2
60	5	Cascadeo , m, b.m, 4 ans, par Literato et Hispanola [Vangelis (USA)], 60 k (58 ^{1/2} k), B. Recher (<i>W. Levesque</i>), B. Recher - (n° corde 2)	3
		Already Queen , f, n.p, 4 ans, par Magician IRE et Already Famous (Slickly), 54 k (52 ^{1/2} k), þ, A. Lotout (<i>C. Raimbault</i>), A. Lotout - (n° corde 4)	4
76	3	Treno , m, b, 4 ans, par Ross IRE et Travelcard USA (Iffraaj GB), 60 k (58 ^{1/2} k), þ, T. Mittler (<i>G. Meury</i>), Ed. Monfort (s) - (n° corde 7)	5
17		Picanes , f, n.p, 4 ans, par Dariyan et Infinity Love [Dutch Art (GB)], 57 ^{1/2} k, þþ, A. Menard (<i>Y. Rousset</i>), P. Menard - (n° corde 6)	6
124		Liking , h, b, 4 ans, par City Light et Benzolina (IRE) (Second Empire IRE), 60 k, Δþ, A. Andrieu (<i>J. Guillochon</i>), A. Andrieu - (n° corde 5)	7
49		Irajá , f, 4 ans, 58 k, M ^{me} B. Dahm (<i>M. Justum</i>), M ^{me} B. Dahm - (n° corde 1)	8

8 partants; 16 eng.; 1 eng. sup.; 8 part def. - Total des entrées: 445 €

1 long, 3 long ½, 1 long ¼, ¾ long, enclosure, 1 long, courte enclosure.
8 500€ - 3 230€ - 2 380€ - 1 360€ - 680€ - 510€ - 340€

Primes aux propriétaires:

3 825 € *Pamela Boum*.

1 453 € *Lilith*.

1 071 € *Cascadeo*.

612 € *Already Queen*.

306 € *Treno*.

229 € *Picanes*.

153 € *Liking*.

Primes aux éleveurs:

1 602 € *M^{me} Manuela Beaulieu*.

608 € *Marcello Randelli*.

448 € *Philippe Mehat, Michel Mehat, M^{me} Bernadette Mehat, M^{me} Clemence Lermeunier*.

256 € *Michel Lotout*.

96 € *Domaine De La Cornilliere*.

83 € *M^{me} Bea Grewe*.

64 € *Francois Rohaut*.

Temps total: 1'43"71"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé les pouliches PICANES et PAMELA BOUM à être munies d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentées au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu en ses explications le jockey, Léa BAILS l'ont sanctionné par une amende de 150 euros, pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (4^e infraction).

La pouliche LILITH a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

243	3034	PRIX DES CALECHES BRIERONNES	3100 m (PSF)
		(Handicap de catégorie - Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis) (Classe 4)	

17 000 € (8 500, 3 230, 2 380, 1 360, 680, 510, 340) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 29 k.

Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas depuis le 1^{er} janvier 2024 gagné 20 courses (France et Etranger).

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 3 100 m env.

Référence: +31.

Sauviac , h, b, 4 ans, par George Vancouver USA et Sunshineonleith IRE (Danehill Dancer IRE), 59 k, L. Edon - (n° corde 5)	1
Pirate Rebel , h, b, 4 ans, par Le Rebel et Eau Du Large [Zambezi Sun (GB)], 54 k (52 ^{1/2} k), þþ, JL. Pignet (<i>M^{me} L. Bails</i>), E. Lecoiffier - (n° corde 7)	2
L'Etoile De France , f, b, 4 ans, par Masar IRE et L'Etoile De Moscou (GB) (Peintre Celebre USA), 57 ^{1/2} k, Ecurie Vent d'Ouest (<i>L. Rousseau</i>), F. Foucher - (n° corde 2)	3
Burlington Arcade , f, b, 4 ans, par Zanzibari USA et Abbreviator IRE (Astronomer Royal USA), 60 k (57 ^{1/2} k), þ, M ^{me} V. Gadbin (<i>C. Raimbault</i>), L. Gadbin (s) - (n° corde 6)	4
Embruns Emery , h, b, 4 ans, par Herald The Dawn IRE et Jacamar [Mastercraftsman (IRE)], 55 k (53 ^{1/2} k), Δþ, J. Planque (s) (<i>A. Vilchin</i>), J. Planque (s) - (n° corde 1)	5
Rockmoonlady , f, b, 4 ans, par Spanish Moon USA et Rocking Lady (IRE) (Fastnet Rock AUS), 56 ^{1/2} k (55 k), þ, Ecurie Melanie (<i>M. Favriaux</i>), M. Brasme (s) - (n° corde 4)	6
L'Horloge , f, gr, 4 ans, par Mastercraftsman IRE et Et En Meme Temps [Motivator (GB)], 57 k, Δ, RM. Dupuis (<i>R. Juteau</i>), RM. Dupuis - (n° corde 3)	7

7 partants; 11 eng.; 1 eng. sup.; 7 part def. - Total des entrées: 643 €

Eng. Sup.: *L'Etoile De France*

2 long, enclosure, 1 long, 3 long, 1 long, ¼ long.

8 500€ - 3 230€ - 2 380€ - 1 360€ - 680€ - 510€ - 340€

Primes aux propriétaires:

3 825 € *Sauviac*.

1 453 € *Pirate Rebel*.

1 071 € *L'Etoile De France*.

612 € *Burlington Arcade*.

306 € *Embruns Emery*.

229 € *Rockmoonlady*.

153 € *L'Horloge*.

Primes aux éleveurs:

1 602 € *Ecurie Altima*.

608 € *Florent Picard, M^{me} Corine Barande Barbe*.

293 € *Sarl Jedburgh Stud, M^{me} Isabelle Corbani, Thierry De La Heronniere*.

256 € *Haras Des Sablonnets*.

128 € *Ecurie Nicolas Taudon*.

96 € *Ecurie Melanie*.

41 € *Jean-Claude Seroul*.

Temps total: 3'33"69"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu en ses explications le jockey Léa BAILS l'ont sanctionné par une amende de 150 euros, pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (4^e infraction).

Le hongre SAUVIAC a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

244	4276	PRIX AIRBUS	2100 m (PSF)
		(Handicap - Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis) (Classe 4)	

17 000 € (8 500, 3 230, 2 380, 1 360, 680, 510, 340) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +31.

Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas depuis le 1^{er} janvier 2024 gagné 20 courses (France et Etranger).

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 2 100 m env.

Référence: +31.

21	1	Asriel GB , m, b.f, 4 ans, par Le Havre (IRE) et Strong And Stable [Motivator (GB)], 61 ^{1/2} k (60 k), Δþ, B. Drouin (<i>J. Kvista</i>), P. & J. Brandt (s) - (n° corde 7)	1
-----------	----------	---	----------

33	7	Twenty Seven Jet , h, b, 4 ans, par Dariyan et Peppermint (IRE) (Elusive City USA), 56 ^{1/2} k, ♀, SART Groupe KR (<i>J. Guillochon</i>), P. Menard - (n° corde 1)	2	Vesco , h, b,f, 3 ans, par Birchwood IRE et Lala Dance [Motivator (GB)], 58 k (55 ^{1/2} k), ♀, P. Sanglier (<i>P. Remoue</i>), A. Fouassier - (n° corde 7)	4
		Shirbawi , h, b,f, 4 ans, par Zarak et Shirdiya (Siyouni), 62 ^{1/2} k, ♂, M ^{me} O. Fau (<i>A. Bourgeais</i>), A. Fouassier - (n° corde 3)	3	New York Story IRE , f, b, 3 ans, par Mehmas IRE et York Express GB (Vale Of York IRE), 54 ^{1/2} k, Ecurie Normandy Spirit (<i>L. Rousset</i>), Ed. Monfort (s) - (n° corde 2)	5
		Furtive Divine , f, al, 4 ans, par Kendargent et Lady Tamayuz IRE (Tamayuz GB), 55 k (53 ^{1/2} k), T. Revy (M ^{me} L. Grosso), M ^{me} JF. Bernard - (n° corde 2)	4	Eminence Grise , m, 3 ans, 58 k, James Ortega Bloodstock Ltd (<i>H. Lebouc</i>), E. Libaud (s) - (n° corde 10)	6
		Shaloha (GER) , f, al, 4 ans, par Le Havre (IRE) et Shalona [Soldier Hollow (GB)], 62 ^{1/2} k (61 k), ♀, C. Guimard (<i>L. Plommee</i>), G. Nicot - (n° corde 5)	5	Easy Star (IRE) , f, 3 ans, 56 ^{1/2} k, ♂, Ecurie Tygaly (<i>Y. Barille</i>), Ed. Monfort (s) - (n° corde 8)	7
		Spanish Vega IRE , h, gr, 4 ans, par Phoenix Of Spain IRE et Askania Nova (IRE) (New Approach IRE), 62 ^{1/2} k (60 k), ♂, A. Don (<i>T. Courtalon</i>), Fr. Monfort (s) - (n° corde 6)	6	Little Jumby , h, 3 ans, 58 k, ♀, Ecurie Michel Doineau (<i>A. Subias</i>), Fr. Monfort (s) - (n° corde 11)	8
		Stello Tally , f, b,f, 4 ans, par Birchwood IRE et Amour Malpic (IRE) (Azamour IRE), 61 k (59 ^{1/2} k), ♀, M ^{me} M. Bruere (<i>W. Levesque</i>), M ^{me} M. Bruere - (n° corde 9)	7	Kimitomo (IRE) , m, 3 ans, 58 k, Gousserie Racing (<i>H. Journiac</i>), Y. Barberot (s) - (n° corde 12)	9
33		La Chaume , f, 4 ans, 55 k, ♀, J. Dupont-Cariot (<i>R. Juteau</i>), M ^{me} M. Solignac - (n° corde 8)	8	Winter Mist IRE , f, 3 ans, 56 ^{1/2} k, ♂, J. Wigan (<i>G. Trolley de P.J.</i>), Tim. Donworth (s) - (n° corde 5)	10
		Sciантosa , f, 4 ans, 63 k, Ferracini (<i>Y. Barille</i>), Ed. Monfort (s) - (n° corde 4)	arr	Matheo Bello , h, 3 ans, 58 k, Racing Friends Dusseldorf I (<i>F. Veron</i>), R. Rohne - (n° corde 4)	-
		9 partants; 30 eng.; 9 part def. - Total des entrées: 923 €		Forza Bella , f, 3 ans, 56 ^{1/2} k (54 k), ♂, EJ. Scherrer (M ^{me} S. Tison), J. Leroy - (n° corde 9)	-
		3 long ½, ¾ long, 2 long, 1 long, 6 long, 2 long, 1 long.		12 partants; 11 eng.; 1 eng. sup.; 12 part def. - Total des entrées: 806 €	
		8500€ - 3230€ - 2380€ - 1360€ - 680€ - 510€ - 340€		Eng. Sup.: <i>Toogoodtoberoed</i>	
		Primes aux propriétaires:		2 long, courte encolure, 1 long, 3 long, ¾ long, 2 long ½, 2 long, 3 long ½, 1 long ¼.	
		3825 € <i>Asriel Gb</i> , prime non attribuée.		10 500€ - 4 200€ - 3 150€ - 2 100€ - 1 050€	
		1453 € <i>Twenty Seven Jet</i> .		Primes aux propriétaires:	
		1071 € <i>Shirbawi</i> .		7875 € <i>Toogoodtoberoed</i> .	
		612 € <i>Furtive Divine</i> .		3150 € <i>Betise</i> .	
		306 € <i>Shaloha (Ger)</i> .		2362 € <i>Kalinago</i> .	
		229 € <i>Spanish Vega IRE</i> , prime non attribuée.		1575 € <i>Vesco</i> .	
		153 € <i>Stello Tally</i> .		787 € <i>New York Story IRE</i> , prime non attribuée.	
		Primes aux éleveurs:		Primes aux éleveurs:	
		722 € <i>Chasemore Farm Lip</i> , prime non attribuée.		2388 € <i>Sébastien Desmontils</i> , Ecurie Brillantissime.	
		608 € M ^{me} Julie Mestrallet, Lj Negoce, Pierre-Alain Touchard, Robert Albigot.		955 € <i>Hubert Mazeaud</i> .	
		448 € M ^{me} Odette Fau.		716 € <i>Meridian International Sarl</i> .	
		256 € <i>Le Thenney</i> , Pearl Champs Elysees.		477 € <i>Indivision N. Lala Dance 2022</i> .	
		83 € <i>Klaus Hofmann</i> .		89 € <i>R. Ryan</i> , prime non attribuée.	
		64 € <i>Haras Du Grand Lys</i> , Guido Berardelli.		Temps total: 1'43"85"	
		43 € <i>Viktor Tymoshenko</i> , Andriy Milovanov, prime non attribuée.		La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.	
		Temps total: 2'13"25"		Les Commissaires ont autorisé la pouliche WINTER MIST (IRE) à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.	
		La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.		Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment le changement de ligne vers l'intérieur à environ 300 mètres du poteau d'arrivée de la pouliche BETISE (Louis BOUTON), arrivée 2 ^e , et ses conséquences sur la progression et la performance du hongre VESCO (Pierre REMOUE) arrivé 4 ^e .	
		Les Commissaires ont autorisé la pouliche SHALOHA (GER) à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.		En outre, les Commissaires ont été saisis d'une réclamation du jeune-jockey Pierre REMOUE (VESCO), arrivé 4 ^e , se plaignant d'avoir été gêné à environ 300 mètres du poteau d'arrivée par la pouliche BETISE (Louis BOUTON), arrivée 2 ^e .	
		A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Yoann BARILLE sur les raisons pour lesquelles il avait arrêté la pouliche SCIANTOSA dans le 1 ^{er} tournant.		Après examen du film de contrôle et audition des jeunes jockeys Pierre REMOUE et Louis BOUTON, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que le hongre VESCO n'aurait pas devancé la pouliche BETISE lors du passage du poteau d'arrivée, sans la gêne constatée.	
		L'intéressé a déclaré que ladite pouliche s'était accidentée seule sans qu'aucune faute ne soit imputable à l'encontre de l'un des concurrents.		Toutefois, les Commissaires ont sanctionné le jeune-jockey Louis BOUTON par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour ne pas avoir fait tout son possible pour garder la pouliche BETISE en droite ligne.	
		Les Commissaires ont pris acte de ces explications et ont demandé au vétérinaire de service de procéder à un examen de ladite pouliche qui a confirmé une que celle-ci s'était accidentée au niveau du postérieur droit.		La pouliche KALINAGO a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	
		Les pouliches SCIANTOSA et FURTIVE DIVINE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
245	4274	PRIX DU PONT DE SAINT-NAZAIRE	1700 m		
		(Maiden)	(PSF)		
		21 000 € (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop			
		Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'ayant jamais gagné. Poids: 58 kg . Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.			
		Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 700 m env.			
		Toogoodtoberood , m, b, 3 ans, par Zelzal et Pandora'S Star IRE (Smart Strike CAN), 58 k (55 ^{1/2} k), Ecurie Brillantissime (<i>G. Meury</i>), M. Brasme (s) - (n° corde 6)	1		
		Betise , f, al, 3 ans, par Romanised IRE et Alta Stima (IRE) (Raven'S Pass USA), 56 ^{1/2} k (53 ^{1/2} k), R. Ng (<i>L. Bouton</i>), FH. Graffard (s) - (n° corde 3)	2		
		Kalinago , f, b, 3 ans, par Hello Youmzain FR et Igo (Lawman), 56 ^{1/2} k (54 ^{1/2} k), Meridian International SARL (<i>L. Carboni</i>), FH. Graffard (s) - (n° corde 1)	3		
246	4278	PRIX DU SOUS-MARIN L'ESPADON	1700 m		
		(À réclamer - Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis)	(PSF)		
		16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop			
		Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus mis à réclamer pour 8.000, 12.000, 16.000 ou 20.000. Poids: 54,5 kg . Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1,5 kg; pour 16.000, 3 kg; pour 20.000, 4,5 kg. En outre, les chevaux ayant depuis le 25 août 2024 inclus reçus une allocation de 7.500 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 7.500 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg.			
		Pour Jockeys, Jeunes Jockeys et Apprentis n'ayant pas depuis le 1^{er} janvier 2024 gagné 20 courses (France et Etranger).			

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1 700 m env.

45	Fleur De Sel , f, b, 5 ans, par Belardo IRE et Guerande (IRE) [Diesis GB], 56 k, ♀, (16 000), P. Perreau (M. Justum), N. Paysan - (n° corde 4)	1
	Everwin , h, b.f, 5 ans, par Seabiac USA et Quatuor (IRE) [Kodiak GB], 59½ k (56 k), ♂, (16 000), A. Doerner (C. Raimbault), L. Gadbin (s) - (n° corde 8)	2
51	Damien , m, b, 4 ans, par Lethal Force IRE et Passadoble (IRE) [Dream Ahead USA], 57½ k, ♂, (16 000), C. Bertho (Y. Rousset), A. Fouassier - (n° corde 11)	3
77	Trevanion IRE , h, b, 5 ans, par Dark Angel IRE et Silk Bow GB [Elusive City USA], 58 k, ♀, (12 000), Mme K. George (J. Guillotin), Fr. Monfort (s) - (n° corde 2)	4
	Lovcyan , f, b, 4 ans, par Shalaa IRE et Love Money [Muhtathir (GB)], 53 k (51½ k), (8 000), Ecurie des Monnaies (Mme A. Massin), Y. Barberot (s) - (n° corde 15)	5
	Geopolitic IRE , h, 6 ans, 58 k, ♂, (12 000), M. Massard (L. Rousseau), A. Fouassier - (n° corde 9)	6
45	Mr Goodnight (GB) , h, 6 ans, 59½ k (57 k), ♀, (16 000), B. Lynam (G. Meury), Ed. Monfort (s) - (n° corde 5)	7
	Fais Nous Plaisir , h, 5 ans, 54½ k, (8 000), J. Bayon (Y. Barille), J. Boisnard (s) - (n° corde 12)	8
64	Princesse Saphir , f, 4 ans, 59½ k (57 k), ♂, (20 000), Ecurie Gribomont (L. Plommee), F. Monnier (s) - (n° corde 13)	9
	Cassandra , f, 5 ans, 54½ k, ♂, (12 000), Reverdite Racing (G. Trolley de P.), TJ. Martins Novais - (n° corde 3)	10
	Castille , f, 7 ans, 53 k (50½ k), (8 000), G. Guillermo (Mme C. Lecuyer), G. Guillermo - (n° corde 14)	-
11 partants ; 30 eng. ; 16 part def. - Total des entrées: 688 €		
Cas particulier: <i>Killifrush Memories, Good Too, Bayc, Full Of Grace</i>		
1 long, ¾ long, 1 long, nez, ½ long, 3 long, 2 long ½, 4 long, 3 long.		
8000€ - 3200€ - 2400€ - 1600€ - 800€		

Primes aux propriétaires:

3600€ *Fleur De Sel*.1440€ *Everwin*.1080€ *Damien*.720€ *Trevanion IRE*, prime non attribuée.360€ *Lovcyan*.

Primes aux éleveurs:

986€ Ecurie Haras Du Cadran, Ecurie Jml Racing.

603€ Anton Doerner.

452€ Xavier Moyer, Jean-Paul Cayrouze, Nicolas De Chambure, Riviera Equine S.A. R. L.

150€ Ecurie Des Monnaies, Barberot (S).

136€ Yeomanstown Stud, prime non attribuée.

Temps total: 1'40"94"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé la pouliche PRINCESSE SAPHIR à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

La pouliche LOVECAYAN et la jument FLEUR DE SEL ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

247	4277 PRIX ESCAL'ATLANTIQUE	1700 m
	(Maiden)	(PSF)

13 000 € (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans et au-dessus** n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 kg**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1 700 m env.

Sous Influence IRE , h, b, 4 ans, par Ten Sovereigns IRE et Kazarzoa [Redoute'S Choice (AUS)], 58 k, ♂, C. Goirand (J. Moutard), X. Blanchet - (n° corde 5)	1	
More Dream , h, b, 4 ans, par Almanzor et More Than Famous [More Than Ready (USA)], 58 k, G. Augustin-Normand (P. Bazire), Chr. Head (s) - (n° corde 13)	2	
116	4 John Style , h, gr, 5 ans, par Johnny Barnes IRE et Aussie Style (Literato), 58 k, Mme G. Gadbled (C. Grosbois), Mme G. Gadbled - (n° corde 11)	3
	Miss Supernova , f, b, 5 ans, par Dabisim et Saishu IRE (Indian Ridge IRE), 56½ k, ♀, Kempsons Stud Ltd (L. Roussel), E. Libaud (s) - (n° corde 12)	4

32	4 Falimax , h, al, 5 ans, par Universal IRE et Best Chance [King'S Best (USA)], 58 k, ♀, G. Guillermo (A. Bernard), G. Guillermo - (n° corde 7)	5
60	Beautyfull Eyes , f, 4 ans, 56½ k (55 k), ♂, D. Dahan (Mme M. Eon), M. Brasme (s) - (n° corde 14)	6
21	Kedurev , h, 4 ans, 58 k, ♀, J. Planque (S. Planque), J. Planque (s) - (n° corde 8)	7
	Sir Frost , h, 4 ans, 58 k (56½ k), ♀, Haras de La Huderie (Mme L. Bails), S. Gouyette (s) - (n° corde 2)	8
	Rebel Rebel , f, 5 ans, 56½ k (55 k), ♂, SCEA des Sens (Mme L. Poggionovo), D. Georget - (n° corde 4)	9
	Go Cash , m, 4 ans, 56 k, ♀, P. Guedj (Y. Rousset), G. Juillet - (n° corde 1)	10
32	Shamsoun , h, 11 ans, 58 k (55½ k), ♀, G. Guillermo (Mme C. Lecuyer), G. Guillermo - (n° corde 6)	-
21	By Far , h, 4 ans, 58 k, ♀, A. Boucher (E. Corallo), A. Fracas - (n° corde 10)	-
	Poulichette , f, 5 ans, 54½ k (53 k), ♂, M. Lefrancois (Mme M. Romary), Mme J. Le Stang - (n° corde 9)	-
13 partants; 29 eng.; 2 eng. sup.; 14 part def. - Total des entrées: 1059 €		
Eng. Sup.: <i>Sous Influence IRE, Poulichette</i>		
¾ long, tête, courte tête, 5 long ½, 4 long, 2 long, 1 long, ½ long, 1 long.		
6500€ - 2600€ - 1950€ - 1300€ - 650€		
Primes aux propriétaires:		
2925€ <i>Sous Influence IRE</i> , prime non attribuée.		
1170€ <i>More Dream</i> .		
877€ <i>John Style</i> .		
585€ <i>Miss Supernova</i> .		
292€ <i>Falimax</i> .		
Primes aux éleveurs:		
552€ <i>Viktor Tymoshenko</i> , prime non attribuée.		
490€ <i>Jean-Philippe Dubois</i> .		
367€ <i>Henri Soler</i> .		
245€ <i>Scuderia Sant'Ambroeus S. R. L.</i>		
122€ <i>Lilian Dez, Fabrice Etienne</i> .		
<i>Temps total: 1'43"33"</i>		
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.		
Les Commissaires ont autorisé le hongre JOHN STYLE à être accompagné en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.		
En outre, les Commissaires ont autorisé la jument REBEL REBEL à ne faire qu'un tour du rond de présentation, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.		
Le hongre MORE DREAM a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
248	4275 PRIX DE L'ECOMUSEE	2 400 m
	(Classe 3)	(PSF)
15 000 € (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop		
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'ayant jamais été classés dans les trois premiers d'une Listed ni depuis le 25 avril 2024 inclus reçu une allocation de 9.000 (Handicap et A Réclamer exceptés) ou gagné une Classe 2. Poids: 56 kg . Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 25 avril 2024 inclus: 1 kg par 4.000.		
Parcours n° P5: Plat, Dist. 2 400 m env.		
12	4 Lilly Lux , f, b.f, 4 ans, par Free Port Lux (GB) et Lilly Du Havre [Le Havre (IRE)], 58½ k (57 k), Ecurie Mme Jacques Cypres (Mme M. Eon), M. Brasme (s) - (n° corde 2)	1
	Chester Sky (GB) , h, al, 4 ans, par Ribchester IRE et Crystals Sky (Hernando), 58 k (55½ k), ♂, JM. Angles (P. Remoue), A. Fouassier - (n° corde 7)	2
	Pagan Sun , h, b, 4 ans, par Waldgeist GB et Sous Le Soleil USA (Tizway USA), 56 k, Mme V. Haendler (A. Subias), Fr. Monfort (s) - (n° corde 6)	3
	Shastana IRE , f, b, 4 ans, par Bated Breath GB et Shafia [Le Havre (IRE)], 55½ k, Y. Barberot (s) (H. Journiac), Y. Barberot (s) - (n° corde 5)	4
	La Fouine , f, b, 4 ans, par Bande (IRE) et Twistess De Loriol [Martaline (GB)], 54½ k, ♂, S. Pegza (F. Veron), Mme A. Karkosa - (n° corde 4)	5
	Estonia Moon IRE , m, 4 ans, 57 k, l. Kolts (L. Boisseau), G. Dumont - (n° corde 3)	6
6 partants; 18 eng.; 7 part def. - Total des entrées: 477 €		
Cas particulier: <i>Dvorjak</i>		
3 long ½, ½ long, 4 long ½, 3 long ½, 2 long.		
7500€ - 3000€ - 2250€ - 1500€ - 750€		

Primes aux propriétaires:

3375 € *Lilly Lux*.
 1350 € *Chester Sky (Gb)*.
 1012 € *Pagan Sun*.
 675 € *Shastana Ire*, prime non attribuée.
 337 € *La Fouine*.

Primes aux éleveurs:

1413 € Jacques Cypres, Nicolas Cypres, Earl Ecurie Des Mottes.
 369 € Ali Thamer Al-Mehshadi.
 277 € Smarden Thoroughbreds Llp.
 141 € Julien Lebrun, Anthony Lebrun.
 127 € S.A. Aga Khan, prime non attribuée.

Temps total : 2'31"79"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné l'entraîneur M. Geoffrey DUMONT par une amende de 60 euros pour couleurs non conformes.

Les Commissaires ont autorisé le hongre CHESTER SKY (GB) à être monté au box, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

La pouliche LILLY LUX a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

$\frac{3}{4}$ long, 3 long, encolure, tête, 2 long $\frac{1}{2}$, encolure, $\frac{1}{2}$ long, $\frac{3}{4}$ long, 1 long $\frac{1}{4}$.

11500 € - 4370 € - 3220 € - 1840 € - 920 € - 690 € - 460 €

Primes aux propriétaires:

5175 € *Sharp Rise Gb*, prime non attribuée.
 1966 € *Piano Man*.
 1449 € *Shelby*.
 828 € *Spanish Light*.
 414 € *Mad River*.
 310 € *Key To Success Ger*, prime non attribuée.
 207 € *Gloriette San (Ire)*.

Primes aux éleveurs:

977 € Newells Park Stud, prime non attribuée.
 823 € Ecurie Haras Du Cadran, Adrian Von Gunten, Lerner (S).
 606 € Paul Moroney.
 346 € Thierry Abadie, Clement Abadie, Henri Abadie.
 173 € Mme Annie Sainjon, Francois Maillot.
 58 € Gestut Karlshof, prime non attribuée.
 56 € Scea Chateau Montlandrie.

Temps total : 2'28"90"

Les Commissaires ont autorisé la jument GLORIETTE SAN (IRE) et le hongre PIANO MAN à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Delphine SANTIAGO a déclaré que le hongre BEL ARISTO (favori à la côte de 3.9/1) avait été rapidement sollicité sans succès.

Le hongre PIANO MAN a fait l'objet d'un prélèvement biologique avant la course.

Les hongres SHARP RISE (GB) et PIANO MAN ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

PAU

mercredi 29 janvier 2025

Terrain STANDARD

0539 029

Commissaires de courses : André De COORDE - Bernard PONS -
 Stéphanie UHEL

249 3129 **PRIX DE LARUNS** 2400 m
 (Handicap)
 (Classe 3)

23000 € (11500, 4370, 3220, 1840, 920, 690, 460) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +23.

Parcours n° Z6 : Plat, Dist. 2 400 m env.

Référence : +23.

54 2 **Sharp Rise GB**, h, b, 5 ans, par Shamardal USA et Birdwood GB (Oasis Dream GB), 54 k, b, Mme S. Audoy (A. Gavilan), Mme S. Audoy - (n° corde 3)

Piano Man, h, b, 5 ans, par Anodin (IRE) et Princess Charm (IRE) (Rip Van Winkle IRE), 54 k, DM. Batista Ribeiro (V. Seguy), G. Vaz - (n° corde 9)

26 **Shelby**, m, gr, 5 ans, par Reliable Man (GB) et Anyana GB (Nathaniel IRE), 60 $\frac{1}{2}$ k, F. Martin-Barrios Madrazo (G. Trolley de P.), M. Alonso Roldan - (n° corde 13)

90 **Spanish Light**, h, al, 5 ans, par Hunter'S Light IRE et Funny Moon [Spanish Moon (USA)], 56 k, b, M. Alonso Gomez (M. Foulon), RC. Montenegro - (n° corde 1)

54 **Mad River**, m, gr, 10 ans, par Stormy River et La Maddalena [Kahyasi (IRE)], 56 $\frac{1}{2}$ k, Mme A. Sainjon (J.B. Eyquem), Ch. Gourdain (s) - (n° corde 2)

54 5 **Key To Success GER**, h, b, 8 ans, par Dabirsim et Kolosseum GER (Samum GER), 53 $\frac{1}{2}$ k, Cuadra Mazantinno (J. Gelabert Bautista), A. Carrasco Sanchez - (n° corde 5)

54 **Gloriette San (IRE)**, f, b, 5 ans, par Myboycharlie IRE et Roman Ridge [Holy Roman Emperor (IRE)], 55 k, SCEA Chateau Montlandrie (G. Guedj-Gay), Mme S. Gavilan - (n° corde 7)

Poca Gen, h, 6 ans, 63 k (61 $\frac{1}{2}$ k), Mme M. Herisson de Beauvoir (Mme MA. Bernadet), Mme C. Herisson de Beauvoir - (n° corde 11)

54 5 **Cocoon Quatre**, f, 5 ans, 55 k, J.Y. Corduan (F. Veron), C. Corduan - (n° corde 4)

53 1 **Bel Aristo**, h, 7 ans, 51 $\frac{1}{2}$ k (50 k), K. Moysset (Mme D. Santiago), J. Resimont - (n° corde 12)

102 **Chief Of Stall**, h, 7 ans, 54 k, b, M. Alonso Roldan (A. Gutierrez Val), M. Alonso Roldan - (n° corde 6)

102 1 **Veritable**, h, 5 ans, 62 $\frac{1}{2}$ k (61 k), Δ b, L. Moutoussamy (Mme A. Molins), Mme S. Gavilan - (n° corde 8)

102 **Lucio Vero GB**, h, 5 ans, 56 $\frac{1}{2}$ k (54 k), R. Avial Sanchez (Mme A. Lucas Toron), R. Avial Lopez - (n° corde 10)

13 partants; 21 eng.; 13 part def. - Total des entrées: 897 €

250 3128 **PRIX PMU TRESORS DU BANC D'ARGUIN - MOLETS ET MAA (PX D'ARAUJUZON)** 1600 m
 (PSF)
 (Handicap divisé)
 (Classe 3)

Troisième épreuve

16000 € (8 000, 3 040, 2 240, 1 280, 640, 480, 320) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Parcours n° Z9: Plat, Dist. 1 600 m env.

Référence: +38.

73 **Top Glory**, h, b.f, 7 ans, par Olympic Glory IRE et Miss Denmark (GB) (Invincible Spirit IRE), 56 k, b, Mme B. Lamazou-Laresse (G. Guedj-Gay), J. Resimont - (n° corde 2)

73 3 **Odin**, m, b.f, 5 ans, par Sommerabend GB et Soldieress GER (Soldier Hollow GB), 58 $\frac{1}{2}$ k, C. Carvalho Macedo Campelos (G. Sanchez), MLG. de Carvalho - (n° corde 5)

Charm Wrens, f, b, 6 ans, par Charm Spirit (IRE) et Three Wrens IRE (Second Empire IRE), 55 k (53 $\frac{1}{2}$ k), \otimes b, Mme R. Labate (Mme A. Molins), S. Labate (s) - (n° corde 14)

141 6 **O Gre Des Saisons**, h, b, 7 ans, par Olympic Glory IRE et Baie D'Honneur (Baroud D'Honneur), 59 $\frac{1}{2}$ k, b, Jl. Villar (S. Le Quilleuc), M. Alonso Roldan - (n° corde 4)

73 **Victory Cat**, f, b.f, 8 ans, par Cat Junior USA et Crazy Fling IRE (Night Shift USA), 58 k, ϕ b, E. Dupont (A. Bendjama), C. Bonin (s) - (n° corde 6)

73 7 **Royal Vati**, h, b, 12 ans, par Kingsalsa USA et Reine De Vati (Take Risks), 55 k (55 $\frac{1}{2}$ k), \otimes b, Ile de Ré Galop Ec. Territoire (G. Trolley de P.), Mme C. Nicot - (n° corde 13)

73 4 **Wilbur**, h, b, 7 ans, par Sommerabend GB et Auto Rouge (IRE) (Testa Rossa AUS), 57 k, b, JP. Saavedra Alves (H. Mouesan), JP. Saavedra Alves - (n° corde 10)

141 4 **Izakaya**, h, 9 ans, 53 k, \otimes b, P. Ventena Alves (V. Seguy), P. Ventena Alves - (n° corde 1)

52 **Ma Cherie Amour**, f, 7 ans, 54 k, b, Centro Ecuense El Sable S.L. (J. Gelabert Bautista), E. Puente Simon - (n° corde 9)

73 **Lady Pink**, f, 6 ans, 56 $\frac{1}{2}$ k (55 k), $\otimes\Delta$ b, Ile de Ré Galop Ec. Territoire (Mme D. Santiago), Mme C. Nicot - (n° corde 12)

74 6 **Richmond**, h, 6 ans, 60 k, A. Lemier (A. Werle), G. Lemier (s) - (n° corde 11)

73 2 **Princesse Blonde**, f, 5 ans, 57 k (55 $\frac{1}{2}$ k), b, Mme J. Le Stang (Mme M. Romary), Mme J. Le Stang - (n° corde 3)

73 5 **Cafe Saigon**, h, 8 ans, 56 k, ϕ , S. Bouyssou (J. Plateaux), S. Bouyssou - (n° corde 16)

73 6 **Al Rassoul**, h, 10 ans, 53 $\frac{1}{2}$ k, \otimes , P. Nicot (s) (F. Veron), P. Nicot (s) - (n° corde 15)

Born To Dream, h, 5 ans, 58 k, ♀, M^{me} N. Garde Dubord (*M. Forest*), M^{me} N. Garde Dubord - (n° corde 7)
Coco Light, h, 7 ans, 53 k (51^{1/2} k), ♂, G. Collard (*W. Levesque*), M^{me} J. Le Stang - (n° corde 8)

16 partants; 16 eng.; 16 part def. - Total des entrées: 563 €
 encoule, ¾ long, encoule, courte encoule, tête, tête, 2 long, courte encoule, 1 long.
 8000€ - 3040€ - 2240€ - 1280€ - 640€ - 480€ - 320€

Primes aux propriétaires:
 3600€ *Top Glory*.
 1368€ *Odin*.
 1008€ *Charm Wrens*.
 576€ *O Gre Des Saisons*.
 288€ *Victory Cat*.
 216€ *Royal Vati*.
 144€ *Wilbur*.

Primes aux éleveurs:
 1508€ *Bs Racing Sarl*.
 573€ *Suc. Larissa Kneip*.
 422€ *Aksam Khaddam*, M^{me} Rana Khaddam.
 241€ M^{me} Axelle Negre De Watrigant, Ecurie Haras Bouquetot Sas.
 120€ *Thierry Abadie*, Valery Dupouy.
 90€ *Guy Amsaleg*.
 60€ *Suc. Larissa Kneip*, M^{me} Sandrine Grevet.

Temps total: 1'35"60"

Les Commissaires ont autorisé la jument VICTORY CAT, les hongres RICHMOND et IZAKAYA à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Mickael FOREST a déclaré que le hongre BORN TO DREAM (favori à la cote de 4.7/1) ayant été arrêté dans sa préparation, s'était rapidement retrouvé sans ressources.

Le hongre TOP GLORY et la jument CHARM WRENS ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

251 3127 **PRIX PMU LE CARRE D'AS - LONS (PX DE LASCLAVERIES)** 1600 m
 (Handicap divisé)
 (PSF)
 (Classe 3)
 Deuxième épreuve

19 000 € (9 500, 3 610, 2 660, 1 520, 760, 570, 380) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

Parcours n° Z9: Plat, Dist. 1 600 m env.

Référence: +33.

75	Valina , f, b, 6 ans, par Wootton Bassett GB et Roman Ridge [Holy Roman Emperor (IRE)], 59 k (57 ^{1/2} k), ♂, SCEA Chateau Montlandrie (M ^{me} A. Molins), M ^{me} S. Gavilan - (n° corde 1)	1
74 2	Vis Le Reve (IRE) , h, b, 6 ans, par Wootton Bassett GB et Sunnaya GER (Nayef USA), 57 ^{1/2} k (56 k), ♀, A. Galdona Inurrategui (<i>C. Loaiza</i>), R. Avial Lopez - (n° corde 2)	2
75 2	Oliva , f, b, 6 ans, par Charm Spirit (IRE) et Galanaa (IRE) [Naqqoos (GB)], 60 k, MLG. de Carvalho (<i>M. Foulon</i>), MLG. de Carvalho - (n° corde 13)	3
141 1	Virimoon Etoile , f, b, 7 ans, par Elusive City USA et Virimoon (Doctor Dino), 57 k, M. A. de la Bouillerie (<i>A. Gavilan</i>), Ch. Gourdain (s) - (n° corde 8)	4
Louis Ski , h, gr, 6 ans, par George Vancouver USA et Snow Spirit (GB) (Verglas IRE), 60 k (57 ^{1/2} k), SCEA Barbottiere (M ^{me} S. Topin), M ^{me} C. Herisson de Beauvoir - (n° corde 15)	5	
74	Chief Red Cloud , m, al, 6 ans, par Siyouni et Just Little [Grand Slam (USA)], 58 ^{1/2} k, ♀, M ^{me} C. Lauffer (<i>G. Guedj-Gay</i>), J. Resimont - (n° corde 7)	6
140 3	Full Gain , f, b, 6 ans, par Zelzal et Shakila (GB) (Cadeaux Generoux GB), 60 k, ♂, J. Finch (<i>M. Forest</i>), J. Resimont - (n° corde 9)	7
74 4	Jordan Baker , h, 6 ans, 58 ^{1/2} k, ♂, P. Nicot (s) (<i>V. Seguy</i>), P. Nicot (s) - (n° corde 10)	8
74	Segera , f, 5 ans, 57 k (55 ^{1/2} k), ♂, M. Brethous (M ^{me} A. Mekouche), M ^{me} S. Mestries - (n° corde 4)	9
127 3	Montigny , h, 6 ans, 60 k, ♂, S. Faye (<i>V. Chenet</i>), D. Morisson (s) - (n° corde 11)	10
140 2	Katalina SPA , f, 5 ans, 60 k, ♂, I. Jauregui Muguruza (<i>M. Lauron</i>), R. Avial Lopez - (n° corde 6)	-
74 5	Rafale , f, 6 ans, 57 ^{1/2} k, ♂, La Brocha Magica Obras Y Servi (<i>J. Gelabert Bautista</i>), A. Carrasco Sanchez - (n° corde 14)	-
74 1	Nuit D'Alienor , f, 8 ans, 60 k (58 ^{1/2} k), Pur Sang d'Alienor (M ^{me} D. Santiago), Ch. Gourdain (s) - (n° corde 5)	-
74	Molino , h, 8 ans, 56 k, ♂, P. Nicot (s) (<i>F. Veron</i>), P. Nicot (s) - (n° corde 3)	-

Waipa, h, 7 ans, 55^{1/2} k, ♂, M^{me} C. Terrenegre-Laval (*G. Sanchez*), F. Sanchez - (n° corde 16)

15 partants; 16 eng.; 16 part def. - Total des entrées: 627 €
 Cas particulier: *Charm King*
 ¼ long, ½ long, ¾ long, courte tête, ½ long, courte tête, nez, encoule, 1 long.
 9 500€ - 3 610€ - 2 660€ - 1 520€ - 760€ - 570€ - 380€

Primes aux propriétaires:
 4 275€ *Valina*.
 1 624€ *Vis Le Reve (IRE)*.
 1 197€ *Oliva*.
 684€ *Virimoon Etoile*.
 342€ *Louis Ski*.
 256€ *Chief Red Cloud*.
 171€ *Full Gain*.

Primes aux éleveurs:
 1 790€ *Scea Chateau Montlandrie*.
 680€ *Ecurie Skymarc Farm, Langlais Bloodstock*.
 501€ *Eurl Freddy Head*.
 286€ *Haras Garmar*.
 143€ *Scea Barbottiere*.
 107€ *Oceanic Bloodstock Sarl*, M^{me} Ariane Gravereaux.
 71€ *Mathieu Daguzan-Garros*, Frederic Bragato.

Temps total: 1'35"10"

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment le changement de ligne vers l'intérieur, à environ 100 mètres du poteau d'arrivée, de la jument OLIVA (Maxime FOULON) arrivée 3^e et ses conséquences sur la progression et la performance du cheval CHIEF RED CLOUD (Guillaume GUEDJ-GAY) arrivé 6^e.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que le cheval CHIEF RED CLOUD n'aurait pas devancé la jument OLIVA sans la gêne constatée.

Toutefois les Commissaires ont sanctionné le jockey Maxime FOULON par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour avoir laissé pencher la jument OLIVA sous l'effet de la cravache. Les juments VALINA et OLIVA ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

252 3126 **PRIX PMU TABAC - SOUMOULOU (PRISE DE LESCAR)** 1600 m
 (Handicap divisé)
 (PSF)
 (Classe 3)
 Première épreuve

23 000 € (11 500, 4 370, 3 220, 1 840, 920, 690, 460) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera +23.

Parcours n° Z9: Plat, Dist. 1 600 m env.

Référence: +23.

130	Belinskov , h, al, 5 ans, par Mehmas IRE et Al Shahaniya IRE (Zoffany IRE), 54 k, ♂, E. Fernandez de Vega (<i>A. Gutierrez Val</i>), RC. Montenegro - (n° corde 3)	1
75 4	Dance Ahead IRE , h, b, 5 ans, par Caravaggio USA et Night Fever IRE (Galileo IRE), 52 k (50 ^{1/2} k), ♂, M ^{me} MO. Costa Cerqueira (M ^{me} A. Mekouche), HJ. Faria Pereira - (n° corde 11)	2
140	Atlantigo , h, b, 6 ans, par Birchwood IRE et Lili St Cyr IRE (Rock Of Gibraltar IRE), 52 ^{1/2} k, ♂, M ^{me} A. Ozouf (<i>M. Foulon</i>), C. Corduan - (n° corde 10)	3
75	Never Dies , h, b, 6 ans, par No Nay Never USA et La Teranga [Beat Hollow (GB)], 61 k, M ^{me} S. Audoy (<i>V. Seguy</i>), M ^{me} S. Audoy - (n° corde 5)	4
140 5	Lauper (IRE) , f, b,f, 6 ans, par Footstepsinthesand GB et Le Muguet IRE (Indian Ridge IRE), 51 k (48 ^{1/2} k), ♂, A. Gourama (M ^{me} S. Tapin), RC. Montenegro - (n° corde 6)	5
75 1	Italo , h, b, 7 ans, par Scalo GB et Indyca GER (Panis USA), 56 k, ♂, R. del Buccchia (<i>M. Forest</i>), M ^{me} B. Re-Scandella - (n° corde 9)	6
70	Doctor Ron , h, b, 6 ans, par Fastnet Rock AUS et Regatta [Layman (USA)], 61 ^{1/2} k, ♂, E. Rosjoe (<i>A. Gavilan</i>), D. Guillemin (s) - (n° corde 1)	7
Portofino , h, 7 ans, 51 k (49 ^{1/2} k), ♂, MB. Diaz de Leon (<i>W. Levesque</i>), M ^{me} J. Jimenez Mena - (n° corde 8)	8	
130	Massa Chop , h, 6 ans, 51 k, ♂, M ^{me} N. Langlois (M ^{me} M. Romary), JL. Pelletan - (n° corde 7)	9
Vivernus , h, 5 ans, 56 k, A. Fouchet (s) (<i>F. Veron</i>), A. Fouchet (s) - (n° corde 13)	10	
African Grey , h, 8 ans, 54 ^{1/2} k, ♂, A. Piednoel (<i>G. Guedj-Gay</i>), J. Piednoel - (n° corde 12)	-	

11 partants; 41 eng.; 1 eng. sup.; 13 part def. - Total des entrées: 1 377 €

Chev. élim.: *Penrhead, Territorio, Ten Air, Bridge Water, Zaster For All*

Chev. retir.: *Ellecoeur Dralliv, Khabesa*

nez, 3 long, courte encolure, $\frac{3}{4}$ long, courte encolure, 1 long, 2 long
 $\frac{1}{2}$, $\frac{3}{4}$ long, 7 long.

11500€ - 4370€ - 3220€ - 1840€ - 920€ - 690€ - 460€

Primes aux propriétaires:

5175€ *Belinskov.*

1966€ *Dance Ahead Ire*, prime non attribuée.

1449€ *Atlantigo.*

828€ *Never Dies.*

414€ *Lauper (Ire).*

310€ *Italo.*

207€ *Doctor Ron.*

Primes aux éleveurs:

1417€ Nasser Abdulla A. A. Al-Mesned, Ali Thamer Al-Mehshadi.

606€ Zied Ben M'Rad, Samy Torgeman.

371€ Barouche Stud (Ireland) Ltd, prime non attribuée.

226€ Moussa Mbache.

130€ Appapays Racing Club.

113€ Nearco Producciones S. L..

56€ Framont Limited, Deveron Limited.

Temps total: 1'34"10"

Le jockey Adeline MEROU ayant été retardé par un problème mécanique, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre NEVER DIES par le jockey Valentin SEGUY au poids de 61 kg.

Les Commissaires ont autorisé la jument LAUPER (IRE), les hongres AFRICAN GREY et ATLANTIGO à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

Le jockey Alexandre GAVILAN a déclaré que le hongre DOCTOR RON (favori à la cote de 4.6/1) arrivé 7^e, n'avait pas les ressources suffisantes pour participer à l'arrivée.

Les hongres BELINSKOV et DANCE AHEAD (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Index des chevaux cités dans ce bulletin

Les chiffres entre () indiquent l'ordre d'arrivée jusqu'au cinquième inclus.

Les chevaux autres que pur sang sont imprimés en caractères italiques.

* Chevaux n'ayant pas droit à la prime.

Abacur , h, 4 ans, City Light et Sea Life, 159/1	Alonzo , h, 4 ans, Seabiac USA et America'S Best USA, 124/3	Aphaia , f, 5 ans, Morandi et Candy Heart, 156	Azote , f, 3 ans, Chemical Charge (IRE) et Tres Froide, 132/3
Ablaze , m, 3 ans, Le Brivido et Lastuce, 238	Alpha Jet , h, 3 ans, Birchwood IRE et Kayl, 142/1	Apocalypse , h, 3 ans, Bated Breath GB et Black Fever, 145/5	Azov , h, 7 ans, Invincible Spirit IRE et Askania Nova (IRE), 231/2
Absolute , f, 4 ans, Teofilo IRE et Absolute City, 226/7	Already Queen , f, 4 ans, Magician IRE et Already Famous, 242/4	Apogeo , m, 3 ans, Yafta GB et Dancing Wing AUT, 111/3	Baby George , h, 6 ans, George Vancouver USA et Borynga, 161/5
Achki , h, 10 ans, Penny'S Picnic (IRE) et Dill IRE, 116/5	Alromy , f, 6 ans, Al Wukair IRE et Roxelana, 196	Apolino , m, 4 ans, Frankel GB et Haggie GB, 234/5	Baby Hartwood , m, 3 ans, Intello (GER) et Sargasses, 111
Adhamiy , f, 5 ans, Born To Sea IRE et Thawraat GB, 216	Altixerri , h, 3 ans, Ectot (GB) et Diamond Light USA, 142	Apophategme , h, 4 ans, Adlerflug GER et Normandy Dream, 134/5 , 233	Baggala , f, 4 ans, Gleneagles IRE et Gotlandia, 123
African Grey , h, 8 ans, Kendargent et Agathe Rare (IRE), 252	Alvar , h, 4 ans, Zelzal et Au Dessus (GB), 166	Aquilon , h, 5 ans, Literato et Alacrite, 151	Bahiane , h, 3 ans, Style Vendome et Miss Spotsy, 238/2
Afrique Adieu , h, 4 ans, City Light et Selina, 170/4	Always Welcome , h, 8 ans, Manduro GER et Around Me IRE, 197/2	*Arfan IRE , m, 5 ans, Invincible Spirit IRE et Olga Prekrasa USA, 159	Bai Tu Long , f, 3 ans, Galiway (GB) et Halong Bay, 169
Agador , m, 6 ans, Caravaggio USA et Marounouchi (IRE), 179/1	Amarhalen , f, 8 ans, Amarillo IRE et One Halen, 228	Argyron (IRE) , h, 9 ans, Iffraaj GB et Alkania GB, 175/3	*Baignade IRE , f, 4 ans, Calyx GB et Illico (GB), 223/2
Agamemnon (GER) , h, 7 ans, Captain Chop et Arrivederla IRE, 130	Ambra Antica , f, 3 ans, Waldgeist GB et Bayargal USA, 112/2	Arigato , h, 4 ans, Belardo IRE et Silvery Bay, 234/3	Baileys Vitesse , h, 4 ans, Supplicant GB et Hayaku USA, 174/4
*Aggenstein GER , m, 6 ans, Amaron GB et Altstadt GER, 114	Ame Divine , f, 3 ans, Style Vendome et Orchidee Divine, 204/5	Arlino , h, 4 ans, Gutaifan IRE et Glittering Crystal, 134/3 , 233/1	Bakhchisaray , h, 7 ans, Motivator GB et Brioni GB, 151 , 231/4
Agourel , m, 6 ans, Highland Reel IRE et Kylayne GB, 164	Amedras , h, 8 ans, Anodin (IRE) et Metal Rocket, 147/1	Armorigene , h, 8 ans, Amadeus Wolf GB et Bithia IRE, 178/1	Balagan , f, 6 ans, Charm Spirit (IRE) et Copying (GB), 165
Agri , m, 5 ans, Penny'S Picnic (IRE) et Claudia Octavia GB, 202	Ameliolympique (IRE) , f, 5 ans, Olympic Glory IRE et Celebre, 198	Arown , m, 5 ans, Herald The Dawn IRE et Saronsla Belle, 214/1	Balakovna , f, 5 ans, Toronado (IRE) et Maredskaya (IRE), 187
Aha , f, 6 ans, Bathyrhon GER et That's Crazy IRE, 175	American Dream , f, 3 ans, Al Wukair IRE et Aquamerica USA, 131	Artichope , f, 3 ans, Gutaifan IRE et Claudia Eria, 193	Balegrio , h, 7 ans, Toronado (IRE) et Bandaneira GER, 130
*Ahatis IRE , h, 7 ans, Red Jazz USA et Zelos Dream IRE, 185/4	American Flag , h, 5 ans, Wootton Bassett GB et Tres Americanqueen, 195/5	Artistic Glory , f, 7 ans, Olympic Glory IRE et Artistic Light GB, 216/5	Balgees Time , f, 9 ans, Dabirsim et Cindy Bould GB, 143/2
Aidan'S Phone , h, 3 ans, Prince Gibraltar et Emeraude Flower, 135/2	American Glory , f, 4 ans, American Devil et Glory Dream, 138/3	Asherah , f, 3 ans, Wooded (IRE) et Umm Bab IRE, 230/1	Bandalight , f, 3 ans, City Light et Bandaneira GER, 112
Aira , f, 6 ans, Rajsaman et Airlight (IRE), 143/4	Amiata , f, 8 ans, War Command USA et Ponentina, 196	Ashiktaskh , h, 6 ans, Tamayuz GB et Ashiqana USA, 153	Banskie , f, 4 ans, Johnny Barnes IRE et Rock Of The Moon, 234
*Al Almarchal IRE , m, 4 ans, Ribchester IRE et Photophore IRE, 159	Amicis , f, 5 ans, Free Eagle IRE et La Merced GER, 176	Aspen , h, 6 ans, Dabirsim et Aquamerica USA, 198/7	Barbadin (GB) , h, 8 ans, Anodin (IRE) et Barbayam (GB), 136/1
Al Habisset , f, 4 ans, City Light et Habissett, 158/3	Amkar , h, 3 ans, Slade Power IRE et Permskaya, 238	*Asriel GB , m, 4 ans, Le Havre (IRE) et Strong And Stable, 244/1	Barrameda , f, 5 ans, Recoletos et Next Life GB, 205
Al Rassoul , h, 10 ans, Elusive City USA et Tunis, 250	Amorcita , f, 4 ans, Olympic Glory IRE et Morena, 148, 223	*At No Time GB , f, 4 ans, Galileo IRE et Lucky Kristale GB, 199	Batavius , h, 4 ans, Roman Candle (GB) et Bahama'S Hope GB, 172/3
Alastor Maugrey , h, 3 ans, Stormy River et Etatinka, 238/5	Amouage , h, 4 ans, Olympic Glory IRE et Cracker GB, 146 , 224/5	Atamak , h, 3 ans, Zelzal et Tamasheq, 167	*Bauhinia Rhapsody GB , h, 5 ans, Siyouni et Tai Hang Dragon IRE, 189/7
Alcala , f, 4 ans, Wootton Bassett GB et Almeria, 156	Anarchiste , h, 3 ans, Le Brivido et Slatina (IRE), 142	Atanasio , h, 6 ans, Whitecliffsodover USA et Navigatrice (GB), 203/3	Bavarde , f, 3 ans, Kingman GB et Muette (GB), 144
Alcedimzoe , f, 5 ans, Territories IRE et Grace Of Dubai, 161/3	Ancolie , f, 3 ans, Hello Youmzain FR et Alceste IRE, 120	Athineos , h, 6 ans, Rajsaman et Allegria, 198/2	Bawe Island , f, 4 ans, Pomellato GER et Nera Divine, 146 , 224/2
Alex The Dancer , h, 6 ans, Alex The Winner USA et Maia Dancer, 240	Anctot , h, 6 ans, Ectot (GB) et Asiana, 177	Atlantigo , h, 6 ans, Birchwood IRE et Lili St Cyr IRE, 140 , 252/3	Bay D'Argent , h, 5 ans, New Bay GB et Joiedargent, 199/2
*Alexej GB , h, 8 ans, Muhaarar GB et Aquatinta GER, 161/6	Andino , m, 8 ans, Meshaeer USA et Morena, 200	Atlast , m, 4 ans, Farhh GB et Pitamore USA, 199/4	Bay Moon , h, 3 ans, Madhmoon IRE et Sweet Bay, 238
Alga Chope , f, 3 ans, Gutaifan IRE et Algorab, 193	*Angel Charly GB , f, 5 ans, Harry Angel IRE et Marasima IRE, 130/3	Atrani , f, 4 ans, Galiway (GB) et Lake Palace (GB), 160	Baysangur , h, 4 ans, Gleneagles IRE et Bee Queen GB, 159
Algeciras , f, 6 ans, Kamsin GER et Arganza, 149, 228/7	Angelic Chorus (IRE) , f, 4 ans, Sea The Stars IRE et Tereschenko USA, 182	*Auen Adventure GER , h, 9 ans, Poseidon Adventure IRE et Auenprincess GER, 136/3	Beau Gars , m, 3 ans, Hello Youmzain FR et Got Wind (GB), 190/5
Alicanto , h, 5 ans, Myboycharlie IRE et Real Maestranza, 214/2	Anielska , f, 4 ans, Ivawood IRE et Angel Of Harlem, 172	Auteur (GB) , m, 4 ans, Lope De Vega IRE et Sapphire Pendant IRE, 231	Beautiful Memory , f, 5 ans, Nathaniel IRE et Ambree, 126
Alita , f, 5 ans, Eclair Du Fada et Al Nabaa, 218/3	Anodymus (IRE) , h, 4 ans, Anodin (IRE) et Sonnerie (GB), 168	*Autumn Twilight IRE , m, 7 ans, Buratino IRE et Mujadil Shadow IRE, 150 , 200/1	Beautiful Mess , f, 3 ans, Almanzor et Marie Rossa (GB), 132/1
Almalý , f, 4 ans, Siyouni et Albanka USA, 173	Antares , f, 4 ans, Stormy River et Amazing Story, 158/6	Avernes (IRE) , f, 7 ans, Intello (GER) et Annouville, 136/6	Beautyfull Eyes , f, 4 ans, Taj Mahal IRE et Blonville, 247
Almansur , h, 4 ans, Almanzor et Dardania (GB), 194	Antrim , m, 7 ans, Slickly et Antrim Rose GB, 185	Aversa , f, 5 ans, Zelzal et Ashiya, 147	Becquaniere , f, 5 ans, Seahenge USA et Mofa Bere, 239
*Alnoory Star IRE , f, 4 ans, Ardad IRE et Athbah GB, 166/4	Apash , f, 5 ans, Cloth Of Stars IRE et Munaafasat IRE, 123, 205	Azamastam , f, 5 ans, Morandi et Azamaara IRE, 197	Becquanion , h, 9 ans, Denon USA et Khayriya, 143

Beijinho , m, 6 ans, Morandi et Joha Fong, 137/4	Boeza , f, 3 ans, City Light et Bintana, 191	Cala Bonita , f, 3 ans, Goken et Got Storm, 154	Charm King , h, 8 ans, Charm Spirit IRE et Shahad IRE, 129/4
Bel Aristo , h, 7 ans, New Approach IRE et Baroness Daniela GB, 249	Boken , h, 8 ans, Kendargent et Baia Chope, 183	Caladbolg (IRE) , h, 4 ans, Almanzor et Life Of The Party (GB), 223/5	Charm Wrens , f, 6 ans, Charm Spirit (IRE) et Three Wrens IRE, 250/3
Bel Ti Boug , h, 6 ans, Eclair Du Fada et Chatawa, 218	Bokra Fil Mishmish , f, 11 ans, Manduro GER et Street Lightning, 205	Calas , h, 5 ans, Al Wukair IRE et Cetova, 147	Chasseur De Prime , h, 4 ans, Broox (IRE) et Dionaea, 220
Belafonte , h, 5 ans, Le Havre (IRE) et Eiriach Na Casca IRE, 136	Bolshkinov , h, 5 ans, Camacho GB et Gonzeville, 152	Califano , h, 6 ans, Pride Of Dubai AUS et Top Chain IRE, 184	Chateau Esquile , m, 3 ans, Taaref USA et First Drive GB, 142/2
Belhad Jelois , f, 4 ans, Alhadab et Medaille D'Or, 134, 233	*Bolzano IRE , h, 4 ans, Tamayuz GB et Sura IRE, 171	Calla Fonda (GB) , f, 3 ans, Hello Youmzain FR et Clara Luna (IRE), 188	*Checkpoint Charlie IRE , h, 10 ans, Foxwedge AUS et Guilletta IRE, 125/6
Belinskov , h, 5 ans, Mehmas IRE et Al Shahaniya IRE, 130, 252/1	Bombe La Vie , f, 3 ans, Gutaifan IRE et Chope La Vie, 162/5	Cambaceres (IRE) , m, 4 ans, Wootton Bassett GB et Baine, 201/3	Chergui , h, 5 ans, Ultra IRE et Briante, 179/2
Bell Boy , m, 3 ans, Dream Ahead USA et Zazie Top, 115	Bombonera , f, 3 ans, Birchwood IRE et Garlidream, 113	Cambronne , h, 5 ans, Alex The Winner USA et Candie, 114/2	Chester Sky (GB) , h, 4 ans, Ribchester IRE et Crystals Sky, 248/2
Bell Song , f, 5 ans, Saxon Warrior JPN et Summer Chorus GB, 152/4	Bonny Way , f, 4 ans, Galiway (GB) et La Boheme SWI, 226	Camelot , m, 3 ans, Camelot GB et Golden Lips IRE, 135/5	Chief Of Stall , h, 7 ans, Myboycharlie IRE et Narya IRE, 249
Bella Ciao , f, 5 ans, Gemix et Sainte Gaya, 205	Born To Dream , h, 5 ans, Born To Sea IRE et Shamdream IRE, 250	*Camiro GER , h, 7 ans, Tai Chi GER et Ciel De Loire GER, 184	Chief Red Cloud , m, 6 ans, Siyouni et Just Little, 251/6
Bella Vita , f, 3 ans, Great Pretender IRE et La Petite Maison, 132/4	Bornaway (IRE) , f, 3 ans, Galiway (GB) et Armoricaine (GB), 225/3	*Campelo GB , h, 4 ans, Golden Horn GB et Valiant Girl GB, 156/1	*Chonburi GB , f, 9 ans, Lawman et Expected Dream IRE, 240/2
Bellaelo (IRE) , f, 4 ans, Ultra IRE et Modern Family, 221	Bosioh , m, 8 ans, Toronado (IRE) et Seeharn IRE, 126	Cape Jewel (IRE) , f, 3 ans, Hello Youmzain FR et Miss Frankel SAF, 112	Chubasco , h, 8 ans, Anodin (IRE) et Strelkita, 185
Belle , f, 5 ans, Sumbal (IRE) et Baenia, 176/5	Bouday Serere , h, 3 ans, American Devil et Forestiere, 163	Captainefly , f, 5 ans, Captain Marvelous IRE et Social Butterfly, 117/5	Ciccio Girl , f, 3 ans, Olympic Glory IRE et Sogdiana, 112
Belle Anse , f, 5 ans, Born To Sea IRE et Belle Lagune (GB), 161/2	Bougainvillier , h, 6 ans, Myboycharlie IRE et Mimosa, 183/2	Carifta , f, 4 ans, Broox (IRE) et Hanouka, 220	*Ciotola IRE , f, 4 ans, Buratino IRE et Archange, 223/4
Belle De Saba , f, 4 ans, Dariyan et As Speed, 138/6	Boundary Park , h, 3 ans, Elm Park GB et Imperial Act GB, 115	Carlston , h, 4 ans, Dabirsim et Amadea GER, 138/5	City Of Hope , m, 5 ans, Elusive City USA et Bahama'S Hope GB, 184/1
Berine De Diane , f, 4 ans, Morandi et Sheila'S Star IRE, 181/4	Boussant , h, 3 ans, Dariyan et Astrale Ci, 167/2	Cartimandua , f, 4 ans, Saxon Warrior JPN et Chant De Sable (IRE), 138, 234/7	*Clash Of Currents GB , h, 4 ans, Zoustar AUS et Qatar Queen IRE, 166/3
Best Or Nothing , h, 4 ans, Eclair Du Fada et Alamira, 218/1	Bozzo , h, 5 ans, Olympic Glory IRE et Aksil, 202/7	*Casa Luna IRE , f, 6 ans, Starspangledbanner AUS et Flowers Of Spring IRE, 153/5 , 231	Clavis Aurea , f, 3 ans, Wooded (IRE) et Kahina IRE, 112/3
Best Shalaa , f, 4 ans, Shalaa IRE et Orion Best, 171/5	Bradiancourt , h, 3 ans, Footstepsinthesand GB et Brocottes, 115/2	Cassandra , f, 5 ans, Myboycharlie IRE et Dynamo Ace GB, 246	Clavus , m, 4 ans, City Light et Georgine (GB), 118
Betise , f, 3 ans, Romanised IRE et Alta Stima (IRE), 245/2	Bramans , h, 4 ans, Sommerabend GB et Blamar ITY, 171/4	Cascadeo , m, 4 ans, Literato et Hispanola, 242/3	Clean Bowled , h, 3 ans, Elarqam GB et Hesat, 230
Beyond The Stars , f, 3 ans, Birchwood IRE et Biting GB, 215	Brave Evan , h, 4 ans, Brave Mansonnien et Furies Colombe, 125/5	Cashlyn Cavalier , m, 3 ans, Mehmas IRE et Iffraja IRE, 162	Cleod'Or , h, 8 ans, Anodin (IRE) et Foxy Cleopatra, 202/6
Biak Lescriba , f, 3 ans, Robin Of Navan et Della Valle GER, 139/5	Brave Shiina , h, 8 ans, Bated Breath GB et Gospel Mind, 187	Castille , f, 7 ans, Anodin (IRE) et Balle Blanche, 246	Clicclic Panpanpan , f, 5 ans, Montmartre et Anymore, 186
Biennie , f, 7 ans, Planteur (IRE) et Beaumont, 141/3	*Braveheart GER , h, 9 ans, Neatico GER et Best Tune GB, 150/5	Catch The Stars , h, 5 ans, Zelzal et Perstrovka (IRE), 136, 229	Close Combat , h, 3 ans, Mehmas IRE et Carmelite IRE, 157/5
Big Surprise , f, 3 ans, Chachnak et Fernobia (IRE), 144/4	Breath Of Fire , h, 10 ans, Intello (GER) et Breath Of Love USA, 143, 196/2	Cavani Kaizen , h, 7 ans, It'S Gino GER et Candle In The Wind, 143/6	*Cocktail Dress GB , f, 4 ans, Too Darn Hot GB et Honorina GB, 138/1
*Big Zou GB , h, 4 ans, Zoustar AUS et Making Eyes IRE, 189	*Breeze D'Auteuil IRE , h, 4 ans, Magna Grecia IRE et Jeewana GB, 125	Celik Kiz , f, 4 ans, Dream Ahead USA et Cateline, 159	Coco Light , h, 7 ans, Elasos et Sea Light, 250
Bilwaukee , h, 10 ans, Reply IRE et Voyante, 143	Breizh Moon , f, 5 ans, Shamalgan et Tiger Lilas (GB), 164/6	Celtic Aryaan , h, 5 ans, Pedro The Great USA et Terramix (IRE), 183/3	Cocoa , f, 8 ans, Diamond Green et Malrose, 129/6
Bin Zarak , m, 3 ans, Zarak et Anna Ferretti, 191/2	Breizhy Boy , h, 3 ans, Goken et Danse Revee (IRE), 111	Centenario , h, 6 ans, Dream Ahead USA et Rien Que Pour Toi, 147	Cocoon Quatre , f, 5 ans, Johnny Barnes IRE et Jufool, 249
Blanc Bleu , h, 7 ans, Anodin (IRE) et Indigo, 202	*Brilliant Blue IRE , h, 6 ans, Ribchester IRE et Sea Of Knowledge IRE, 118	Central Park West , h, 7 ans, Martinborough JPN et Rapid Transaction USA, 195/1	*Codice IRE , f, 3 ans, Almanzor et Profiterole IRE, 120
Blanche Sacree , f, 3 ans, Anodin (IRE) et Sacree Nana, 132	Brothers Of Lily'S , h, 4 ans, Oasis Dream GB et Tilet (GB), 223	Chai D'Oeuvre , h, 4 ans, Donjuan Triumphant IRE et Oeuvre, 181/2	Colby Chop , h, 5 ans, Born To Sea IRE et Chope History, 150, 236/3
Blanco Chop , h, 4 ans, Panis USA et L'Aventura, 219/2	Buddy Chop , h, 8 ans, Vale Of York IRE et Bakea Chope, 216/3	Chaissac , h, 3 ans, Sottsass et Miss Alpha, 190/5	Cold Play , h, 8 ans, Wootton Bassett GB et Freezing USA, 186/5
Blekou , m, 3 ans, Blek et Paradise Rain GB, 167/4	*Burattina IRE , f, 7 ans, Buratino IRE et Nonna Iole GB, 164	Chance (GB) , h, 9 ans, Lope De Vega IRE et Harem Lady, 187/5	Cole Chop , m, 7 ans, Vale Of York IRE et Chopinette, 227
Bleurusse , h, 3 ans, Zarak et Midwest, 135	Burlington Arcade , f, 4 ans, Zanzibari USA et Abbreviator IRE, 243/4	Chantal , f, 3 ans, Al Wukair IRE et Chantilly Royal, 112	Combermere , h, 9 ans, Makfi GB et Coiffure GB, 126
*Blu Metal Jacket ITY , m, 6 ans, Le Vie Infinite IRE et Street Force ITY, 221/1	Bursard (GB) , h, 5 ans, Pivotal GB et Blow My Mind (GB), 187/6	*Charismatic Chick IRE , f, 3 ans, Inns Of Court IRE et Eyes That Dazzle GB, 157/7	Come Ti Amo , f, 5 ans, Triple Threat et Nadya GER, 165/4
Blue Swan , h, 8 ans, Rajsaman et Blue Blue Sea (GB), 177	Burwash , f, 5 ans, Myboycharlie IRE et Remember Babi, 149	Charlesquint (IRE) , h, 8 ans, Showcasing GB et Commute GB, 231/1	Commeaux (GB) , h, 4 ans, Harry Angel IRE et Commute GB, 184
Bluff , h, 5 ans, Time Test GB et Feigned GB, 152/6 , 236/5	By Far , h, 4 ans, Recoletos et Barbayam (GB), 247		Comte Noir , h, 4 ans, Shalaa IRE et Ludiana, 172/1
Boavista (IRE) , f, 3 ans, Sottsass et Sketches Of Spain IRE, 122	Cafe Saigon , h, 8 ans, Panis USA et Great News, 250		Coobird , m, 7 ans, Camelot GB et Moonlight Swing, 219/4
Bobbymurphy , m, 7 ans, Intello (GER) et Galaxie Des Sables, 151			Corazon , f, 3 ans, Mehmas IRE et Oubliette IRE, 204/3

Coro Chop , h, 5 ans, Born To Sea IRE et Perle De Star, 181	Dazzle At Dawn (GB) , h, 5 ans, Harry Angel IRE et Hinata (GB), 130	Duesseldorf , h, 3 ans, Ectot (GB) et Apple Chicha, 204	En Plein Air , h, 4 ans, Due Diligence USA et Ready To Smile USA, 173/4
Cortez Bank (GB) , h, 6 ans, Outstrip GB et Mrs Micawber GB, 219/5	De Quevedo , h, 5 ans, Mr. Owen USA et Perfect Bounty GB, 133, 165, 227/2	Dumonteil des Aigles , m, 4 ans, Mekhtaal (GB) et Folie Des Aigles, 181/5	Energetic (GB) , h, 4 ans, Showcasing GB et Petunia (IRE), 216
Cosmo Beau , m, 5 ans, Shalaa IRE et Crystals Sky, 123/1	Defully , f, 3 ans, De Treville GB et Gleefully IRE, 120/3	Dyna Chope , f, 3 ans, Gutaifan IRE et Dona Chope, 193	Entre Nous , h, 4 ans, Almanzor et Et Toi Et Moi, 171
Cosmopolitaine , f, 4 ans, Whipper USA et Utopia Jem, 181	*Del Cielo IRE , f, 5 ans, Camelot GB et Elfend GB, 164	Eagle Gate , m, 3 ans, Hey Gaman GB et Ekatea, 157/3, 232/5	Escapade Nocturne , h, 10 ans, Sunday Break JPN et Almahroosa, 239/3
Cote D'Or , h, 3 ans, Belardo IRE et Sand Glory, 157	Delphine , f, 4 ans, Literato et Alacrite, 146/2	Eaglehawk , m, 6 ans, Wings Of Eagles et Polemique (IRE), 117	Escape Game (IRE) , m, 3 ans, Siyouni et Easter Lily IRE, 225/4
Count On Me , f, 3 ans, Kodiak GB et Daidoo IRE, 241	Deniz , f, 4 ans, Reliable Man (GB) et Ensis SPA, 180	Early Light , h, 7 ans, Wootton Bassett GB et Accalmie, 175	Eskandani , h, 4 ans, Taj Mahal IRE et Nazlia, 128, 170/1
Coupe D'Europe , f, 4 ans, Footstepsinthesand GB et Celebre, 160/4	Depende , h, 9 ans, Planteur (IRE) et Fastgoldengoschi GER, 178/4	East Grey , f, 3 ans, The Grey Gatsby (IRE) et East Star IRE, 237/5	Espoir D'Amour , h, 5 ans, Gentlewave (IRE) et Messagere D'Amour, 213
Cour Du Roi (GB) , h, 6 ans, Profitable IRE et Indigo River IRE, 152	Devil In The Sky (IRE) , h, 5 ans, Starspangledbanner AUS et Diablesse (GB), 126/2	Eastern Star , h, 5 ans, Cloth Of Stars IRE et Japan GER, 149/1	Essai Transforme , h, 7 ans, French Fifteen et Etrangere USA, 152, 236/1
Crack City , h, 5 ans, Elusive City USA et Calia Grace, 117/2	Devil'Speak , h, 4 ans, Intello (GER) et Denitza, 141	Easy Star (IRE) , f, 3 ans, Starspangledbanner AUS et Isine, 245	Estokenia , f, 6 ans, Birchwood IRE et Delya (IRE), 149
Cracko , m, 3 ans, Cracksman GB et Body Sculpt, 167	Dew Point , h, 3 ans, Toronado (IRE) et Al Dweha IRE, 142	Echappees Belles , f, 4 ans, Ectot (GB) et Elegante, 158/5	*Estonia Moon IRE , m, 4 ans, Churchill IRE et Lavish IRE, 248
Cricri D'Amour , m, 4 ans, Johnny Barnes IRE et Baie Des Fleurs, 158	Dewsbury , f, 3 ans, Lawman et Hallalulu GB, 193/5	Eclair De Vati , h, 7 ans, Gemix et Louna De Vati, 240	Eternal , h, 5 ans, Birchwood IRE et Lonestar Spirit (IRE), 235/3
Crisalsa , h, 8 ans, Kingsalsa USA et Fiammella IRE, 214	Diable , h, 4 ans, Tornibush (IRE) et Deaufils, 181	Edoardo , m, 4 ans, Zarak et She Loves You (GB), 226	Eternel'S Beaute , f, 4 ans, Galiway (GB) et Lady Marmalade, 126/6
Crocus Borget , h, 7 ans, Dariyan et Bella Donna Borget, 196/6	Diamonds , f, 3 ans, Madhmoon IRE et Spanish Eyes, 237/4	Ektoria , f, 5 ans, Anodin (IRE) et Spiliada, 149	Eurasia , f, 3 ans, Golden Horde IRE et Everloving, 115
Cruella De Vil , f, 7 ans, Stormy River et Tricked GB, 150, 236	Diego Bello , h, 3 ans, Romanised IRE et Red Whisper, 135/4	El Chiripa , h, 3 ans, Wooded (IRE) et Lailoma, 115	Ever Muchacha , f, 5 ans, Machucambo et Ever Desdemone, 175
Cubanisto , m, 4 ans, Wootton Bassett GB et Paradise Cove GB, 171	Dimanche Soir , f, 3 ans, Madhmoon IRE et Simone Angel, 163	*El Comandante SPA , m, 5 ans, Lightning Moon IRE et Bidebieta SPA, 141	*Ever Ready FR , h, 5 ans, Invincible Spirit IRE et Lady Montjeu IRE, 116
Custard Tarte , f, 5 ans, Mukhadram GB et Tarte Tropezienne IRE, 143	Dimasty Majtall , f, 6 ans, Machucambo et Distrayante Beauty, 240/4	El Inggrato , h, 9 ans, Toronado (IRE) et Narya IRE, 176/6	Everwin , h, 5 ans, Seabrac USA et Quatuor (IRE), 246/2
Dabal'I , f, 3 ans, Threat IRE et Agua De Mar, 163	Dirty Dozen , h, 9 ans, Rajasaman et Inca Lily IRE, 129	El Kalbito , h, 4 ans, Sommerabend GB et Just Married IRE, 128/5, 180/3	Exhibit , h, 6 ans, Dariyan et Soldera USA, 168/2
Daddy'S Girl , f, 6 ans, Le Havre (IRE) et My Year Is A Day, 200/4	Diyaa , f, 3 ans, Stunning Spirit (GB) et Formalite, 154	El Professor Chop , h, 5 ans, Vale Of York IRE et Ma Victoryan, 150, 235/4	Eygalières (IRE) , h, 5 ans, Taareef USA et Meillot, 176
Daily Quest , f, 6 ans, Martinborough JPN et Achera, 214/3	Do It For Me , f, 4 ans, Penny'S Picnic (IRE) et Deetee, 192	El Tigre , h, 4 ans, Wootton Bassett GB et Breath Of Love USA, 182	*Ezo Fuji FR , f, 3 ans, Lope De Vega IRE et Malicieuse (IRE), 139/3
*Daliapur GER , h, 5 ans, Zarak et Dakara GB, 149/4, 227/3	Docteur Safi , f, 3 ans, Birchwood IRE et Princess Emma, 122/6	Elauneil (IRE) , f, 5 ans, Dabirsim et Age Of Refinement IRE, 137/1, 229/4	Fais Nous Plaisir , h, 5 ans, Birchwood IRE et Romanne, 246
Damask Blade (IRE) , h, 8 ans, Intello (GER) et Olga Prekrasa USA, 229	Doctor Ron , h, 6 ans, Fastnet Rock AUS et Regatta, 252/7	*Eldio IRE , h, 4 ans, Siyouni et C'Est Ca IRE, 234/2	Fal Dara , f, 5 ans, Olympic Glory IRE et Pradar, 143
Damien , m, 4 ans, Lethal Force IRE et Passadoble (IRE), 246/3	Dom Bertrand , h, 6 ans, Dream Ahead USA et Paola Lisa, 147	Elegantia , f, 5 ans, Whipper USA et Stohalla, 178/3	Falabella , f, 4 ans, Almanzor et Soliane IRE, 125
*Dance Ahead IRE , h, 5 ans, Caravaggio USA et Night Fever IRE, 252/2	Dragon Love , h, 9 ans, Dragon Pulse IRE et Love Knot IRE, 133	Eleonora , f, 3 ans, Dream Ahead USA et Palmina, 113	Falcon , h, 5 ans, Seahenge USA et River Trebor USA, 200/7
Dance The Blues , h, 10 ans, Rock Of Gibraltar IRE et Sienna May USA, 125	Dramakuta , f, 4 ans, Eclair Du Fada et Ay Cheche, 218/5	Elkabier , h, 4 ans, El Kabeir USA et Nooshin GB, 173	Falimax , h, 5 ans, Universal IRE et Best Chance, 247/5
Dar Toungi , h, 7 ans, Kendargent et Toungi (IRE), 199/3	Drapeau Blanc , f, 6 ans, Magneticjim (IRE) et Marsixa, 176	Ellecoeur Dralliv , h, 5 ans, Whipper USA et Ellecourt, 165	Falwukair Laujac , h, 6 ans, Al Wukair IRE et Falcolina (IRE), 178/6
Dariya Ka De Saon , f, 3 ans, Dariyan et Bereni Ka, 120	Dream Index , m, 3 ans, Siyouni et C'Est Ca IRE, 111/5	Eloise , f, 5 ans, French Fifteen et Kamenska AUT, 214/5	Fan Zone , f, 9 ans, Zizany IRE et Queen'S Garden USA, 178
Darling Darling , f, 4 ans, Dabirsim et Almahroosa, 201	Dream Of Emeraude , f, 7 ans, Prince Gibraltar et Elusive Kay, 196	Elufan , h, 3 ans, Gutaifan IRE et Elusive Waltz, 193	Fashionspan , f, 7 ans, Spanish Moon USA et Filring, 175/4
*Darlinghurst IRE , m, 4 ans, Dark Angel IRE et Dr Simpson FR, 201	*Dream Of Hope IRE , f, 4 ans, Sea The Stars IRE et Really Special GB, 156/2	Elusive Glory , m, 4 ans, Olympic Glory IRE et Elusive Pearl, 226/4	Fatalisme , h, 10 ans, Dragon Dancer GB et Kassing, 239/1
*Darnya GER , f, 4 ans, Zarak et Daredna, 148/5	Dream Wukair , f, 5 ans, Al Wukair IRE et Stay In Paris, 149	Elusive Nelson , f, 7 ans, Mount Nelson GB et Elusive Pearl, 133/5	Favorv Chop , h, 4 ans, Born To Sea IRE et Favouredly (GB), 173/7
Davallia , f, 3 ans, Sommerabend GB et Demeter GER, 115/5	Drip (GB) , m, 6 ans, Dabirsim et Evaporation, 203/1	*Embrace IRE , f, 5 ans, Lope De Vega IRE et Whazzis GB, 199	*Felicia Storm GB , f, 3 ans, Cable Bay IRE et Rosaceous GB, 113/1
Davichop , h, 7 ans, Amadeus Wolf GB et Chope History, 220/1	Dschingis Dream , m, 4 ans, Dschingis Secret GER et Neckara GER, 189	Embruns Emery , h, 4 ans, Herald The Dawn IRE et Jacamar, 243/5	Felix Aux Ormes , m, 3 ans, Kodiak GB et Ma Cherie (GB), 157/1
*Day Mariner IRE , m, 4 ans, No Nay Never USA et Cocoon IRE, 159/5	Dschingis India , f, 3 ans, Dschingis Secret GER et Indikova IRE, 237	Eminence Grise , m, 3 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Aureana GB, 245	Felix Felicis , h, 5 ans, Olympic Glory IRE et Sorina, 125/1
Dayal , h, 4 ans, Dabirsim et Chantilly Royal, 182/5	Dschingis Noblesse , f, 3 ans, Dschingis Secret GER et Rodelinda (IRE), 237/3	Empress Star , f, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Aljaaziah GB, 185	Ferrari Fever , h, 4 ans, Panis USA et Enough Paint (IRE), 118/2, 201/2
Daysaniya , f, 5 ans, Awtaad IRE et Dayita, 186	Dschingis Zandee , f, 3 ans, Dschingis Secret GER et Kigali GER, 204		Fight To Fly , h, 3 ans, Fighting Irish IRE et Fedora GER, 188/3
	Duchesse De Morny , f, 3 ans, Mehmas IRE et Lady Of The Waves, 188/2		Fille Du Roi , f, 5 ans, Belardo IRE et Soeur Du Roi, 116

Fine Anyway, f, 4 ans, Galway (GB) et Roubaix IRE, 160/5	General Jones (IRE), h, 4 ans, Al Wukair IRE et Mahabba IRE, 158/1	Grecian Bonanza (GB), m, 5 ans, Ribchester IRE et Chrysale (GB), 161/1	*Hermeville IRE, f, 5 ans, Mehmas IRE et Hayed GB, 124
Fireman, m, 3 ans, Too Darn Hot GB et Night Music GER, 241/7	*Geopolitic IRE, h, 6 ans, Mehmas IRE et Nina Bonita IRE, 246	Grecian Star (IRE), m, 5 ans, Sea The Moon GER et Dalila GER, 152/3	Herodion, h, 9 ans, Planteur (IRE) et Bernadette GB, 116/1
First Drem, f, 7 ans, Penny'S Picnic (IRE) et Shaloisi, 205/5	Get Baraka, m, 3 ans, Le Brivido et L'Ete CHI, 135	Green Curry (IRE), h, 11 ans, Elusive City USA et Faustina, 165/2	*Himself IRE, h, 3 ans, Coulsty IRE et Cocohulababy IRE, 155
Fitzcarraldo, h, 8 ans, Makfi GB et Sapfo, 185	*Gidleigh GB, f, 3 ans, Frankel GB et Gingham USA, 120	Greymara, h, 3 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Stormara, 204/2	Hinat (IRE), f, 4 ans, Territories IRE et Sand Glory, 159/4, 224/4
Fiumiccino, m, 3 ans, Chachnak et Figarie USA, 145/4, 225/2	Gift Of The G (IRE), h, 7 ans, Biraaj IRE et Macau, 149/7	Grignette, f, 4 ans, Toronado (IRE) et Aife GB, 174/1	Histoire D'Artois, f, 3 ans, Silverwave et Clidior, 131, 232/7
Five By Five, h, 10 ans, Tin Horse (IRE) et Medjai, 240/5	Gin Gembre, h, 8 ans, Dandy Man IRE et Repechage, 116	Grise De Tonnerre, f, 3 ans, Earnshaw USA et Griselidis, 163	Hohenschwangau, m, 3 ans, Wooded (IRE) et Aldayha IRE, 155/1
Flame D'Amour, f, 4 ans, Attendu et Fazila, 146	Ginalyah (IRE), f, 3 ans, Chachnak et Creamcake USA, 132/2	Grisgrises, h, 9 ans, Rip Van Winkle IRE et Japan GER, 129	Holly Colour, h, 5 ans, Holy Roman Emperor IRE et Blaze Of Colour GB, 175
Fleur De Sel, f, 5 ans, Belardo IRE et Guerande (IRE), 246/1	Giraffe, f, 5 ans, Territories IRE et Tout En Finesse (IRE), 147/7	Grizabella, f, 4 ans, Morandi et Melting Ice IRE, 159	Hollyhock, h, 6 ans, Attendu et Makisarde, 187
Fly D'Aspe, h, 10 ans, Planteur (IRE) et Villerville IRE, 130/5	Glacier Peak, m, 7 ans, Myboycharlie IRE et Fantastic Cuix, 198	*Gualda IRE, f, 4 ans, Holy Roman Emperor IRE et Glittering Star, 123/2	Honey Badger, h, 4 ans, Recoletos et Rocaille, 171
For Life, h, 4 ans, Kamsin GER et Lady D'ogenne, 212/1	Glaer (GB), h, 8 ans, Siyouni et Glorious Sight IRE, 199	Guapak, m, 3 ans, Blek et Guapa Lucia, 238/4	Honneur'S Oracle, f, 3 ans, Birchwood IRE et Honneur Sublime, 113/2
*For Win IRE, h, 4 ans, Mehmas IRE et Sadowa Destination GB, 224/3	Gloriette San (IRE), f, 5 ans, Myboycharlie IRE et Roman Ridge, 249/7	Gustan, h, 3 ans, Gutaifan IRE et Silly Lady, 191/4	Hooking (GB), h, 9 ans, Lope De Vega IRE et Quanzhou, 199/1
*Forbidden Secret GB, h, 7 ans, Pearl Secret GB et Arctic Royal IRE, 229/3	Go Cash, m, 4 ans, Goken et Joha Fong, 247	Gyp Sea, f, 3 ans, Galway (GB) et Raceness, 193/4	Hot Spot (IRE), h, 9 ans, Siyouni et Excellent Girl GB, 127/4
Force Navale, f, 4 ans, Born To Sea IRE et Belle Lagune (GB), 128	Go Love, h, 6 ans, Goken et Love Knot IRE, 185/3	Haaricia, f, 5 ans, Seabhac USA et Star Washwasha (IRE), 116	Huchenane, h, 4 ans, Magician IRE et Second Life, 182/1
Forza Bella, f, 3 ans, Taj Mahal IRE et Vitabella, 245	God Save The Queen, f, 6 ans, Great Pretender IRE et A Vote, 214	Hacqueville, f, 3 ans, Goken et Hallotiere IRE, 122/1	*Human Evolution IRE, m, 4 ans, Study Of Man IRE et Astroglia USA, 138
Forza Sedaca, h, 8 ans, Anodin (IRE) et Bella Vento GB, 203/6	Gogo Du Breuil, h, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Alpine Rose, 172/6	Hadleigh, h, 5 ans, Myboycharlie IRE et Kirklandi TUR, 196/7	Hunger Games, m, 3 ans, Stormy River et Litianinne, 167
Fou Furieux, m, 4 ans, City Light et Folie De Louise, 223	Gogoka, h, 4 ans, Goken et Carchi (GB), 221	Hadya, f, 5 ans, Al Wukair IRE et Hesione (IRE), 203	*Hutton IRE, m, 5 ans, Australia GB et So Long Marianne IRE, 177/4
French Defense, h, 5 ans, Anodin (IRE) et Iffraja IRE, 133/3, 228/2	Goiz Argi, f, 4 ans, Belardo IRE et Perle Noire, 128	*Hantano IRE, h, 4 ans, Dubawi IRE et Moonlight Cloud GB, 173	Hynndah, h, 8 ans, Asanga USA et Dahlia Deux, 218/4
French Diva, f, 10 ans, French Fifteen et Phone The Diva USA, 176/3	*Gold Index IRE, h, 4 ans, Night Of Thunder IRE et Golden Legend, 114/3	Happy Again, h, 4 ans, Dandy Man IRE et Love Freedom, 173/2	I Love Chacha, m, 4 ans, Night Wish GER et Landa Vision, 182/4
Fromista, f, 3 ans, Recoletos et Filira IRE, 139	Gold Palace, h, 8 ans, Palace Episode USA et Genereuse Gold, 176/1	Happy Hours, f, 3 ans, Machucambo et Hora Mundi, 112	I'M A Believer, h, 5 ans, Seabhac USA et Winds Up USA, 187/1
Fuji Hana, f, 3 ans, Recoletos et Validator GB, 131	Gold Player, h, 6 ans, Charm Spirit (IRE) et Qatar Hope (GB), 152/1	Harry Gold, h, 4 ans, Silverwave et Miss Vinga, 233/5	I'M On My Way, h, 5 ans, Blek et Displop Diva GB, 136/5, 239/7
Full Gain, f, 6 ans, Zelzal et Shakila (GB), 140/3, 251/7	Golden Flash, f, 4 ans, Golden Horn GB et Flash Mash USA, 148/3	Hartwood Man, h, 6 ans, Elusive City USA et Sargasses, 187/7	Iamichop, h, 4 ans, Panis USA et Iamachope, 128
Full Of Grace, f, 7 ans, Charm Spirit IRE et Dansilady IRE, 125	Golden Globe, h, 4 ans, Intello (GER) et Katelyns Kiss USA, 134/4	Hashtag Joa, f, 4 ans, Olympic Glory IRE et Hazita GB, 224	*Ice Climber GB, h, 5 ans, Dark Angel IRE et Dark Orchid USA, 183
Furtive Divine, f, 4 ans, Kendargent et Lady Tamayuz IRE, 244/4	Golden Grey, h, 5 ans, Broox (IRE) et Va, 216/2	Haute Gamme, h, 4 ans, Elvstroem AUS et Sunday Rose (GB), 172	Iconic Stars, h, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Zylpha (IRE), 128/3, 180/2
Gabija, f, 5 ans, Lawman et Georgine (GB), 129/3, 205	Golden River, f, 5 ans, Pedro The Great USA et Shiver In The River, 203/4	Havana Six, f, 6 ans, Dream Ahead USA et Hesione (IRE), 187/2	Ideal King, h, 8 ans, Sidestep AUS et Ideal World IRE, 126/5
*Gaheris GER, m, 7 ans, Camelot GB et Guavia GER, 143/5	Goldway De Saon, h, 5 ans, Galway (GB) et Bereni Ka, 126	Have Dancer, m, 8 ans, Le Havre (IRE) et Pride Dancer (IRE), 197	Idee De Cheval, h, 5 ans, Olympic Glory IRE et Whippa D'Or, 147
Gaillard, h, 5 ans, Recoletos et Giralda, 189/3	Golfeur (GB), h, 4 ans, Gleneagles IRE et Sasparella, 156/3	Havoc, m, 7 ans, Footstepsinthesand GB et Chasing Stars GB, 189/2	Ihoa, f, 4 ans, Born To Sea IRE et Ivola IRE, 174/3
*Galactico GER, h, 4 ans, Adlerflug GER et Good Hope GER, 180	Good Gift, h, 6 ans, Territories IRE et Guiana GER, 197/3	Hayejohn, h, 5 ans, Johnny Barnes IRE et Loumaxaye, 202	Il Capo, h, 4 ans, Ectot (GB) et Ceremony, 160/1
Galik, h, 7 ans, Galway (GB) et Revedargent, 117/6	Good Open, h, 3 ans, Intello (GER) et Orpena (IRE), 145	He Go, m, 3 ans, Chachnak et Cheeky Lady, 145, 225	Iliois (IRE), h, 7 ans, Le Havre (IRE) et Iliouska (IRE), 133
Galilee Dream, f, 5 ans, Galway (GB) et Petite Mokka, 186	Gorock, f, 3 ans, Goken et Painted Rock (IRE), 241/5	Heart Shining, h, 6 ans, Morandi et Candy Heart, 117	Illustrer Bere, h, 7 ans, Style Vendome et Niska USA, 175/6
Galilodge, h, 6 ans, Galway (GB) et Dame De Grace, 221/5	Grand Leon, h, 7 ans, Coastal Path GB et Je Coiffe, 239	Heaven City, h, 8 ans, Elusive City USA et Azarra (IRE), 130/7	Imagine Chop, h, 5 ans, Captain Chop et Sublimossi, 216/1
Galimatisa (IRE), f, 4 ans, Kingman GB et Galibawa (GB), 174	*Grand Son Of Calyx IRE, h, 4 ans, Calyx GB et Asawer IRE, 114	*Hello Cotai IRE, h, 4 ans, Cotai Glory GB et Hellofahaste GB, 114	In Paradise, f, 7 ans, Mastercraftsman IRE et Pure Paradise GER, 186
Galway City, h, 9 ans, Silver Frost (IRE) et Resca City, 240	Grease, h, 5 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Lily Paramount, 124/4	Hello Jeeby, m, 3 ans, Johnny Barnes IRE et Heeby Jeeby GB, 191/1	In The Army Now, f, 5 ans, Seahenge USA et Daly Daly, 203
Gamechanger, h, 6 ans, Muhaarar GB et Rainbow Crossing GB, 228/5	Great Charlie, h, 7 ans, Myboycharlie IRE et Great Dora, 185/6	Hera, f, 4 ans, Shalaa IRE et Lemon Twist (IRE), 148/4	Inattendu, h, 9 ans, Anodin (IRE) et Suama, 151
Gant, m, 4 ans, Manduro GER et Question Of Time, 234/1	Great Promise, h, 5 ans, Wootton Bassett GB et Vitizza, 130	Heracles, m, 3 ans, Muhaarar GB et Champenoise, 111	Indian Alliance, m, 4 ans, Sioux Nation USA et Pondichery, 166/6
Ganzeville, f, 3 ans, Golden Horde IRE et Gloria GB, 122	Hermes Wood, h, 3 ans, Chachnak et Robyna, 222/5	Hermes Wood, h, 3 ans, Chachnak et Robyna, 222/5	Indian Pacific, h, 9 ans, Exceed And Excel AUS et Acatama USA, 153/4

*Indication Ember GB, f, 3 ans, Mayson GB et Graine De Maille IRE, 115	Joyeuse De Romay, f, 6 ans, American Devil et Grey Delice IRE, 236	Khira, f, 4 ans, Born To Sea IRE et Khizarya, 159	L'Horloge, f, 4 ans, Mastercraftsman IRE et Et En Meme Temps, 243/7
Inhebaa, f, 3 ans, Yafta GB et Syrdarya GB, 115	Jubbah, f, 4 ans, Kheleyf USA et Star Seed, 128	Kiaro, m, 4 ans, Guignol GER et New York GER, 223	L'Ienissee, h, 7 ans, Dariyan et Devaki GER, 202
Inkiostro, f, 5 ans, Dabirsim et Moon Eclipse, 185	Judicious Game, h, 6 ans, Sidestep AUS et Les Tourelles (IRE), 124	Kick Boxing, m, 7 ans, Scissor Kick AUS et Dulce De Leche, 125/4	L'Inattendue Fatal, f, 4 ans, Tunis POL et Clemisy, 211
Innamorato, h, 3 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Ivonne, 121	Jufull Du Seuil, f, 6 ans, Penny'S Picnic (IRE) et Shany De Loriol, 168/1	Killary King, h, 3 ans, Hunter'S Light IRE et Lady Speedy (IRE), 135/1, 222/1	L'Initie (IRE), h, 4 ans, Almanzor et L'Etoile, 182/6
Inter Pol, h, 3 ans, Seahenge USA et Interlope, 122/4	Jugando, h, 5 ans, Mehmas IRE et Jarada USA, 147	Kim White, f, 3 ans, Whitecliffsofdover USA et Sitelle, 163/4	La Band Du Bonheur, f, 4 ans, Bande (IRE) et Go Play, 211
*Interstella GER, f, 7 ans, Nutan IRE et Invisible Flash GB, 136/7	Jumano, h, 7 ans, Ajaya GB et Jummana, 117/7	Kimbia, f, 3 ans, Goken et Paradise Cove GB, 162/4	La Baroche, f, 6 ans, Recorder GB et La Belliere IRE, 205
Into Faith, h, 8 ans, Intello (GER) et Have Faith IRE, 198/6	Jump Dancing, h, 6 ans, Feel Like Dancing GB et Quelle Shamaa, 213	Kimitomo (IRE), m, 3 ans, Kameko USA et Kodyanna IRE, 245	La Belle Poete, f, 4 ans, City Light et On High GB, 223/6
Intuition, f, 4 ans, Shalaa IRE et Kisses Of Love, 146/4	Jussifer, h, 8 ans, Siyouni et Sona GB, 168	King Of Eylau (GB), m, 3 ans, Wootton Bassett GB et Scone (IRE), 167/3	La Billebaude, f, 3 ans, Bobby'S Kitten USA et Mer Et Jardin (GB), 230/4
Iraja, f, 4 ans, Guignol GER et Iyouna, 242	*Kaboom CZE, f, 4 ans, Lord Of England GER et Katdogawn GB, 184	*King Path IRE, h, 4 ans, Kingman GB et Stellar Path, 221	La Chaume, f, 4 ans, Donjuan Triumphant IRE et Flechette, 244
Iribis, h, 6 ans, Zelzal et Iceni Girl GB, 152	Kahouna, f, 7 ans, Red Dubawi (IRE) et Miss Oversea, 205/1	King Return, m, 3 ans, Le Brivido et Amorande IRE, 113, 204	La Consentida, f, 3 ans, Galiway (GB) et Quindiana, 230/2
Irish Du Gouet, h, 4 ans, Pour Moi IRE et Irish Beauty IRE, 172/4	Kakaudou Risk, f, 6 ans, Banyan Tree et La Casilina, 218	King Zarak, m, 4 ans, Zarak et Dream Night, 160/2	*La Cuestionada USA, f, 4 ans, Into Mischief USA et Bonita Bianca USA, 194/5
Isiwood, h, 4 ans, Birchwood IRE et Izaline, 172/7	Kakhovka, f, 5 ans, Dabirsim et Sound Of The Sea GB, 235	*Kingori USA, h, 6 ans, Animal Kingdom USA et Hawana USA, 229/5	La Desinence, f, 4 ans, Lethal Force IRE et Obiwan, 173
*It'S Chico Time IRE, h, 5 ans, Dark Angel IRE et Bear Cheek IRE, 127/2	*Kalaoun GB, m, 3 ans, Kitten'S Joy USA et Ebony, 145/2	Kingsale, m, 4 ans, Siyouni et Venetias Dream IRE, 153/2	La Ferretcapienne, f, 3 ans, Chachnak et Eloave Des Goats, 112
Italo, h, 7 ans, Scalo GB et Indyca GER, 252/6	Kaleo Palace, h, 8 ans, Palace Episode USA et Balbeli (IRE), 126/4	Kiss Me Chop, h, 3 ans, Gutaifan IRE et L'Aventura, 215/4	La Fille De Berlin, f, 8 ans, Rajsaman et Kilea, 129/1
Izakaya, h, 9 ans, Siyouni et Russian Love IRE, 141/4, 250	Kaleo Salsa, f, 6 ans, Kingsalsa USA et Balbeli (IRE), 124	*Kito GER, m, 4 ans, Zazou GER et Kazzira GER, 171	La Fouine, f, 4 ans, Bande (IRE) et Twistedess De Loriol, 248/5
Jak Cohiba, m, 7 ans, Vale Of York IRE et Lady Jak, 216	Kalinago, f, 3 ans, Hello Youmzain FR et Igo, 245/3	Kiwi Chope, f, 6 ans, Kheleyf USA et Kadance Blue, 220/4	La Javanaise, f, 8 ans, War Command USA et Manai, 185
Jardin Bleu, h, 7 ans, Rajsaman et Keira, 196	Kapani, h, 7 ans, Soldier Hollow GB et Oceanie, 197/5	Klash Karayib, f, 3 ans, Toronado (IRE) et Culture Clash, 215	La Marazuela, f, 5 ans, Recoletos et Touching The Sky (IRE), 181/3
Jeliel, h, 5 ans, Pedro The Great USA et Elusive Pernilla GB, 141/7	Karkhov (IRE), h, 7 ans, Lope De Vega IRE et Akrivi IRE, 129/5	Klycot, m, 3 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Queen Bubble (IRE), 225	La Mazzi Gogo, f, 4 ans, Motivator GB et Holly Filly (IRE), 134
Jena Baie, f, 6 ans, Crillon et Passion Du Berlais, 213/2	*Katalina SPA, f, 5 ans, Lightning Moon IRE et Izzy Too GB, 140/2, 251	Kolplet, h, 5 ans, Motivator GB et Goldie Jolie, 130	La Memoria, f, 3 ans, Dream Ahead USA et La Milva, 113, 204
Jerry Elmy, h, 6 ans, Choeur Du Nord et Chacok, 213/3	Katana Des Rocs, f, 3 ans, Bamiyan et Gianni River (IRE), 112	Kosakenzipf, h, 6 ans, Reliable Man (GB) et Soft Pleasure USA, 126	La Palombiere, f, 6 ans, Choeur Du Nord et Larredya, 227/5
Jetliner, h, 4 ans, Waldgeist GB et Jane Spirit, 172	Kawest, h, 5 ans, Agent Secret IRE et Korigane D'Ycy, 213/1	Koua, f, 5 ans, Puit D'Or IRE et Truffe, 213/4	*La Pampa USA, f, 3 ans, Kantharos USA et Lindy Lou, 230/5
Jiji My Love, f, 4 ans, Bow Creek IRE et Madly In Love, 174/2	Kedurev, h, 4 ans, Hunter'S Light IRE et Miss Eva (GB), 247	Koulikoff, h, 5 ans, Taareef USA et Budhour FR, 186	La Panthourie, f, 5 ans, Birchwood IRE et Bocca Bianca GER, 220
Jo Francais, m, 3 ans, Intello (GER) et Vivacity GB, 142	Kelbofrer, h, 4 ans, Intello (GER) et Winter Fashion, 171	*Kovel IRE, m, 4 ans, Invincible Spirit IRE et Kasanka IRE, 223/3	La Portugaise, f, 4 ans, Birchwood IRE et Feen Melody, 192
Joboah, h, 4 ans, Herald The Dawn IRE et Ariane, 166/5	Kelistan, f, 3 ans, Listan (IRE) et Kilkelle, 217/3	Kovrov, h, 5 ans, Toronado (IRE) et Victhur (IRE), 195	La Vale, f, 4 ans, Moss Vale IRE et La Rumeur, 192/3
Joey Up, h, 7 ans, Whipper USA et Join Up, 198/3	Kendra, f, 3 ans, Johnny Barnes IRE et Kenjada, 193	Krunghpmahanakon, h, 4 ans, Pour Moi IRE et Angel City, 128/1	La Venezia, f, 4 ans, Caravaggio USA et Afra Tsitsi, 160/7
Joh Spirit, f, 6 ans, The Great Spirit et Surfing Du Loire, 147/6	Kendly, h, 5 ans, Kendargent et Kindly Dismiss, 114/4	Kubrycka, f, 3 ans, Van Beethoven CAN et Holy Ruler, 120	Lachop, m, 3 ans, Gutaifan IRE et Laia Chope, 162
Johen, h, 6 ans, Elusive City USA et Fly Tartare, 228/4	Kenostorm, h, 3 ans, Kendargent et Stormyra, 121	*Kumite GB, m, 4 ans, Dark Angel IRE et Nawassi GB, 201	Ladelonette, f, 3 ans, Birchwood IRE et Melrose IRE, 157
John Style, h, 5 ans, Johnny Barnes IRE et Aussie Style, 116/4, 247/3	Kenpic, m, 4 ans, Penny'S Picnic (IRE) et Lakena, 174	Kyloa, f, 4 ans, Intello (GER) et Kylayne GB, 234/4	Lady Achillia, f, 3 ans, Rio De La Plata USA et Lords Lane (GB), 120
Joly Star, f, 3 ans, Weltstar GER et Joly Jessy, 139	Kenzal, h, 7 ans, Kendargent et Izalia, 236/4	L'Aventurier, m, 3 ans, Madhmoon IRE et Lady John John, 238	Lady Cool, f, 3 ans, Ectot (GB) et Awaara FR, 132
Jones, f, 3 ans, Elarqam GB et Sans Peur, 120/1	Ker Welen, h, 7 ans, Dariyan et Pearly Empress, 187	*L'Amiraute IRE, f, 3 ans, Sottsass et Hergame (GB), 139/2	Lady Lou, f, 6 ans, Pedro The Great USA et Ladyluve GER, 176
Jonh For Always, h, 8 ans, Kheleyf USA et Flower GB, 196	Kerdina, f, 5 ans, Anodin (IRE) et Vernissage (IRE), 239/4	L'Argent, h, 5 ans, Roaring Lion USA et Lady Frances GB, 156	Lady Love, f, 3 ans, Persian King (IRE) et Rose Heart IRE, 120
Jonh Six, h, 5 ans, Born To Sea IRE et Flower GB, 140/4	Ketamine Baily, f, 5 ans, Pomellato GER et Vida Sure Baily, 186	L'Elu De Saddle, h, 4 ans, Roman Saddle (IRE) et Al Silmiyah, 134, 224/6	Lady Madinina, f, 5 ans, Broox (IRE) et Madison Love, 220
Jordan Baker, h, 6 ans, Toronado (IRE) et Kanel, 251	*Key To Success GER, h, 8 ans, Dabirsim et Kolosseum GER, 249/6	L'Etoile De France, f, 4 ans, Masar IRE et L'Etoile De Moscou (GB), 243/3	Lady Pink, f, 6 ans, Al Wukair IRE et Lady Of Light IRE, 250
*Josephino GB, m, 6 ans, Pearl Secret GB et Kakshan IRE, 195/3	Key To Victory, f, 3 ans, Goken et Key Success IRE, 115/4	L'Hippocampe, h, 6 ans, Gengis et Chipina, 186/1	Lady Wanda, f, 3 ans, Toronado (IRE) et Lady Walli, 139/4
Joukovka, f, 3 ans, Fas IRE et Kiwiana GB, 157	Khabesa, f, 5 ans, Al Wukair IRE et Khadima, 165/5		Lady Winner, f, 3 ans, Almanzor et Lady Neartica GB, 119/5

Laformul Sansouci , f, 3 ans, Silverwave et Mets La Ouache, 144/5	Legacy Link , h, 4 ans, Rail Link GB et Princess Kaine IRE, 170	*Lloyd IRE , h, 8 ans, Zebedee GB et Liesl IRE, 240	*Machu Picchu SPA , m, 7 ans, Arkaitz SPA et Laura Moon (IRE), 231/3
Lagazelle , f, 4 ans, Tiberian et Silent Approach, 212	Legende Vivante , f, 3 ans, Broox (IRE) et Sveltezza, 217	Locca De Thaix , f, 4 ans, Cokoriko et Rebecca De Thaix, 211/1	Mad River , m, 10 ans, Stormy River et La Maddalena, 249/5
Lagoone Chope , f, 6 ans, Shamalgan et Lamchope, 149	Lejendario , h, 7 ans, Myboycharlie IRE et Tia Kia IRE, 137	Lofsongur Islande , f, 5 ans, Zarak et Irlanda (IRE), 203	Mad Whip , h, 7 ans, Whipper USA et La Maddalena, 130/1
Lahomi , f, 3 ans, Threat IRE et Khoriya, 113	Leleantha , h, 4 ans, Morandi et Zvetka (IRE), 174	Logis , h, 4 ans, Bow Creek IRE et Rose Of Logis, 224/1	Madame De Saxe (IRE) , f, 5 ans, Saxon Warrior JPN et Sariette IRE, 124
* Lake Naivasha IRE , f, 6 ans, Almanzor et Nomadic FR, 185/5	Lella Desyj , f, 5 ans, Zanzibari USA et Lamadoun, 213/5	Lola Klass , f, 4 ans, Pour Moi IRE et Uluru, 212	Made In Pepper , f, 3 ans, Romanised IRE et Inaugurate GB, 241
Landzarodvillerets , h, 4 ans, Jeu St Elo et Qui L'Eut Cru, 211/s	Leona Regina , f, 3 ans, Elarqam GB et Forward Feline IRE, 188	Lolita Du Chef , f, 4 ans, Magneticjim (IRE) et Terrine Du Chef, 212	Madouss , f, 7 ans, Myboycharlie IRE et Japan GER, 137/3
Lanzelot Gold , m, 4 ans, Toronado (IRE) et La Fortunela, 223/1	Lerfal (IRE) , f, 4 ans, Sea The Moon GER et What A Name IRE, 189/5	Long Story Short , f, 5 ans, Ultra IRE et Candy Time GB, 159/3, 235/7	* Madras IRE , f, 6 ans, Markaz IRE et Edrea, 186
Larcin , h, 4 ans, City Light et Moojeh IRE, 166/1	Les Marquises , f, 3 ans, Gutaifan IRE et La Fanette, 215/3	Lopportuniste , h, 4 ans, Team Flight et Safina Blue, 180/5	Maestro Chop , h, 8 ans, Kheleyf USA et Miss Fantastica, 125/2
Larno , h, 11 ans, Milanais et Honorable Sister, 147	Lessard , m, 4 ans, Almanzor et Lidana IRE, 160	Lord Dams , h, 4 ans, Clovis Du Berlais et Queen Dam'S, 211	Mafalda Story , f, 8 ans, Elusive City USA et Fire Moon Julie, 200/6
Lauper (IRE) , f, 6 ans, Footstepsinthesand GB et Le Muguet IRE, 140/5, 252/5	Let There Be Rock , h, 7 ans, Fastnet Rock AUS et Paratonnerre (GB), 198/4	Lord Miesque , h, 4 ans, Whipper USA et Famous Pearl, 170	Magellan , h, 5 ans, Roaring Lion USA et Rose Et Noire (IRE), 114
Laura Trezy , f, 6 ans, Scissor Kick AUS et Chantilly Creme USA, 117/1	Lets Danse Doudou , f, 4 ans, Chanducoq et Bella Ventura, 211/3	Lorenzo De Medici , h, 6 ans, Territories IRE et Bianca De Medici GB, 177/3	Magic Alysia , f, 3 ans, Al Wukair IRE et Mayyatello (IRE), 193/3
Laval , f, 4 ans, Conillon GER et Atmosphere, 211	Letty'S Marvel , h, 10 ans, Captain Marvelous IRE et Letty GB, 187	Lorne (GB) , f, 6 ans, Dariyan et Height Of Summer IRE, 151	* Magic Cup GB , f, 5 ans, Tamayuz GB et Fee Du Hazard, 240/3
Lavendif , h, 4 ans, Anodin (IRE) et Lavenir, 138/2	Lewis Grey , h, 3 ans, Dark Angel IRE et Tasleya GB, 122/3	Lost In Music , h, 4 ans, Churchill IRE et Midnight Music IRE, 223	Magic Stars , f, 5 ans, Cloth Of Stars IRE et Magic Nizzy, 151
Lavis (IRE) , h, 3 ans, Lope De Vega IRE et Esquisse (GB), 122, 204/4	Lexovienne , f, 4 ans, Whitecliffsfordover USA et Place Des Ternes, 158	Louange D'Ainay , f, 4 ans, Montmartre et Reine D'Ainay, 212	Magic Treville , f, 4 ans, De Treville GB et Global Magic GER, 159
Law Spirit , f, 3 ans, Lawman et Loanne, 237	Lezama Dreams , f, 4 ans, Visindar (GB) et Alcara Du Bardet SPA, 128	Louis D'Alice , h, 4 ans, Marmelo (GB) et Isopyre, 128/4	Magic Tunis , h, 5 ans, Tunis POL et Magic Roundabout, 185
Lawliet , m, 3 ans, Profitable IRE et Liberty Tree (IRE), 119/4	Lhommaize , h, 5 ans, Dabirsim et Libbard GB, 185/7	Louis Deux (IRE) , m, 3 ans, Twilight Son GB et Rose Des Vents, 154/1	Magic Way , f, 3 ans, Galiway (GB) et Nuit D'Ivresse, 169/2
Lazulite , f, 4 ans, Karaktar IRE et Escort'Elite, 158	Liane , f, 4 ans, Honolulu IRE et Extra Terrestrial, 134/7	Louis Othon , m, 3 ans, Sea The Moon GER et Crystals Sky, 145	Magical Love , f, 5 ans, Mr. Owen USA et Mystic Love GB, 200
* Lazzaro GER , m, 5 ans, Mastercraftsman IRE et Lacy GER, 197/1	Libellia Antique , f, 4 ans, Gemix et Biella Antique, 211/4	Louis Ski , h, 6 ans, George Vancouver USA et Snow Spirit (GB), 251/5	* Magneticqueen GB , f, 4 ans, Masar IRE et Quiet Queen GB, 170/3
Le Chat Botte , h, 7 ans, Mayson GB et Courchevel IRE, 116	Liberte Cherie , f, 7 ans, Bathyrhon GER et Pietra Bella, 214	Loulou D'Alene , h, 4 ans, Cokoriko et Divine D'Alene, 211	* Magnétique IRE , h, 10 ans, Leroidesanimaux BRZ et Magique IRE, 149/6, 227/1
Le Drakkar , f, 5 ans, Al Wukair IRE et Screen Icon IRE, 176	Liberty Du Breuil , f, 4 ans, Silverwave et Cavale Saint, 212/4	Louna Chope , f, 6 ans, Captain Chop et River Avon, 178	Magnificent Seven , f, 3 ans, Sea The Moon GER et Pupa Di Saronno, 120
Le Gardolot , h, 7 ans, Anodin (IRE) et Rose The One, 175/7	Lieira , f, 4 ans, No Risk At All et Cedilla, 211	Lounella , f, 4 ans, Intello (GER) et Betty Lou GER, 168	Maha Diva , f, 4 ans, Born To Sea IRE et Mehany, 192
Le Houlme , h, 6 ans, Recorder GB et La Hoguette, 178/5	Lighted Glory , f, 6 ans, Toronado (IRE) et Bold Mistress, 228	Louve Precieuse , f, 6 ans, Dabirsim et Licorne Bleue USA, 117	Mahjouba , f, 3 ans, Goken et Moonlady, 155
Le Kakou , m, 9 ans, Penny'S Picnic (IRE) et Lacerta, 227	Lightmana Bella , f, 4 ans, City Light et Tehamana IRE, 219	Love Is Gold , h, 5 ans, Havana Gold IRE et Kazeera GB, 189/6	Maitre Du Jeu , h, 4 ans, Harry Angel IRE et Rose Petal IRE, 172/2
Le Manhattan , h, 3 ans, Shaman (IRE) et Luna Royale (IRE), 230	Lights Come On , f, 8 ans, Hunter'S Light IRE et Libbard GB, 149	Loving Star , f, 5 ans, Cloth Of Stars IRE et Wheels Of Love (IRE), 165	Majesticwells , m, 3 ans, Willywell et Blekouse, 167
Le Nomade (IRE) , h, 7 ans, Mastercraftsman IRE et Zeva GB, 118	Likethewind , f, 3 ans, Toronado (IRE) et Nice Story IRE, 155	* Lucio Vero GB , h, 5 ans, Pivotal GB et Indignant GB, 249	Make A Wish , f, 4 ans, Morandi et Adhere USA, 199
Le Queen , h, 6 ans, Territories IRE et Just Married IRE, 168	Liking , h, 4 ans, City Light et Benzolina (IRE), 124, 242/7	Lucky Wine , h, 4 ans, Wootton Bassett GB et Miryle, 118/3	Makeno , h, 8 ans, Kendargent et Marelle GER, 150, 235
Le Rafale , h, 10 ans, Le Havre (IRE) et Elzebieta (IRE), 129	Lilarose , f, 3 ans, Goken et Lilas Mauve, 131/5	Lucy Galeste , f, 4 ans, Dariyan et Piquetera (GB), 172/5	Makhzen , h, 11 ans, Motivator GB et Hatikva (GB), 235
* Le Rapide GER , h, 4 ans, Brametot IRE et La Poesie GER, 184	Lilas Trezy , f, 3 ans, Goken et Papou GB, 115/1	Lueur The Dawn , f, 5 ans, Herald The Dawn IRE et Lueur De Lune, 213	Making Waves , f, 3 ans, Goken et Cheam Ksah (IRE), 131
Le Rockeur (GB) , m, 5 ans, Siyouni et Night Music GER, 123/3	Lilith , f, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Lumiere Rose GB, 242/2	Luna Des Ongrais , f, 4 ans, Alhadab et Boheme Des Ongrais, 212	Malamocco , h, 4 ans, Motivator GB et Lady Enki, 212/3
Le Tirailleur , m, 3 ans, Expert Eye (GB) et Palmette GB, 163/2	Lilly Lux , f, 4 ans, Free Port Lux (GB) et Lilly Du Havre, 248/1	Luna Rock , f, 4 ans, U S Navy Flag USA et Kazeema, 160/3	Malice Du Mathan , f, 4 ans, Great Pretender IRE et Nounjya Du Mathan, 212
Le Tycoon , h, 3 ans, Le Brivido et Elywave, 155/3	Lily Ofthe Kingdon , f, 4 ans, Robin Of Navan et Fumata Bianca IRE, 166/2	Lunaticos , h, 7 ans, Motivator GB et Lupe Sino GB, 203	Mana Maha , f, 7 ans, Sageburg (IRE) et Sand Glory, 236
Leader De Sarti , h, 4 ans, Great Pretender IRE et Quaty Des Planches, 211	Little Heart , f, 5 ans, Zanzibari USA et Little Royale, 175	Lutin Royal , h, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Broken Summer, 212	Manarola , f, 8 ans, Red Dubawi (IRE) et Clairefougere, 147/5
Leealco , h, 4 ans, Manatee GB et Coraline, 211/2	Little Jumby , h, 3 ans, Kodiak GB et Ali Alexandra, 245	Ma Cherie Amour , f, 7 ans, Shalaa IRE et Snowy Amour IRE, 250	Mandatory (IRE) , h, 3 ans, Without Parole GB et Morlanda, 113/4, 238
Leffard , m, 3 ans, Le Havre (IRE) et Let'S Misbehave IRE, 145/1	Living Nelson (IRE) , h, 6 ans, Mount Nelson GB et The Living Room, 164/2	Ma Orena , f, 3 ans, Palace Prince GER et Polkarena, 169	Mandleft , f, 8 ans, Manduro GER et Midleft, 168/4

Mandoki , h, 5 ans, Worthadd IRE et Mahamaya GER, 175	*Maywe IRE , f, 4 ans, Ribchester IRE et Harpist IRE, 123	Mission Gamma , f, 3 ans, Le Brivido et Cats On Trees, 232/6	Mowaeva , h, 8 ans, Evasive GB et Mowaaaja USA, 200
Manly , h, 4 ans, Morandi et Tianshan City (GB), 194/6	Mclean House , h, 5 ans, Dream Ahead USA et Private Cashier GB, 118/1	*Missouri GER , h, 5 ans, Counterattack AUS et Minoris, 152/5	Mr Brightside , h, 3 ans, Madhmoon IRE et Jazz Melodie, 238/3
Manne , f, 8 ans, Rio De La Plata USA et Morning Glory GER, 229/1	*Mctenett IRE , m, 4 ans, Starspangledbanner AUS et Carpe Diem Lady IRE, 184/3	Mister Goken , h, 5 ans, Goken et Mummy'S Konig, 124/2	Mr Cassiope , m, 5 ans, Mr. Owen USA et Chocolat Chaud IRE, 161/7
Manoir , h, 4 ans, Birchwood IRE et Maundays Bay IRE, 148/6	Mediterranea Blues (GB) , h, 8 ans, Charm Spirit (IRE) et Mediteranea, 177/2	Mister Jules , h, 4 ans, Lethal Force IRE et Miss Mome, 172	*Mr Coalville IRE , h, 6 ans, Cotai Glory GB et Worthington IRE, 137/7
Maple Girl , f, 6 ans, Recorder GB et Mapow, 236/7	Mehanydream , h, 8 ans, Silver Frost (IRE) et Mehany, 150, 235	Mister Vaillant , h, 4 ans, Asanga USA et Nanook, 218	Mr Goodnight (GB) , h, 6 ans, Oasis Dream GB et Blow My Mind (GB), 246
Marcan , h, 8 ans, Canford Cliffs IRE et Blue Sail USA, 133/2	Mehmist , m, 3 ans, Mehmaas IRE et A Mist Opportunity AUS, 119/2	*Misty Quality IRE , f, 3 ans, Quality Road USA et Roly Poly USA, 112/4	Mr Harpin , m, 3 ans, Galiway (GB) et Ezida (IRE), 163/5
Margins , f, 7 ans, Anodin (IRE) et Masako IRE, 164	Meisho Velite , f, 4 ans, Intello (GER) et Sandy'S Charm, 174/6	Miz Sweet , f, 4 ans, Birchwood IRE et My Sweet Meera, 224	Mrs Robinson , f, 4 ans, Robin Of Navan et Prisenflag, 180/1
Marie De Prusse (IRE) , f, 3 ans, Al Wukair IRE et Brezena (IRE), 188/5	*Melanies Joy GB , h, 4 ans, Time Test GB et Heading North GB, 156	Mile Clarck , f, 3 ans, Le Brivido et Elusive Kay, 204	*Muelheimer Perle GB , f, 7 ans, Pearl Secret GB et Breda Castle GB, 151
Marillawood , f, 4 ans, Birchwood IRE et Marillana, 173	Mellow Yellow , m, 3 ans, Hello Youmzain FR et Rose Petal IRE, 122/2	Modern Spirit , m, 3 ans, Stunning Spirit (GB) et Spirit Of Pauline, 111	Munaadram , f, 7 ans, Mukhadram GB et Munaafasat IRE, 125, 239
Marinella , f, 4 ans, Recoletos et Charming Touch USA, 125	Melody , f, 4 ans, Intello (GER) et Doria GB, 123	Molino , h, 8 ans, Makfi GB et Parma, 251	Mungasha , m, 3 ans, Ribchester IRE et Military Angel USA, 145/3
Marker (IRE) , h, 4 ans, Belardo IRE et Honey Bear IRE, 160/6	Memphis Tennessee , m, 4 ans, Shalaa IRE et Steel Woman (IRE), 201	Momo Nelson (IRE) , h, 6 ans, Mount Nelson GB et Momo No Sekku, 228	Murano , h, 5 ans, Recorder GB et Milanaise, 176, 239/6
Markswoman , f, 5 ans, Recoletos et Marola, 183	Merci Elie , h, 5 ans, Ectot (GB) et Elegante, 137/5	*Momour USA , h, 11 ans, Mizzen Mast USA et Mouraniya IRE, 176/2	Muxu , f, 3 ans, Cloth Of Stars IRE et What Me Worry, 163
Marlowe , h, 5 ans, Al Wukair IRE et Sky High Flyer GB, 202/2	Mercurissime , h, 5 ans, Birchwood IRE et Afya (GB), 183	Mon Bel Canto , h, 7 ans, The Wow Signal IRE et Monatora, 153/1	My Own Way , m, 4 ans, Galiway (GB) et Shiver In The River, 233
Maroon Six , m, 6 ans, Johnny Barnes IRE et Aussie Style, 127	Merle Noir , h, 3 ans, Gutaifan IRE et Hybris Shade, 142/5	Mon Idol , f, 4 ans, Toronado (IRE) et Al Egda GB, 174	My Queen , f, 3 ans, Toronado (IRE) et Inner Beauty, 120/4
Marouf , m, 3 ans, Elm Park GB et Bridjnaia, 142	Mexican Dream , f, 7 ans, Planteur (IRE) et Sassiccia GER, 179	Mona Malpic , f, 4 ans, Recoletos et Havanna Lady GB, 181	My Secret Light , h, 3 ans, City Light et Sambetta, 121
Marsannay , m, 3 ans, Almanzor et My Snowdrop IRE, 135	Meyudine'K , f, 3 ans, Kendargent et Elision IRE, 188/7	Mona Trezy , f, 5 ans, It'S Gino GER et Tudor Court IRE, 136	Mykan , h, 6 ans, Recorder GB et Fleur Enchante, 176
Martial Art , h, 6 ans, Attendu et Monarquia (IRE), 196/5	Mia Bella , f, 4 ans, Born To Sea IRE et Anna Platini GB, 146/1	Monbe , f, 4 ans, Le Havre (IRE) et Treasure, 185/2	Mystic , h, 6 ans, Elm Park GB et Double Mast, 175/1
Marvelous Caprice , h, 6 ans, Captain Marvelous IRE et Sage Caprice, 141/5	*Mia Grande IRE , h, 4 ans, Inns Of Court IRE et Garraun IRE, 173/3	Mont Steele , h, 9 ans, Montmartre et European Style, 240/6	Nabunga , h, 13 ans, Aussie Rules USA et Grantsville GER, 177/1
Marvin Of Success , m, 3 ans, Yafta GB et Secret Of Success (GB), 115/3	Mia Wave , f, 3 ans, Silverwave et Jenychope, 169	Monterrico , m, 3 ans, Wooded (IRE) et Clariyn, 238/1	Nantmor , h, 5 ans, George Vancouver USA et Gibraltar Bay IRE, 179
Mary Kelly , f, 4 ans, Dariyan et Jomana IRE, 197/4	Miaimaou , f, 3 ans, Master'S Spirit (IRE) et Aimless Lady, 169/4	Montgino , h, 6 ans, It'S Gino GER et Sesilia GER, 178	Narcos , m, 8 ans, Anodin (IRE) et Hesperian IRE, 228/6
*Mascalino GER , h, 11 ans, Jukebox Jury (IRE) et Marny GER, 165/6	Miguelito , m, 3 ans, Almanzor et Piquiri, 145	Montigny , h, 6 ans, Dream Ahead USA et La Mouche (GB), 127/3, 251	Nasdaq , m, 4 ans, Ivawood IRE et Petite Alice, 182/2
Masculiniste , h, 3 ans, Johnny Barnes IRE et Baie Des Fleurs, 135	Milena , f, 3 ans, Kendargent et Perfect Mood IRE, 154/3	Moon Of The Night , f, 3 ans, Gutaifan IRE et Diamonie, 163/3	Nashville , h, 4 ans, Kheleyf USA et Comedienne, 128
Massa Chop , h, 6 ans, Captain Chop et Moon Serenade GB, 130, 252	*Millionaire GER , h, 6 ans, Adlerflug GER et Mill Marin IRE, 229/2	Moon Rider , h, 5 ans, Ribchester IRE et Star Rider GB, 117	*Natansi GB , f, 4 ans, Nathaniel IRE et Ansina USA, 192
*Massimo GER , h, 5 ans, Reliable Man (GB) et Mindemoya River, 126	Mino Galeste , m, 3 ans, Birchwood IRE et Piquetera (GB), 188/4	Morambo , h, 3 ans, Toronado (IRE) et Merlevenez, 238	National Service , h, 8 ans, Elusive City USA et Forces Sweetheart GB, 118
Master Falcon , h, 3 ans, Tunis POL et Aviatrica, 167	Mirage Blou , m, 3 ans, City Light et Great Valley (IRE), 142	More Dream , h, 4 ans, Almanzor et More Than Famous, 247/2	Natural Light , h, 4 ans, Shalaa IRE et Narnia Dawn IRE, 182
Master Pat , h, 4 ans, Martinborough JPN et Daraa IRE, 173/5	Miss Always , f, 3 ans, Jimmy Two Times et Always GER, 162/3	Morea , f, 6 ans, Rosendhal IRE et Master Haleevy IRE, 129	Natural Path (IRE) , h, 8 ans, Toronado (IRE) et Panda Spirit USA, 140
Matgiwell , f, 5 ans, Willywell et Matgil, 137, 239	Miss Believe , f, 8 ans, Make Believe GB et Miss Bex (IRE), 220	*Morello Di Vento IRE , h, 5 ans, Churchill IRE et Rien Ne Vas Plus IRE, 129	Natural Spirit , f, 4 ans, Savoir Vivre IRE et Nadessa GB, 212/2
Matheo Bello , h, 3 ans, Threat IRE et Tehamana IRE, 245	Miss Dariana , f, 3 ans, Dariyan et Bayswater, 237	Morhib , m, 5 ans, Toronado (IRE) et Al Waghaa, 149	*Naughty Monty GB , h, 5 ans, Churchill IRE et Stage Queen IRE, 186/3
*Matt Machine IRE , m, 6 ans, Outstrip GB et Peace Fonic, 202/1	Miss Du Chaffour , f, 3 ans, Captain Chop et Miss Fantastica, 132/5	Moriartyjim , h, 5 ans, Magneticjim (IRE) et Belly De Juilly, 213	Nehiat , f, 3 ans, Threat IRE et Nehalennia USA, 204
*Maturlo IRE , m, 4 ans, Starspangledbanner AUS et Purlain GB, 118/4	Miss Estrella , f, 5 ans, Sidpour (IRE) et Estrella Delnorte, 218/2	Morning Five , h, 8 ans, French Fifteen et Miss Five GB, 240/7	Nekoleta , h, 5 ans, Wootton Bassett GB et Neko, 126
Mavala , f, 8 ans, Zanzibari USA et Melivea, 196	Miss Mahaut , f, 5 ans, Triple Threat et Bella Chief, 213	Morradi , m, 4 ans, Cracksman GB et Tesora USA, 114	Nepalais , h, 7 ans, The Gurkha IRE et Daltiana, 189/4
Max Verst , h, 6 ans, Ultra IRE et Danse Grecque USA, 202/5	Miss Supernova , f, 5 ans, Dabirsim et Saishu IRE, 247/4	Morsan (IRE) , h, 9 ans, Rajsaman et Racemate (GB), 151/2, 198/1	Neuschwanstein , h, 3 ans, Romanised IRE et Kazeema, 241/2
Maya Chop , h, 3 ans, Gutaifan IRE et Mayana Chope, 131, 232	Miss White Socks , f, 5 ans, Zarak et Miss Lonely Heart IRE, 151/5	Moudir , h, 9 ans, Joshua Tree IRE et Mayyadah (IRE), 133/1	Neva Nevada , f, 6 ans, Cokoriko et Ninon De Paris, 151, 228/3
Mayamar , h, 3 ans, Ectot (GB) et Nekhbet, 135	*Miss Woo Woo GB , f, 4 ans, Coach House IRE et Mia Tia GB, 148, 226/5	Mounka , h, 7 ans, Literato et Lucky Number, 178	Never Dies , h, 6 ans, No Nay Never USA et La Teranga, 252/4
		Moutarde , h, 6 ans, No Nay Never USA et Pagua IRE, 187	New Way Baby (IRE) , f, 3 ans, Wooded (IRE) et Nouvelle Voie, 131/4

* New York Story IRE , f, 3 ans, Mehmas IRE et York Express GB, 245/5	On Lockdown , h, 6 ans, Elusive City USA et Pax Mina, 183	Perle Ardenté , f, 3 ans, Recoletos et Polyandry IRE, 154	Prince Shalaa , h, 4 ans, Shalaa IRE et Silca'S Sister GB, 172
Nicastro , m, 4 ans, Al Wukair IRE et Almaha, 182/7	* On Y Va IRE , m, 8 ans, Zoffany IRE et Teepee JPN, 187	Perle Rouge , f, 6 ans, Zelzel et Action Premiere, 195	Prinedeschamps , h, 7 ans, Rajsaman et Imagine In Paris, 186
* Night Of Lightning GB , m, 5 ans, Night Of Thunder IRE et Pulitzer GB, 221/2	Oncle Fernand , h, 11 ans, Aqlaam GB et Mixfeeling (IRE), 143	Perrou , h, 6 ans, Brametot IRE et Pride Dancer (IRE), 137/2	* Princess Inga GB , f, 3 ans, Zelzel et Aljaaziah GB, 113/5
No Cure No Pay (IRE) , h, 5 ans, Mizzen Mast USA et Grey Lina USA, 203/5	One Point , f, 5 ans, Seabiac USA et All Is One, 151	Piano Man , h, 5 ans, Anodin (IRE) et Princess Charm (IRE), 249/2	Princesse Blonde , f, 5 ans, Planteur (IRE) et English, 250
No Lunch (IRE) , m, 4 ans, Dubawi IRE et Lunch Lady (GB), 201/1	Orange Vif , h, 6 ans, Racinger et Orange De Juilley, 183	Picanes , f, 4 ans, Dariyan et Infinity Love, 242/6	Princesse Columbia , f, 4 ans, Dream Ahead USA et Serendipite, 170/5
Noble Amber , f, 7 ans, Mayson GB et Noble Ginger, 152/2	Orfeo , h, 4 ans, Le Havre (IRE) et Best Intent GB, 233	Picnic Royal , h, 9 ans, Penny'S Picnic (IRE) et Akazie GER, 137	Princesse Galilee , f, 3 ans, Recorder GB et Virginie, 169/5
* Noble Cotai IRE , m, 4 ans, Cotai Glory GB et Noble Duchess, 224	Orion Rock , h, 5 ans, Le Havre (IRE) et Orion Girl GER, 177/5	Picola , f, 4 ans, Birchwood IRE et Dream D'Ange, 216/4	Princesse Saphir , f, 4 ans, Prince Gibraltar et Emeraude Flower, 246
Noce D'Or , h, 6 ans, Al Wukair IRE et Fedora, 183/4	Orly , m, 3 ans, Threat IRE et Rive Reine, 142	Piero The Best , h, 3 ans, Al Wukair IRE et Frasque IRE, 135	Princesse Scarlet , f, 8 ans, Prince Gibraltar et Scarlet Sonnet (IRE), 178
Nofix (IRE) , h, 3 ans, No Nay Never USA et Spiritfix (GB), 111/1	Oui Je L Adore , f, 5 ans, Elm Park GB et Simone Angel, 203/2	Pierre Le Grand (GB) , h, 6 ans, Anodin (IRE) et Medical Kiss, 200	Probably Me , m, 4 ans, Master'S Spirit (IRE) et European Style, 138
Nolito (GB) , h, 5 ans, Recoletos et Dubai Empress IRE, 202/4	Ourea , f, 3 ans, Whitecliffsofdover USA et Siyousha, 169/3	Pinatique , f, 3 ans, Pinatubo IRE et Pacifique (IRE), 144/1	Proxima Centauri , h, 4 ans, Le Havre (IRE) et Proceed IRE, 158/7
Nootka Bay , h, 4 ans, George Vancouver USA et Monika Jem, 171/3	Paco (IRE) , m, 7 ans, Paco Boy IRE et Momo No Sekku, 152	Pingo , f, 7 ans, Anodin (IRE) et Sula'S Charm, 151/4	Puerto Madero , h, 6 ans, Dream Ahead USA et Aksinya, 130
Nordeste , m, 8 ans, Holy Roman Emperor IRE et Hidden Cove (IRE), 161/4	* Padme FR , f, 4 ans, Johnny Barnes IRE et Bahraj USA, 128	Pinya , f, 3 ans, Hello Youmzain FR et Terre Australe, 155/4	Pumba , f, 3 ans, Jimmy Two Times et Salamanque, 144/2
Noronha , f, 4 ans, Johnny Barnes IRE et Griseldis, 166	Pagan Sun , h, 4 ans, Waldgeist GB et Sous Le Soleil USA, 248/3	Pirate Rebel , h, 4 ans, Le Rebel et Eau Du Large, 243/2	Purple Mood , h, 4 ans, Sommerabend GB et Vienna View GB, 234
Noss Demraud , h, 4 ans, Ultra IRE et Lauriolina, 143, 180	Pagany , f, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Novilara USA, 192/2	Pisorno , h, 7 ans, Dream Ahead USA et Antiqua Millenia IRE, 150/7 , 236	Pyramide , f, 3 ans, Zelzel et Alhania USA, 112/1
Nota Bene , f, 3 ans, Wooded (IRE) et Sacred Belief GER, 154/5	Palazzo , h, 4 ans, War Front (USA) et Pollara IRE, 138	Plumbago , h, 5 ans, Mekhtaal (GB) et Petite Sonate, 124/7	Qualiaud , h, 5 ans, Pedro The Great USA et Darannda, 126
Notre Histoire (GB) , h, 6 ans, Almanzor et Waltz Key, 143/7	* Palimero GER , h, 8 ans, Amaron GB et Pearl Of Love GER, 116	Poca Gen , h, 6 ans, Gengis et Poca, 249	* Qualixia GER , f, 4 ans, Blue Point IRE et Quariana GER, 118
Nousdeux , f, 4 ans, Morandi et Mirandola, 177	Palmeira Emery , f, 5 ans, Herald The Dawn IRE et Jacamar, 178/2	Pomeleo , m, 4 ans, Pomellato GER et Count The Cost USA, 134/1 , 233/2	Quantum , h, 4 ans, Intello (GER) et Foreign Tune (GB), 160
Nova Hope , f, 4 ans, Zoustar AUS et Ysper, 159/2	Pamela Boum , f, 4 ans, Recoletos et Impatiene, 242/1	Poppie San , f, 4 ans, Kendargent et Marie Dar, 180/4	Queen Lady Gold , f, 5 ans, Le Houssais et Lady Adnaan, 213
Nuit Chope , f, 4 ans, Captain Chop et Nuit D'Ivresse, 220/2	Paolino , m, 3 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Pacamara IRE, 222	Port Galland , h, 4 ans, American Devil et La Garnerie, 180	Queen Of Night , f, 4 ans, Almanzor et Tokyote (GB), 125
Nuit D'Alienor , f, 8 ans, Prince D'Alienor IRE et Nuit Torride, 251	Papa Au Rhum , h, 4 ans, Johnny Barnes IRE et Celandine GB, 180	Portofino , h, 7 ans, Dariyan et Falabala (GB), 252	Queen Singer , f, 4 ans, Ivawood IRE et Maita GER, 233/3
O Dirlada , f, 4 ans, Rio De La Plata USA et Two Become One, 159	Parfaite Merill , f, 8 ans, Penny'S Picnic IRE et Charming Eyes IRE, 125	Poulichette , f, 5 ans, Planteur (IRE) et Londinieres (GB), 247	Queen'S Angel , f, 4 ans, Le Havre (IRE) et Persuasion, 172
O Gre Des Saisons , h, 7 ans, Olympic Glory IRE et Baie D'Honneur, 141/6 , 250/4	Parlementia , f, 3 ans, Galiway (GB) et Plegastell, 237	Power'S Princess , f, 3 ans, Slade Power IRE et Arthurs Princess IRE, 113/3 , 241/6	Qui Evidament Qui , f, 3 ans, Walzertakt GER et Versaline, 144
O Meigo , m, 3 ans, Threat IRE et Rochenka, 142/3	Parmenide , h, 5 ans, Cloth Of Stars IRE et Phenomenologie (GB), 116/6	Powerkiss D'Oroux , h, 6 ans, Forthe Millionkiss GER et Polska Infa GER, 178	* Quien Sabe GB , h, 5 ans, Nathaniel IRE et Light Impact IRE, 198/5
O Sole Mio , h, 3 ans, Romanised IRE et Vera Blue (IRE), 191/5	Pas De Velours , f, 5 ans, Dariyan et Parle Toujours, 227	Prado , m, 3 ans, Chachnak et Pentaiade, 135/3	Quiet Wife , f, 3 ans, Zelzel et Too Loud USA, 162/2
O'Ssitol (IRE) , h, 5 ans, Olympic Glory IRE et O'Keefe, 133	Pas Radine (IRE) , f, 5 ans, Anodin (IRE) et Parade Music USA, 130/2	Prea Gianca , f, 3 ans, Taareef USA et Aussie Style, 122	Radetsky Marsch , h, 5 ans, Seahenge USA et Baileys Applause GB, 124/1
Ocean , h, 7 ans, Exosphere AUS et Tevara GB, 140	Passage Meslay , h, 4 ans, Reliable Man (GB) et Strong Flame GB, 158/4	Preference , f, 7 ans, Youmzain IRE et Mapreference Amoi, 178	Rafale , f, 6 ans, Pedro The Great USA et Baie D'Honneur, 251
* Ocean Diamond GER , h, 7 ans, Soldier Hollow GB et Oligarchica GER, 168/3	Pastisse , f, 3 ans, Stunning Spirit (GB) et Phoeocene, 157/2	Presa Diretta , f, 6 ans, Sidestep AUS et Ghada Amer, 130/4	* Rafale De Nuit GB , f, 3 ans, Advertise GB et Autumn Leaves, 230
Odin , m, 5 ans, Sommerabend GB et Soldieress GER, 250/2	Pedrozhio , h, 6 ans, Pedro The Great USA et Lady Apples, 129	Pretty Nat , f, 3 ans, Almanzor et Premiere Nation, 139	Rajmamaille , f, 5 ans, Rajsaman et Konyali, 228/1
Oftenwork , h, 8 ans, Maxios (GB) et En Vitesse (GB), 219	Pego , h, 5 ans, Attendu et Linnea Li, 186/2	Pretty Storm , f, 4 ans, Storm The Stars USA et Shayalina, 194/1	Ramses Chop , h, 4 ans, Born To Sea IRE et Raceness, 194
Ossel , f, 7 ans, Rajsaman et Occagnes IRE, 202	Pelinia , f, 3 ans, Golden Horn GB et Peligrosa, 222/4	Prettylady , f, 3 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Polarized GB, 120	Rawiya , f, 3 ans, Wooded (IRE) et Nayfah, 232/4
Oliva , f, 6 ans, Charm Spirit (IRE) et Galanaa (IRE), 251/3	Pennble , h, 12 ans, Kentucky Dynamite USA et Under Estimated, 205/7	Prewitt (IRE) , h, 5 ans, Pedro The Great USA et Lilas D'Or (IRE), 187/4	Rayo De Luz , f, 4 ans, Olympic Glory IRE et Callomania USA, 194/4
Olympe Mancini (IRE) , f, 4 ans, Toronado (IRE) et Hesterya IRE, 223	Pennywell , f, 5 ans, Penny'S Picnic (IRE) et Cherry Swallow, 125/7 , 240/1	Prince A Rio , h, 4 ans, Rio De La Plata USA et Arthurs Princess IRE, 189	Ready , h, 3 ans, Chachnak et Red Love USA, 222
Olympic Flambee , h, 4 ans, Olympic Glory IRE et Asteria, 171/7	Pense A Moi , f, 5 ans, Elm Park GB et Solverpol, 178/7	Prince Des Dunes , h, 7 ans, Prince Gibraltar et Argomilla, 235	Rebel Rebel , f, 5 ans, Olympic Glory IRE et Rebecca, 247
On A Souffert , h, 5 ans, Recorder GB et Fleur Enchantee, 125/3 , 240	Perfect Picture , m, 3 ans, Goken et Perfect Approach, 188	Prince Los , m, 7 ans, Los Cristianos et Princesse Polia, 133/4	Recobella , f, 4 ans, Recoletos et Inner Beauty, 158, 228
	Pergolor , m, 3 ans, Goken et Perle Et Or, 157/6 , 232/3	Prince Of Dawn , h, 5 ans, Dabirsim et Kithonia, 179/4	* Reconstructed IRE , h, 4 ans, Invincible Spirit IRE et Pollyana IRE, 224/7

Red Nude Rouge (GB) , f, 7 ans, Charm Spirit (IRE) et Faithfully IRE, 117/3 , 183	Romance Marine , f, 4 ans, U S Navy Flag USA et Lost Romance (IRE), 146/5, 226/6	*Santo GER , h, 4 ans, Reliable Man (GB) et Saldennahe GER, 171/6	*Shielding USA , h, 11 ans, First Defence USA et Kithira GB, 195
Red Sugar , f, 6 ans, Galiway (GB) et Red Nose FR, 149/5, 196/3	Romanello , h, 7 ans, Vadamos et Nymeria GER, 175/5	*Sapodilla IRE , f, 3 ans, Oasis Dream GB et Sassandra (GB), 122/7	Shirbawi , h, 4 ans, Zarak et Shirdiya, 244/3
Red Torch , m, 10 ans, Air Chief Marshal IRE et Red Kiss IRE, 150/4, 236	Romaniser , h, 3 ans, Romanised IRE et Sula'S Charm, 188/6	Saskia Des Places , f, 3 ans, Toronado (IRE) et Anse Cocos IRE, 237	Shooter , m, 4 ans, Fas IRE et Antalia, 140/1
Redrunner , f, 5 ans, Birchwood IRE et Red Nose FR, 150/6, 235/6	Ronnie Rocket , h, 5 ans, Birchwood IRE et Lingreville, 219/1	Sassica , f, 6 ans, Dariyan et Sassicaia GER, 123/4	Shoptilyoudrop , f, 3 ans, Yafta GB et Haute Couture, 157
Redsia Fal , f, 3 ans, Persian King (IRE) et Red Addiction (IRE), 241/4	Rooftop , h, 4 ans, Le Havre (IRE) et Lbretha, 138	*Sassy Rascal IRE , f, 6 ans, Mehmas IRE et Luna Forest IRE, 184	Showga , f, 3 ans, Galiway (GB) et Show Kena, 204
Regalien , m, 6 ans, Goken et Strands Of Silk IRE, 183/5	Rosapenna , m, 3 ans, Hello Youmzain FR et Obedient GB, 190/1	Sauviac , h, 4 ans, George Vancouver USA et Sunshinesonleith IRE, 243/1	*Showpower GB , m, 4 ans, Showcasing GB et Libras Power (IRE), 148/1
Retiro (GB) , m, 3 ans, Bated Breath GB et Nova Sol (GER), 191/3	Rose Academy , f, 4 ans, Zelzal et Al Markhiya IRE, 226	*Saxon Village IRE , h, 6 ans, Exceed And Excel AUS et Windsor County USA, 183/1	Shutterwood , f, 3 ans, Birchwood IRE et Great Katana USA, 163
Reux , m, 3 ans, Hello Youmzain FR et Restless, 157	*Rosette GB , f, 5 ans, Bobby'S Kitten USA et La Vie En Rose GB, 184	Scarface , h, 7 ans, Dream Ahead USA et Dolce Attesa GB, 147	*Shyamala GB , f, 10 ans, Sepoy AUS et Poppet'S Passion GB, 200/3
Reve Pareille , f, 3 ans, Johnny Barnes IRE et Non Pareille IRE, 162	Rosissim , h, 9 ans, Dabirsim et Blue Roses IRE, 227/6	*Scent Of A Woman IRE , f, 3 ans, Sottsass et Albisola IRE, 188/1	Si Capo Si , h, 4 ans, Luck Of The Kitten USA et Melivea, 146/3
Reventador (IRE) , h, 8 ans, Zoffany IRE et Frine IRE, 126	*Rouge IRE , m, 4 ans, Teofilo IRE et Alnaas GB, 156	Sciantosa , f, 4 ans, Toronado (IRE) et Sand Rose, 244	Si Passione , h, 4 ans, Free Port Lux (GB) et Si Sibylline, 125
Reverso (IRE) , h, 4 ans, Wootton Bassett GB et Ouzala (IRE), 223/6	Royal Etincelle , h, 5 ans, Polarix (GB) et Ramy, 129/2	Secret Glory , f, 6 ans, George Vancouver USA et Sertolina USA, 165/1	Sieglinde , f, 3 ans, Toronado (IRE) et True Caller, 139/1
*Rexeek GB , m, 3 ans, Expert Eye (GB) et Rio'S Cliffs GB, 121	Royal Trezy , h, 3 ans, Chachnak et Royal Variety IRE, 155	Segera , f, 5 ans, Birchwood IRE et Serious Dowth IRE, 251	Siete Misterios (IRE) , h, 6 ans, Lope De Vega IRE et Cersei GB, 187
Rheinland , f, 3 ans, Persian King (IRE) et Resistance, 112/5	Royal Vati , h, 12 ans, Kingsalsa USA et Reine De Vati, 250/6	*Seigneur USA , h, 6 ans, Flintshire GB et Silva, 187/3	*Sioxux IRE , f, 4 ans, Decorated Knight GB et Woodland Scene IRE, 134/2
Richaunerodoxe , m, 7 ans, Broox (IRE) et Karenina, 218	Ruby In The Rocks , f, 4 ans, Olympic Glory IRE et Dothraki Sea ITY, 166	Selket (IRE) , f, 7 ans, Danon Ballade JPN et Bonne Nouvelle IRE, 168	Silver Schnok , f, 8 ans, Olympic Glory IRE et Japan GER, 235/5
Richmond , h, 6 ans, Toronado (IRE) et Fiona Rae IRE, 250	Rue Bleue , f, 4 ans, Churchill IRE et Nova Step GB, 180	Selma De Vary , f, 3 ans, Zarak et Alliance A Vary, 120	Silver Tower , f, 3 ans, Kendargent et La Tour Rouge GB, 131/1
Ridwaan , h, 8 ans, American Pharaoh USA et Ridasiyna, 137, 164/1 , 228	Rue D'Albret , f, 5 ans, Helmet AUS et Karpina GB, 203	Semeur , h, 10 ans, Planteur (IRE) et Desca GER, 205/3	Sindia , f, 4 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Serious Dowth IRE, 124, 233/6
Right On Fire , h, 4 ans, Dabirsim et I'M Right USA, 168/5	Rue Des Orteaux , f, 4 ans, Ribchester IRE et Exonerate GB, 172	Send Wood , f, 3 ans, Al Wukair IRE et Lady Wood, 190/2	Singel Malt (IRE) , h, 8 ans, Makfi GB et Fragancia (IRE), 176
Rigolettos , m, 3 ans, Recoletos et Shanakilla, 111	Run For Home , h, 4 ans, Donjuan Triumphant IRE et Cincinnati Kit GB, 146	Senechale (GB) , f, 3 ans, Kodiak GB et Sylvestre IRE, 115, 204/1	*Sir Antonino IRE , h, 6 ans, Galileo IRE et Terror IRE, 179/5
*Rimbault GER , h, 6 ans, Zoffany IRE et Rock My World GER, 149/2	Russian Twist , h, 7 ans, Blue Canari et Valevska, 239/5	Senepark , h, 11 ans, Soul City IRE et Senetosa, 205	Sir Frost , h, 4 ans, Birchwood IRE et Miranda Frost, 247
Rising Up , m, 5 ans, Showcasing GB et Red Line, 236/6	Sable Du Pyla , h, 5 ans, Gengis et Slice Of Life, 116/3	Seremini (GB) , h, 4 ans, Siyouni et Semariya, 189	Sir Garsing , h, 4 ans, Garswood GB et Singapore Treat, 170/2
Risuena , f, 4 ans, Dink et Ketala, 181	Sabrozura , h, 4 ans, Shalaa IRE et Tierra Del Fuego, 156/5	*Setocity GB , m, 3 ans, Le Havre (IRE) et No Truth IRE, 238	Sisi Damour , f, 3 ans, Persian King (IRE) et Reflective USA, 144/3
River Daven , f, 6 ans, Stormy River et Free To Dance IRE, 205	Saint Etienne (GB) , h, 5 ans, Le Havre (IRE) et Ideal World IRE, 189	Seven Angels , f, 4 ans, Dabirsim et Silent Sunday (IRE), 128/2	Sissi Imperatrice , f, 3 ans, Romanised IRE et Dont Teutsch, 131/3
Rivoli , h, 4 ans, Dark Angel IRE et Riazana, 181	Saint Fiacre , h, 7 ans, Cockney Rebel IRE et Delora GER, 186/6	Sevenday , h, 4 ans, Goken et Hurricane Day, 127/5	Sissou , f, 3 ans, Rio De La Plata USA et Battaglia, 237/1
Riyak , h, 7 ans, Rajsaman et Skalya, 151/1	Saint Langis , h, 7 ans, Sidestep AUS et Super Lina, 136/4	Severin , h, 4 ans, Waldpark GER et Sadira, 156	Situmeledemandais , h, 8 ans, Oasis Dream GB et Scalambra (GB), 124/5
*Roast Chestnut IRE , f, 4 ans, Night Of Thunder IRE et Eva'S Request IRE, 146/7	Saint Romain , h, 8 ans, Rajsaman et Sandouville (GB), 219	Shaloha (GER) , f, 4 ans, Le Havre (IRE) et Shalona, 244/5	Siwen Enki , f, 4 ans, Born To Sea IRE et Domidale, 212
Rochelle , f, 4 ans, Scissor Kick AUS et Reeling N' Rocking IRE, 118	Sainte Maitia , f, 4 ans, Saint Des Saints et Rolande, 212	*Shamaki GER , m, 3 ans, Siyouni et Shamiyla, 111/2	Sixtine Baal , m, 5 ans, Panis USA et Spring Ballad, 176/4
Rock Blanc , h, 8 ans, Youmzain IRE et Rock Harmonie, 199/5	Sakharah , h, 6 ans, Profitable IRE et Serious Dowth IRE, 150/3, 235/2	Shamsabad , h, 10 ans, Rock Of Gibraltar IRE et Shamsa, 198	Sixtus , h, 5 ans, Al Wukair IRE et Rhenania IRE, 117
Rock Boy , h, 6 ans, Rock Of Gibraltar IRE et Frasque IRE, 147/2	Sakura Glitters , f, 5 ans, Martinborough JPN et Loupy Glitters, 187	Shamsoun , h, 11 ans, Medicean GB et Shamsa, 247	Skadoosh , h, 4 ans, Birchwood IRE et Via Con Me, 166/7
Rock Of Spirit , h, 6 ans, Charm Spirit (IRE) et Nimpheas USA, 205/6	Salma , f, 4 ans, City Light et Motdaw GB, 124	Shancel (IRE) , m, 3 ans, Shaman (IRE) et Sisila (IRE), 142	Skimbleshanks , h, 4 ans, Stormy River et Red Confiture, 138/4, 234/6
*Rockenvoy IRE , h, 6 ans, Peace Envoy et El Issidro GB, 140	Salsa Du Demon , f, 5 ans, Kingsalsa USA et Beauty Jem, 227/7	Shanna Rose , f, 7 ans, Dabirsim et Rambert GB, 236	Skipper , h, 6 ans, Manduro GER et Soudabeh IRE, 164/7
Rockmoonlady , f, 4 ans, Spanish Moon USA et Rocking Lady (IRE), 243/6	Salsa Tim , h, 6 ans, Kingsalsa USA et Miss Stream, 219/3	*Sharp Rise GB , h, 5 ans, Shamardal USA et Birdwood GB, 249/1	Sky Power , h, 8 ans, Stormy River et Feltzer, 189
Rocquemont , m, 9 ans, Anodin (IRE) et Rebecca'S Filly, 153/3	Samwest , h, 3 ans, Romanised IRE et Andastra GER, 121/5	*Shastana IRE , f, 4 ans, Bated Breath GB et Shafia, 248/4	*Skylight Brochard HOL , h, 4 ans, Mehmas IRE et Fonseca IRE, 127/1
*Roi De Flandre FR , h, 5 ans, Zelzal et Cheeky Lady, 137, 164/3	Sandro Gold , h, 5 ans, Eclair Du Fada et Goldinina, 220/5	Shelby , m, 5 ans, Reliable Man (GB) et Anyana GB, 249/3	Smookie , f, 3 ans, Mankib GB et Belong To Stars, 215/5
Roman Skies , h, 3 ans, Romanised IRE et Shake The Moon (GER), 163/1	Sanka Chop , h, 5 ans, Vale Of York IRE et Stella Rocket, 150	Sherkane , m, 4 ans, Shamalgan et Ever Poet GB, 194/1	Snatcher , h, 4 ans, Panis USA et Jeannajonh, 194/7

Soan , m, 6 ans, Charm Spirit (IRE) et Metal Rocket, 200/5	*Stormy Tango IRE , h, 4 ans, Vadamos et Qenaa GB, 170	Tennessee River , f, 4 ans, Stormy River et Bella Cara, 212/5	*Treasure Storm IRE , f, 4 ans, Expert Eye (GB) et It'S A Wish (GB), 153, 231
Sognyt , h, 6 ans, Peer Gynt JPN et Kitty Yield, 175/2	*Strangelove IRE , h, 4 ans, Galileo IRE et Daldinya, 182/3	Tenyearsafter , h, 4 ans, Wootton Bassett GB et Like An Angel (GB), 160	*Treasured Soul IRE , h, 5 ans, Zoffany IRE et Kissepal IRE, 231/5
Soif De Vivre , h, 3 ans, Penny'S Picnic (IRE) et Meteorite, 241/3	Stranger , h, 8 ans, Charm Spirit (IRE) et Al Zarqa IRE, 116/2	Tepito , m, 3 ans, Stellar Mass IRE et Netoise, 167	*Tremblant GB , h, 5 ans, Shamardal USA et Joyeuse GB, 183
Soiziya , f, 5 ans, Whipper USA et Soizie, 165/7	Strung Ahead , f, 3 ans, Dream Ahead USA et High Strung IRE, 120/5 , 237/2	Terre Sacree , f, 7 ans, Air Chief Marshal IRE et Naghaland, 133	Treno , m, 4 ans, Ross IRE et Travelcard USA, 242/5
Solas , f, 3 ans, City Light et Double Variance, 190	Succuba , f, 5 ans, Al Wukair IRE et Foxy Cleopatra, 205/2	Terredeguerre , f, 5 ans, Al Wukair IRE et War Story, 189	*Trevanian IRE , h, 5 ans, Dark Angel IRE et Silk Bow GB, 246/4
Soliway , m, 3 ans, Galiway (GB) et Sofia, 167/5	Summer Flirt , f, 4 ans, Elvstroem AUS et Summer Fling IRE, 174/5	The Brown Beverly , f, 3 ans, Broox (IRE) et Lady Linn, 217/1	Tricky Light , f, 3 ans, Trille et Infinite Light, 217/5
Soltana Believe , f, 4 ans, Make Believe GB et Delantero, 168	Sun Project , m, 4 ans, Kendargent et Limitless, 159, 221	The Cat'S , h, 4 ans, Morandi et Cat'S Pearl, 184/2	Trillekita , f, 3 ans, Trille et Nikita Red, 217/4
Something Blue , f, 3 ans, Goken et Business Lawyer (IRE), 215/2	Sunny , h, 3 ans, Headman GB et Soleiada, 167	The Dubliner , h, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Irish Song, 136	Trip To Deauville , h, 4 ans, Zelzal et Irish Vintage, 153
Sommerdance , f, 4 ans, Sommerabend GB et Vega Dance IRE, 143	Sunset Ashram , m, 3 ans, Al Wukair IRE et Elusive Pernilla GB, 142/4	The First Dance , f, 4 ans, Dariyan et Lavande Violet GER, 189	Triptajika , f, 6 ans, Charm Spirit (IRE) et Triptyka (IRE), 228
*Son Vida GER , f, 4 ans, Helmet AUS et Sa Calobra GER, 137	Super Cute (IRE) , f, 7 ans, Buratino IRE et Azagba, 129, 203/7	The Wasp , f, 3 ans, Whipper USA et Mandurisk Glitters, 169	*True Tedesco GER , h, 6 ans, Areion GER et True Girl GER, 123
*Soul Of Freedom GER , h, 5 ans, Tai Chi GER et Seven Shares IRE, 156, 196/1	Super Pokailiomata , h, 3 ans, Garswood GB et Beauty Jem, 238	*Thekingofmyheart IRE , h, 4 ans, Magna Grecia IRE et Scealai Aonair IRE, 184	True Value , f, 4 ans, Areion GER et Tassina GER, 226/1
Soupir (GB) , h, 7 ans, Deep Impact JPN et Sasparella, 196	Super Zoom , h, 6 ans, Areion GER et Supremacy, 164/5	Thirsty (IRE) , m, 8 ans, Oasis Dream GB et Gwenseb, 126/3	Tumbler , h, 6 ans, Kingman GB et Distortion (GB), 147/3
*Sous Influence IRE , h, 4 ans, Ten Sovereigns IRE et Kazarzoa, 247/1	Surboum (IRE) , f, 3 ans, Shaman (IRE) et Fiesta Dorada ARG, 132	Thor Lightning , m, 4 ans, Toronado (IRE) et Connivence, 201	Tuppes , m, 4 ans, Dschingis Secret GER et Konigskrone GER, 160
Sous La Neige , h, 5 ans, Shalaa IRE et Setsuko, 195/4	Surprise Me , f, 5 ans, Ultra IRE et Lia Waltz, 133/7	Three Dreams , f, 5 ans, Born To Sea IRE et Three Wrens IRE, 152/7	Turania , h, 10 ans, Air Chief Marshal IRE et Montoria, 136/2
Spanish Light , h, 5 ans, Hunter'S Light IRE et Funny Moon, 249/4	Survivol , m, 3 ans, Cloth Of Stars IRE et Bijou A Toi GB, 122	Three Pearls , f, 3 ans, Intello (GER) et Perle D'Auge, 120/2	Turti Chope , f, 3 ans, Gutaifan IRE et Turtle Beach, 193
*Spanish Vega IRE , h, 4 ans, Phoenix Of Spain IRE et Askania Nova (IRE), 244/6	Sweet Chop , m, 3 ans, Van Beethoven CAN et Sweet To Remember, 119/3	Thunderheart , m, 4 ans, Areion GER et La Sabara GB, 173/1	Twarab , h, 3 ans, Elarqam GB et Nera Divine, 225
Specialissima , f, 3 ans, Taj Mahal IRE et Speculante, 112	Sweet Dreams , h, 4 ans, Al Wukair IRE et Landaa, 233/4	Ti Mitlaa , f, 3 ans, Mankib GB et Mitlaa, 217/2	Twenty Seven Jet , h, 4 ans, Dariyan et Peppermint (IRE), 244/2
Speedster , h, 4 ans, Wootton Bassett GB et Venecia Style, 201/4	Sylver Samba , f, 6 ans, Silver Frost (IRE) et Nadya GER, 227/4	Tierceville , f, 4 ans, Recorder GB et Trawangane, 140	Twin Boy , h, 7 ans, Myboycharlie IRE et Twinkly, 130, 183
Speedy Record , h, 4 ans, Recorder GB et Dozule, 128, 192/1	Symbol , h, 5 ans, Sea The Moon GER et Sextine (GB), 186/7	Tiffanyli , f, 4 ans, Lethal Force IRE et La Milletiere, 223	Twin Scat , h, 5 ans, Seahenge USA et Twinkly, 129/7
Spirit Grey , h, 5 ans, Charm Spirit (IRE) et Selina, 164/4	Tafser , f, 6 ans, Shalaa IRE et Dhan IRE, 165	Tiger King , h, 4 ans, Inns Of Court IRE et Pink Perpetue, 174/7	Two Two Two , f, 5 ans, George Vancouver USA et Double Variance, 117
Spirit Of Dance (IRE) , h, 9 ans, Charm Spirit (IRE) et Gotlandia, 239	Taga , f, 3 ans, Stunning Spirit (GB) et Itri, 157, 232/1	*Time To Parley GB , f, 6 ans, Invincible Spirit IRE et Ashadihan GB, 186	Txirimiri , f, 3 ans, Hello Youmzain FR et Princesa, 230/3
Sport Coupe , h, 7 ans, Toronado (IRE) et Ideechic, 150	Talakan , m, 3 ans, Golden Horn GB et Taniya, 121/3	Timmy Trumpet , h, 4 ans, Whipper USA et Lipari, 128	Tytan , h, 7 ans, Intello (GER) et Lausanne (IRE), 176
Springboks , h, 7 ans, Morandi et Rolled Gold USA, 176/7	Talisman Touch , h, 8 ans, Charm Spirit (IRE) et Touch Of Silk, 152	Tite Nana , f, 6 ans, Myboycharlie IRE et Tite Pepee, 129	Tywin , m, 3 ans, Mehmas IRE et Louversey GB, 111/4
Stamp The Ground , h, 6 ans, Morandi et First Zita GER, 124/6	Tamagh , m, 3 ans, Tamayuz GB et Aghaany GB, 142	Toca Boca , m, 3 ans, Hello Youmzain FR et Melodienne USA, 121	Tzerka , f, 3 ans, Fas IRE et Votka IRE, 154
Stanto , h, 10 ans, Soul City IRE et Living History, 141/2	Tamyz , h, 4 ans, Le Havre (IRE) et Tamasha GB, 171/2	*Tokyo Dreamer GB , f, 4 ans, Advertise GB et Baliyka IRE, 123	Ugatzai , h, 4 ans, Panis USA et Thaa Valley (GB), 180
Star Of Light , f, 3 ans, City Light et Forecaster GB, 122/5	Tanassang , f, 4 ans, Asanga USA et Tinassang, 216	Tollevast , h, 6 ans, Ectot (GB) et Talema, 153	*Ultra Marino FR , h, 6 ans, Ultra IRE et Franciacorta (GB), 143
Starnberg , m, 3 ans, Lawman et Nullement (IRE), 222/3	Tanis , f, 4 ans, Zelzal et Touching The Sky (IRE), 173	Toogoodtoberood , m, 3 ans, Zelzal et Pandora'S Star IRE, 245/1	Un Plus Une , h, 5 ans, Pomellato GER et So Sora, 117
Stars And Away (IRE) , f, 4 ans, Sea The Stars IRE et Ignis Away, 171/1	Tantomile , f, 4 ans, Lawman et Zamorano IRE, 171	Top Glory , h, 7 ans, Olympic Glory IRE et Miss Denmark (GB), 250/1	Untitled , h, 8 ans, Lope De Vega IRE et Meandering IRE, 141
*Stateswoman IRE , f, 4 ans, Acclamation GB et Step Away GB, 158/2	Tarmak , h, 3 ans, Fas IRE et Urban Poete, 167/1	Topy'Sim , f, 4 ans, Seabrac USA et Top Sensation, 138/7 , 226/3	Uppercut , m, 3 ans, Zelzal et Take To Win, 155/5
Steelhammer , h, 6 ans, Kendargent et Star Of Doha GB, 185	Tavullia , f, 3 ans, City Light et Frosine, 232/2	Tostaderro , h, 4 ans, Almanzor et Lady Katanga GB, 226/2	Uri , m, 6 ans, Johnny Barnes IRE et Union Sacree, 117
Stef Le Magnifique , m, 3 ans, Le Brivido et Do It In Rio, 222/2	Temple Gate , h, 6 ans, Kheleyf USA et The Mirror, 143/1	Total Knockout , h, 7 ans, Exosphere AUS et Bahama Mama IRE, 200	Vadirum (GB) , h, 6 ans, Zelzal et Manucha, 126/7
Stello Tally , f, 4 ans, Birchwood IRE et Amour Malpic (IRE), 244/7	Templeton , f, 4 ans, Le Havre (IRE) et Reggane (GB), 174	Tounpass , h, 3 ans, Raven'S Pass USA et Tounisia, 225/5	Valiberty , f, 4 ans, Seahenge USA et Valaway, 212
Step Morning , h, 7 ans, Sidestep AUS et By Chaparral, 126/1	Tempo , h, 4 ans, Invincible Army IRE et Baileys Coquette, 174	Toyotomi , m, 4 ans, Blue Point IRE et Tribune, 201	Valina , f, 6 ans, Wootton Bassett GB et Roman Ridge, 251/1
Stolen Kiss , m, 3 ans, Chachnak et Satiriste GB, 155/2	Ten Air , h, 8 ans, Air Chief Marshal IRE et Tenakra, 129	Trade Honor , h, 4 ans, Trade Storm GB et Storming Honor SPA, 181/1	Valmacca , f, 3 ans, Ribchester IRE et Rivalba USA, 119/1

Vanille Bleue , f, 6 ans, Pommellato GER et Chamblies GB, 117	Waldenon , h, 12 ans, Denon USA et Waldouma, 178	*Yakfeek IRE , m, 3 ans, Clodovil (IRE) et Cassima, 115
Varenne , m, 3 ans, Threat IRE et Lumiere Du Soir, 193/1	Waldkauz , h, 8 ans, Soldier Hollow GB et Wanda'S Girl GB, 151/6	Yamanaka , m, 3 ans, Sottsass et Arletta, 121/4
Varinka , f, 6 ans, Johnny Barnes IRE et Fashion School GB, 133/6 , 227	Walibi Chop , m, 3 ans, Gutaifan IRE et Waliya, 215/1	Yoken , h, 4 ans, Goken et Yachtclubgenoa IRE, 173
Vega , f, 4 ans, Wootton Bassett GB et Vega Sicilia, 173/6	Wally (IRE) , h, 8 ans, Siyouni et Full Of Beauty GB, 195/2	York Town , m, 6 ans, Brametot IRE et Hera Eria IRE, 239/2
Vent Du Reve , h, 10 ans, Trivellino et Romane D'Hermeraie, 205/4	Walma , f, 3 ans, Al Wukair IRE et Prema GER, 237	Yukai (GB) , f, 3 ans, Iffraaj GB et Semariya, 169/1
*Veremos GB , f, 6 ans, Postponed IRE et Tuent IRE, 179/3	Ward King , h, 3 ans, War Command USA et Harri Bizia, 193	*Yurinov GB , h, 5 ans, Mondialiste (IRE) et Bogside Theatre IRE, 156/4
Veritable , h, 5 ans, Ribchester IRE et Absolutely True (GB), 249	Waziers , f, 5 ans, Al Wukair IRE et Gleditsia (IRE), 152	Zahir , h, 9 ans, Charm Spirit (IRE) et Ampersand GB, 116/7
Vermeer , m, 3 ans, Golden Horde IRE et Fee D'Allure, 193/2	Weemagatee , f, 3 ans, Chachnak et Kmill (IRE), 154/1	Zabeel Light , f, 4 ans, City Light et Hasay (GB), 114/1
Vermelho (IRE) , f, 4 ans, Showcasing GB et Runner Runner IRE, 201/5	*Welch Fusilier IRE , h, 5 ans, Starspangledbanner AUS et Elphin GB, 184/5	Zabir , h, 5 ans, Dabirsim et Zalia, 175
Version Cox , f, 5 ans, Outstrip GB et Version Toujours, 143/3	Welcome Charly , m, 4 ans, Zelzal et Marmarah GB, 234	Zamnesia , f, 5 ans, Pommellato GER et Zambia GER, 149/3
Vesco , h, 3 ans, Birchwood IRE et Lala Dance, 245/4	Welcome Thou Lez , f, 7 ans, Willywell et Mil'Thou, 116	Zanona , f, 5 ans, Siyouni et Zayva, 117/4
Vibrato , h, 4 ans, Dabirsim et Resaca GER, 123/5	Wellington Premier , m, 3 ans, Wooded (IRE) et Remake (GB), 191	Zanorka Du Groho , f, 3 ans, Zarak et Penorka, 237
*Vice Captain GB , h, 4 ans, Land Force IRE et Foundation Filly (GB), 148/7	Wematch , m, 6 ans, Toronado (IRE) et Tehamana IRE, 214	Zarina , f, 4 ans, Anodin (IRE) et Tsarine, 171
Victory Cat , f, 8 ans, Cat Junior USA et Crazy Fling IRE, 250/5	Westi Chope , f, 3 ans, Gutaifan IRE et Wa Zine, 162/1	Zawan , f, 3 ans, Shalaa IRE et Cracker GB, 190/3
Victory D'Or , h, 4 ans, Planteur (IRE) et Les Yeux D'Or, 168	Westminster Fox , f, 3 ans, Areion GER et Girl Westminster IRE, 157/4 , 232	Zaya De La Plata , f, 8 ans, Rio De La Plata USA et Zayade, 123
Viking D'Aumont , h, 5 ans, Kingsalsa USA et Diana D'Aumont, 116	Westminster Love , f, 3 ans, Areion GER et Red Dynamite GB, 190	Zelasquin , h, 4 ans, Zelzal et Martre, 148/2
Village Anglais , m, 5 ans, Ribchester IRE et Santa Ponsa, 151/3	What Else , m, 4 ans, Al Wukair IRE et Write A Classic (IRE), 146/6	Zeplacetobe , f, 4 ans, Iffraaj GB et Zendia GB, 184/4
Vino , f, 4 ans, Herald The Dawn IRE et Nimohe, 158	What Else Chop , h, 5 ans, Panis USA et Wa Zine, 150/2 , 235/1	Zerelda , f, 3 ans, Tornibush (IRE) et Lypharty Ka, 139
Virimoon Etoile , f, 7 ans, Elusive City USA et Virimoon, 141/1 , 251/4	*Whatahero IRE , h, 3 ans, Territories IRE et Indiscretion IRE, 167	Zhanna , f, 4 ans, Recorder GB et Zaula GB, 134/6
Vis Le Reve (IRE) , h, 6 ans, Wootton Bassett GB et Sounaya GER, 251/2	Whatever It Costs , f, 5 ans, Shalaa IRE et La Corniche, 214/4	Zilrak , h, 5 ans, Zarak et Zillione Beauty, 185/1
Visaya , f, 3 ans, Romanised IRE et Visinada (IRE), 154/4	Whatlington , f, 5 ans, Myboycharlie IRE et White Light, 133, 196	Zingarelle , f, 4 ans, Fas IRE et Mutinne (IRE), 194/3
Visilanda , f, 5 ans, Intello (GER) et Visinova, 124	*Whistle And Flute IRE , m, 5 ans, Dandy Man IRE et Maria Ormani IRE, 221/4	Zodd (IRE) , m, 3 ans, U S Navy Flag USA et Five Fifteen, 121/2
Vitesse , f, 4 ans, Dabirsim et Plaza Mayor, 123	Why Chope , f, 6 ans, Vale Of York IRE et Waliya, 200/2	Zoe , f, 4 ans, Ten Sovereigns IRE et Sariette IRE, 192/4
Vivawood , f, 4 ans, Ivawood IRE et Eba Chope, 172	Wickbury (GB) , f, 3 ans, Galiway (GB) et Peace Melody IRE, 131/2	Zoffwaltz , f, 6 ans, Zoffany IRE et Hadrian'S Waltz IRE, 221/3
Vive La Reine , f, 4 ans, Recorder GB et Williamine (IRE), 148	Wilbur , h, 7 ans, Sommerabend GB et Auto Rouge (IRE), 250/7	Zokoa , h, 5 ans, Johnny Barnes IRE et Hybris Shade, 130/6
Vivernus , h, 5 ans, Midshipman USA et Aldara USA, 252	Wind Of Change , h, 7 ans, No Nay Never USA et Ida The Fox USA, 150/1 , 236/2	Zolia , f, 3 ans, Kendargent et Zoe Chope, 241/1
Vizindi , h, 5 ans, Gutaifan IRE et Visorana, 137/6	*Winter Mist IRE , f, 3 ans, Pinatubo IRE et On A Cloud USA, 245	Zoubareva , f, 5 ans, Zanzibari USA et Miss Annie, 186/4
Vlasikhova , f, 4 ans, Fas IRE et Ruby Angel IRE, 192/5	Without (IRE) , h, 3 ans, Lope De Vega IRE et You Alone (IRE), 121/1	Zvaroshka (IRE) , f, 5 ans, Camelot GB et Dachenka (GB), 189/1
Voila Pourquoi , h, 8 ans, Sri Putra GB et Dix Neuf Six GB, 196/4	Woff (GER) , h, 7 ans, Zoffany IRE et Wanderina (IRE), 152, 202/3	Zvikov , h, 5 ans, Le Havre (IRE) et Balashkova, 220/3
Vrumpea , f, 5 ans, Montmartre et Pyrama USA, 175	Wonder Boy , h, 10 ans, Sepoy AUS et Sound Of Summer USA, 147/4	
Vuldetrade , f, 4 ans, Almanzor et Winna Chope, 233/6	Wukhann , h, 5 ans, Al Wukair IRE et Hegemony, 151/7 , 198	
Waipa , h, 7 ans, Style Vendome et Alatasarai (IRE), 251	Xarun , h, 8 ans, Literato et Miss Lena GB, 165/3	
Waka Waka , m, 3 ans, Dabirsim et Watayouna, 225/1	*Yaa Wale IRE , m, 3 ans, Showcasing GB et Peggy McKay GB, 190/4	
Wakaburn , h, 6 ans, Wootton Bassett GB et Akasti (IRE), 114/5	Yakamoun , f, 4 ans, Sea The Moon GER et Kanuka, 223	
*Wakai Go CZE , h, 7 ans, Stormy Jail IRE et Waka Laura IRE, 183		